« Initiatives » : le partage du travail



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14840 – 7 F

MERCREDI 14 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

GATT : la stratégie du bunker

A la veille d'une manifestation paysanne redoutée, *mercredi 14 octobre, et* au lendemain du vote hostile du monde paysan au référendum sur l'Union européenne, le gouvernement français ne peut qu'être soulagé par l'échec des négociations euro-américaines, qui se sont déroulées dimanche 11 et lundi 12 octobre à Bruxelles dans le cadre de l'Uruguay Round. Tout accord aurait été inévitablement accueilli par les organisations professionnelles comme une « capitulation » devant les exigences des Etats-Unis et par le gouvernement comme une *atteinte aux « intérêts vitaux » du* pays.

Paris n'avait pas ménagé les mises en garde contre un accord trop « hâtif », allant jusqu'à agiter la menace d'un veto. En fait, les Français, dont la doctrine depuis un an se résume à proclamer que les Américains, pour cause de *campagne électorale présiden*tielle, ne sont pas en mesure de conclure, ont été surpris par la *perspective soudaine d'un rap*prochement possible entre les Etats-Unis et la CEE.

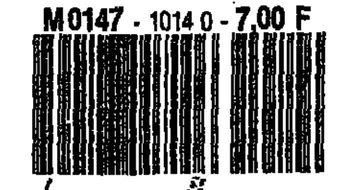
LE gouvernement a eu le courage, malgré la myopie des organisations professionnelles, d'accepter une réforme de *la politique agricole commune* (PAC), impopulaire mais inévitable, et en réalité adaptée aux besoins de l'agriculture française. Mais il n'a pas su tirer parti de cette réforme, et associer à sa réflexion ceux des dirigeants paysans qui ne pratiquent *pas l'obstruction systématique*, afin de tracer les contours d'un arrangement équilibré avec les Etats-Unis. *Cette perspective* demeure souhaitable : dans un monde ouvert, la stratégie du bunker ne peut être que de courte durée. Et l'échec de l'Uruguay *Round serait aussi celui de* la France.

Car le pilotage des intérêts de la France dans l'Uruguay Round n'est pas apparu comme un modèle de cohérence, ni d'efficacité, *face à un double danger* : soit elle devait se résigner, dans le secteur sensible des exporta*tions agricoles (solde bénéficiaire* des échanges agro-alimentaires : 50 milliards de fancs), à des concessions politiquement et économiquement insupportables ; *soit elle prenait le risque* de l'isolement parmi les Douze.

DÉJA, *au prochain sommet* des Douze, vendredi, à Birmingham, M. John Major pourrait ne pas être mécontent de faire dériver la conversation sur ses propres difficultés monétaires vers un sujet mettant les Français sur la sellette. M. François *Mitterrand devrait alors soit* opposer son veto à un projet d'accord que la France ne peut accepter, soit faire appel à la solidarité de l'Allemagne. Des cartes *qu'il serait préférable de* conserver pour un meilleur usage...

En outre, nos partenaires de la CEE considèrent, à juste titre, les Etats-Unis comme un partenaire *certes difficile, mais indispensa*ble. La bonne stratégie n'est pas de baisser la garde devant leurs *exigences, mais elle ne consiste* pas non plus à accueillir avec insouciance la perspective d'une *guerre commerciale. Or celle-ci* pointera à coup sûr en cas d'échec définitif de l'Uruguay Round. Et le monde entier nous en tiendra alors pour responsables.

Lire l'article de PHILIPPE LEMAÎTRE page 19



M 0147 - 1014 0 - 7,00 F

Violent tremblement de terre en Egypte

Le séisme du Caire a fait des centaines de victimes

Plusieurs centaines de personnes auraient trouvé la mort et des milliers d'autres auraient été blessées, lundi 12 octobre, en Egypte à la suite d'un séisme de 5,9 degrés de magnitude sur l'échelle de Richter qui a provoqué l'effondrement de plus d'une centaine d'immeubles et de maisons. Le tremblement de terre a duré près d'une minute. Le Caire (douze millions d'habitants) a été la principale ville touchée par la secousse tellurique, dont l'épicentre se situait à 50 kilomètres au sud-ouest de la capitale.

Panique et solidarité

LE CAIRE

de notre correspondant

La vue des murs qui se lézardent, des plâtras qui tombent, des vitres qui se cassent, des lustres transformés en pendules, des bibelots qui pleuvent, des bureaux qui vibrent, a provoqué la panique de millions de Cairotes. *Ils se sont précipités dans* les rues dans un désordre extraordinaire. Certains ont été telle*ment affolés qu'ils ont sauté par* la fenêtre. D'autres se retrouvaient dehors en petite tenue, *tandis que d'autres encore* croyaient à un attentat islamiste. Le cabinet, qui était réuni au grand complet, n'a pas réagi différemment, puisque les ministres sont descendus au pas de course dans la cour du conseil. Des automobilistes, voyant leur véhicule tanguer, se sont arrêtés contre un poteau ou ont déclenché des carambolages en série. Mais les plus paniqués ont été les écoliers. Dans une école du quartier populaire de Choubra-el-Kheima au nord du Caire, des centaines d'enfants ont cherché à fuir leur classe, écrasant tout sur leur passage. *Quarante écoliers ont été* tués, et des dizaines d'autres blessés.

Dans la région industrielle d'Hélouan, au sud du Caire, vingt autres écoliers ont trouvé la mort à la suite de l'effondrement de plusieurs classes.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Lire la suite et nos informations page 10

Le pape à Saint-Domingue

Jean-Paul II dénonce le « pluralisme théologique »

Au troisième jour de son voyage à Saint-Domingue, le pape a ouvert, lundi 12 octobre, la quatrième assemblée générale de l'épiscopat latino-américain, qui se réunit jusqu'au 28 octobre. Cinq cents ans, jour pour jour, après l'arrivée de Christophe Colomb, Jean-Paul II, dans un discours d'une heure et demie, a voulu donner un nouvel élan à l'évangélisation d'un continent marqué selon lui par « une culture de mort ». Il a suggéré la rencontre prochaine, sous la forme d'un synode, des épiscopats d'Amérique du Nord et du Sud.

Un synode américain

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyé spécial

En ouvrant, en 1979, la précédente conférence générale de l'épiscopat latino-américain à Puebla, au Mexique, où il effectuait son premier voyage à l'étranger, Jean-Paul II avait surpris en condamnant, en termes durs, la théologie de la libération et l'« *Eglise populaire* », alors au faîte de sa gloire. C'était le discours d'un pape jeune et fraîchement élu, venu du bloc communiste et inquiet des risques de dérive, dans un continent d'un demi-milliard d'habitants où le catholicisme jouait son avenir.

Jean-Paul II en est aujourd'hui à son douzième voyage en Amérique latine. Il maîtrise le terrain. Il l'a déminé grâce aux nominations épiscopales et au contrôle des théologiens. En stratège averti, à Saint-Domingue, il a fixé un seul ordre de marche : rechristianiser un continent qui, dépouillé ou presque du marxisme et des dictatures militaires, risque de tourner le dos à sa vocation chrétienne, cinq fois centenaire, et de perdre son identité dans une culture moderne, urbaine et sécularisée, dont la concurrence agressive des sectes n'est que l'un des traits.

Ce faisant, Jean-Paul II écarte ce que l'Eglise latino-américaine, depuis la conférence épiscopale de Medellin en Colombie il y a vingt-cinq ans, pouvait avoir de plus original.

HENRI TINCQ

Lire la suite page 6

La suspension des essais nucléaires serait prolongée

Après la décision de Washington d'observer un moratoire de neuf mois sur ses essais nucléaires, la France pourrait prolonger en 1993 la suspension de ses propres expériences, en Polynésie, qu'elle a déjà provisoirement interrompues cette année. La décision finale devrait être arrêtée en décembre ou en janvier. Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, *a récemment confié à des par*lementaires que le moratoire ne nuit pas au maintien des compétences technologiques de la France.

Lire l'article de JACQUES ISNARD page 12

Le succès de Séville

L'*Exposition universelle* de Séville a fermé ses portes, lundi soir 12 octobre, jour anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. *Inaugurée le 20 avril*, cette manifestation a finalement été un succès, puis*qu'elle a reçu environ 42 mil*lions de visiteurs. La réussite d'Expo-92 aura-t-elle des retombées durables sur l'Andalousie ? Que vont devenir *l'île de la Cartuja et les cent* douze pavillons qui ont été édifiés sur les rives du Guadalquivir ?

Lire l'article de MICHEL BOLE-RICHARD page 17

Fragile Kirghizstan

Dans le plus calme des pays d'Asie ex-soviétique le spectre du « fondamentalisme » inquiète les dirigeants

BICHKEK (Kirghizstan)

de notre envoyé spécial

Un petit fascicule à la gloire de Staline, sur un étal du bazar de Bichkek, une jeune femme qui affirme, péremptoire : « *Il faudrait qu'il revienne, il faut de l'ordre, des lois sévères...* » La scène est aujourd'hui désespérément banale, et pourtant, ici, elle dérange comme une fausse note. La gentillesse des passants, la bonne volonté des officiels, l'affabilité du président lui-même, tellement moins « soviétique » que la grande majorité de ses homologues, l'atmosphère de modération sinon d'harmonie qui règne dans cette petite capitale sans histoire (sinon celle de la colonisation russe), au pied de hautes montagnes déjà enneigées – tout cela, ajouté à la douceur de l'automne, risquait de faire oublier l'essentiel.

Que le Kirghizstan soit plus stable, plus tranquille et plus « démocratique » que ses voisins d'Asie centrale ne lui épargne pas le lot commun à tous les pays de l'ex-URSS : une inflation galopante, une baisse inquiétante de la production (25 % en un an), d'immenses difficultés d'adaptation au monde nouveau. Que faire, par exemple, de cette *usine construite*, absurdement, pour raffiner le sucre venu de Cuba, à l'autre bout du monde ?

JAN KRAUZE

Lire la suite ainsi que l'entretien avec le président kirghize M. Askar Akaev page 3

Le projet anti-corruption devant les députés

L'Assemblée nationale devait commencer, mardi 13 octobre, l'examen en séance publique du projet de loi de M. Bérégovoy sur la prévention de la corruption. Ce texte, qui comporte plusieurs chapitres relatifs à la publicité, aux procédures publiques, etc., est contesté par les députés de la majorité et de l'opposition, à l'exception des communistes, en raison d'une de ses dispositions interdisant tout versement des entreprises à des partis ou à des candidats à des élections.

Lire l'article de GILLES PARIS page 8

VOTEZ DUPOGNON

1000

PLANTU

Lire aussi page 8 « Corruption à la française : le regard du tribunal », par GUY HERZLICH et, page 2, le point de vue de M. Bleustein-Blanchet : « La publicité en danger mortel ».

L'Américain Gary Becker Prix Nobel d'économie

Le prix Nobel d'économie 1992 a été attribué mardi 13 octobre à Gary S. Becker, professeur à l'université de Chicago.

L'« Irakgate » aux Etats-Unis

Le président Bush dans l'embarras. page 6

M. Gorbatchev autorisé à se rendre en Allemagne

L'ancien président soviétique assistera aux obsèques de Willy Brandt. page 4

Grève nationale en Italie

Quatre heures d'arrêt de travail contre le plan d'austérité. page 5

SCIENCES & MÉDECINE

Un entretien avec M. René Teulade

A la veille d'une « ultime rencontre » avec les caisses de Sécurité sociale et les syndicats médicaux, M. René Teulade, ministre des affaires sociales, souligne dans un entretien au *Monde* les enjeux de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. Faute d'un accord rapide dans ce domaine, il estime que notre système de protection sociale « *va rapidement exploser* ». Le ministre s'exprime aussi sur la *pratique médicale confrontée* au gaspillage.

■ A l'écoute de nos voisins galactiques. ■ Jogging sur la planète rouge. ■ L'eau à la mémoire longue.

pages 13 à 15

Le sommaire complet se trouve page 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 47 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاصل

DÉBATS

Loi Sapin

La publicité en danger mortel

par Marcel Bleustein-Blanchet

JE sais qu'il n'est pas d'usage d'élever la voix dans un lieu aussi respectable que les colonnes du *Monde*. Pourtant, il *faut bien que j'en fasse l'aveu : j'ai* envie de crier ! J'enrage, comme disent les héros de Molière. J'étouffe ! Je fulmine ! C'est que je me trouve à la fois stupéfait, furieux, dépité, indigné, navré, blessé, et même humilié.

Vous l'avez deviné, bien sûr : il s'agit du projet de loi auquel le ministre Michel Sapin a attaché son nom, et du préjudice essentiel *qu'il s'apprête à faire subir – s'il* est voté en l'état – au métier que j'exerce depuis soixante-six ans.

Soixante-six ans ! Les deux tiers d'un siècle. Quand j'ai fait mes *débuts dans la carrière, en 1926*, Gaston Doumergue était président de la République, Raymond Poincaré président du conseil. Quant à la publicité, elle ne s'appelait encore que la réclame. Ce n'était pas une profession, tout juste une activité aux frontières mal définies et à la morale élastique, à mi-chemin entre les rodomontades de l'arracheur de dents et les tours de passe-passe des joueurs de bonneteau. Aussi s'attirait-elle la méfiance des honnêtes gens, à commencer par mon père, qui m'avait vu avec chagrin m'embarquer sur cette galère.

Or sait-on à quoi, avec quelques-uns qui ne sont plus là pour en témoigner, j'ai consacré tous mes efforts au long de ces soixante-six années d'activité professionnelle – exception faite de la parenthèse tragique de l'Occupation : qu'on me pardonne, je m'étais absenté pour cause de Résistance ! Je les ai consacrées à faire en sorte que la publicité devienne une authentique profession, claire, honnête, transparente, faisant la chasse aux pratiques déloyales et aux affirmations mensongères, se dotant des organismes de contrôle *ad hoc* – OJD, BVP, CESP, – se donnant pour règle de ne rien avancer qu'elle ne puisse prouver, s'appuyant à la fois sur des techniques de plus en plus rigoureuses et sur une déontologie de plus en plus exigeante.

Par idéal ? Bien sûr. Mais pas seulement. J'avais très vite compris que la crédibilité de la publicité *était à ce prix. La morale profes*sionnelle, ici comme ailleurs, ici plus qu'ailleurs, est la mesure de l'efficacité.

Une tête de pont

Mission remplie pour l'essentiel. La publicité aujourd'hui est reconnue – faudra-t-il dire qu'elle l'était avant le projet de loi Sapin ? – comme une profession à part entière. On s'accorde à considérer qu'elle constitue un agent économique et socioculturel de première *importance. Elle est même devenue* une discipline à vocation scientifique, qui a su se nourrir des progrès des sciences humaines et de la mathématique, et qui s'est montrée capable, en retour, de faire progresser la connaissance. La preuve, et aussi la plus belle récompense de tous ceux qui, comme moi, ont voué leur vie à la publicité : on l'enseigne désormais sur les bancs de la fac, et elle attire un nombre croissant de « crânes d'œuf » : des polytechniciens, des énarques, des normaliens, des centraliens, sans parler des Sciences-Po, HEC, ESSEC ou autres Sup de co.

Cela sans oublier que la publicité, si elle ne suffit pas à conquérir des marchés, encore moins à les créer, est l'avant-garde qui marche *devant nos produits* ; *la tête de* pont qui leur permet de réussir un débarquement ; l'artillerie qui appuie victorieusement leurs offensives. Au moment où les enjeux économiques deviennent universels, il n'est pas indifférent de souligner que parmi les vingt premières agences mondiales de communication figuraient jusqu'ici trois groupes d'origine française, capables d'accompagner partout les annonceurs français à vocation internationale. Dans le concert de la publicité mondiale, il n'y a pas de groupes allemands, espagnols, italiens ou scandinaves. Les fran*çais occupent une place de choix* aux côtés des américains et des anglais.

Mission accomplie, oui. On me disait volontiers que j'y étais pour quelque chose. J'avais la faiblesse de le croire. Et je m'étais installé avec quelque complaisance – qu'on veuille bien me pardonner ce péché d'orgueil – dans le rôle de père fondateur de la publicité moderne, transparente.

Or voici qu'au nom de cette même transparence qui a été le combat de toute ma vie, et sur le principe de laquelle je ne peux *qu'être d'acccord, la publicité* se trouve rejetée dans le purgatoire d'où nous l'avions sortie à grand-peine. Et voici son équilibre économique gravement menacé.

Parlons du premier point. C'est le plus navrant. Le texte fondateur des nouvelles relations entre agences, annonceurs et médias s'inscrit dans le cadre général de la lutte préventive contre la corruption. Il est vrai qu'au détour des années 70 la création des centrales d'achat est venue perturber les relations de l'offre et de la *demande en matière d'espace* publicitaire. Publicis, à l'époque, s'est élevée contre ce système des centrales, redoutant précisément ce que l'on peut aujourd'hui reprocher au fonctionnement du marché. Il était donc nécessaire d'en revenir à des pratiques plus saines, des prix plus vrais, mais faut-il pour autant lancer l'opprobre sur l'ensemble d'une profession ? Faut-il jeter le bébé avec l'eau du bain, et renvoyer la publicité au banc d'infamie des activités corruptrices, la condamnant à prendre place parmi les filles publiques, les marlous, les escrocs, les « *dealers* » ?

Du coup, les vieux démons se réveillent. La méfiance se réinstaller dans ses anciens quartiers. Le dragon de la publiphobie, qui en France ne dort jamais que d'un œil, soulève sa triple tête et crache un trait de feu. Et certains confrères, mal inspirés, se trompant de combat, tentent dans *le Figaro*, à propos de la suppression *de la commission d'agence*, de détourner vers les régies le danger qui les menace. En toute charité.

Double hémorragie

Reste en effet le préjudice économique. Les agences ne perdront pas seulement les ressources, qu'elles partageaient avec l'annonceur, en provenance des négociations sur les tarifs médias et autres surcommissions. Elles devront également, si le projet est voté en l'état, laisser échapper le principal : *la commission d'agence de 15 %* sur le montant de la facture du support.

C'est cette commission qui, depuis toujours, partout dans le monde, et d'abord aux Etats-Unis, a été adoptée comme fondant sur des bases simples, claires et régulatrices la relation contractuelle entre le support, qui vend l'espace, l'annonceur, qui l'achète, l'agence, qui *le valorise par sa création. J'en sais* quelque chose, moi qui ai contribué à introduire ce système en France, et qui me souviens encore du désordre qui régnait avant son adoption : la profession était infestée d'une nuée de courtiers qui achetaient et revendaient n'importe quoi, n'importe comment. Cette commission constitue à la fois un garde-fou pour l'ensemble des parties et la rémunération des services rendus par l'agence avant, pendant et après la transaction : d'abord à l'annonceur, notamment à travers les travaux de recherche, de mesure d'audience, de média-planning, de *contrôle; ensuite, ne leur* en déplaise, aux supports, pour lesquels elle constitue une garantie de qualité professionnelle et de bonne fin.

Quoi qu'il en soit, la double hémorragie annoncée va entraîner pour les agences un effondrement de leurs revenus qu'on peut chiffrer au bas mot entre 20 et 40 %. Beaucoup ne s'en relèveront pas. *Celles qui survivront seront* condamnées à réduire leurs moyens, à supprimer des emplois, à diminuer la qualité de leurs prestations, et donc s'affaibliront face à la concurrence internationale. Car il est vain d'espérer que les annonceurs acceptent de réviser la rémunération des agences pour compenser le manque à gagner qu'infligent à celles-ci les nouvelles dispositions. Ils l'ont déjà fait savoir à son de trompe : un sondage publié dans *Communication et Business* révèle que 56 % d'entre eux y sont hostiles.

Je pèse mes mots. Moi qui ai vu passer tant de crises, s'intenter tant de faux procès, se dresser tant de procureurs coupeurs de têtes à la barre du tribunal devant lequel, périodiquement, doit comparaître *ce malheureux métier, je prophé*tise – si cette mesure n'est pas rapportée – la disparition de nombreuses agences, la ruine de la publicité française et sa défaite en rase campagne devant des concurrents étrangers qui, eux, continueront de pratiquer sans état d'âme la rémunération par commission.

Or cette mesure dramatique, pour ne pas dire meurtrière, est *inutile!* La commission de 15 % est parfaitement compatible avec la transparence, qui est l'objet de la loi – si c'est bien de cela qu'il s'agit, si la publicité ne sert pas, ici comme parfois, de bouc émissaire ou d'alibi. Elle est compatible à partir du moment où le statut de mandataire nous est reconnu, comme cela semble être le cas, et où il nous fait obligation de com*muniquer à l'annonceur l'intégra*lité des débours et des coûts engagés en son nom. Alors?

Alors, j'espère de tout cœur qu'on voudra bien prêter attention *aux propos d'un homme qui n'a* pour seul mérite que son expérience – mais si longue, si dense, si passionnément vécue qu'elle vaut enseignement : de grâce, ne revenons pas un demi-siècle en arrière. De grâce, qu'on ne nous oblige pas à annoncer à tous nos jeunes diplômés qu'ils se sont trompés en choisissant de faire leur vie dans la publicité, ou qu'on les a trompés; que ce métier prend l'eau; que son statut social comme son statut économique sont désormais dégradés; qu'il retourne à l'opprobre des commencements et qu'il va perdre l'essentiel des moyens dont il a *besoin pour remplir son rôle de* moteur économique et social.

La transparence, bien sûr, quel beau mot! J'y souscris de toutes mes forces. Mais prenons garde qu'à force de transparence nous ne devenions invisibles, et qu'avec les potions amères qu'on lui concocte le malade ne meure bientôt guéri!

► **Marcel Bleustein-Blanchet est le président-fondateur de Publicis.**

Ex-Yougoslavie

Crime parfait

par Alain Finkielkraut

IL y a un an, on accusait les Croates de casser l'Etat yougoslave. Au moment du siège de Vukovar, on les jugeait coupables d'exposer cette ville et son peuple en choisissant de combattre sans avoir aucune chance de l'emporter. Aujourd'hui on leur reproche de s'entendre comme larrons en foire avec les Serbes en Bosnie-Herzégovine et d'y mener la même politique d'expansion qu'eux. Ils étaient séparatistes *puis* jusqu'au-boutistes, les voici maintenant *colonialistes*.

Les médias français accordant une très large place aux tensions entre Croates et Musulmans, l'idée fait son chemin que, *depuis le début du conflit*, les Serbes et les Croates sont de mèche pour défaire la Yougoslavie, dépecer la Bosnie et bâtir, aux dépens de leurs Algériens ou de leurs Palestiniens à eux, deux petits empires appelés l'un Grande Serbie, l'autre Grande Croatie. Grief on ne peut plus utile car il permet aux Français, qui ont horreur du dépaysement, *d'aborder le nouveau avec leurs* catégories habituelles et de justifier leur partialité initiale. Mais grief absurde : ce n'est par parce que l'agresseur a su diviser ses victimes et jouer l'intérêt des uns – qui ne sont pas, loin s'en faut, tous les Croates (1) – à trouver un accord, contre celui des autres à poursuivre le combat, qu'il n'y a pas deux victimes et une agression.

Sous d'identiques prétextes, la même guerre dévastatrice et conquérante s'est étendue de la Croatie à la Bosnie-Herzégovine, le même incendie a été allumé, la même tragédie a eu lieu. Si, en outre, les Croates de Bosnie et d'Herzégovine – région où ils constituent 95 % de la population – s'en étaient remis à l'armée bosniaque pour assurer leur défense, ils auraient été anéantis par les forces serbes.

Enfin, la décision de laisser mourir, à peine née, la République de Bosnie-Herzégovine, n'est pas imputable à la Croatie mais à l'Occident qui, fait unique dans l'histoire des relations internationales, a consacré le droit à l'existence de cet Etat et, dans le même temps, lui a refusé, par l'embargo sur les armes, la possibilité de défendre son existence menacée. Aussi compliqué (ou naïf) que soit, à Genève, le *jeu diplomatique des uns et des* autres, à Jajce, les bombes ne choisissent pas leurs cibles, tandis qu'à Bosanski-Brod, Croates et Musulmans se font massacrer, piller ou expulser sans discrimination après avoir résisté ensemble et tenté désespérément d'empêcher l'ennemi de s'assurer, en prenant la ville, le contrôle définitif de la région qui relie la Serbie à la Krajina.

Les journalistes et les hommes politiques qui dénoncent les visées croates se trompent de guerre et déchargent l'Occident de son écrasante responsabilité. Que demain, une fois l'agression entérinée et enterré l'Etat bosniaque, les Croates d'Herzégovine finissent par demander leur rattachement à Zagreb, les mêmes *proclameront sur l'air triomphal* du « je vous l'avais bien dit ! » que la Croatie a montré là son vrai visage.

Aussi, grand progrès sur Munich, la honte de sa conduite honteuse sera, cette fois, épargnée à l'Occident.

Les Anglais appellent cela une *self-fulfilling prophecy* : en laissant l'impérialisme grand-serbe se donner libre carrière, on aura tout fait pour qu'advienne l'événement qui transforme l'abdication en prémonition et qui, du même coup, ferme à jamais l'accès à *la vérité*.

(1) Près des deux tiers des Croates de Bosnie-Herzégovine vivent en dehors du district qui reviendrait aux Croates en cas de cantonisation et à la Croatie en cas de partition du territoire.

Pour la transparence

par Philippe Lentschener

L'ACHARNEMENT pathétique d'aucuns sur la publicité a assez duré. Il me semble qu'il faut en finir. Oui, la publicité a eu quelques penchants coupables. Ces pratiques étaient liées à l'histoire. La transparence arrive et la publicité va payer très cher ces agissements, mais, ne nous y trompons pas, les médias aussi.

Le gouvernement promulgue actuellement une loi, au moment où sévit une crise morale et économique sans précédent qui mène à se demander à quoi sert la publicité. J'aimerais cependant rappeler pourquoi l'on peut être fier d'appartenir à cette profession, à cette industrie productive. A-t-on oublié les créations de valeurs, le rôle de diffuseur de modèles culturels, la créativité des agences produisant sur le sol français, les sagas publicitaires qui ont permis à des industriels de vendre leur produit ? A-t-on oublié la création d'actifs immatériels qui permet la transmission d'un patrimoine et justifie le rachat – coûteux – d'une entreprise ou d'une marque ? A-t-on oublié les médias qui se sont développés en pillant le capital artistique des campagnes *publicitaires* ? Au nom de principes qui sont bons, un gouvernement va fermer une agence sur deux, mettre fin à la suprématie française sur les études médias et sur l'expertise. Ce sera la fin de la protection des annonceurs, en matière de mesures d'audience et de performances des campagnes publicitaires. On va créer deux mille à trois mille chômeurs dans le secteur : le plus intolérable, c'est que ce seront d'abord les jeunes qui paieront pour les agissements de leurs aînés. Le plus étonnant enfin, c'est qu'avec cette loi, les agences étrangères ou filiales de groupes étrangers, protégées par des annonceurs matures, qui rémunèrent donc le service des agences à leur juste prix et achètent leurs espaces publicitaires par le biais de centrales, seront beaucoup moins touchées.

Les métiers de la communication au sens large – médias, publicité, production – représentent 7,5 % du PIB, soit autant que l'industrie automobile. En tuant ce secteur, on va briser aussi l'économie qu'elle irrigue. Le haro suffit. *En France, nous avons du mal* à penser deux choses à la fois, de surcroît quand elles semblent contradictoires : on peut être pour la transparence et contre cette loi. Il faut corriger cette loi inapplicable, exiger que le débat ait lieu au Parlement, refuser que les artifices de la procédure servent à éviter les amendements.

L'alternative est simple : abandonner un projet de loi inapplicable, ou voter cette loi à condition qu'elle soit accompagnée d'une période de trois ans d'adaptation de la profession. Il faut apprendre à vivre avec la publicité. Au nom de ce qu'elle apporte, elle ne mérite pas la peine de mort.

► **Philippe Lentschener est directeur général adjoint de Young and Rubicam Paris.**

Tartufferies

par Poquelin

DEPUIS quelques semaines que Michel Sapin entend jouer les « Monsieur Propre », notamment dans la publicité, en a-t-on vu déferler des flots de simagrées, des déluges de pharisaïsme, des cataractes d'hypocrisie ? Et à ce hit-parade de la cautèle, il est nombre d'ex aequo... Qu'on en juge !

1. Est-ce par pure bonté d'âme que le gouvernement a pris la publicité dans sa ligne de mire, au moment exact où ministres et députés remplissent, contre leur gré, les prétoires ?

2. Ce même gouvernement est-il qualifié pour donner des leçons de morale au monde de la communication, lui qui s'apprête – en bradant Radio-Monte-Carlo à Havas – à faire de ce dernier le Hersant de la radio ?

3. Dans quelle clarté et avec quelles garanties pour ceux qu'elle accuse, sans preuve, de corruption la commission Bouchery a-t-elle travaillé ?

4. La nécessaire réforme des échanges publicitaires peut-elle décemment s'accommoder de l'élaboration « à la hussarde » d'un projet de loi bâclé si vite qu'il a fallu le réécrire profondément avant même d'en saisir le Parlement ?

5. N'y a-t-il pas quelque indécence dans les jérémiades des agences, puisque, selon la formule célèbre, « il y a plus de publicitaires ruinés que de publicitaires pauvres » ?

6. Les annonceurs vont-ils enfin sortir de leur dilemme : « Je paye moins cher, mais je ne sais pas combien » ou « Je paye (beaucoup plus cher) pour voir » ?

7. Chantage à l'emploi à l'appui, agences et centrales peuvent-elles sans impudence réclamer aux annonceurs de leur verser volontairement désormais ce qu'elles leur dissimulaient jusqu'alors ?

8. Comment les médias – qui ont largement inspiré la loi Sapin dans le secret espoir d'échapper à un inévitable assainissement – ne voient-ils pas qu'ils ont, une fois de plus, inventé « le fusil à se tirer une balle dans le pied », dès lors que ce texte va accélérer la concentration des supports *au profit des plus puissants* d'entre eux, lesquels, dans l'ombre, se frottent d'avance les mains ?

9. En quoi l'opposition parlementaire est-elle si gênée pour prendre position sur le sujet et pourquoi son silence est-il si assourdissant ?

10. Pourquoi personne à ce *jour n'a-t-il dénoncé aucune des* tartufferies qui précèdent ?

► **Poquelin, le patronyme du plus illustre pourfendeur de l'hypocrisie, est le pseudonyme du directeur général adjoint d'un important groupe de communication.**

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10.

ÉTRANGER

Un entretien avec le président du Kirghizstan

« Après une période de transition, la CEI devrait perdre son caractère politique mais les liens économiques devraient persister », nous déclare M. Askar Akaev

BICHKEK
de notre envoyé spécial

« Vous devez être déçu par le maigre résultat du sommet de la CEI qui a eu lieu chez vous ?

– Ma seule réelle déception est que les chefs d'Etat – et en particulier les plus populaires d'entre eux – n'aient pas participé à la conférence de presse finale. J'en suis très peiné et j'ai insisté pour qu'ils viennent. Mais pour le reste, nous avons eu beaucoup moins de désaccords que lors des sommets précédents.

– Le Kirghizstan est l'un des six pays qui ont affirmé leur détermination à rester dans la zone rouble. Est-ce là une décision définitive ?

– Pratiquement tous les pays de la CEI sont en train de constituer leur propre monnaie, parce que nous ne sommes pas sûrs que la Russie sera en mesure de stabiliser le rouble, pas sûrs qu'elle sera en mesure de contrôler son inflation, qui a déjà atteint un niveau catastrophique. Mais notre situation est très difficile. Nous ne sommes pas capables de commercer en dehors de la CEI, nous ne sommes pas concurrentiels. Même avec une monnaie commune, nous ne sommes pas capables de régler nos problèmes de paiements avec la Russie. Avec une monnaie à nous, ce serait encore pire, la Russie ferait tout son possible pour nous compliquer la tâche, c'est normal, tout le monde le ferait à sa place.

– Dès que vous serez en mesure de le faire, vous souhaitez donc vous aussi avoir votre propre monnaie. D'ici combien de temps ?

– Cinq ans. A ce propos, nous sommes le premier pays de la CEI à avoir mis au point avec le FMI un programme de reconstruction de notre économie, le seul pays à l'égard duquel le FMI n'élève aucune objection. M. Michel Camdessus, qui est venu ici tout récemment, nous a déclaré qu'il avait confiance dans notre programme, pour lequel le Fonds, la Banque mondiale, la BERD, et différents pays occidentaux vont contribuer dès 1993, avec des crédits de 300 millions de dollars pour la première année. Si nous menons à bien ce programme, d'ici trois à cinq ans nous aurons une économie assez forte pous nous permettre de quitter la zone rouble. D'ici là, nous pourrions introduire une monnaie intérieure, pour nous protéger de l'inflation russe tout en restant dans la zone rouble.

Transitions après le « cataclysme »

– Si l'on vous comprend bien, ce n'est pas seulement la zone rouble mais la CEI dans son ensemble qui sont pour vous provisoires ?

– J'ai toujours pensé que la CEI nous était nécessaire pour une période de transition. Elle atténue un peu les conséquences négatives de cet énorme cataclysme que fut l'effondrement de l'URSS, et elle nous a peut-être épargné d'avoir une guerre civile sur l'ensemble de son territoire. Après cette période de transition, la CEI devrait perdre son caractère politique, mais les liens économiques devraient persister. Nous devons d'abord nous intégrer économiquement à l'intérieur de la Communauté, et ensuite à l'ensemble de l'économie mondiale.

– Alors tous ces accords de défense commune, de protection des frontières, c'est aussi du provisoire ?

– C'est pour une période de transition, mais cette transition pourrait durer plus que quelques années, des décennies peut-être.

– A long terme, considérez-vous l'avenir de votre pays comme celui d'un pays tout à fait indépendant, ou bien lié à la Russie, ou à d'autres Etats de la région, la Turquie, la Chine ?

– Non, comme un pays complètement indépendant, nous ne voulons lier notre sort à aucun pays de la région, tous ces pays sont très différents, y compris le Kazakh stan, qui est le plus proche de nous ethniquement.

– Les Russes se rendent-ils bien compte que même pour vous la CEI est purement provisoire ?

– Bien sûr ! Ils le comprennent très bien, mais en même temps ils voudraient conserver leur influence. Tout le monde veut faire la même chose, y compris ceux qui jusqu'à présent ne jouaient aucun rôle dans la région. Je pense que nous abordons une période de l'histoire où l'Asie centrale va à nouveau jouer un rôle considérable.

– Parmi les pays de la région, le Kirghizstan est celui où l'opposition est la plus libre. Ce choix « démocratique » vous complique-t-il l'existence ?

– Oui, beaucoup, mais nous devons nous y tenir. Le peuple kirghize a une tradition de liberté, c'est un peuple nomade, et même démocrate : nos khans [« princes », NDLR] étaient élus, chez nous les femmes ont toujours eu les mêmes droits que les hommes, elles ont toujours été libres, n'ont jamais caché leur visage, Au siècle dernier, une femme a été élue khan du sud du Kirghizstan, où elle a gouverné pendant cinquante ans.

Des fondamentalistes « prêts à tout »

– A propos du Tadjikistan, vous avez signé avec la Russie et deux autres pays une déclaration affirmant qu'il ne pouvait être question de laisser arracher le Tadjikistan à la CEI. Ce langage ne rappelle-t-il pas beaucoup l'époque du camp socialiste ?

– Ce sont les forces du fondamentalisme islamiste qui œuvrent au Tadjikistan, et leur seule arme, c'est la terreur. C'est un très grand danger, et c'est ce qui nous a conduit à adopter une telle déclaration.

– Mais la crainte du fondamentalisme ne vous conduit-elle pas à soutenir les partisans de l'ancien régime communiste ?

– Derrière toutes les forces qui combattent au Tadjikistan, on trouve le fondamentalisme. Les fondamentalistes ne sont pas stupides, ils se réclament de la démocratie, nient toute intention de créer un Etat islamiste, ils disent qu'ils sont pour la paix et l'entente nationale, et en même temps ils poussent à l'affrontement les gens de Kouliab et ceux de Kourgan- Tioube. Ils veulent que les gens se combattent, s'affaiblissent, et qu'ensuite ils viennent voir le kazi [NDLR : l'équivalent du « cadi » kirghize, chefs de l'islam officiel dans ces Etats] pour lui dire : kazi, vous seul pouvez sauver le peuple tadjik, prenez le pouvoir. C'est leur stratégie, et je suis sûr qu'ils vont réussir.

– Votre mission de bons offices au Tadjikistan va se poursuivre, et les Tadjiks souhaitent que la force d'interposition dont on prépare l'envoi soit constituée uniquement de soldats kirghizes ?

– Oui, mais nous ne pouvons accepter cela. Nous voulons une force multinationale, et nous leur proposons de choisir eux-mêmes la nationalité des soldats. En plus des Kirghizes, il est question de Kazakhs et de Turkmènes.

– Donc, ni de Russes, ni d'Ouzbeks ?

– C'est ça. La Russie pourrait aider avec des équipements, des armes, mais pas avec des troupes. Il faut agir rapidement, mais il faut d'abord que nous ayons une requête officielle du présidium du Parlement tadjik, qu'on s'accorde sur la composition de la force nationale. Il faut que les Tadjiks acceptent que les Russes protègent les principaux ouvrages d'importance stratégique pour toute la région, les barrages, l'usine d'azote, sinon les terroristes pourraient les attaquer. Les fondamentalistes sont prêts à tout. »

Propos recueillis par
JAN KRAUZE.

Fragilité

Suite de la première page

Le Kirghizstan est pauvre et, en dépit de l'or de ses montagnes et de l'énergie électrique qu'il commence à exporter vers la Chine, il a moins de ressources naturelles que ses voisins. Si le pays doit devenir un jour *« la Suisse de l'Asie centrale »*, comme le dit en riant le président Akaev, ce n'est pas pour demain. La réalité d'aujourd'hui, c'est cette vieille grand-mère qui s'apprête à passer la nuit à la gare pour économiser 40 roubles, autant dire trois sous.

Et puis, comme l'explique le rédacteur en chef (russe) d'un mensuel littéraire, l'Asie centrale est plus difficile à décrypter que le reste de l'ex-URSS : *« Au printemps 1990, tout semblait parfaitement calme. Et puis il y a eu cette explosion dans la vallée d'Och, ces affrontements entre Kirghizes et Ouzbeks qui ont fait plusieurs centaines de morts. Et à nouveau, le calme. »* Cela ne veut pas dire qu'une nouvelle explosion soit pour demain. Mais les tensions ethniques n'ont pas disparu comme par enchantement. Il y a en particulier cette inquiétude des Russes, qui se croient menacés – *« un fantasme »*, explique un député kirghize, mais un fantasme qui revient dans presque toutes les conversations avec ces « Européens » qui constituent encore près du quart de la population : *« Nous n'avons plus rien à faire ici. Maintenant, les Kirghizes sont descendus de leurs montagnes, c'est eux qui dirigent. »* Deux cent mille Slaves sont partis au cours des dernières années, il en reste environ huit cent cinquante mille, russes pour la plupart.

L'ombre du Tadjikistan

Le président Akaev tient absolument à ce que les Russes restent. Mais lorsqu'il a annoncé la création à Bichkek d'une *« université slave »* – en application d'un accord avec la Russie, – les partis de l'opposition *« nationale-radicale »* ont manifesté leur mécontentement. Pour sa part, le « cadi » Kimsanbai Abdurahmanov, chef spirituel des musulmans kirghizes, n'est pas *a priori* contre l'université. Cependant, *« les gens se posent des questions. Alors que nos propres enfants ont du mal à s'exprimer en kirghize, alors qu'on a décidé de refaire du kirghiz la langue natio-* [illegible]



Pour le reste, le cadi n'a qu'à se féliciter de l'attitude du pouvoir, qui ne met aucune entrave à la pratique de l'islam. Auprès du modeste édifice qui, pendant des dizaines d'années, était resté la seule mosquée ouverte dans tout le pays – *« seuls les vieillards pouvaient y aller, ceux qu'on ne pouvait pas arrêter »*, – un grand chantier s'est ouvert, essentiellement financé par l'Arabie saoudite. Mais, si le nombre des fidèles a triplé, il demeure très modeste. L'emprise de l'islam sur les nomades kirghizes n'a d'ailleurs jamais été très forte, et le cadi lui-même, qui insiste sur la séparation entre la religion et l'Etat, n'a pas de mots assez durs pour le fondamentalisme.

Tout semblerait donc indiquer que, de ce côté-là, aucun « danger » ne menace le Kirghizstan. C'est pourtant sur ce thème que le président Akaev, un homme qui s'exprime pour le reste avec la plus grande modération, fait soudain preuve d'une virulence inattendue. Il s'agit certes pour lui d'évoquer la situation au Tadjikistan voisin, mais la manière dont il brandit l'épouvantail du fondamentalisme semble malgré tout dénoter une certaine inquiétude. Pour le reste, dans l'entretien qu'il nous accorde, M. Akaev ne fait aucun mystère des intentions de son pays à l'égard de la CEI : le rôle politique – et militaire – de la Communauté devra s'effacer avec le temps, et le Kirghizstan quittera dès qu'il le pourra la zone rouble. Des propos d'autant plus éclairants qu'ils viennent d'un homme qui passe pour l'un des plus fermes partisans de l'« intégration » au sein de cette Communauté...

JAN KRAUZE

ROUMANIE : après la réelection de M. Iliescu à la présidence

Les grandes manœuvres pour la formation d'un gouvernement ont commencé

BUCAREST
de notre correspondant

Le président sortant, M. Ion Iliescu, a été réélu pour quatre ans, dimanche 11 octobre, avec plus de 61 % des suffrages contre un peu moins de 39 % pour son adversaire de la Convention démocratique, le professeur Emil Constantinescu, selon les résultats officiels diffusés mardi. La participation a été de 73 %, contre 75 % au premier tour.

L'opposition (étudiants, intellectuels, rescapés des prisons politiques) est accablée par ce résultat. Certes, 61 %, c'est un peu moins que les 85 % du premier tour des premières élections libres, en mai 1990. Mais après plus de deux ans de crise économique et de troubles politiques, le résultat est plus qu'honorable pour M. Iliescu, *« sans équivoque »*, a estimé celui-ci : *« L'électorat a fait preuve de maturité politique et sociale. »* A ses yeux, *« la démocratie a triomphé »* et il a promis que sa *« mission ne connaîtrait pas de répit tant que le pays ne serait pas sorti de la crise et entré dans la normalité »*. Ce qui fut peut-être une façon de reconnaître que la démocratie était encore ici un peu originale.

Soulignant que des *« points de convergence »* s'étaient dégagés lors de la campagne, le président en a profité pour tendre la main à une opposition dont, n'ayant pas de majorité au Parlement, il a besoin pour former le gouvernement *« d'union nationale »*. Sportivement, le candidat de l'opposition, M. Constantinescu, a félicité son adversaire.

Regrettant de n'avoir eu *« ni le temps ni les moyens de convaincre »*, le professeur a semblé critiquer la Convention démocratique, mal organisée, qui l'avait fait monter sur le ring au dernier moment. *« L'opposition a prouvé qu'elle existe »*, a cependant estimé M. Constantinescu, et M. Iliescu ne pourra *« ignorer cette réalité »*. Le candidat de la Convention a encore averti : *« M. Iliescu et son équipe »* qu'ils *« devront accepter que la vérité ne peut être cachée à l'infini. »*

Au siège des partis politiques, les grandes manœuvres pour la formation du gouvernement ont commencé. La Convention démocratique comme le Front de salut national de M. Petre Roman semblent prêts à laisser, pour un temps, un gouvernement *« neutre »*, sinon *« d'union nationale »*, diriger le pays.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

GEORGIE : malgré le report de leur rencontre

M. Chevardnadze veut négocier avec M. Eltsine le sort de l'Abkhazie

TBILISSI
de notre envoyé spécial

Sans doute est-ce justice, le premier dossier que M. Edouard Chevardnadze, plébiscité dimanche à la présidence du parlement géorgien – le plus haut poste de l'Etat – a dû ouvrir est celui des relations de son pays avec la Russie.

Au cours d'une conférence de presse, tenue lundi 12 octobre à Tbilissi, l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères s'est, certes, félicité du fait *« qu'après ces élections, les conditions sont maintenant bien meilleures pour une coexistence pacifique »* entre son pays et la Russie. Au même moment toutefois, à Moscou, les discussions entre le ministre géorgien des affaires étrangères et son homologue russe achoppaient sur le contenu d'un document qui devrait servir de base aux relations futures entre les deux pays. Conséquence: le report de la rencontre au sommet, prévue initialement pour mardi, entre MM. Boris Eltsine et Edouard Chevardnadze.

« J'ai un peu honte »

Qu'à cela ne tienne, M. Chevardnadze reste persuadé que Moscou et Tbilissi pourront signer rapidement un accord général. A condition, dit en substance le président géorgien, que M. Boris Eltsine *« en qui j'ai toujours confiance (...) se méfie de son Parlement »*.

M. Chevardnadze a aussi annoncé que les représentants des dissidents abkhazes seront *« peut-être »* présents à la prochaine rencontre russo-géorgienne. S'il a redit vouloir faire tout son possible pour résoudre le problème abkhaze *« par une voie politique et non militaire »*, le président géorgien a réaffirmé que les armées russes devraient *« absolument »* quitter cette région. *« Cela ne concerne pas*, a-t-il précisé, *toutes les armées russes qui se trouvent en Géorgie, mais celles qui aident les terroristes. »*

Auparavant, après avoir fait au passage un discret croc-en-jambe à son ancien patron, M. Mikhaïl Gorbachev – *« si j'étais à sa place, je n'hésiterais pas à répondre aux questions de la justice car je n'ai rien à cacher »* – M. Chevardnadze avait tiré les conséquences des élections de dimanche. *« Les Géorgiens ont voté pour la démocratie et la marche vers un développement civilisé »*, a-t-il ainsi déclaré. Ironisant sur son score (plus de 90% des voix apparemment) – *« à l'époque du communisme aussi, j'avais toujours cent pour cent des voix, et j'ai un peu honte aujourd'hui de ce résultat »* – il a précisé qu'il était explicable par la *« situation spécifique »* de la Géorgie.

Le nouveau président s'est aussi félicité des forts taux de participation au scrutin dans certaines zones d'Abkhazie ou d'Ossétie, ainsi que du soutien reçu des différentes minorités du pays: russe, arménienne...

Concernant les élections législatives qui ont aussi eu lieu dimanche, M. Chevardnadze n'a pas voulu tirer de conclusions sur leur résultat, encore fragmentaire. Apparemment, il semblerait que le bloc « Paix », qui regroupe de nombreux cadres reconvertis de l'ancienne nomenklatura et quelques monarchistes, arriverait nettement en tête avec plus de trente pour cent des voix. « Paix » est ausi le groupe qui a soutenu le plus fidèlement Edouard Chevardnadze.

Ce dernier l'a donc emporté sur toute la ligne. Mais il sait aussi combien de tels succès peuvent être éphémères. L'ancien président, M. Zviad Gamsakhoudia, n'avait-il pas été élu avec plus de 88% des voix? Comme le disait en plaisantant un étudiant de Tbilissi: *« Nous, on choisit d'abord, on vote ensuite, et enfin, on renverse ceux qu'on a élus »*. Mais peut-on renverser Edouard Chevardnadze?

JOSE-ALAIN FRALON

Signature d'un traité russo-azerbaïdjanais

Un traité bilatéral d'amitié, de coopération et de sécurité mutuelle a été signé, lundi 12 octobre à Moscou, par les présidents de la Fédération de Russie et de l'Azerbaïdjan. Négocié depuis l'élection, il y a quatre mois, du chef du Front populaire azéri, M. Aboulfaz Eltchibey, à la tête de l'Etat, ce traité constitue le pendant du document, signé il y a près d'un an déjà, entre M. Eltsine et le président arménien, mais que le Parlement russe avait refusé d'entériner. Le traité signé par MM. Eltsine et Eltchibey est le premier de ce type auquel la Russie ait souscrit avec un Etat qui n'est pas membre de la CEI (contrairement à l'Arménie). Le Parlement de Bakou a en effet voté, à la veille du dernier sommet de la Communauté à Bichkek, contre l'adhésion de l'Azerbaïdjan. Son maintien au sein de la zone rouble doit, par ailleurs, faire l'objet d'un accord temporaire, *« d'un à deux ans »*, a déclaré le nouveau ministre des finances de Bakou, M. Salekh Mamedov, en se prononcant pour l'introduction du manat comme monnaie intérieure. – *(Itar-Tass.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

RUSSIE : à l'occasion des funérailles de Willy Brandt

M. Gorbatchev est autorisé à se rendre en Allemagne

Une détente est intervenue dans le conflit qui oppose Mikhaïl Gorbatchev aux autorités russes : le président de la Cour constitutionnelle russe, Valeri Zorkine, a annoncé, mardi 13 octobre, que M. Gorbatchev pouvait se rendre en Allemagne *« pour des raisons humanitaires »*, tout en maintenant la convocation de l'ancien président soviétique à témoigner. *M. Gorbatchev avait prévu de se rendre* à l'hommage officiel organisé samedi à Berlin à la mémoire de l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt. M. Zorkyne a expliqué *devant* la Cour que le président Eltsine l'avait appelé mardi matin par téléphone pour lui expliquer qu'il y avait des *« raisons humanitaires au voyage du témoin Gorbatchev »* en Allemagne.

Le gouvernement allemand avait confirmé entretemps qu'il comptait sur la présence de l'ancien président. Son porte-parole, M. Vogel, avait cependant souligné qu'il ne voyait *« aucune nécessité »* d'intervenir auprès de Moscou.

Une contre-offensive tous azimuts

Si M. Eltsine « met les pouces », son prédécesseur au Kremlin y verra sans doute le résultat de la vigoureuse contre-offensive qu'il a déclenchée à la suite des mesures prises à son encontre. Et cette contre-offensive, dans laquelle certains veulent voir une *« rentrée politique »*, s'est déroulée non pas en Russie, mais sur le terrain où l'ancien président se sent le plus fort : auprès de ses nombreux amis à l'étranger.

Le point culminant en aura été le marathon radiophonique de trois heures auquel M. Gorbatchev s'est prêté lundi 12 octobre, devant les micros de la RAI, la compagnie italienne, avec la participation de la radio russe Echos de Moscou, de quelques experts français et américains et de nombreux auditeurs le plus souvent très « gorbymaniaques », à commencer par tout le gratin de la politique italienne : MM. Spadolini, Napolitano, Agnelli, de Benedetti, Ingrao, etc. Et bien sûr l'ancien président du conseil Andreotti, avec lequel les retrouvailles ont été particulièrement chaleureuses : *« Salut, cher Giulio ! Bien des choses à ta femme. »*

A tous, l'ancien président a donné son feu vert pour multiplier les actions en faveur du *« dissident »* qu'il est devenu et annoncé qu'il n'était pas question pour lui de se *« mettre à l'écart du processus politique »*. Parlant de lui à la troisième personne (*« On veut faire taire Gorbatchev »*, mais *« voilà la position de Gorbatchev »*), il a tenu *un discours contrasté, aussi véhément* dans les accusations que prudent dans les conclusions.

D'une part, il critique vivement Boris Eltsine, qui est responsable d'une baisse de 50 % du niveau de vie en six mois et *« ne sait plus quoi faire »* face à des *« démocrates »* qui prétendent réaliser la privatisation en quatre ans, *« tout comme Staline avait imposé la collectivisation des terres en quatre ans »*. Et d'ironiser sur ceux qui criaient l'an dernier : *« Donnez nous notre petit Boris. Eh bien, ils l'ont eu leur petit Boris »* ...

Mais d'autre part, M. Gorbatchev ne souhaite pas le renversement du président, il souhaite toujours *« son succès et celui des réformes »* et se borne à *« l'aider »* par ses *« critiques constructives »*. Et *s'il souhaite un « nouveau gouvernement »*, il l'appelle surtout à créer un *« conseil suprême d'Etat »* rassemblant toutes les forces susceptibles d'aider à sortir de la *crise*. Que l'*ancien président se* verrait bien appelé à siéger à ce conseil va sans dire. Mais pour l'heure M. Gorbatchev ne prétend à rien et n'entend pas créer un parti politique : ses sympathies vont au *« centre gauche »*, plus spécifiquement à l'Union civique créée cette année autour de M. Volski, son ancien homme de confiance au comité central du PC.

Les explications sont plus longues à propos du refus de témoigner devant la Cour constitutionnelle, *plus difficiles* à *faire* admettre par les auditoires occidentaux. Même M. Napolitano, qui, en tant que président du Parlement italien, a recueilli 350 signatures de députés au bas d'une pétition en faveur de *M. Gorbatchev, pose des questions* déférentes à ce sujet. L'ancien secrétaire général ne s'attarde pas sur le fond du problème (le parti qu'il dirigeait est à peine mentionné) et élude toute comparaison avec ses anciens camarades, notamment M. Alexandre Iakovlev, qui a témoigné devant la Cour : *« Il n'y a plus de bureau politique, et chacun fait ce qu'il veut. »* Pour lui, c'est seulement une affaire personnelle : *« De deux choses l'une,* résume-t-il. *Si j'y ne vais pas, on me discréditera, si j'y vais on va me couvrir de boue. »* C'est donc après *« mûre réflexion »* qu'il a décidé, dès l'été dernier, de ne pas se *prêter à cet exercice de « schizophrénie politique »*.

Cela dit, il a été entendu par les procureurs sur l'affaire du putsch, sur les finances du parti, sur le KGB, etc. et veut bien toujours *« parler avec le président de la Cour », mais en petit comité*. La seule chose qui le rebute, apparemment, est bien l'apparition à la barre d'un procès pour un interrogatoire public et contradictoire.

Mal à l'aise sur ce terrain, M. Gorbatchev n'en a pas moins bénéficié de nouvelles sympathies à la suite des autres mesures vexatoires prises par le pouvoir. M. Chakhraï n'a-t-il pas admis lui-même que la confiscation d'une partie des locaux de la fondation Gorbatchev, la semaine dernière, était *« inopportune »* ?

MICHEL TATU

La situation dans l'ex-Yougoslavie

• Echec du référendum serbe sur les élections anticipées
• Belgrade boycotte les négociations avec la Croatie

Le référendum organisé, *dimanche 11 octobre, en Serbie*, n'a pas dégagé une majorité suffisante pour permettre la tenue d'élections législatives et présidentielle anticipées, selon les résultats publiés, lundi, à Belgrade. D'autre part, la Serbie a boycotté les consultations entre la Croatie et la nouvelle Yougoslavie (réduite à la Serbie et *au* Monténégro) qui se sont ouvertes dans le cadre des accords sur la normalisation des *relations entre les deux pays*.

BELGRADE

de notre correspondante

Le retrait inattendu du représentant serbe de la délégation yougoslave qui s'est entretenue, lundi, à Zagreb, avec ses homologues croates risque de compromettre les accords visant à un règlement pacifique de la crise dans l'ex-Yougoslavie. Cet incident confirme en tout cas la rupture entre le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, et les autorités fédérales yougoslaves. L'annonce de l'échec du référendum sur l'organisation d'élections anticipées en Serbie ne peut qu'accentuer les dissensions dans le camp serbe.

Croates et Yougoslaves se sont rencontrés pour tenter de concrétiser l'accord sur la normalisation de leurs relations, signé le 30 septembre à Genève, par les présidents yougoslave, M. Dobrica Cosic, et croate, M. Franjo Tudjman. Le comité qui avait, alors, été créé est *chargé de discuter des modalités* du rétablissement des relations économiques et des communications ainsi que du retour des réfugiés. La délégation yougoslave, dirigée par le vice-président du gouvernement fédéral, M. Oskar Kovac, assisté d'un représentant du gouvernement monténégrin, M. Miodrag Lekic, s'est vue privée à la dernière minute de son représentant serbe.

Le gouvernement de Serbie, dont le vice-président, M. Nebojsa Maljkovic, figurait dans la composition de la délégation de Belgrade, a expliqué qu'il ne pouvait participer aux entretiens de Zagreb alors que *« les autorités croates continuent à persécuter et à brutaliser les Serbes »*. La Croatie, de plus, *« ignore*, selon lui, *ses engagements concernant le retrait de ses troupes de Bosnie-Herzégovine et réduit les droits du peuple serbe à une simple question de réfugiés »*. En outre, le gouvernement serbe estime que les autorités fédérales *« affaiblissent la position yougoslave à la table des négociations »*.

Des élections coûte que coûte

Ce boycottage, dont M. Milosevic est l'initiateur, vise, en fait, à torpiller la politique d'ouverture du premier ministre yougoslave, *M. Milan Panic, officiellement soutenue* par M. Cosic, mais violemment critiquée par le président serbe. Inflexible, M. Milosevic rejette toute négociation avec la Croatie, sachant que la normalisation des relations entre les deux Républiques passera tôt ou tard par une reconnaissance mutuelle. Or la reconnaissance des actuelles frontières internationales de la Croatie par la Yougoslavie mettrait fin au projet le plus cher de M. Milosevic : réunir tous les Serbes dans un même État.

Le conflit opposant M. Panic et M. Milosevic risque de s'accentuer encore après l'échec du référendum de dimanche sur l'adoption d'un amendement constitutionnel devant permettre la convocation d'élections anticipées en Serbie – que les partis d'opposition réclament depuis des mois. Les premiers résultats indiquent que le « oui » n'a recueilli que 44,12 % des inscrits.

Mais, dès dimanche, M. Panic avait assuré que, quel que soit le résultat du référendum, *« les élections auront lieu ; nous trouverons un moyen de les organiser »*. M. Cosic a appuyé son premier ministre, évoquant, en cas d'échec du référendum, la dissolution du Parlement serbe *« conformément à la Constitution »*. Pour les deux hommes, des élections *« libres et démocratiques »* sont indispensables pour *« montrer au monde que la Yougoslavie est en train de changer »* et pour obtenir la levée des sanctions. Mais les élections anticipées au niveau fédéral, promises par *MM. Panic et Cosic avant la* fin de l'année, en même temps que celles de Serbie et du Monténégro, sont désormais remises en question.

FLORENCE HARTMANN

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

La goutte d'eau

LE mouvement humanitaire Equilibre entretient un pont routier entre Lyon, sa base, et la Bosnie martyre, qui attend ses convois pour manger. Cent camions vont repartir sous peu, avant le gel qui risque de tout bloquer et de faire des milliers de morts. *Au retour, ces fous de solidarité comptent* arracher à l'enfer au moins mille enfants, avec ou sans leur mère, jusqu'en mai ; toujours *ça de pris !*

L'annonce du projet a suscité chez les Français un enthousiasme qui mériterait de faire la *une du week-end, autant que les violences de* Vaux-en-Velin. Plus de sept mille lettres et appels téléphoniques ont démenti en quelques jours la légende d'une France obsédée de bagnole et de foot.

« Nos enfants ont voté », téléphonent des *parents ; « On a commencé à repeindre une chambre »*, annoncent d'autres. Les paysans donnent l'exemple, comme pendant toutes les guerres. Des communes se regroupent. Des voisins se réconcilient pour l'occasion. Le boulanger promet les croissants. Le médecin soignera à l'œil. L'instituteur fera cours du soir. On se serrera, on se débrouillera toujours... Au standard d'Equilibre, qui ne suffit plus à la tâche, l'élan du cœur fait un bruit dont on avait perdu l'idée, un bourdonnement d'abeilles achamées à sauver l'espèce.

« Qu'on laisse s'étriper ces fous de Yougoslaves, puisqu'ils ont ça dans le sang ! » : on croyait les Français gagnés par ce genre de résignation cynique. La preuve du contraire a surgi. *Motifs invoqués par les familles prêtes à* accueillir des petits réfugiés : adoucir un drame dont l'Europe n'est pas innocente. Faire un peu honte aux dirigeants mondiaux et nationaux de leur impuissance, mais surtout sauter sur l'occasion offerte par la société civile de se dépenser et de se dépasser au service de l'essentiel. L'humanitaire ne profite pas qu'à ses bénéficiaires. Peu de choses, en regard des besoins ? Certes. Mais rien n'empêche que le chiffre de mille réfugiés augmente, si offres et demandes s'accordent. Alain Michel, le fondateur d'Equilibre, refuse le défaitisme pour cause de *« goutte d'eau dans la mer »*. A ses yeux, un enfant sauvé est aussi précieux que l'humanité entière. *« Mieux vaut allumer une bougie,* répète-t-il, *que de maudire les ténèbres ! »* Cette foi dans l'unicité sacrée des êtres a permis, il y a quelques jours, d'évacuer et de soigner en France – le *sait-on ? – deux enfants de* Sarajevo déchiquetés par une grenade.

Ne rien faire sous prétexte qu'il y aurait trop *à faire et que les politiques vasouillent* : Equilibre laisse cette logique aux feignants. Autre objection souvent faite aux humanitaires : *« La défaillance des Etats, dont vous êtes la preuve, n'en êtes-vous pas aussi l'alibi, un prétexte à ne rien régler ? »* Alain Michel refuse ce reproche venu de « concurrents ». Quand d'autres soulageaient les Kurdes, à qui donnaient-ils des gages ? Le tout est de voir en chaque civil souffrant un otage à délivrer, et de n'avoir d'autre lien avec les gouvernants que d'aiguillon, de mauvaise conscience.

Bien sûr, l'humanitaire ne suffira pas. Le phénomène des réfugiés va devenir une donnée permanente de nos vies publiques et privées. Nous qui sommes gavés de biens et de libertés, *nous devons nous attendre à ce que les* pauvres s'accrochent à nos basques, à nos barques. Les nantis ne feront pas l'économie d'un nouveau partage planétaire. Les citoyens *y sont* plus prêts que ne le croient certains démagogues de l'égoïsme et du pré-carré.

Prenez les dons personnels aux humanitaires. Ce ne sont pas les chargements qui font défaut, ni les bénévoles pour les acheminer, mais les véhicules. Constructeurs et transporteurs refusent toute aide. Certaines villes bosniaques comme Tuzla ou Zenica n'ont que quelques jours de vivres en stocks. Les routes risquent de devenir impraticables sous peu. Des milliers de femmes et d'enfants mourront à coup sûr parce qu'il aura manqué à Equilibre quelques dizaines de camions, là, tout de suite...

Un peu partout en France – tenez : juste en face des entrepôts lyonnais d'Equilibre, – nos armées laissent lentement rouiller des milliers *de camions « réformés », en attente de revente* par les Domaines. Un ordre d'en haut, un coup de peinture blanche sur les tôles kaki d'une *cinquantaine de camions, et des milliers de* vies innocentes seront sauves !

L'Etat pourrait ajouter cette aide décisive aux *services que l'humanitaire français rend sur* place, et renforcer le prestige que cela nous vaut. Pourquoi laisser passer cette chance ? *C'est une question d'heures !*

Et si nos états-majors étudiaient une bonne fois la seule façon d'arrêter le bain de sang *yougoslave, à savoir la démilitarisation radicale* de tous les belligérants ?

J'oubliais : dans les camions militaires désaffectés, *quelques gilets pare-balles ne seraient* pas de trop, pour les équipages. Un membre d'Equilibre a eu la poitrine transpercée par un *sniper, cet été ; et il compte repartir bientôt.* Se sentir utile peut devenir une drogue !

Révons un peu : que Créon, s'il le veut, peut *rivaliser d'humanité avec Antigone*, et qu'il n'y a pas de désert pour les cris justes.

▶ **Equilibre, 14 *bis*, boulevard de l'Artillerie, 69007 Lyon. Tél : 72-73-04-14. Fax : 72-73-05-76.**

TURQUIE : dans le Sud-Est anatolien

Les tensions se multiplient entre la population et la communauté kurde

L'offensive lancée la semaine dernière par les peshmergas kurdes irakiens pour expulser les combattants du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, marxiste-léniniste) du nord de l'Irak n'a pas, pour l'instant, affecté de façon notable les opérations des séparatistes kurdes dans le Sud-Est anatolien, ce qui montre que le mouvement dispose d'importantes ressources sur le territoire turc. Dans les villes, des signes de tension apparaissent entre la population et la communauté kurde.

ISTANBUL

de notre correspondante

Voyageurs interceptés et tués à des barrages routiers, raids contre des villages de « collaborateurs » et affrontements violents avec les forces de sécurité se sont poursuivis et ont causé la mort d'au moins soixante-dix personnes – combattants du PKK, civils et membres des forces de sécurité – au cours de la semaine dernière. Selon le ministre de l'intérieur, M. Ismet Sezgin, 215 combattants du PKK avaient été tués et 400 autres arrêtés par les forces de sécurité au cours de cette période.

Faute de sources indépendantes, il est difficile de confirmer le déroulement et le nombre des victimes de ces multiples incidents qui, très souvent, ont lieu dans des régions isolées. Mais il est certain que la lutte entre PKK et forces armées a récemment atteint un niveau de violence sans précédent au cours de huit ans de guérilla indépendantiste. Parallèlement à l'action des peshmergas kurdes irakiens, de l'autre côté de la frontière, les forces de sécurité ont poursuivi leur *« lutte jusqu'au bout »* contre les combattants du PKK et leurs partisans sur le territoire turc. Des dizaines de suspects ont été arrêtés. Aux cours d'affrontements similaires à ceux de Sirnak, en août dernier, la petite ville de Kulp, dans la province de Diyarbakir, la capitale régionale, a été interdite d'accès pendant trois jours, à la suite d'une attaque du PKK, samedi 3 octobre, contre un camion de ravitaillement, qui avait fait deux morts parmi les forces de sécurité. Selon M. Mehmet Keçeciler, ancien ministre et membre d'une commission du Parti de la mère patrie (ANAP, opposition) qui a effectué une enquête dans la région, une dizaine de maisons, quarante boutiques et plusieurs véhicules auraient été détruits ou brûlés au cours des violences qui ont suivi. Un hôtelier a également trouvé la mort, apparemment dans l'incendie de son établissement.

Blâmant le PKK pour ces destructions, M. Keçeciler a déclaré que la population ne se sentait pas en sécurité et que l'anxiété et la peur dominaient la région. Cette version des faits est cependant contestée par plusieurs sources dans la région – dont l'Association des droits de l'homme à Diyarbakir, – selon lesquelles près de la moitié des huit mille habitants auraient quitté la ville, fuyant les représailles de forces de sécurité.

Drapeaux et tracts

Alors que la violence fait partie, depuis plusieurs années, de la vie quotidienne des Kurdes dans le Sud-Est anatolien, la mort de plus de cinq cents soldats en neuf mois a brutalement contraint la population turque à prendre conscience du problème kurde. Récemment à Trabzon, l'enterrement d'un jeune sous-officier, tué lors de combats meurtriers à Semdinli, s'est déroulé en présence de plusieurs milliers de personnes qui ont exprimé leur colère contre le PKK, portant à bout de bras un gigantesque drapeau turc.

Dans la petite ville touristique de Fethiye, connue pour les eaux turquoises de son lagon, dix-neuf personnes, qui se préparaient à attaquer un commerce kurde à l'aide de fusils, de barres d'acier et de pierres, ont été brièvement mises en garde à vue. Cette vague d'hostilité avait, elle aussi, été déclenchée par les funérailles, le 28 septembre, d'un jeune soldat de la région. Des slogans tels que *« Kurdes hors de Fethiye ! »* avaient alors été entendus, et des groupes de jeunes gens avaient commencé à procéder à des contrôle d'identité dans les rues.

D'autres exemples de discrimination contre la population du Sud-Est anatolien ont été mentionnés. Selon le correspondant du quotidien kurde *Ozgur Gündem* à Izmir, des pamphlets non signés avaient été distribués dans la région égéenne, il y a quelques mois, enjoignant les Turcs de ne pas embaucher, ni loger, des Kurdes. Ces incidents, pour l'instant mineurs, confirment cependant l'existence d'un danger réel de tensions ethniques entre les deux communautés qui cohabitent dans l'ouest du pays. Surtout, si le nombre des victimes de la lutte séparatiste – plus de mille sept cents cette année – continue d'augmenter à ce rythme.

NICOLE POPE

□ **Le représentant de l'ex-Yougoslavie exclu des travaux du Conseil exécutif de l'UNESCO.** – Le représentant de l'ex-Yougoslavie au Conseil exécutif de l'UNESCO, M. Punisa Pavlovic, a été exclu, lundi 12 octobre, des travaux du Conseil, à l'ouverture de *sa session* d'automne. Les membres du Conseil ont fait référence, en prenant cette décision, à la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU qui avait décidé que la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ne pouvait être automatiquement considérée comme le successeur de l'ancienne Yougoslavie. – (*AFP.*)

□ **Manifestations albanaises au Kosovo.** – Plusieurs dizaines de milliers d'Albanais ont manifesté, lundi 12 octobre, à Pristina, chef-lieu du Kosovo, ainsi que dans d'autres villes de cette province du sud de la Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais de souche, pour réclamer un enseignement dans leur langue, avec des programmes différents de ceux imposés par Belgrade. Aucun incident n'a marqué ces manifestations, où étudiants et lycéens étaient largement représentés. – (*AFP.*)

ITALIE : pour tenter d'enrayer le déclin du parti

M. Mino Martinazzoli a été élu à la tête de la Démocratie chrétienne

M. Mino Martinazzoli a été élu, lundi 12 octobre, secrétaire de la *Démocratie chrétienne* (DC) italienne, en remplacement de M. Arnaldo Forlani. Cet ancien ministre, réputé pour son intégrité, a pour tâche d'enrayer le déclin du parti.

ROME

de notre correspondant

Fortement souhaitée par certains, redoutée par d'autres, la nomination de M. Mino Martinazzoli, soixante et un ans, avocat de Brescia, en Lombardie, était évoquée depuis un certain temps. Question d'image : cet ancien ministre de la justice, des réformes, de la défense, ancien président de la commission parlementaire d'enquête sur les méfaits des hommes politiques, a la réputation d'un homme intègre, resté jusqu'ici en marge du vrai pouvoir et des « combines » de la Démocratie chrétienne.

Un pas vers le renouveau s'imposait après les échecs répétés lors d'élections locales récentes, dans le nord du pays, où la « forteresse » démocrate chrétienne s'est effondrée sous les coups portés par la Ligue lombarde de M. Umberto Bossi. Le choix d'un homme politique du Nord pour un parti qui se « méridionalise » de plus en plus est loin d'être innocent.

Le passage de témoin a été expédié lundi, en moins de deux heures : du jamais vu au siège du conseil national de la DC. On s'est débarrassé du secrétaire sortant, M. Arnaldo Forlani – qui, plusieurs fois au cours de ces derniers mois, avait annoncé puis retiré sa démission – et on a acclamé M. Martinazzoli, l'homme providentiel. Laminée par les résultats électoraux, épuisée par les luttes *intestines pour le pouvoir, ravagée* par les scandales de pots-de-vin – la DC joue sa dernière chance en nommant un secrétaire qui a reçu carte blanche pour « nettoyer » le parti, renouer les liens avec le monde catholique et – enfin – s'opposer à l'avancée des ligues. Un défi pour un homme qui, il y a moins de deux ans, avait annoncé son intention de quitter la politique active.

La nomenklatura en préretraite ?

Aujourd'hui, en fait de retraite, M. Martinazzoli se voit confier les rênes d'un parti qui, s'il reste le premier d'Italie, semble néanmoins s'acheminer vers un déclin inexorable. Pour la première fois, lors des élections législatives d'avril dernier, la DC est, en effet, passée sous la barre des 30 %. Mais c'est peut-être à l'intérieur même du parti que le nouveau secrétaire devra surmonter les plus grandes difficultés.

Tout d'abord, il lui faudra, sans tarder, essayer de regagner la confiance de la composante libérale. Sous la houlette de M. Mario Segni, celle-ci a su montrer sa force et sa détermination en lançant son mouvement pour la réforme (*le Monde* du 13 octobre). M. Martinazzoli devra aussi composer avec les caciques du parti, MM. Ciriaco De Mita, son président, qui vient d'annoncer sa démission, Arnaldo Forlani, Giulio Andreotti, Antonio Gava.

Mais aujourd'hui, comme le souligne la presse italienne, la nomenklatura de la DC semble s'être mise en retrait. La vieille garde déclare se porter garante de l'autonomie du nouveau secrétaire. Toutefois – et c'est la question que tout le monde se pose ici – ces hommes resteront-ils dans l'ombre ? Deviendront-ils, comme semble être sur le point de le faire M. Andreotti, des hommes politiques en préretraite ? « Super Mino », comme on l'appelle, n'a pas le droit à l'erreur : il doit devenir le premier secrétaire d'une nouvelle DC sous peine d'en être le fossoyeur. – *(Intérim.)*

Grève nationale de quatre heures contre le plan d'austérité

Les syndicats en situation délicate

L'appel à un arrêt de travail de quatre heures lancé pour le mardi 13 octobre par les confédérations CGIL, CISL et UIL contre le plan d'austérité du gouvernement de M. Giuliano Amato devrait avoir d'importantes répercussions dans toute l'Italie. Il concerne l'ensemble du secteur privé mais également certains services publics comme les transports ferroviaires, urbains et aériens. Toutefois, il ne s'agit pas d'une grève générale, les syndicats ayant volontairement choisi une date ne permettant pas à la totalité des travailleurs de l'Etat, qui doivent respecter des préavis très stricts, de cesser le travail.

Cette décision reflète bien la position délicate des syndicats. Ceux-ci ne contestent pas les objectifs affichés par le gouvernement (réduire de 93 000 milliards de lires, soit 370 milliards de francs, l'énorme déficit budgétaire), mais ils critiquent le contenu des mesures adoptées, qui frappent les salariés en réduisant la couverture d'assurance-maladie et en retardant l'âge de cessation d'activité comme *les retraités dont les pensions ne* seront plus indexées sur les salaires.

Tout en reconnaissant qu'une démission du gouvernement Amato plongerait le pays dans une crise encore plus profonde, les trois confédérations (la CGIL, proche de l'ex-Parti communiste, la CISL, démocratie-chrétienne, et l'UIL, socialiste) doivent aussi exprimer *le mécontentement grandissant de* nombreuses catégories sociales. Un impératif, d'autant plus fort que les directions nationales des confédé*rations ont dû affronter une vive* contestation lors des précédentes actions régionales et catégorielles.

J.- M. N.

□ **La Commission européenne dément l'existence d'un projet d'Europe restreinte.** – La Commission européenne n'a pas rédigé de projet de traité pour une Communauté restreinte regroupant les Etats les plus fédéralistes en cas de non-ratification du traité de Maastricht, a affirmé, lundi 12 octobre, un de ses porte-parole à Bruxelles. Ces informations de la presse britannique (*le Monde* du 13 octobre) n'ont *« aucun sens »*, a-t-il dit, d'autant que *« la ratification du traité de Maastricht est en bonne voie »*. – *(AFP.)*

□ **PORTUGAL : les sociaux-démocrates conservent la majorité absolue aux Açores et à Madère.** – Le Parti social-démocrate (PSD, libéral) du premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva, a conservé la majorité absolue des députés à l'issue des élections pour les parlements locaux qui se sont tenues, dimanche 11 octobre, dans les archipels des Açores et de Madère. Selon les résultats officiels, le PSD a obtenu aux Açores 28 sièges (sur un total de 51), et 39 (sur 55) à Madère. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : vague d'attentats à Londres

L'IRA recherche l'effet de panique

LONDRES

de notre correspondant

L'heure (celle du déjeuner), le lieu (un pub), le quartier (celui, très fréquenté, de Covent Garden), tout montre que l'attentat à la bombe qui a eu lieu, lundi 12 octobre, en plein centre de Londres était destiné à provoquer la panique et à obtenir un effet publicitaire maximal. Cette explosion, qui est la huitième en moins d'une semaine, a fait cinq blessés, dont un grièvement atteint, et des dégâts matériels limités. Attribuée à l'IRA (Armée républicaine irlandaise), elle avait été précédée d'un appel téléphonique d'avertissement – qualifié par la police de *« trop tardif et trop vague »* pour permettre de procéder à des mesures d'évacuation.

L'objectif de l'IRA est d'abord de désorganiser la vie publique de la capitale. Les explosifs, de faible puissance, sont placés dans des endroits (cabine téléphonique, toilettes, poubelle) où il est presque impossible de les découvrir à l'avance. Bien que, pour l'instant, moins intense, cette nouvelle campagne rappelle celle des années 70. A l'époque, l'IRA choisissait souvent des pubs fréquentés par des soldats servant en Irlande du Nord, comme « objectif militaire ». Depuis la reprise, en août 1988, de la campagne terroriste sur le *« mainland »* (en Angleterre), une centaine d'attentats ont été perpétrés, notamment à Londres. Un parlementaire conservateur a été assassiné et la résidence du premier ministre a été la cible d'une attaque au mortier.

Le MI5 entre en jeu

Cette recrudescence des actions terroristes se produit alors que les pourparlers politiques sur l'avenir institutionnel de l'Irlande du Nord n'ont abouti à aucun progrès significatif. Elle est aussi la preuve que la lutte de l'IRA (catholique) en Irlande du Nord est de plus en plus inefficace, moins en raison des succès remportés par l'armée et la police nord-irlandaise (RUC) que des contre-offensives des groupes paramilitaires loyalistes (protestants). Le bilan de la violence en Ulster l'atteste : selon les bilans officiels, sur 61 civils tués cette année, 43 étaient catholiques et 18 protestants. Pour l'IRA, le « théâtre d'opérations » de Londres est donc devenu beaucoup moins dangereux que ceux de Londonderry et Belfast. Cette vague d'attentats coïncide, de plus, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle répartition des compétences entre les services *de sécurité : c'est dorénavant* MI5 (contre-espionnage britannique) qui « coiffe » toutes les opérations de renseignement et de lutte anti terroriste. Elles étaient jusqu'à présent sous la responsabilité de la Special Branch de Scotland Yard.

LAURENT ZECCHINI

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle

L'« Irakgate » embarrasse le président Bush

A moins de trois semaines du scrutin du 3 novembre, M. George Bush, incapable de réaliser une percée lors de son premier débat télévisé, est embarrassé par une affaire, l'« Irakgate », qui n'est pas encore un scandale, mais pourrait le devenir.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'affaire est trop complexe, sans doute, pour passionner le grand public et franchit rarement le journal télévisé. *Mais ce qui transparaît* vient corroborer le sentiment largement partagé dans l'opinion que l'administration Bush n'a cessé, jusqu'à l'invasion du Koweït en août 1990, de «cajoler» Saddam Hussein et d'aider le président irakien à constituer sa machine de guerre. L'administration s'en défend. Elle affirme qu'elle n'a accordé que des facilités agricoles à l'Irak. Elle assure que c'était une politique *« éclairée »* ; il s'agissait d'attirer Saddam Hussein dans le camp des modérés du monde arabe. L'argument ne convainc pas MM. Bill Clinton et Albert Gore, qui dénoncent une politique irréfléchie et partiellement responsable de la guerre.

Chaque détail de l'« Irakgate », patiemment mis au jour par le *New York Times* et le *Washington Post*, semble au moins confirmer que l'administration a quelque chose à cacher. Au départ, il y a, en août 1989, l'inculpation de Christopher Drogoul (43 ans), directeur d'une filiale à Atlanta (Géorgie) de la banque italienne Banca Nazionale del Lavoro (BNL), établissement dépendant à 90 % de l'Etat italien. M. Drogoul est accusé d'avoir consenti des prêts illégaux à l'Irak pour 5 milliards de dollars. Ces fonds étaient en principe destinés à l'achat de céréales par les Irakiens. Il est quasiment certain qu'ils ont servi au financement de l'arsenal, notamment nucléaire, de M. Saddam Hussein, et il est possible, mais pas prouvé, qu'une partie des prêts ait reçu la garantie du gouvernement américain.

Les procureurs chargés de l'instruction ont longtemps défendu une thèse confortable pour l'administration : en consentant ces prêts, M. Drogoul aurait agi de sa propre initiative, sans que ses supérieurs, à Rome, ni les gouvernements américain ou italien aient été au courant. Dans un premier temps, M. Drogoul, qui risque trois cent quatre-vingt-dix ans de prison, a passé un accord aux termes duquel il plaidait coupable. L'accord mettait fin à l'instruction, le dossier restait en l'état ; il n'y avait plus qu'à sanctionner M. Drogoul. Mais devant les doutes émis par le juge chargé de l'affaire, M. Marvin Shoob, devant les documents soumis par l'avocat de M. Drogoul, les révélations de la presse et les résultats d'une enquête menée parallèlement par le Congrès, le ministère de la justice a fait marche arrière : l'instruction va se poursuivre et déboucher sur un procès en bonne et due forme, après les élections.

Implicite approbation

L'avocat de la défense, M. Bobby Lee Cook, le président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, le démocrate Henry Gonzalez (Texas), et plusieurs commentateurs de la presse, notamment le très tenace William Safire du *New York Times*, avancent une autre thèse : les supérieurs de M. Drogoul à Rome tout comme les gouvernements américain et italien étaient non seulement au courant de l'attribution de ces prêts mais y avaient donné leur implicite approbation – parce que cela allait dans le sens de la main tendue à M. Saddam Hussein. L'administration aurait craint que l'instruction ne mît au jour un dossier gênant : le gouvernement américain aurait sciemment laissé accorder des prêts illégaux dont il n'ignorait pas qu'ils finançaient des achats de matériel militaire. A l'appui de cette accusation, les critiques du gouvernement font valoir que le ministre de la justice de l'époque, M. Dick Thornburgh, a empêché les procureurs d'Atlanta d'aller enquêter à Rome, et que son successeur, M. William Barr, a refusé de désigner un enquêteur indépendant.

Mais c'est le juge d'Atlanta qui a le plus clairement laissé entendre que le ministère de la justice avait, à des fins politiques, empêché le bon déroulement de l'instruction en faisant pression sur les procureurs locaux. *« Certains secteurs du gouvernement ont peut-être empêché les procureurs, pour des raisons politiques, d'établir clairement les faits*, observait, la semaine dernière, le juge Shoob. *De graves questions sont posées dans cette affaire (...) ; il apparaît que des décisions ont été prises au plus haut niveau du ministère de la justice, du département de l'agriculture et dans les services de renseignement pour façonner la présentation de ce cas. »*

Le dernier épisode en date va dans le sens des suppositions du juge Shoob. Une journaliste du *New York Times*, Elaine Sciolino, a établi – sans être démentie – que la CIA avait confié au Congrès qu'elle était au courant des prêts (donc le gouvernement savait) et qu'elle avait, à la demande expresse du ministère de la justice, caché une partie du dossier aux procureurs d'Atlanta.

Colère du ministère de la justice, qui accuse, à son tour, la CIA de lui avoir masqué certains éléments. M. Barr, le ministre, vient de confier au FBI le soin d'enquêter sur ce différend entre son administration et la CIA. C'est la dernière péripétie juridico-administrative de l'affaire.

ALAIN FRACHON

Le bastion républicain d'Orange pourrait voter démocrate

Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le comté d'Orange, un des bastions républicains de la Côte ouest, situé à mi-chemin entre Los Angeles et San-Diego en bordure du Pacifique, pourrait voter démocrate.

LOS ANGELES

correspondance

Le comté d'Orange, grande banlieue de 2,5 millions d'habitants, surtout peuplée par les classes moyennes, ne montrait jusqu'ici que peu de sympathie pour les idées de gauche. Les familles «à deux enfants et demi» qui vivent dans les grands lotissements, parfois spectaculaires par leur étendue, de Mission Viejo, Laguna Hills ou Irvine, n'ont guère le goût du changement. Elles attendent avant tout du gouvernement la garantie de leur statut social. Mais la récession économique qui, cette fois-ci, n'a pas touché les seuls «cols bleus» mais aussi les «cols blancs», *« a fracturé le bloc républicain »*, explique Dave Lesher, chroniqueur politique du *Los Angeles Times*.

D'une part, le programme économique du président Bush pour un second mandat hypothétique n'arrive pas à convaincre les classes moyennes que la prospérité est au coin de la rue. D'autre part, plus que jamais, les républicains, à la différence des années Reagan, ne *s'entendent pas sur l'idéologie* à défendre. Les ultraconservateurs religieux en veulent aux modérés, les adversaires de l'avortement ne supportent pas ceux qui tolèrent l'interruption volontaire de grossesse. Nombre d'anciens républicains ont juré de ne pas voter cette fois pour M. George Bush.

Assise sur la terrasse de son pavillon de Costa del Sol devant son carré de pelouse, non loin du lac artificiel de Mission Viejo, Mildred, soixante-huit ans, épouse d'un professeur d'université à la retraite, s'apprête à voter pour la première fois pour un démocrate : *« Mon père était un ami personnel de Hoover. J'ai toujours voté républicain jusqu'à maintenant. »* Le couple vit confortablement avec 6 000 dollars par mois (30 000 francs), *« exactement la même somme qu'il y a quatre ans »*. Mais Mildred doit donner 1 000 dollars par mois à sa fille car son gendre, ingénieur, est au chômage et ne touche aucune allocation. Le niveau de vie du couple de retraités a régressé : *« Nous ne pouvons plus nous considérer comme appartenant à la classe moyenne supérieure.*

Nous avions une Cadillac, nous roulons maintenant en Ford. » Mildred et son mari ont au moins la chance d'avoir fini de payer leur maison. Nombre de couples plus jeunes du lotissement de Rancho Santa Margarita – cinq cents maisons blanches au pied de montagnes désertiques – ne parviennent plus à rembourser leurs emprunts. A la revente, leurs maisons de 200 000 dollars (1 million de francs) ont perdu entre 30 % et 40 % de leur valeur.

Selon les derniers sondages dans le comté, le nombre de transfuges que Mildred appelle les *« Clinton's republicans »* par opposition aux *« Reagan's democrats »* qui avaient permis à l'ex-président Ronald Reagan d'être largement réélu en 1984 et à M. George Bush de gagner la Californie en 1988, constitueraient 15 % des électeurs du comté. Or, en 1988, le président Bush n'avait remporté la Californie, un Etat d'autant plus important qu'il est le plus peuplé du pays, que de 352 684 voix, soit l'avance qu'il avait obtenue dans les comtés d'Orange et de San-Diego.

Si le président Bush perd le soutien des classes moyennes du comté d'Orange, les analystes politiques voient mal comment il pourrait gagner, le 3 novembre prochain, les *suffrages des cinquante-quatre* grands électeurs de Californie, un cinquième du nombre nécessaire pour remporter la présidence.

RÉGIS NAVARRE

Jean-Paul II dénonce « le pluralisme théologique »

Suite de la première page

Sur la centaine de citations qui émaillent le discours-fleuve du pape à Saint-Domingue, plus de la moitié sont des références à des discours antérieurs ou à des textes de congrégations romaines, c'est-à-dire au *« magistère »*. Si le concile Vatican II est cité huit fois, la charte de Medellin, précisément à l'origine du renouveau de cette Eglise, n'est pas citée, ni tout autre document des épiscopats locaux. Si le discours de Saint-Domingue est apparu moins sévère et plus cohérent que celui de Puebla, il a donc semblé répétitif et très «romain».

Gardiens de la doctrine

Le pape n'a cependant pas jeté d'huile sur le feu. Passant de la langue espagnole au portugais (la langue des théologiens brésiliens ?), il s'est contenté de reprendre d'anciennes mises en garde contre les *« théologies réductrices »*, contre la tentation de développer *« un magistère parallèle de théologiens en opposition avec le magistère catholique »*, contre *« le pluralisme théologique, le relativisme qui met en danger l'intégralité de la foi ». « L'unité de la foi*, a-t-il martelé, *doit être maintenue dans le magistère authentique des évêques ».* Ceux-ci ont été fermement rappelés à leur rôle de gardiens de la doctrine.

De même, si le rôle des «communautés ecclésiales de base», autre trait spécifique de l'Amérique latine, est mentionné, le pape renouvelle sa préférence pour les structures paroissiales traditionnelles, qui, pourtant manquent de prêtres et ne parviennent plus à toucher des quartiers populaires et démunis, devenant des proies faciles pour les sectes. S'il renouvelle l'*« option préférentielle pour les pauvres »*, décidée à Medellin et



à Puebla par les évêques latino-américains, Jean-Paul II rappelle enfin que cette priorité ne doit pas être *« exclusive »* et souligne les risques qu'il y aurait à *« réduire les pauvres à une catégorie socio-politique et économique »*. Citant les deux instructions sur ce thème du cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation romaine de la doctrine de la foi, en 1984 et 1986, il estime que *« toutes les pratiques de libération doivent être inspirées par la doctrine de l'Eglise (...), qui ne peut pas se laisser envahir par aucune idéologie ou courant politique »*.

Le contraste est frappant entre ce souci d'encadrement prudent de l'Eglise et la dénonciation violente de l'*« injustice institutionnalisée »* dont souffre l'Amérique latine, qui précisément a nourri l'engagement de prêtres, de religieux et de militants. Le pape fait de l'Amérique latine le lieu d'une *« culture de mort »*. Il cite bien sûr l'avortement, l'euthanasie, mais aussi la violence urbaine, la guérilla, le terrorisme, les séquestrations, le trafic de drogue, la prostitution, l'abandon des enfants dans la rue, la *« corruption »* des dirigeants.

A cette liste, il ajoute l'extension de la pauvreté, les masses inemployées, l'*« inflation des prix à des taux incontrôlables »* et le *« poids insupportable de la dette »*. Avec les accents graves de ses encycliques sociales (*Sollicitudo rei socialis*, en 1988, *Centesimus Annus*, en 1991), Jean-Paul II appelle l'humanité à une solidarité *« active, juste, urgente »* avec l'Amérique latine. L'Eglise n'a pas de *« solution technique »* à proposer, mais Jean-Paul II rejette fermement celle d'une réduction de la croissance démographique *« qui ne se préoccupe pas des moyens de l'obtenir »*.

Renouveler l'évangélisation

Si l'Amérique latine en est arrivée là, ce n'est pas tant en raison de rapports de classes et de pouvoirs, comme le disait la génération des évêques de Medellin et de Puebla, mais, dans l'esprit du pape, à cause d'une culture moderne, sécularisée, qui a perdu ses valeurs et ses racines chrétiennes. L'évangélisation doit être renouvelée, disait-il déjà en Haïti en 1983, *« en ardeur, en méthode, en expression »*. La mise à l'écart des théologiens et des secteurs dissidents de l'Eglise n'aurait pas d'autre sens que de faire marcher tout le monde au même pas et de restaurer une *« culture chrétienne qui rénove, amplifie, unifie les valeurs historiques et présentes du continent pour répondre aux défis de notre temps »*.

N'est-ce pas aussi le seul moyen de riposter à la croissance des sectes ? *« Là où la présence de l'Eglise est active et dynamique, où il y a une catéchèse assidue, une liturgie active, une solide piété mariale, une solidarité sociale effective, une forte attention à la famille, aux jeunes, à la morale*, dit Jean-Paul II, *là nous voyons que les sectes et les mouvements parareligieux ne réussissent pas à se développer. »*

Et sous prétexte que les deux parties du continent feraient face aux mêmes dérives de la culture moderne et sécularisée, le pape propose, pour en débattre, une rencontre, sous la forme d'un *« synode »*, entre les épiscopats d'Amérique du Nord et du Sud. Ce projet fut la seule surprise du discours de Saint-Domingue. Mais la crainte s'exprime déjà d'une *« neutralisation »* de l'expérience propre des Eglises latino-américaines par le Nord et par une machine synodale toujours dirigée de Rome.

Le grief, surtout, est fait au pape de ne pas prendre en compte la diversité des cultures locales, celle des cultures indiennes, anéanties hier par des colonisateurs chrétiens qui n'ont pas suscité le *mea culpa* attendu du pape, ni enfin cette *« culture des pauvres »* qui, en Amérique latine, a permis l'engagement de tant de chrétiens, prêtres, religieux, laïcs, qui ont payé le prix du martyre, jusqu'à des évêques comme Mgr Romero, et pour lesquels le pape non plus n'a pas eu un seul mot.

HENRI TINCQ

ASIE

CAMBODGE : les derniers guérilléros du FULRO se sont rendus aux forces de l'ONU

Les oubliés de la guerre du Vietnam

Le dernier groupe armé issu de la guerre du Vietnam, des montagnards du FULRO qui erraient dans les forêts des Hauts-Plateaux du sud indochinois depuis 1975, a été désarmé par les Nations unies en territoire cambodgien avant d'être transféré, samedi 10 octobre, près de Phnom-Penh.

BANGKOK

de notre correspondant

Ils ont remis, vendredi 9 octobre, leurs dernières armes au bataillon uruguayen de l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge, au lieu dit de Kao-Nhek, en pleine forêt, à treize kilomètres de la frontière du Vietnam. Samedi, des hélicoptères de l'ONU les ont transportés à l'aéroport de Stung-Treng, sur le Mékong, dans le nord du Cambodge. De là, un Transall de l'armée française les a transférés à Phnom-Penh où un centre d'accueil a été aménagé à leur intention. Ainsi se termine la triste aventure de 385 membres du FULRO, femmes et enfants compris, retrouvés il y a quelques semaines dans un état pitoyable et qui n'ont jamais fait la paix, depuis la fin de la guerre du Vietnam en 1975, avec les autorités de Hanoï.

Le FULRO – acronyme français pour le Front uni pour la libération des races opprimées –, mouvement organisé par les minorités ethniques des Hauts-Plateaux, a fait couler pas mal d'encre pendant les deux guerres d'Indochine. Les Américains l'avaient armé et utilisé contre les communistes. Bien équipé, le FULRO comptait encore plusieurs milliers de combattants à l'époque de la victoire communiste et devait résister pendant encore quatre ans. En 1979 cependant, ayant perdu les quatre cinquièmes de leurs effectifs, à bout de munitions, les derniers éléments du Front devaient évacuer leurs bases dans le Darlac pour se replier sur la frontière cambodgienne.

Une longue errance

De petits groupes ont ainsi survécu dans les forêts du côté cambodgien, moyennant un *modus vivendi* avec les Khmers rouges qui, après avoir été chassés du pouvoir par l'armée vietnamienne en 1979, ont repris pied depuis dans ces régions forestières. Un journaliste de l'hebdomadaire de Hongkong *Far Eastern Economic Review*, le seul à avoir pu se rendre sur place en compagnie de l'APRONUC en août, a retrouvé un dernier groupe de gens dans un état physique pitoyable et armés de quelques fusils d'une autre époque. Les Khmers rouges, il est vrai, leur avaient demandé de s'en aller au début de l'année . C'est pourquoi ils campaient dans la forêt de Mondolkiri, à quelques kilomètres de la frontière vietnamienne (1) .

Le FULRO avait pour raison d'être la lutte pour les droits des minorités ethniques face à la pression démographique croissante des Vietnamiens, gens des deltas et des plaines. En 1964, il avait pris les armes contre le régime de Saigon. Les minorités ethniques représentent, au Vietnam, environ 12 % d'une population évaluée à 70 millions d'habitants. Dans son combat ultérieur contre les communistes, le FULRO avait passé une alliance de circonstance avec les Américains, qui l'équipaient, et Saigon, qui le tolérait tout en s'en méfiant. Le Front a dû encore se manifester sur les Hauts-Plateaux à une date récente puisque Hanoï a rapporté, jusqu'au début de 1990, des incidents et même des affrontements.

Cette fois, il semble que l'errance de ces hommes, en majorité christianisés, ait pris fin. Dans le centre d'accueil, ils vont recevoir des soins. Puis, des Américains procéderont à une sélection des candidats à l'exil aux Etats-Unis. Apparemment, tous veulent rejoindre amis ou parents qui s'étaient enfuis dix-sept ans auparavant.

Il existe peut-être encore d'autres petits groupes de montagnards inconnus dans les forêts de la cordillère indochinoise. Mais on en doute. De toute façon, pour sauver ces pauvres survivants, ne pas mécontenter davantage les Vietnamiens et ne pas attirer d'autres minoritaires, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), a décidé de faire le moins de tapage possible. Le FULRO se retire de l'histoire sur la pointe des pieds.

JEAN-CLAUDE POMONTI

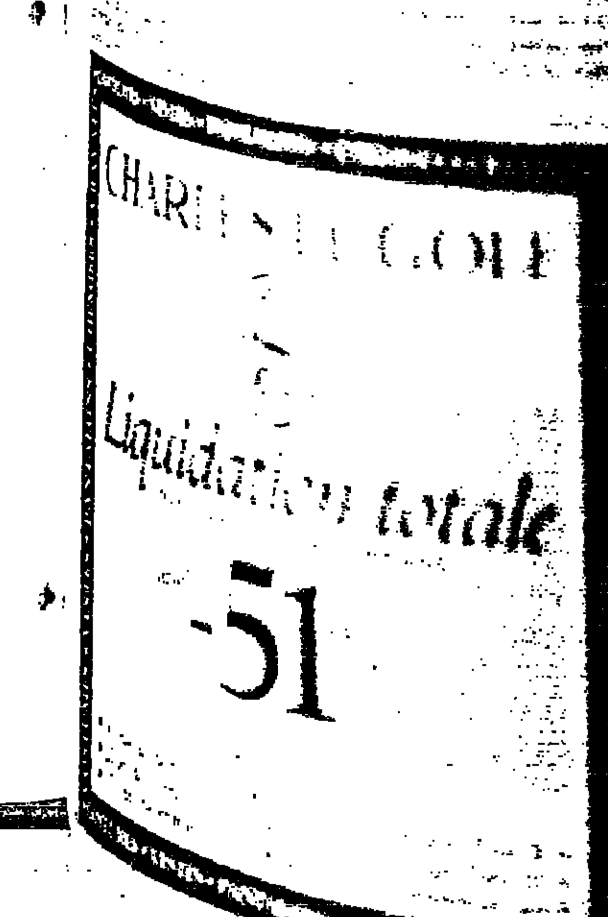
(1) Selon cet hebdomadaire, c'est après avoir repris contact avec le monde extérieur que les survivants du FULRO ont appris que leur chef avait été assassiné par les Khmers rouges... en 1975.

EN BREF

□ **CHINE : ouverture de pourparlers avec le Vietnam sur les différends territoriaux.** – Les experts chinois et vietnamiens sur le conflit frontalier entre les deux pays se réunissent à Pékin du 12 au 18 octobre, a indiqué, lundi 12 octobre, le ministère chinois des affaires étrangères. Il s'agit des premiers pourparlers de cette nature depuis la normalisation des relations entre Pékin et Hanoï il y a un an. De source vietnamienne, on indique que ces conversations sont *« de la plus haute importance »* et portent sur l'archipel des Spratleys, le golfe du Tonkin, la frontière terrestre et les questions économiques. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : le nouveau Parlement est au complet.** – Après l'organisation, dimanche 11 octobre, dans le Kesrouan, de la dernière phase des élections législatives, qui a permis de pourvoir cinq sièges, le Parlement libanais est désormais au complet avec 128 députés, à parts égales entre chrétiens et musulmans. Dans le Kesrouan, la liste conduite par M. Farès Boueiz, le gendre du président de la République, l'a emporté, à une exception près. Le taux de participation n'a été que de 20,9 %, l'opposition chrétienne ayant appelé au boycottage du scrutin. Les cloches des églises ont sonné le tocsin, en signe de *« deuil pour les libertés »*. – *(Corresp.)*

□ **VENEZUELA : le cortège du président Perez victime d'un camion « fou ».** – Deux Amérindiens de l'ethnie guajira ont été tués, lundi 12 octobre, par des agents de sécurité, après que le camion à bord duquel ils se trouvaient eut foncé sur le cortège du président vénézuélien Carlos Andres Perez à Paraguaipoa, près de la frontière colombienne. Douze personnes ont été blessées, a affirmé M. Zambrado, ministre de l'information, qui a démenti «catégoriquement» qu'il s'agisse d'un attentat. Des témoins ont fait état d'échanges de coups de feu entre les gardes du corps du cortège et les occupants du camion, qui étaient *« ivres »*, selon M. Zambrado. Le président Perez, sorti indemne de l'incident, est confronté à une grave crise politique et sociale, depuis qu'une tentative de coup d'Etat militaire a avorté, le 4 février dernier. – *(AFP, Reuter, AP.)*



AFRIQUE

ANGOLA : alors que M. Savimbi refuse toujours la publication du résultat des élections

Les troupes de l'UNITA font mouvement en plusieurs points du pays

Alors que, dans l'attente des résultats électoraux, la tension demeure vive à Luanda, le chef de la diplomatie sud-africaine, M. Pik Botha, est arrivé, lundi 12 octobre, dans la capitale angolaise pour une médiation de la dernière chance. M. Botha devait se rendre, mardi 13 octobre, à Huambo, où s'est retiré, depuis la semaine dernière, M. Jonas Savimbi, chef de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA).

LUANDA

de notre envoyé spécial

M. Savimbi avait déjà reçu dans sa retraite un émissaire du chef de l'Etat, suivi de Mme Margaret Anstee, représentante du secrétaire général des Nations unies en Angola. La commission dépêchée par le Conseil de sécurité de l'ONU a rencontré M. Savimbi dimanche, mais aucun signe d'apaisement n'est encore venu de Huambo. Bien au contraire, le chef historique du Front national de libération de l'Angola (FNLA), M. Holden Roberto, arrivé en troisième position dans les élections présidentielle et législatives des 29 et 20 septembre, derrière MM. José Eduardo Dos Santos et M. Savimbi, est rentré de Huambo très pessimiste lundi après-midi.

« Jonas Savimbi est prêt à la guerre », a déclaré M. Roberto à la télévision locale. Lundi matin, sur les ondes d'une radio portugaise, un neveu de M. Savimbi, M. Salupeto Pena, qui représente l'UNITA au sein de la Commission conjointe politico-militaire (CCPM), avait réitéré les menaces de son mouvement. *« La situation est trop grave pour que nous puissions imaginer la publication des résultats frauduleux des élections. Ce serait une déclaration de guerre immédiate »*, avait-il déclaré.

Lundi, différentes sources ont fait état de mouvements de troupes de l'UNITA à l'intérieur de tout le pays. Les fidèles de M. Savimbi se regroupent autour des grandes villes de province, quittant les cantonnements où, depuis plus d'un an, ils étaient en attente de démobilisation. Ils auraient occupé des villages autour de Lupango, ancien lieu de villégiature des colons portugais, tandis que des colonnes de l'UNITA auraient été signalées à quatre-vingts kilomètres de Luanda. Dans la capitale, en soirée, des militaires de l'UNITA auraient coupé la route reliant le palais présidentiel de Futungo à l'aéroport. Ce dernier avait déjà été fermé dans la journée de dimanche. Il l'a été à nouveau dans la nuit de lundi à mardi.

Délai expiré

Les habitants de Luanda sont de plus en plus inquiets. La police, omniprésente, ne suffit pas à rassurer une population qui se cloître chez elle dès que tombe la nuit. Les ambassades de Luanda commencent à inviter leurs ressortissants à quitter le pays, tandis que les personnels diplomatiques quittent leur domicile pour se réfugier dans les grands hôtels de la ville.

Le délai de quarante-huit heures accordé par le Conseil national électoral (CNE), pour permettre aux commissions de vérification d'accomplir leur tâche, a expiré lundi à 18 heures. Le président sortant, M. José Eduardo Dos Santos, et son parti, le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), arrivés en tête des scrutins présidentiel et législatif, souhaitent que les résultats soient enfin officialisés. Le CNE, soumis, depuis dix jours, à de fortes pressions de la communauté internationale et de l'UNITA, ne devrait plus avoir de raison d'en différer la publication. Mais l'inflexibilité de M. Savimbi et les menaces de guerre qu'il fait peser sur le pays incitent à la réflexion.

Sans faillir, l'Afrique du Sud a soutenu l'UNITA de M. Jonas Savimbi pendant les seize années de guerre civile qui ravagèrent le pays. Mais, comme Washington, Pretoria n'a plus l'oreille de M. Savimbi. Il y a peu de chances que M. Botha revienne de Huambo avec un message de paix.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

MAROC

Rabat dément que des troubles aient eu lieu au Sahara occidental

Les autorités marocaines ont démenti *« formellement »*, lundi 12 octobre, des informations publiées par le Front Polisario selon lesquelles la ville de Smara, au Sahara occidental, était *« en état de siège »* et que des dizaines de personnes y avaient été arrêtées et torturées (*le Monde* daté 11-12 octobre). De source autorisée à Rabat, on a indiqué qu'il y avait eu à Smara *« quelques bagarres »* dans le cadre de la campagne pour les élections communales du 16 octobre, comme *« un peu partout au Maroc »*.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a indiqué, lundi, que les entretiens entre les représentants du Maroc et ceux du Front Polisario, le mois dernier à New-York, n'ont pas permis de régler la question des critères d'identification du corps électoral pour un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Le représentant spécial du secrétaire général, M. Yacoub Khan, retardera donc son rapport à ce sujet de six à huit semaines, en vue de poursuivre les pourparlers avec les parties concernées. – *(AFP.)*

□ **Assassinat d'un candidat communiste aux élections communales.** – La campagne pour les élections communales du 16 octobre au Maroc est émaillée d'actes de violence. Un jeune candidat du Parti du progrès et du socialisme (PPS-communiste) a été assassiné, samedi 10 octobre, dans une localité située à 150 kilomètres de Casablanca. Le quotidien *al Bayane*, organe du PPS, a publié l'information lundi en accusant un homme dont la candidature a été écartée parce qu'il était soupçonné d'être lié à un trafic de drogue. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : ouvrant une session extraordinaire du Parlement

M. De Klerk a posé des préalables à l'adoption d'une nouvelle Constitution

Le Parlement sud-africain s'est réuni, lundi 12 octobre, en session extraordinaire, au Cap, pour une dizaine de jours. A l'appel du Congrès national africain (ANC) et du Parti communiste, plusieurs milliers de manifestants noirs entouraient l'Assemblée, conspuant ce *« Parlement raciste »* d'où ils sont encore exclus. *« J'espère que c'est la dernière fois que nous sommes dehors »*, a lancé à la foule M. Walter Sisulu, vice-président de l'ANC.

Contrairement à ce qui était généralement attendu, sinon espéré, le président De Klerk n'a pas, en prononçant son discours d'ouverture, annoncé de grandes décisions, se bornant à décrire le cadre dans lequel, selon lui, devrait se faire la reprise des discussions constitutionnelles, interrompues depuis plusieurs mois.

M. De Klerk se proclame favorable à une Afrique du Sud dotée de *« gouvernements régionaux forts »* ; le futur Parlement non racial serait composé d'une Assemblée et d'un Sénat, ce dernier étant plus spécialement chargé de *« protéger les intérêts régionaux »*. Il souhaite la rédaction d'une *« charte des droits fondamentaux »* où serait, notamment, inscrit le droit à la propriété privée. Enfin, le chef de l'Etat refuse l'idée d'un gouvernement de la majorité, estimant que, dans les institutions définitives du pays, il doit y avoir *« partage du pouvoir au niveau de l'exécutif »*.

Autant de préalables qui constituent un cadre *« contraignant »*, balisé par des principes *« fondamentaux »* qui devront être inclus dans la Constitution définitive, celle-ci ne pouvant être que le produit d'une *« négociation »*. *« Il n'est pas question de donner un chèque en blanc à une Assemblée constituante »*, a conclu le président sud-africain.

Au-delà des divergences connues – et négociables – qui opposent M. De Klerk à l'ANC, qu'il s'agisse de la future représentation des minorités ou de l'éventuelle fédéralisation du pays, le discours présidentiel souligne ce qui constituera, vraisemblablement, le principal sujet de divergence entre les deux parties dans les prochaines semaines.

Selon M. De Klerk, il n'est pas question d'aller vers la formation d'une Assemblée constituante sans accord préalable sur ses pouvoirs. Mais, pour l'ANC, une telle Assemblée est, par définition, souveraine.

SOMALIE : pour protéger les secours

L'ONU rappelle la nécessité d'envoyer des « casques bleus » supplémentaires

GENÈVE

de notre correspondant

« Horreur » est le mot qui revient le plus souvent à la conférence des Nations unies sur la Somalie, organisée les 12 et 13 octobre à Genève, où sont représentés une soixantaine de pays. Selon les différents rapports, les deux tiers de la population somalienne sont à l'agonie, alors que l'anarchie sévit toujours dans le pays et que les secours sont entravés par les agressions des bandes armées de tous bords.

Mme Sadako Ogata, qui dirige le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a rappelé qu'un million de Somaliens ont dû fuir leur pays, qu'ils ont trouvé refuge principalement en Ethiopie, à Djibouti et au Kenya, que chaque jour 700 à 1 000 personnes traversent les frontières dans un état pitoyable. Même dans les camps du HCR, leur situation demeure souvent tragique. C'est ainsi qu'au Kenya, affirme Mme Ogata, il est rare qu'un jour se passe sans que ces réfugiés ou des secouristes soient attaqués.

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a indiqué que l'aide française comporte notamment un pont aérien entre Djibouti et Baydoha, qui transporte chaque jour, depuis le 5 août, 18,5 tonnes de nourriture jusqu'aux cantines du CICR, permettant de nourrir 35 000 personnes. On prévoit aussi que, le 20 octobre, tous les enfants de France seront appelés à apporter à l'école un paquet de riz qui sera ensuite conditionné puis acheminé jusqu'à Mogadiscio où il sera distribué par l'UNICEF aux enfants de Somalie. L'engagement financier de la France s'élève entre août et décembre 1992 à près de 80 millions de francs, sans compter les contributions privées, celles des ONG et la part française de l'aide dispensée par la CEE.

M. Mohamed Sahnoun, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Somalie, a insisté sur la nécessité de trouver une solution aux problèmes de sécurité, les 500 « casques bleus » ne pouvant suffire, et a souligné qu'il faudrait que les chefs militaires somaliens cessent de s'opposer à la venue du renfort prévu de 4 000 autres soldats de l'ONU. Leur présence serait indispensable pour l'acheminement et la distribution en trois mois de pas moins de 100 000 tonnes de nourriture

ISABELLE VICHNIAC

CAMEROUN : malgré une grande confusion

Le président Biya serait réélu avec 51 % des suffrages

YAOUNDÉ

de notre envoyée spéciale

Selon des résultats partiels rendus publics lundi 12 octobre en fin de journée, le président sortant, M. Paul Biya, remporterait l'élection présidentielle de dimanche, scrutin à un tour, avec 51 % des suffrages, loin devant MM. Ni John Fru Ndi, du Social Democratic Front (SDF), et Bello Bouba Maïgari, de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP). Les trois autres candidats se partageraient environ 1 % des voix.

Ces résultats portent sur moins de 900 000 voix. Or l'on ne sait toujours pas quel était le nombre d'inscrits. Interrogé à ce sujet au cours d'une conférence de presse lundi, le ministre de la communication, M. Augustin Koumegni Kontchou, a affirmé que *« la question ne vient pas au bon moment »*.

Le ministre a démenti une à une les fraudes dénoncées par la presse nationale et internationale. L'installation de bureaux de vote fictifs ? *« C'est faux. »* Le bourrage d'urnes ? *« Inimaginable, impossible, ridicule. »* Faisant état d'une *« violence à sens unique* [qui ne serait le fait que de l'opposition]*»*, M. Kontchou a lancé un *« avertissement »* à la population, en déclarant que *« le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour que l'ordre règne au Cameroun »*.

M.-P. S.

هكذا من الاهل

POLITIQUE

A l'Assemblée

Les députés de la majorité et de l'opposition l'interdiction du financement des activités politiques

Les députés devaient commencer, mardi 13 octobre, l'examen en première lecture du projet de loi relatif à la prévention de la *corruption et à la transparence* de la vie économique et des procédures publiques. Ce projet, qui vise, notamment, à interdire le financement des campagnes électorales et des partis politiques par les personnes morales – les sociétés et les entreprises, – est vivement critiqué par l'opposition, qui le tient pour un texte de circonstance. Le groupe socialiste lui-même conteste cette disposition, dont la commission des lois souhaite la suppression, et qui constitue l'un des sujets de conflit avec le gouvernement. M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a cependant indiqué, mardi sur France-Inter, que le gouvernement *n'envisageait* pas de recourir à l'article 49-3 pour faire adopter le projet.

Depuis son arrivée à Matignon, M. Pierre Bérégovoy fait de la lutte contre la corruption une priorité. Cette lutte est menée à marche forcée. Le 23 avril, le premier ministre mettait en place une commission de prévention de la corruption présidée par M. Robert Bouchery, conseiller d'Etat, qui rendait publiques les conclusions de ses travaux le 8 juillet. Quinze jours plus tard, le 29 juillet, M. Bérégovoy présentait en conseil des ministres un plan de prévention de la corruption, qui se concrétisait un mois plus tard par un projet de loi, signé par lui seul et approuvé par le conseil des ministres du 9 septembre.

Au Parlement, le rythme a été tout aussi soutenu. Inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dès la deuxième semaine de la session d'automne, le projet, presque unanimement jugé «bâclé» et «ni fait, ni à faire», a été l'objet d'un examen expéditif en commission. M. Pierre Mazeaud (RPR) ne s'est pas privé de faire remarquer que la commission des lois de l'Assemblée nationale n'avait pas consacré moins de seize séances à l'étude du projet de ce qui allait devenir la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques. Alors que le contenu du projet soumis mardi aux députés est beaucoup plus vaste, puisqu'il envisage non seulement le financement de la vie politique, mais aussi la moralisation d'activités économiques, les commissaires aux lois n'auront pu *se réunir qu'à trois reprises.*

Risque de retour aux pratiques occultes

Cet examen, effectué *«un peu rapidement»*, comme l'admet M. Yves Durand (PS, Nord) dans son rapport, a pourtant donné l'occasion aux députés de modifier considérablement le texte. S'ils n'ont apporté que des retouches au titre premier du projet de loi, consacré à la création d'un service interministériel de lutte contre la corruption, qui a pour objectif l'identification des transactions économiques suspectes, ils ont réécrit considérablement la partie consacrée au financement des campagnes électorales et des partis politiques.

Le débat entre les parlementaires – communistes exceptés – et le gouvernement se cristallise sur l'interdiction souhaitée par M. Bérégovoy du financement des campagnes électorales par les entreprises, pourtant prévu par la loi de janvier 1990. Cette position n'est ni celle de M. Durand, qui la trouve *«trop radicale»* ni celle de la commission, majorité et opposition confondues. *«La démocratie a un coût, et il serait vain, voire dangereux, de l'ignorer. (...) Il serait vain, par ailleurs, d'imaginer que la seule aide budgétaire de l'Etat pourrait prendre le relais des dons des entreprises parmi les recettes des partis politiques»*, estime M. Durand. *«L'interdiction des dons (...) recèle un risque non négligeable de retour aux pratiques de financement occulte»*, ajoute le rapporteur.

La commission a donc préféré remplacer cette mesure par une disposition prévoyant la publicité des dons consentis par les personnes morales – qui sont donc autorisés – lorsqu'ils excèdent 5 % du plafond de dépenses applicable à l'élection concernée. Ensuite, le plafond des dépenses applicables à l'élection des députés prévu dans la loi de 1990 a été abaissé. Il passe de 500 000 F (ou 400 000 F selon que la circonscription compte plus ou moins de quatre-vingt mille habitants) à 250 000 F par candidat, plus une majoration de 1 franc par habitant. Ce qui équivaut à un plafond de 360 000 F pour une circonscription moyenne de cent dix mille habitants et de 330 000 F pour une circonscription de quatre-vingt mille habitants.

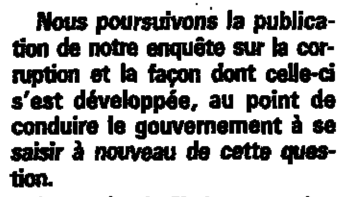
Les prérogatives des préfets

La commission des lois souhaite, enfin, *«compte tenu des problèmes que poserait l'entrée en vigueur immédiate des nouvelles dispositions»* – la plupart des candidats ont déjà commencé à récolter des fonds pour la prochaine campagne – que ces dispositions ne s'appliquent qu'*«à compter de la première élection qui suivra le prochain renouvellement intégral de l'Assemblée nationale»*, c'est-à-dire après les élections de 1993.

Au chapitre de la moralisation des activités économiques, qui représente des enjeux autrement plus importants que celui du financement des partis et des campagnes, les modifications souhaitées en matière de publicité (*le Monde* du 13 octobre) et d'urbanisme commercial ne devraient pas heurter le gouvernement. En revanche, la commission – majorité et opposition une nouvelle fois confondues – a ouvert un second front dans le projet contre M. Bérégovoy en modifiant systématiquement certaines mesures relatives aux collectivités locales qui *«se caractérisent»*; selon M. Durand, *«par une connotation peu flatteuse pour les élus locaux qui, dans leur très grande majorité, s'acquittent d'une manière irréprochable de tâches difficiles»*. Le lobby des élus locaux a été tout aussi actif que celui des publicitaires...

Corruption à la française

II. – Le regard du tribunal



Nous poursuivons la publication de notre enquête sur la corruption et la façon dont celle-ci s'est développée, au point de conduire le gouvernement à se saisir à nouveau de cette question.

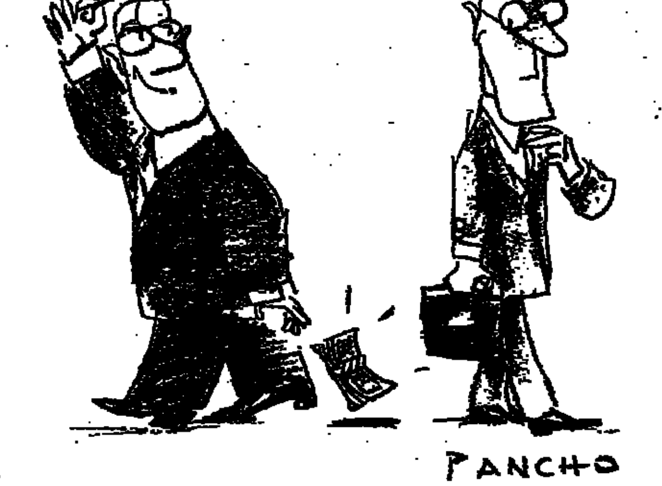
Corruption ? Si le mot n'est jamais prononcé dans les entreprises, la chose n'est pas vraiment ignorée. Même si on la découvre surtout à l'occasion d'affaires venues sur le terrain judiciaire, qui peuvent, plus tard, entraîner le retrait de certains responsables... On n'en parle pas en public, certes, mais en privé, on évoque parfois des opérations dans lesquelles des «cadeaux» bien placés facilitent les choses. On condamne les habitudes peu convenables d'un secteur, et la nécessité de reprendre en main telle société que l'on vient de racheter.

Parfois, sur des marchés très disputés, on laissera peser la suspicion sur les pratiques des concurrents. Ainsi certains représentants de Waste Management, premier groupe mondial de traitement des déchets, qui a du mal à s'implanter en France, n'hésitent-ils pas à accuser leurs concurrents de corruption électorale – sans que le mot soit employé. Il est vrai que ceux-ci le leur rendent bien, en s'interrogeant sur les relations de la firme avec la Mafia...

A la rigueur, des responsables d'entreprise évoqueront les «exigences» de certains interlocuteurs ou des circonstances où il a fallu, pour conclure un marché ou achever un chantier, mettre la main au portefeuille (car jamais, évidemment, la société concernée n'a pris l'initiative...).

Des «commissions» presque comme les autres

C'est dire qu'il n'est pas facile d'apprécier l'étendue de ces pratiques. Les cas les plus connus se situent à l'étranger. En effet, la corruption commise au-delà des frontières, théoriquement passible de poursuites en France, n'est pratiquement jamais réprimée, comme dans la plupart des pays *(voir l'article d'Eric Plouvier «Une corruption bien tolérée» dans «le Monde de l'économie» du 28 juillet)*. Aux Etats-Unis seulement, une législation spéciale a été adoptée après des affaires retentissantes mettant en cause, à la fin des années 70, Northrop, Gulf Oil, ITT, et surtout Lockheed (qui avait distribué des cadeaux à des personnages importants notamment au Japon, aux Pays-Bas et en Italie).



Le fisc français considère même les pots-de-vin versés à l'étranger comme des «commissions» presque comme les autres, qu'on peut inclure dans les charges d'exploitation. Fabricants et marchands d'armes, pétroliers et entreprises de travaux publics sont familiers de ces usages, notamment ceux qui travaillent dans les pays arabes, où l'on a besoin de «sponsors».

En France même, évidemment, les pratiques, tombant sous le coup de la loi, sont plus rares et partant moins repérables. Néamoins, certains secteurs paraissent plus exposés que d'autres, si aucun n'est à l'abri. Sans que la liste soit limitative, on *peut en citer quelques-uns. L'immobilier* figure parmi ceux-là – on pense à l'affaire récente de la tour BP à la Défense – parce que les sommes qui circulent sont considérables ; une information peut permettre de réaliser un «coup» qui rapportera des millions. On connaît aussi l'implantation des grandes surfaces, soumise à l'avis des commissions départementales d'urbanisme commercial : on les a évoquées à l'occasion du financement de campagnes électorales et on se souvient des accusations lancées à plusieurs reprises par Edouard Leclerc à leur encontre.

Les marchés publics

D'autres activités, moins connues, se prêtent aussi au versement de «cadeaux» divers. *Exemple* : les achats des grands magasins, ou le «référencement» des produits dans les super et hypermarchés. Certains acheteurs sont réputés ne pas être insensibles. Parfois aussi, certaines pratiques se drapent pudiquement dans les voiles de la formation permanente, des colloques et des séminaires. Ces «voyages d'étude» d'une semaine ou plus, pour la plupart, ont lieu comme par hasard dans des lieux touristiquement recherchés : médecins et scientifiques sont ainsi parfois amicalement sollicités et certains succombent à la si délicieuse tentation.

Un autre domaine paraît fréquemment concerné : celui des marchés publics, qu'il s'agisse de construction, d'aménagement, de travaux routiers, et de travaux publics en général, d'installations de traitement d'eau ou d'ordures ménagères, de mobilier urbain, etc., où la concurrence est vive, même si les marchés s'élargissent. On en a eu récemment quelques exemples à Nice, au profit de Jacques Médecin, pour une station d'épuration ou des installations de signalisation routière (*le Monde* du 17 août), ou à Angoulême, au profit de Michel Gabaude, proche de l'ancien maire d'Angoulême Jean-Michel Boucheron, pour une *station d'épuration* et une usine d'incinération d'ordures ménagères (*le Monde* du 17 juin).

Glissements, dérives effets pervers...

Dans tous ces cas, la bienveillance des responsables compte autant que les capacités techniques et les prix : il est souvent difficile de départager des sociétés dont les compétences sont égales et les prix souvent proches – les différences tenant à l'attention qu'elles portent au contrat. Cela ne signifie pas, évidemment, que la corruption soit le moyen d'y parvenir : pour obtenir des marchés, l'activité des responsables locaux des sociétés consiste souvent à rendre des services (dépannage d'installations, par exemple), offrir des conseils, suivre les besoins des collectivités... Toutes pratiques *on ne peut plus licites et honnêtes.* Mais, comme nous l'indiquait un ingénieur, *«trop de gens sont intéressés par les gains apportés par ces contrats, même parmi les gens honnêtes»*, en évoquant *«des processus bien déterminés»*, voire des codes.

Encore peut-on penser que les groupes et les entreprises, prudents, surveillent de près les agissements de leurs cadres ou des responsables de leurs filiales. Mais il n'en va pas de même avec ceux que l'on nomme les «apporteurs d'affaires», dont l'activité frôle bien souvent le trafic d'influence, et dont on préfère ignorer les sources d'information.

Certaines habitudes ont favorisé aussi des glissements. Ainsi la pratique des «droits d'usage» pour des concessions, qu'il s'agisse de la distribution d'eau, de l'installation et de la gestion d'un réseau câblé ou d'une usine d'incinération d'ordures ménagères, système qui s'est développé au cours des dernières années. Pratique courante et légale, qui *consiste, pour la collectivité, à obtenir* une avance sur les bénéfices que la société concessionnaire tirera de l'exploitation de l'usine ou du réseau. Avance dont le montant varie selon l'importance du service *et de la collectivité* : la Générale des eaux a «payé» 437 millions de francs le marché de l'eau à Toulouse (*le Monde* du 6 mars 1990), la SAUR, du groupe Bouygues, 66 millions celui de Brive...

Mais de proche en proche, la dérive s'accentue : du droit d'usage, on passe parfois à une sorte de dîme, prélevée à l'occasion (du type : *«en échange de l'autorisation de construire ce centre commercial, vous compléterez aussi l'aménagement de la zone»*), puis à des avantages accordés à une municipalité au moment d'une élection décisive, à un versement détourné dans une caisse électorale, voire, en allant plus loin encore, à des «cadeaux» personnels en liquide ou en nature... Les tentations sont fortes, d'un côté comme de l'autre.

A cet égard, le projet de loi contre la corruption, fixant un plafond assez bas aux contributions des entreprises aux partis, pourrait bien avoir l'effet pervers d'élargir cette «zone grise» des rapports entre entreprises, collectivités et personnel politique. Au contraire, la loi sur le financement des campagnes électorales avait incité certains dirigeants d'entreprise à ne plus cacher qu'ils avaient, à telle ou telle occasion, contribué *«dans le cadre de la loi»* à une campagne électorale.

La décentralisation, si nécessaire qu'elle soit, a sans doute contribué à élargir les pratiques douteuses. Elle a multiplié les occasions, alors qu'elle supprimait des contrôles qui existaient dans les services de l'Etat, mais avaient l'inconvénient de compliquer et de ralentir les procédures. Confrontés à de nouvelles tâches, maniant des sommes parfois considérables, les responsables des collectivités locales ont parfois été éblouis par les unes et les autres. En ramenant la décision à l'échelon local seul, enfin, la décentralisation a privé celui-ci de la possibilité de s'abriter derrière l'intervention de l'autorité supérieure pour refuser un service (un permis de construire, par exemple), sans perdre pour autant les bonnes grâces de son interlocuteur. Le «parapluie» préservait aussi de certains risques et de certaines tentations...

GUY HERZLICH

Prochain article :
III. – L'*«argent noir»* à l'étranger
par Eric Plouvier

□ **RECTIFICATIF.** – Dans le premier volet de notre enquête sur la «Corruption à la française» *(le Monde du 13 octobre)*, une formulation maladroite, à propos du régime des incompatibilités parlementaires, laissait entendre que M. Robert Hersant était toujours député. En fait, M. Robert Hersant, député de l'Oise depuis 1956, a quitté l'Assemblée nationale en 1978, après avoir échoué dans la sixième circonscription des Hauts-de-Seine (Neuilly-sur-Seine, Puteaux). Il est *député européen* depuis 1984. L'exemple donné reste cependant valable pour la période où M. Hersant fut membre de l'Assemblée nationale.

Deux illustrations

■ **Angoulême rembourse les dettes de son ancien maire.** – Une ville en faillite, les impôts locaux les plus élevés de toutes les communes de France, une lourde dette à rembourser : tel est l'héritage que l'ancien maire socialiste, Jean-Michel Boucheron, député (non-inscrit) de la Charente, a laissé à Angoulême. Pour satisfaire sa passion onéreuse des voitures de collection et s'assurer un train de vie fastueux, M. Boucheron a exploré peu à peu toutes les possibilités de malversations financières qui s'ouvrent à un maire peu scrupuleux. Il est inculpé depuis le 22 février 1991, de *«corruption, complicité de faux en écritures de commerce et usage, recel d'abus de biens sociaux»* et, depuis le 9 mars 1992, d'*«ingérence»*.

Le «système» Boucheron reposait sur l'utilisation classique des bureaux d'études, à raisons sociales multiples mais à dirigeant unique, M. Michel Gabaude. Chaque marché *public important engagé par la commune* ou par le district d'Angoulême, la construction d'un collège, l'aménagement d'une station d'épuration ou d'une usine d'incinération, *donnait lieu à plusieurs* «études» préalables et à une facturation fictive. M. Boucheron en a expliqué lui-même le principe au juge Guy Joly, chargé de l'instruction de l'un des dossiers dans lequel il est inculpé, au cours de son audition du 20 février : *«Il est exact*, a t-il indiqué, *que selon une pratique classique se manifestant par un système de fausse facturation, les entreprises qui souhaitaient obtenir un marché public étaient obligées de payer un pourcentage, avant ou après l'obtention du marché.»* Dans sa confession, M. Boucheron *explique également comment* est détournée la procédure de l'appel d'offres pour la passation des marchés publics : il suffit, explique-t-il, de *«connaître le montant de la somme qui devait figurer sur l'offre pour que l'entreprise concernée décroche le marché»*.

Pour la ville d'Angoulême, ces «prélèvements» se traduisent par *un surcoût de tous les équipements* dont la ville s'est dotée entre 1983 et 1989 et par la signature de contrats particulièrement rentables pour les entreprises *«sélectionnées»*, telles *que la Générale des* Eaux. Les seuls vrais perdants sont les contribuables.

■ **Perpignan : la chambre de commerce victime des détournements de son ancien président.** – M. Jacques Farran, député UDF-PR des Pyrénées-Orientales, est poursuivi pour avoir – si l'on s'en tient aux conclusions des enquêtes menées à la demande du parquet local – retiré des profits personnels de ses anciennes fonctions de président de la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan.

Il a été inculpé, une première fois, le 18 octobre 1991, d'*«ingérence et abus de confiance»* à la suite de *«graves irrégularités»* constatées sous sa responsabilité dans la gestion de cet organisme consulaire. Selon le juge d'instruction en charge du dossier, M. Farran s'est livré à un détournement de fonds le jour où, en 1989, il a acheté pour 4,3 millions de francs et restauré *une forteresse moyenâgeuse*, le château de Corbère-les-Cabanes, en utilisant l'argent provenant des cotisations du 1 % patronal, versées par les chefs d'entreprise à la CCI pour la réalisation de logements sociaux. Puis, il a confondu l'intérêt public et ses intérêts privés quand, dans le montage de cette opération officiellement destinée en principe à préserver le patrimoine du département, il a confié la jouissance de ce château à une association réservée aux membres de sa propre famille et à celle de son vice-président.

M. Farran a été inculpé, une seconde fois, le 21 février 1992, de *«complicité de vols, recel de vols par faux en écritures»* dans le cadre d'une autre enquête sur la *disparition* d'une partie des recettes du parking de l'aéroport de Perpignan géré par la même chambre de commerce. Il lui est reproché d'avoir, en compagnie de son gendre, *ancien directeur* commercial de l'aéroport, et de son ancien secrétaire général à la CCI, opéré des prélèvements frauduleux d'un montant *«minimum»* de 540 000 F d'octobre 1988 à décembre 1991 et d'avoir ensuite, après l'aveu de ses complices, tenté de *«fausser le cours de la justice»*.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

A l'Assemblée ... l'opposition ... tés politiques

nationale

contestent par les entreprises

La commission a ainsi supprimé un article témoignant, selon M. Durand, d'*« une suspicion inouïe à l'égard des élus locaux »*, qui donne à un préfet ayant déféré au tribunal administratif un acte jugé illégal d'une collectivité locale la faculté d'obtenir devant celle-ci la lecture de son déféré.

Elle a également fait un sort à une disposition jugée *« vexatoire »* qui autorise le préfet, en cas de carence du maire, à informer directement les membres du conseil municipal des avis des chambres régionales des comptes et des arrêtés préfectoraux intervenus en matière de contrôle budgétaire ou d'examen des marchés et des conventions de délégation de service public passés par la commune. La commission est revenue, aussi, sur d'autres articles qui paraissent traduire, selon M. Durand, *« une remise en cause de certains principes fondateurs de la décentralisation »*.

Les députés sont ainsi revenus sur l'effet suspensif donné à la demande de sursis à exécution adressée par le préfet au tribunal administratif, dans le cadre du contrôle de légalité des actes des autorités locales. Ils ont décidé de limiter la durée de cette suspension à un mois. Les députés se sont enfin opposés à la possibilité donnée au préfet de provoquer des enquêtes de l'inspection générale de l'administration sur la gestion des collectivités locales, qu'ils ont estimée contraire au principe de la libre administration des collectivités locales.

Face à la détermination des députés, les signaux émis par M. Bérégovoy sont clairs : il n'est pas question pour lui de céder sur la question de l'interdiction des dons. Le rapporteur souhaite qu'un *« bras de fer »* ne s'instaure pas entre l'Assemblée et le gouvernement, mais on ne voyait pas, mardi matin, comment on pourrait en faire l'économie.

GILLES PARIS

De Maastricht à la succession de M. Poher

Les déconvenues sénatoriales de M. Pasqua

M. René Monory devait prononcer au Palais du Luxembourg, mardi 13 octobre, son premier discours de président du Sénat. L'élection de M. Monory a été le seul temps fort du renouvellement sénatorial du 27 septembre, marqué par les déconvenues de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR.

Le Sénat n'aime guère les bouleversements. En apparence, le renouvellement triennal du 27 septembre n'a pas entraîné de profondes modifications au Palais du Luxembourg. Les effectifs des groupes n'ont varié qu'à la marge avec l'arrivée des nouveaux parlementaires, dont le mandat court jusqu'en... 2001. Peu de postes de responsabilité ont été redistribués, au Palais du Luxembourg, entre les différentes composantes de la droite sénatoriale, qui les monopolise, forte d'une suprématie découlant pour une très large part du mode d'élection que M[me] Edith Cresson, lorsqu'elle était premier ministre, avait envisagé de modifier.

La désignation d'un nouveau président du Sénat, seul temps fort du renouvellement, a vu un centriste, M. René Monory, succéder à un autre centriste, M. Alain Poher, sénateur du Val-de-Marne jusqu'en 1995. En 1989, la réélection de ce centriste-ci avait été l'œuvre du RPR et une victoire personnelle pour M. Charles Pasqua. En 1992, l'élection de ce centriste-là constitue au contraire un sérieux revers pour le président du groupe RPR, qui s'était lui-même porté sur les rangs.

Le médiocre bilan du RPR est, d'ailleurs, un des principaux enseignements du renouvellement du 27 septembre. En une décennie, les effectifs du groupe gaulliste avaient plus que doublé : quarante-six sénateurs en 1980, quatre-vingt-onze en 1989, alors que ceux du Sénat passaient, dans le même temps, de trois cent deux à trois cent vingt et un (1). Cette année, après cette forte croissance, le groupe RPR, qui avait envisagé un instant approcher la barre de cent parlementaires, perd un siège et ne compte plus que quatre-vingt-dix élus. Les gaullistes peuvent arguer des divisions locales, dont ils ont été les victimes, pour expliquer cet insuccès. C'est oublier qu'ils ont été souvent à l'origine de ces divisions, en reconduisant trop systématiquement les élus de 1983. Dans le Nord, l'ancien secrétaire fédéral du RPR, M. Alex Türk, a raflé deux sièges en faisant campagne sous ses propres couleurs. Dissident du RPR, M. Türk siège, pour l'instant, chez les non-inscrits.

A côté du sujet

Le RPR et, singulièrement, M. Pasqua, sont passés totalement à côté du sujet dans la campagne pour la présidence. Le sénateur des Hauts-de-Seine comptait, comme en 1989, sur la division de l'UDF, émiettée, au Sénat, en trois groupes. Trois jours avant le scrutin, l'annonce de sa candidature, loin d'accélérer l'éclatement entre les centristes et les républicains et indépendants, comme il l'espérait, a forcé, au contraire, l'UDF à s'entendre.

Les sénateurs R et I, pressés par toute l'UDF, se sont rendus au principe d'une primaire interne à l'UDF, dont leur président, M. Marcel Lucotte, ne voulait pourtant à aucun prix. M. Monory en est sorti vainqueur, de justesse, face à M. Pierre-Christian Taittinger. M. Lucotte souhaitait comme M. Pasqua l'organisation d'une primaire étendue à l'ensemble de la majorité sénatoriale et au cours de laquelle le candidat RPR, porté par le groupe le plus nombreux, aurait été le plus à même à tirer son épingle du jeu.

Distancé par M. Monory au premier tour de l'élection du président du Sénat, M. Pasqua a dû aussitôt se replier en se félicitant bruyamment d'avoir converti l'UDF au système des primaires, dont il est l'inventeur. *« Je joue toujours avec trois ou quatre coups d'avance »*, expliquait-il à qui l'interrogeait sur son échec. S'il avait prévu de perdre, M. Pasqua peut effectivement considérer que son plan a été suivi à la lettre.

Battu pour la présidence, le RPR n'a pas pour autant enlevé la part du lion dans l'attribution des « dépouilles » – présidences de commission, vice-présidences – qui a suivi. M. Pasqua avait bien fait les choses, en décembre 1991, en faisant voter par son groupe, à 4 heures du matin, contre l'avis de ses partenaires de l'UDF, un amendement communiste augmentant le nombre des vice-présidents (de quatre à six) et des secrétaires du bureau (de huit à douze). Le RPR a bien gagné une deuxième vice-présidence, attribuée à M. Yves Guéna ; il n'a pu, en revanche, obtenir le troisième poste de président de commission qu'il guignait. Aux affaires économiques, M. Jean François-Poncet (Rass. dém.) l'a emporté, en effet, sur le candidat du RPR, M. Philippe François, avec les voix des socialistes.

M. Lucotte reconduit

Au vu de ces résultats pour le moins mitigés, M. Pasqua, qui avait pourtant annoncé, en juin, qu'il abandonnerait *« quoi qu'il arrive »* la présidence du groupe RPR à l'issue de ce renouvellement triennal, a décidé prudemment de se faire reconduire, « par acclamations », à la tête de ce groupe.

L'infortune du RPR n'a pas été sans conséquence chez certains sénateurs républicains et indépendants, considérés comme ses meilleurs alliés. Le louvoiement de M. Lucotte a particulièrement agacé quelques membres du groupe. Le remplacement de M. Lucotte par M. Jean-Claude Gaudin, ancien président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, les aurait sans doute comblés. Cette hypothèse, évoquée ici et là, en dépit du fait que M. Gaudin soit actuellement sous le coup d'*une inculpation*, a été rendue caduque par la reconduction impromptue de M. Lucotte, « par acclamations » là aussi, qui a été l'occasion de nouveaux grincements de dents. Enfin, le poste de rapporteur général du budget, attribué à M. Roger Chinaud après que la réélection de M. Poher eut été acquise grâce à des défections au sein de l'UDF, est revenu chez les centristes.

La présidence du Sénat, après le débat sur la révision constitutionnelle, au cours duquel il s'était déjà retrouvé isolé : M. Pasqua a enregistré deux échecs, en peu de temps, au Palais du Luxembourg. Ses déconvenues pèseront sans doute sur la bonne entente de la majorité sénatoriale, au moment où celle-ci risque d'être privée par l'alternance de ce rôle de contre-pouvoir pointilleux qui la tire, souvent, de sa léthargie et qui, accessoirement, contraint souvent le RPR et l'UDF à s'unir.

G. P.

(1) Le Sénat compte, en fait, trois cent vingt-deux sièges. L'un d'entre eux n'est pas pourvu. Il s'agit de celui de l'ancien Territoire des Afars et des Issas, en Afrique orientale, devenu indépendant en 1977 et dont la suppression ne peut intervenir qu'à la suite de l'adoption d'une loi organique.

Au cours d'un débat avec M. Sapin

Les publicitaires défendent la rémunération de leur travail de « conseil »

M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a accepté de débattre publiquement avec l'ensemble de la « chaîne » publicitaire, dont la plupart des représentants défendent les systèmes de rémunération actuels.

C'est la panique dans les agences de publicité. Lundi 12 octobre, la conférence-débat organisée par Europe 1, la Chambre syndicale de l'affichage et le magazine *Communication CB News*, dans une salle de l'Assemblée nationale, à Paris, a permis aux publicitaires d'exprimer leur angoisse face aux réformes des mécanismes de rémunération que le projet de loi de lutte contre la corruption entend réformer. M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a bien tenté de dépassionner la discussion en expliquant que le projet de loi modifie simplement des *« repères »* et ne cherche pas explicitement à mettre à bas la commission de 15 % que les médias ristournent aux agences. Rien n'y a fait.

Les rabais

Le ton est resté vif, et la salle a ri aux éclats lorsqu'un intervenant a qualifié ce projet de *« fourberie de Sapin »*. M. Maurice Lévy, président de Publicis, a fait l'unanimité en expliquant que le projet de loi place l'annonceur en position dominante. *« Les annonceurs décident de nos revenus. Ils ont une puissance que nous n'avons pas. Historiquement, la commission de 15 % que les médias nous consentent a représenté un complément de revenu face aux rabais constants de la rémunération de l'agence. »*

Tous les publicitaires ont souligné la difficulté qu'ils ont à faire reconnaître par l'annonceur la valeur marchande de ce travail intellectuel très particulier qu'est le *« conseil publicitaire »*. *« Sans indice industriel* – sous entendu, sans la négociation de l'espace, – *il n'est pas de survie possible »*, a affirmé le patron d'une petite agence de publicité. Et tous de s'inquiéter pour les agences de province ou les PME de la publicité, qui seront incapables de survivre faute de ristourne en provenance des médias. Les annonceurs représentés par M. Michel Edouard Leclerc, coprésident de ACD Leclerc, et M. Dominique Vastel, directeur de la communication du Groupe des assurances nationales (GAN), se sont eux, félicités du projet de loi. Le premier a trouvé *« surréaliste »* que les publicitaires, généralement partisans de la libre entreprise, réclament, à l'instar des libraires, une rémunération fixe et garantie par la loi. Le second estime normal de *« rémunérer l'agence pour son travail effectif »*, mais juge beaucoup moins logiques les rabais obtenus des médias sur leurs tarifs. *« Je m'imagine,* a-t-il dit, *que mon agence préconise tel ou tel support de presse en fonction de l'intérêt qu'il présente pour mon message publicitaire. En réalité, les supports sont choisis en fonction des rabais plus ou moins avantageux qu'ils accordent à l'agence. »*

Cette déclaration a provoqué un tollé immédiat. M. Alain de Pouzilhac, président d'Eurocom (groupe Havas), a jugé *« graves semblables déclarations, dans la mesure où ce sont elles qui orientent les projets de loi »*. Il a affirmé que ces pratiques relèvent de *« l'exception »*. Les centrales d'achat, de leur côté, ont justifié leur fonction par le soutien qu'elles apportent aux médias. *« Quand des médias se créent ou quand ils sont sur le déclin, c'est nous qui les aidons à exister sur le plan publicitaire »*, a expliqué un dirigeant de Carat. M. Sapin a eu beau jeu, néanmoins, de relever les contradictions au sein de la profession. *« J'ai l'impression que le débat est au moins autant dans la salle qu'entre la salle et moi-même »*, a-t-il observé avant de regagner Bercy.

YVES MAMOU

Lire en page Débats les articles de Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET, POQUELIN et Philippe LENTSCHENER.

□ **François Fejtö lauréat du prix littéraire de l'Assemblée nationale.** – Le troisième prix littéraire de l'Assemblée nationale, dont le jury est présidé par M. Georges Vedel, a été décerné jeudi 8 octobre à François Fejtö pour *la Fin des démocraties populaires* (Seuil). Le prix de recherche a été attribué à Patrick Weil, pour *la France et ses étrangers, l'aventure d'une politique de l'immigration 1938-1991* (Calmann-Lévy).

Quittant Paris pour le Tarn

M. Quilès est largement soutenu par les militants socialistes d'Albi et de Carmaux

ALBI

de notre correspondant

La désignation de M. Paul Quilès comme candidat du PS aux élections législatives dans la première circonscription du Tarn a été acquise facilement, lundi 12 octobre, lors du vote des cinq cent trente-quatre militants des vingt-deux sections concernées dans la zone d'Albi et Carmaux. Par 346 voix contre 96 à M. Michel Castel, maire d'Albi, le ministre de l'intérieur a reçu l'investiture des militants, malgré le trouble suscité par sa démarche chez certains membres du secrétariat fédéral (*le Monde* des 12 et 30 septembre).

Jusqu'au terme du processus de désignation, MM. Castel et Quilès auront affiché une analyse opposée. *« Ce parachutage ne s'imposait pas et me laisse rêveur quant à l'état de décomposition du Parti socialiste,* a déclaré le maire d'Albi. *Je ne suis pas déçu, car j'étais lucide sur le résultat, mais je tenais à ce qu'un débat ait lieu. »*

M. Quilès s'est dit *« ému par cette désignation dans une circonscription historique, qui parle au cœur des militants socialistes »* (elle fut celle de Jean Jaurès à la fin du siècle dernier). Pour le ministre de l'intérieur, qui quitte la circonscription parisienne dont il était l'élu depuis 1978, *« le score démocratique et le choix clair des militants montrent qu'il ne s'agit pas d'un parachutage »*.

J.-P. B.

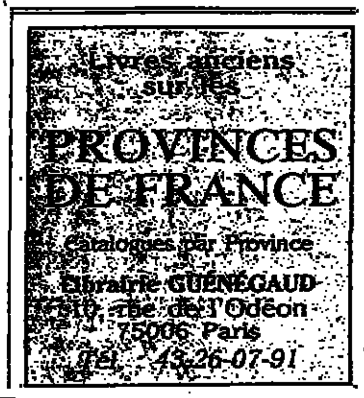
La fédération du PS du Nord reconduit la plupart des députés sortants

Les militants de la fédération du Nord du Parti socialiste ont voté, au cours du week-end des 10 et 11 octobre, sur l'investiture des députés sortants, candidats à un nouveau mandat. Seul M. Robert Anselin ayant décidé de ne pas se représenter, dans la sixième circonscription, celle de Pont-à-Marcq (*le Monde* daté 4-5 octobre), les autres députés sortants ont été investis pour les prochaines élections législatives, à l'exception de M[me] Denise Cacheux. Les militants de la cinquième circonscription (Seclin) ont préféré à M[me] Cacheux M. Bernard Davoine, conseiller général, maire de Wavrin, considéré comme proche de M. Jean Poperen.

Les sortants reconduits sont MM. Bernard Derosier (2e circonscription), Bernard Carton (7e), Jean-Pierre Balduyck (10e), Yves Durand (11e), Marc Dolez (17e), Christian Bataille (22e), Umberto Battist (23e), Marcel Dehoux (24e).

Pour remplacer le maire de Lille, M. Pierre Mauroy, élu sénateur, les militants de la première circonscription ont désigné M. Bernard Roman, adjoint au maire et premier secrétaire de la fédération du PS. M. Jacques Warin, maire de Caudry, sera candidat dans la dix-huitième circonscription (Cambrai) à la place de M. Jean Le Garrec, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui se présenterait dans une circonscription du littoral.

Trois circonscriptions détenues par le PS restent, en effet, à pourvoir : la sixième, ainsi que les douzième et treizième, circonscriptions du littoral dunkerquois entre lesquelles M. Michel Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et maire de Dunkerque, hésite toujours. M. Albert Denvers âgé de quatre-vingt-sept ans, pourrait lui céder la place dans la douzième, alors que M. Delebarre avait été élu, en 1988, dans la treizième.



Le malaise social en Guyane

Manifestation à Cayenne contre la crise économique

CAYENNE

de notre correspondant

A l'initiative du Mouvement syndical unitaire (MSU), qui avait appelé à une grève générale d'une durée indéterminée, une manifestation réunissant quelque mille cinq cents personnes s'est déroulée, lundi 12 octobre, dans le centre de Cayenne.

Des grévistes appartenant à toutes les catégories socioprofessionnelles guyanaises ont défilé, en présence des représentants de plusieurs partis politiques, de responsables du patronat, d'artisans et de travailleurs indépendants, pour protester contre la crise économique qui sévit dans le département depuis plus d'un an et qui a plusieurs fois été évoquée à Paris par les élus locaux.

Les manifestants se sont rassemblés devant la préfecture, et le préfet, M. Jean-François Cordet, a entamé avec leurs délégués, dans l'après-midi, des négociations pour discuter des solutions aux nombreuses revendications présentées par le MSU. Parmi les points précis abordés lors de ces conversations figurent l'éventualité d'un gel momentané des licenciements dans les entreprises et les collectivités locales, la possibilité d'octroyer des avances de trésorerie aux entreprises pour leur permettre d'embaucher, en particulier dans le secteur du bâtiment, fortement touché par la crise, et d'obtenir de nouvelles interventions de l'Etat pour le financement d'infrastructures économiques, tels l'aérogare de Rochambeau-Cayenne et la liaison routière Regina-Saint-Georges.

E. F.

□ **Nouvelle manifestation du Front national contre les Maliens de Vincennes.** – Le Front national a organisé, lundi 12 octobre à Paris, une nouvelle manifestation devant le secrétariat d'Etat à la ville, pour demander l'expulsion des Maliens mal logés qui campent, depuis plusieurs mois, sur l'esplanade du château de Vincennes (*le Monde* du 7 octobre). Cette démonstration, baptisée *« opération Bamako 2 »*, non autorisée par la préfecture, a rassemblé environ cent cinquante personnes, qui, sous la conduite de M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe d'extrême droite du conseil régional d'Ile-de-France, ont tenté de se rendre à l'ambassade du Mali.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Le séisme dans la capitale égyptienne

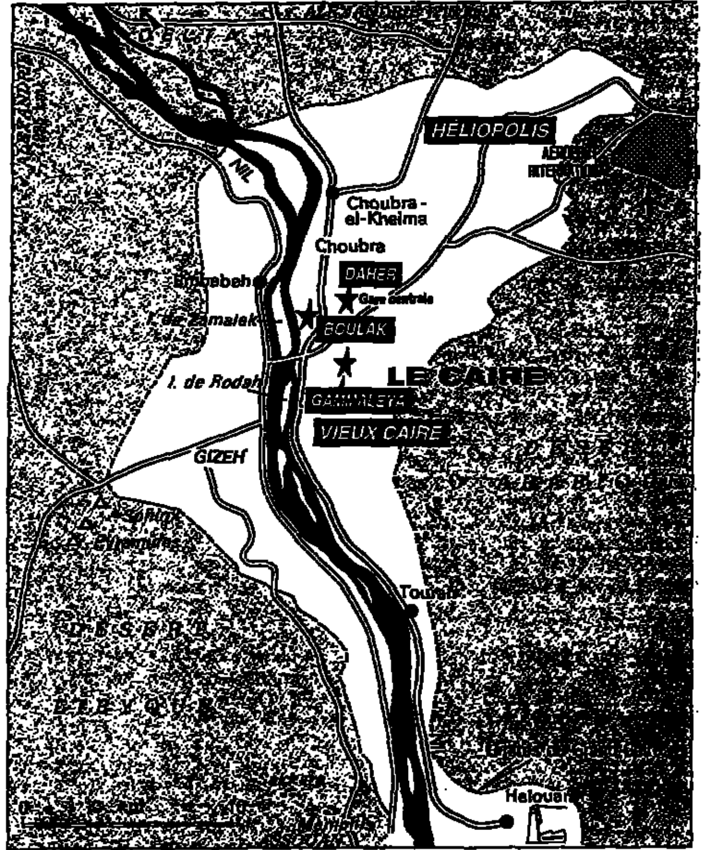
Des centaines de victimes

Suite de la première page

Dans le quartier résidentiel d'Héliopolis, au nord-est de la capitale, un immeuble de quinze étages s'est écroulé en quelques secondes, comme un château de cartes, enterrant un fast-food, une librairie et les locaux de la compagnie aérienne Iberia. Dans le quartier de Daher, près de la gare centrale, plusieurs maisons vétustes sont tombées dès les premières vibrations, sans laisser à leurs habitants le temps de fuir. A l'hôpital copte desservant le quartier, les blessés étaient couchés à même le sol en attendant que les médecins et infirmières débordés puissent s'occuper d'eux. Ils avaient été transportés à dos d'homme par des voisins ou passants qui proposaient aussi de donner leur sang. Les dons ont été tels que les banques du sang des hôpitaux du Caire ont été vite saturées, au point qu'il a fallu remercier les nouveaux volontaires.

Plusieurs villes touchées

Le même scénario s'est déroulé dans les quartiers populaires de Charabeya, de Boulak et de Gammaleya, où les maisons centenaires le disputent à celles construites de bric et de broc. Cette solidarité bien égyptienne a permis de sauver des centaines de vies. Le nombre de morts aurait sans doute été multiplié par deux s'il avait fallu attendre les ambulances, généralement plutôt lentes. Une lenteur décuplée par un trafic quasi paralysé par le séisme et par l'heure de pointe, qui correspondait à la sortie des bureaux et des écoles.



Après quelques minutes de flottement, le gouvernement a repris ses fonctions, et le premier ministre, M. Atef Sedki, en l'absence du président Moubarak, en visite à Pékin – le raïs a interrompu sa tournée asiatique pour rentrer mardi, – a formé une cellule de crise composée des ministres de l'intérieur, de la défense, de la santé et de l'approvisionnement. L'état d'urgence a été décrété dans la capitale. Pompiers, médecins et policiers ont été mobilisés tandis que les Cairotes étaient priés par la radio et la télévision de circuler le moins possible cette requête : a été très peu respectée par la population qui, à défaut de téléphones, dont une bonne partie étaient tombés en panne, se rendait chez le parent ou l'ami pour s'assurer qu'il était sain et sauf.

Le Caire n'a pas été la seule ville touchée par le séisme. On compte des morts et des blessés à Minia, à 300 kilomètres au sud du Caire, à Beni-Souef, à 120 kilomètres également au sud du Caire, comme dans le Delta. Alexandrie et Port-Saïd ont été touchées mais beaucoup plus faiblement et, selon les premiers bilans, il n'y aurait pas de morts dans ces deux villes.

Mardi matin, les sauveteurs étaient toujours à l'œuvre. Près de l'immeuble d'Héliopolis les grues géantes de l'armée, les pelleteuses et les bulldozers déblayaient encore les décombres. Les ambulances attendaient d'éventuels survivants tandis que les pompiers étaient parés pour prévenir tout incendie qui pourrait être provoqué par une fuite des canalisations de gaz. Des centaines de personnes, dont certains parents des habitants de l'immeuble, ont passé la nuit sur les lieux du sinistre, gênant souvent les sauveteurs. Le gouvernement a décidé de donner trois jours de congé à tous les étudiants d'Egypte. Théâtres et cinémas ont été fermés jusqu'à ce que l'on vérifie leur solidité.

En attendant un bilan définitif, il semble qu'il n'y ait pas de victimes étrangères, les grands hôtels étant intacts. Le métro, construit par des Français, a, lui aussi, bien résisté, alors que plusieurs maisons se sont effondrées presque au-dessus du tunnel. Il en va de même pour le haut barrage d'Assouan, à 1 000 kilomètres au sud du Caire, qui retient assez d'eau pour inonder toute la vallée du Nil.

Quant aux trésors antiques de l'Egypte, ils ont, à quelques petites exceptions près (effondrement d'un grand lustre dans la mosquée Al Hussein et d'un muret de la mosquée d'Al Azhar), très bien supporté la secousse tellurique. Le sphinx est intact, tandis que les pyramides continuent à contempler majestueusement la fourmilière qui s'étend à leur pied. Cela n'a rien d'étonnant quand on connaît le dicton égyptien selon lequel *« les hommes redoutent la mort mais la mort redoute les pyramides »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Quarante siècles de tremblements

Les séismes d'Egypte ne sont pas très fréquents, mais on en connaît un certain nombre qui ont laissé leurs traces dans la longue histoire du pays. Le plus ancien semble s'être produit vers 2 200 avant J.-C. Le séisme qui a laissé le souvenir le plus marquant s'est produit en 27 de notre ère, dans la région de Louksor. Il détruisit, en effet, sur la rive gauche du Nil, le buste du colosse nord de Memnon.

Les deux colosses (près de 18 mètres de haut avec leur socle), qui représentaient le roi Amenophis III (vers 1408-1372 avant J.-C.), ornaient jadis l'entrée du temple funéraire de ce pharaon. Après sa demi-destruction, le colosse nord se mit à « chanter » au soleil levant. On pense que les pierres du colosse écroulé, se réchauffant avec les premiers rayons du soleil, émettaient des sons plus ou moins musicaux. Célèbre, chanté par de nombreux poètes, le colosse fut très visité, notamment par l'empereur Hadrien (117-138). Septime Sévère (193-211), voulant bien faire, fit restaurer le colosse, qui devint « muet ».

Plus récemment, en 885 de notre ère, un séisme tua au Caire mille personnes et détruisit la grande mosquée. En 950, un autre séisme fit s'écrouler la mosquée d'Amar Al-Atiq du Caire. Et, en 1262, un tremblement de terre détruisit à Alexandrie le célèbre phare, une des sept merveilles du monde. En 1847, le Fayoum, dépression située à une centaine de kilomètres au sud-ouest du Caire, fut secoué par un violent tremblement de terre qui détruisit quarante-deux mosquées. Le 14 novembre 1981, un séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter avait touché la région du barrage d'Assouan, à quelque 1 000 kilomètres au sud du Caire, sans affecter le barrage. Selon Rolando Armijo, géophysicien à l'Institut de physique du globe de Paris, cette sismicité s'explique par l'ouverture de la mer Rouge, qui, depuis une vingtaine de millions d'années, sépare l'Afrique de l'Arabie. Cette ouverture se prolonge par le golfe d'Akaba et la mer Morte. Mais l'ouverture ne se fait pas aisément : elle retentit sur le golfe de Suez et dans l'intérieur de l'Egypte jusqu'au Caire et à Alexandrie. En revanche, la sismicité de la Haute-Egypte, dont le tremblement de terre de l'an 27 de notre ère en est l'exemple le plus célèbre, est mal comprise. Mais on a remarqué que certains séismes qui se produisent en mer Egée aux alentours de la Crète ont de forts retentissements dans la vallée égyptienne du Nil.

Y. R.

Des immeubles menaçant ruine

LE CAIRE

de notre correspondant

Beaucoup de maisons du Caire n'avaient pas besoin du tremblement de terre pour s'écrouler. De 1977 à 1989 la presse égyptienne a rapporté la mort de plus de cinq cents personnes dans des effondrements qui ont, pour la plupart, eu lieu dans les quartiers populaires où les maisons qui menacent ruine ne se comptent pas. En dépit des risques encourus, les habitants refusent d'évacuer ces « maisons de la mort certaine » dont les loyers sont bloqués depuis la seconde guerre mondiale (et qui ne sont donc guère entretenues par leurs propriétaires).

Compte tenu de la dépréciation de la livre égyptienne, le loyer d'un nouvel appartement serait trois cents fois plus cher. Incapables d'un tel effort, les locataires acceptent donc de vivre dans des maisons où la toiture est rafistolée, le planché troué, où les murs sont branlants et les cabinets fuient de partout. Dans ces appartements, se côtoient souvent trois générations, plusieurs familles habitant chacune dans une chambre. C'est lors de la saison des pluies, en février, que les bâtisses sont le plus exposées à l'éboulement.

D'autres constructions menacent de tomber en ruine. De nouveaux immeubles comme celui d'Héliopolis peuvent aussi s'effondrer. Pour gagner un maximum, certains propriétaires peu scrupuleux trichent sur le ciment ou le fer, font sauter des colonnes pour installer des magasins ou surélèvent de cinq étages des immeubles dont les fondations ne peuvent supporter que les quatre étages d'origine...

A. B.

EN BREF

□ **Sixième attentat en deux ans et demi dans un quartier du centre de Bordeaux.** – Des artificiers de la police ont fait exploser un colis piégé, lundi 12 octobre, aux abords de la place Gambetta, dans le centre de Bordeaux. Le colis suspect a été découvert vers 9 heures dans un sac poubelle déposé devant un magasin de chaussures. Sa désintégration n'a fait aucune victime, mais elle a détruit partiellement le magasin et pulvérisé fenêtres et vitrines dans un rayon de 200 mètres. Cet attentat est le sixième commis dans le même quartier depuis le 22 avril 1990. Les policiers chargés de l'enquête affirment suivre plusieurs pistes : « guerre des cafés » (un bar et deux brasseries ont été la cible d'attentats), règlement de comptes, spéculation immobilière ou terrorisme.

□ **Huit tableaux de Cranach l'Ancien volés en Allemagne.** – Huit tableaux du maître allemand du seizième siècle Lucas Cranach l'Ancien, estimés à 63 millions de marks (42 millions de dollars), ont été dérobés, lundi 12 octobre, dans un château de Weimar. Les voleurs ont scié les barreaux d'une fenêtre pour pénétrer à l'intérieur du château. Le maire de Weimar, M. Klaus Büttner, a précisé que les tableaux n'étaient pas assurés et a promis une récompense de 100 000 marks (environ 350 000 F) pour toute information permettant de les retrouver.

□ **Affrontements entre deux groupes de jeunes à La Verrière (Yvelines).** – Deux groupes d'une quarantaine de jeunes, dont certains étaient armés de cocktails Molotov et de battes de base-ball, se sont affrontés, dans la soirée du lundi 12 octobre pendant près de trois heures, dans la cité du Bois de l'Etang à La Verrière (Yvelines) récemment réhabilitée. Trois jeunes gens ont été blessés, deux voitures détruites par le feu et une dizaine d'autres véhicules détériorés, lors de cette bagarre provoquée, semble-t-il, par un groupe venu de Trappes pour venger l'un des siens, blessé lors d'une soirée dansante, vendredi dernier. Les policiers, intervenus pour séparer les combattants, ont placé en garde à vue un mineur soupçonné d'avoir porté des coups.

□ **Le « mage » à l'origine de l'inculpation de l'animateur Patrick Sabatier a été arrêté aux Etats-Unis.** – Le « mage » Philippe Sauvage, à l'origine de l'inculpation de l'animateur de TF1 Patrick Sabatier et de son épouse Isabelle, pour « complicité d'exercice illégal de la médecine », a été arrêté, samedi 10 octobre, à Escondido (Californie) et emprisonné à San-Diego. Philippe Sauvage, âgé de trente-neuf ans, plus connu sous le nom de Philippe Gouezh, a été arrêté à la demande des autorités françaises. Ce « mage », qui prétendait guérir les maladies incurables sans recourir à la médecine, pourrait être prochainement extradé. Accusé d'avoir escroqué plus de 5 millions de francs en France, il était recherché depuis le mois d'octobre 1991 pour escroquerie, tentative d'escroquerie, publicité mensongère et exercice illégal de la médecine.

□ **L'examen de la « boîte noire » du Boeing d'El Al.** – La Commission de sécurité du transport national (NTSB) à Washington vient de terminer l'examen de la « boîte noire » du Boeing d'El Al accidenté à Amsterdam le 4 octobre. La « boîte noire » indique que, après un déroulement normal de la première partie du vol, le courant a été interrompu pendant quatre secondes en raison de l'arrêt du moteur droit extérieur (moteur n° 4). L'équipe qui vient de recevoir les données de la « boîte noire » attribue l'origine de l'accident à un problème au moteur intérieur droit (moteur n° 3), qui s'est détaché de la carlingue.

Au cours des sept dernières années, Boeing a reçu des plaintes de quinze compagnies sur la qualité et la résistance des attache-fusibles de ces plus anciens modèles de 747. Le fabricant d'avions développe en ce moment un nouveau système d'attache-fusibles qui sera mis en service au plus tôt l'année prochaine.

JUSTICE

Devant la cour d'assises spéciale de Paris

Les vapeurs antisémites de Max Frérot

Max Frérot, trente-six ans, l'artificier du groupe terroriste d'ultra-gauche Action directe, a revendiqué politiquement, lundi 12 octobre, l'attentat contre les locaux de la brigade de répression du banditisme (BRB) qui fit un mort et trente blessés. Il a expliqué devant la cour d'assises spéciale que cette action avait pour but de venger la mort d'un jeune automobiliste victime d'une « bavure » policière quatre jours auparavant.

Au deuxième jour de son procès, sa vindicte a éclaté. Max Frérot a dérapé, endossant naturellement la tunique du terroriste chiite Fouad Saleh jugé voilà quelques mois dans le même box. Procureur improvisé, il a notamment promis au président de la République le sort réservé au grand chef canaque Ataï après la révolte de 1878 : décapité, sa tête avait été placée dans le formol et exhibée à Paris. *« Nous, militants communistes, nous mettrons les têtes de Mitterrand, Fabius et Pisani dans des bocaux remplis d'acide phénique avant de les jeter dans les chiottes de l'Histoire »*, a-t-il lancé avec rage.

Max Frérot avait pourtant sagement demandé la parole. *« J'aimerais bien dire ce qui a motivé notre action »*, faisait-il savoir au président Maurice Colomb. Et d'un ton calme, il avait commencé à faire part de son indignation à propos de ce qu'on appelle communément les « bavures » policières. *« Bavure, ce mot vient du latin* bava (sic), *ce qui veut dire « boue ». La police serait-elle un tas de boue ? »*

L'accusé revenait alors longuement sur la mort de Loïc Lefevre, un jeune automobiliste tué par le CRS Gilles Burgos quatre jours avant l'attentat contre les locaux de la brigade de répression du banditisme, le 9 juillet 1986. *« On voudrait faire croire que les bavures sont des accidents. En fait, c'est une pratique criminelle érigée en système, encouragée par les cadres de la police, par le ministère de l'intérieur, par vous, les magistrats, qui ne sanctionnez pas, par les sociaux-démocrates. C'est un tir au faciès qui remplace la peine de mort judiciaire. Et qui tombe ? Des bourgeois ? Non ! Des jeunes, des prolétaires, des immigrés. »*

Prisonnier de sa véhémence

Alors Max Frérot explique que la démarche d'Action directe a été logique. En riposte au décès de Loïc Lefevre, une action punitive aurait été décidée, consistant à déposer une bombe *« chez les flics »*. Il s'agissait, dit-il, de montrer qu'on ne peut impunément en France *« tuer un innocent de deux balles dans le dos et punir le meurtrier de deux ans de prison, un an pour chaque balle »*.

Ainsi Frérot justifie-t-il le terrorisme. Ainsi ne regrette-t-il pas la mort de l'inspecteur Marcel Basdevant, les blessés, civils et policiers. C'en est trop pour la famille de l'inspecteur, assise sur une étroite banquette à moins de trois mètres de Frérot. Sandrine, la fille de l'inspecteur décédé, le coupe : *« Mais on s'en fiche de vos raisons. Nous, on n'a plus de père »*. Frérot en appelle au président : *« Je suis sans arrêt interrompu ! »* Le fils de l'inspecteur Basdevant lui lance : *« Tu veux que je me lève, connard ! »* Frérot le toise et lâche : *« Nazi ! »*

Une suspension d'audience ne suffira pas à ramener le calme. Voulant encore s'expliquer, Max Frérot va s'embourber, prisonnier de sa véhémence. Sautant d'une idée à l'autre, il aborde bientôt des terres chères à son cœur, celles de l'antisémitisme, sans même les parer d'un antisionisme d'ultra-gauche. Il s'en prend au *« juif Jules Moch qui fit tuer des dizaines d'ouvriers durant les grandes grèves de 1947 »*, il esquisse le procès du *« judéo-christianisme »* et conclut de manière péremptoire : *« Le Dieu des juifs est un Dieu criminel. Il suffit de lire la Bible. »*

Mais surtout, en proie à une exaltation certaine, il adopte les intonations d'un Fouad Saleh pour vomir le *« régime social-démocrate »* en place. *« Depuis que le lobby juif est arrivé au pouvoir en 1981, les bavures n'ont fait que s'intensifier ! Il faudra des dizaines de Los Angeles, des centaines de Vaulx-en-Velin et de nombreuses bombes dans les palais de justice pour que cessent enfin les bavures policières. »*

« On a posé une bombe... »

Cherchant à interrompre cette logorrhée, le président Colomb fait observer à Frérot que l'inspecteur Basdevant, principale victime de l'attentat contre les locaux de la BRB, avait débuté comme gardien de la paix et ne pouvait être considéré comme un cadre de la police. *« C'est un homme qui venait de la base »*, relève-t-il. *« Hitler aussi venait de la base »*, rétorque l'artificier d'Action directe, jamais à court de références historiques.

Après cette tirade, il y eut encore une victime, l'inspecteur Pascal Huche, trente-cinq ans, pour chercher à comprendre et vouloir éclairer l'accusé : *« Je voudrais que Frérot sache que l'inspecteur Basdevant ne roulait pas pour le gouvernement. Il était tout le contraire du flic dépeint par Coluche. C'était le vieux prof tranquille de la brigade, il nous apprenait à faire notre travail correctement. »*

S'adressant directement à Max Frérot en le tutoyant, l'inspecteur Huche engage alors un dialogue étonnant : *« J'aimerais savoir pourquoi tu as visé lâchement la BRB où des tas de témoins, de civils se rendent pour être entendus par la police. Pourquoi ne t'es-tu pas adressé au CRS Burgos puisque tu voulais venger Loïc Lefevre ?*

– On n'a pas visé Marcel Basdevant ! On a posé une bombe, point à la ligne.

– Franchement, tu as tué un flic pour rien.

– Il était chargé d'arrêter le peuple.

– Je ne comprends pas ce que tu racontes. Apparemment, tu es d'extrême droite... »

Frérot se raidit : *« Je suis maoïste.*

– Et antisémite.

– Non ! Je m'en expliquerai plus tard... »

Mais n'est-il pas déjà trop tard ?

LAURENT GREILSAMER

□ **Automutilation des membres du « trio à la 205 rouge ».** – Les membres du « trio à la 205 rouge », condamnés le 6 octobre, à des peines de réclusion criminelle de dix-huit et vingt ans (*le Monde* du 8 octobre) se sont coupés la dernière phalange de l'annulaire, dimanche 11 octobre, à la maison d'arrêt de Varces (Isère). Jean Winterstein, Michel Schmitt, et Didier Rossi se sont amputés pendant la promenade du matin avec un couteau du réfectoire. Les trois nomades originaires de Metz, qui ont toujours clamé leur innocence, ont été reconnus coupables d'un meurtre, d'un viol collectif et d'une série d'agressions dans la vallée du Rhône en août 1988.



هكذا من الاصل

...peurs antisémites
...Max Frérot

« On a posé une bombe... »

LAURENT GREILSAMER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la cour d'assises de l'Hérault

La fausse mort d'Yves Dandonneau

Yves Dandonneau, quarante-six ans, comparaît depuis lundi 12 octobre devant la cour d'assises de l'Hérault pour avoir, en 1987, simulé sa propre mort dans un accident de voiture afin de toucher près de 11 millions de francs de la part des assurances-vie. Il est accusé d'avoir assassiné un homme, carbonisé à sa place, au col de l'Homme-mort à Joncels (Hérault) le 7 juin 1987.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Jusqu'à l'âge de quarante et un ans, Yves Dandonneau était un homme honnête. Il a même été gardien de la paix. Doué pour la vente après avoir travaillé pour des compagnies d'assurances, il créa sa propre société de fournitures pour enfants. Les soucis financiers sont apparus et c'est lors d'une nuit d'insomnie qu'une idée lui est venue : il organiserait sa mort après avoir souscrit des assurances sur la vie. Les contrats étaient souscrits au bénéfice de son amie, Marie-Thérèse Hérault, pour un capital atteignant 10 900 000 F en cas de décès accidentel.

Mais la mort exigeait un cadavre. Aussi, demanda-t-il à l'un de ses amis, Daniel Blouard, infirmier de profession, de lui en procurer un à la morgue d'une clinique. Ce vol macabre ne put jamais être réalisé et l'idée aurait pu être abandonnée. Mais le projet évolua puisque d'une simple escroquerie à l'assurance, on en vint à imaginer une histoire criminelle digne des meilleurs romans noirs. Selon l'accusation, Dandonneau aurait demandé à un autre de ses amis, François Meunier, de lui trouver *« un gars de son âge, qu'il soit ivrogne.. au bout du rouleau... genre clochard»*.

« Toute une vie en quatre minutes... »

L'audience permettra peut-être d'établir comment Joël Hipeau, un marginal recruté dans un bar parisien, est mort peu avant d'être placé dans la voiture de Dandonneau qui l'a précipitée sur un rocher avant d'y mettre le feu. Car c'est une des clés du procès. A-t-il succombé à une dose considérable d'alcool ? A-t-on ajouté du valium à sa boisson ? A-t-il subi une injection d'un puissant analgésique, ou est-il mort naturellement ? Le corps ayant été inciméré, selon «les dernières volontés» de Dandonneau, le débat se fera sans cadavre. Le crime aurait même été parfait si un enquêteur d'assurances, ancien gendarme, intrigué par les circonstances de l'accident, n'avait pas déclenché l'ouverture d'une information judiciaire.

Lors de son arrestation, le 15 janvier 1988 à Rouret (Alpes-Maritimes), Dandonneau était méconnaissable. Il avait subi, grâce à une partie de l'argent versée par quelques compagnies d'assurances, cinq interventions de chirurgie esthétique.

C'est donc un homme sans âge, sans rides et presque sans expression qui s'assoit, lundi, dans le box des accusés. Ce siège, il le connaît. Il y était déjà le 1er juillet lors d'un premier procès qui n'a duré qu'une journée car la cour avait renvoyé l'audience à une session ultérieure après avoir constaté que les débats ne pouvaient pas continuer puisque le président avait tenu, devant la presse, des propos pouvant mettre en cause son impartialité.

Le nouveau président, M. René Gadel, préside la cour d'assises de l'Hérault depuis une quinzaine de jours. Mais il a déjà ses habitudes. Elles conduisent à un incident qui prend une coloration particulière à l'instant où le gouvernement propose de modifier la procédure à l'audience. Comme quelques-uns de ses collègues, le président conduit l'interrogatoire de personnalités en récitant rapidement le parcours scolaire et professionnel de l'accusé qui a tout juste le temps de répondre *« oui »* ou de hocher la tête. *« Il s'agit davantage d'un résumé que d'un interrogatoire. Toute une vie en quatre minutes .... Mes compliments ! »*, grommelle Me Alain Furbury, défenseur de Dandonneau. *« C'est comme ça que j'ai l'habitude de procéder ! »*, rétorque sèchement le magistrat tout en prolongeant cependant quelque peu son exposé. A la fin, c'est Me Eric Dupont-Moretti, conseil de la famille de la victime, qui se lève : *« Nous ne sommes pas venus pour requérir, mais pour comprendre. En dix minutes, nous avons examiné quarante-six ans de vie. Je dois dire que je ne suis pas satisfait. »* Cette fois, le président ignore la remarque et ce sont les experts qui parlent de l'accusé.

Car il semble dit que Dandonneau ne sera pas invité à s'exprimer sur lui-même. C'est seulement le regard des autres qui sera proposé au jury. Au travers des dépositions souvent confuses du psychiatre et de la psychologue, la cour apprend cependant que Dandonneau *« n'est jamais sorti du monde de l'enfance »* et que *« par moments, il a du mal à savoir où se trouve la réalité »*. Ces observations peuvent concerner les faits mais elles peuvent aussi se rattacher à ce rêve de Dandonneau qui voulait créer une école dans une île où les enfants seraient libres et où les filles mères seraient accueillies. Une utopie qui n'est pas sans référence avec son passé. A dix-sept ans, son père l'a obligé à se marier avec une jeune voisine qu'il avait mise enceinte. C'était le mariage ou les enfants de troupe. Violent, ayant cédé à la boisson à son retour de la guerre d'Algérie, le père est évoqué par la mère de Dandonneau. Une musicienne qui raconte, en larmes, comment cet homme lui a *« cassé son violon sur un évier »* puis brisé les doigts. *« Je ne peux plus jouer, maintenant. »* Dandonneau était enfant quand il a assisté à cette scène.

Sa sœur, Annie, vient dire combien elle l'aime avant d'ajouter : *« Quand quelqu'un a commis un geste, s'il n'en a pas pris conscience, peu importe la peine. S'il en a pris conscience, la plus grande des peines, il la porte en lui. »*

MAURICE PEYROT

DÉFENSE

Après les moratoires américain et russe

La France pourrait prolonger la suspension de ses essais nucléaires en 1993

La France s'est mise en état de pouvoir continuer à respecter en 1993 la suspension des essais nucléaires, qu'elle a pris l'initiative d'appliquer unilatéralement en 1992. Une telle éventualité apparaît en filigrane dans le projet 1993 de budget militaire. Dans les milieux officiels, on justifie la situation en constatant – comme l'a fait M. Pierre Joxe, le ministre de la défense, devant les députés de la commission de la défense – que la Russie a maintenu son moratoire et que les Etats-Unis ont suspendu leurs expérimentations pour neuf mois. A ce jour, la question n'a pas été tranchée à l'Elysée. Elle ne devrait pas l'être avant la fin de l'année ou au début de 1993 pour une campagne d'essais qui commence, en règle générale, au mois de mai et qui s'achève à l'automne suivant.

ARRÊTER C'EST FACILE. LE PLUS DUR C'EST DE NE PAS REPRENDRE.
MOI J'AI PRIS 10 KILOS.
MURUROA
PESSIN

C'est en avril dernier, lors de la déclaration de politique générale de M. Pierre Bérégovoy, que le premier ministre a annoncé la décision du chef de l'Etat d'interrompre pour une année la campagne de tirs nucléaires souterrains prévue durant l'été sur l'atoll de Mururoa, en Polynésie française. Cette mesure avait surpris, à l'époque, l'institution de défense, qui se rappelait les propos de M. Joxe en date du 16 octobre 1991, selon lesquels *« la France devra faire des essais tant qu'elle aura des armes nucléaires »*. Dès le lendemain de cette annonce, le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, tenait à indiquer, dans un message spécial, qu'il s'agissait d'*« une décision d'ordre politique »* et qu'il *« était clair que cette suspension ne saurait être prolongée au-delà de 1992 »*.

M. Mitterrand avait présenté la suspension de ses essais nucléaires par la France, en 1992, comme un geste de bonne volonté destiné à inciter les autres puissances à l'imiter. Si l'ex-URSS était demeurée muette, se bornant à respecter un moratoire unilatéral d'un an qui remonte à octobre 1991, la Chine et les Etats-Unis ont continué leurs expérimentations.

L'approbation de M. Bill Clinton

Interrogé la semaine dernière par M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, à la commission de la défense, M. Joxe a tenu des propos sibyllins et dilatoires sur la perspective d'une reprise des essais nucléaires par la France. *« Le moratoire* [actuel] *ne nuit pas au maintien des compétences technologiques »*, a relevé le ministre de la défense, sans pour autant s'engager sur l'avenir et après avoir observé qu'*« un moratoire des essais nucléaires en Russie est maintenu »* et que *« les Etats-Unis ont suspendu leurs essais pour neuf mois »*.

Le 2 octobre, en effet, le président George Bush a signé à contre-cœur, de son propre aveu, un moratoire de neuf mois que lui a imposé le Congrès. Cette suspension momentanée des essais au Nevada s'accompagne de restrictions sur le nombre des expérimentations durant les trois prochaines années et d'un arrêt total des tirs après 1996. Ce changement radical de la politique américaine a été, par avance, approuvé par M. Bill Clinton, le candidat du Parti démocrate à l'élection présidentielle, partisan d'abandonner les expériences pour cause de fin de la « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest.

Ce frein mis par les Etats-Unis à leurs essais nucléaires est venu conforter une position française relativement isolée jusqu'à présent. Il n'en demeure pas moins, laisse-t-on entendre à l'Elysée, que la France ne se priverait pas de renouer avec ses propres expériences si la détermination de Washington ne se concrétisait pas au-delà des assurances d'aujourd'hui.

En attendant que se dissipe l'incertitude sur le sort des essais nucléaires dans le monde, les dépenses au profit de la dissuasion n'ont plus, en France, la priorité qu'elles avaient depuis des décennies. Devant les députés, M. Joxe l'a reconnu : la part des crédits d'équipement consacrés à l'acquisition de systèmes d'armes nucléaires marque en 1993 un déclin de 11,5 % par rapport à 1992. La chute est encore plus nette pour le coût des essais nucléaires proprement dits. Ainsi, en 1993, les subventions attribuées au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui conçoit les armes, atteindront 8 270 millions de francs, en diminution de 16,3 % par rapport à 1991. De même, les crédits accordés à la direction des centres d'expérimentations nucléaires (DIRCEN), qui teste les armes, seront de 2 136 millions de francs, en baisse de 13,4 % par rapport à la même année de référence.

JACQUES ISNARD

ENVIRONNEMENT

Avant de faire adopter un projet de loi

Mme Ségolène Royal lance un concours de photographies de paysages

Depuis samedi 10 octobre, 1 800 gares et 5 000 stations-service distribuent aux voyageurs et aux automobilistes des bulletins leur permettant de participer à un concours de photographies légendées portant sur leur paysage préféré.

Pour Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, qui lance ce concours de photographies légendées, il s'agit de *« donner la parole aux citoyens sur un sujet qui n'a jamais fait l'objet de la moindre consultation : le paysage »*. Chacun est invité à fixer sur la pellicule *« le site de sa vie »*, à en tirer une épreuve de format 10 × 15 cm, à l'assortir d'une légende d'une dizaine de lignes et à expédier le tout à la direction de l'environnement de sa région avant le 15 novembre. Les deux cent cinquante photographies légendées les plus expressives seront sélectionnées par un jury national et leurs auteurs récompensés par des prix, cela avant le 30 janvier 1993.

Le concours « Mon paysage » n'est ni un jeu gratuit ni un jeu publicitaire. Son premier objectif est d'abord de tester le degré de sensibilité des Français à leur environnement visuel. En cela Mme Royal prend un risque : les citoyens, surpris par le caractère inhabituel de cette consultation, peuvent y rester indifférents. Mais elle est persuadée que la politique de protection des paysages qu'elle propose répond à une attente de la population. *« Les envois des concurrents en feront foi »*, assure-t-elle.

Deuxième objectif du concours : attirer l'attention sur un thème qui n'avait guère préoccupé jusqu'ici les ministres français de l'environnement. Sans doute le jugeaient-ils trop subjectif pour faire l'objet d'une politique. Si Mme Royal n'hésite pas à lancer une sorte de croisade pour les paysages, c'est qu'elle tient ceux-ci pour *« un patrimoine esthétique collectif »* et même *« un atout de développement économique »* (*le Monde* du 3 septembre).

La publication des résultats du concours, l'exposition des documents retenus et l'organisation d'« états généraux » du paysage viendront appuyer la présentation au Parlement d'un projet de loi sur lequel le ministre a déjà « planché » devant ses collègues le 2 septembre. Le texte définitif devrait être soumis à l'approbation du conseil des ministres vers la mi-novembre. Il restera ensuite à l'inscrire à l'ordre du jour déjà surchargé de la dernière session parlementaire avant les élections.

Une audace qui effraie

Si Mme Royal n'y parvenait pas, il faudrait s'en remettre au ministre de l'environnement d'après mars 1993. Les « environnementalistes » de l'opposition, comme MM. Michel Barnier et Alain Madelin, qui seraient, paraît-il, tentés par le maroquin vert, reprendraient-ils un texte passablement dérangeant ?

En instituant des directives nationales définissant les règles à respecter sur les unités paysagères sensibles et menacées, en insérant dans les plans d'occupation des sols un volet paysage, en obligeant les demandeurs de permis de construire à préciser par des croquis, des photomontages ou des maquettes, leurs projets dans l'environnement, en incluant dans les travaux connexes au remembrement la replantation des haies, le texte de Mme Royal impose aux bâtisseurs et aux aménageurs de nouvelles contraintes. Les maires, notamment, auraient désormais le droit de refuser un permis en invoquant la nécessité de respecter l'aspect d'un site. Cette nouvelle responsabilité serait d'autant plus délicate à exercer que la qualité d'un paysage n'est définie par aucune norme indiscutable. Introduire l'esthétique dans l'urbanisme, le remembrement agricole et la protection de l'environnement est une audace qui effraie.

Mme Royal ne peut donc arriver à ses fins qu'en invoquant une très forte pression sociale. Le concours photographique qu'elle propose aux Français est l'un des moyens de la révéler.

MARC AMBROISE-RENDU

Créée pour recycler les produits de conditionnement

La société Eco-Emballages est prête à opérer

Plus d'un an après leurs collègues allemands, les conditionneurs et distributeurs français sont aujourd'hui prêts à recycler eux-mêmes leurs emballages, avec le soutien des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. La commission consultative créée en juillet dernier, et présidée par le délégué général de la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), M. Laurent Grisel, a en effet donné son agrément, le 2 octobre, au dispositif prévu pour la collecte et le recyclage des emballages de la grande distribution. Après la signature que vient d'apposer à l'agrément Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, il reste aux autres ministères concernés (économie, industrie, agriculture, collectivités locales) à donner leur accord pour que tout soit prêt à démarrer le 1er janvier 1993.

Eco-Emballages, société anonyme de droit privé, a pour actionnaires les conditionneurs et distributeurs professionnels. *« Nous en avons actuellement dix-sept*, a précisé son président M. Jacques Bouvet, lors d'une présentation au ministère de l'environnement, le 12 octobre. *Mais le guichet reste ouvert. Nous visons à terme entre trois cents et quatre cents sociétés, sur les quelque 20 000 entreprises que compte la profession »*.

En adhérant à Eco-Emballages, chaque entreprise s'engage à verser un centime par unité de produit emballé, en échange de quoi elle peut apposer le logo (« point vert ») qui signale au consommateur que le produit sera recyclé par les soins du fournisseur. Cette contribution volontaire devrait rapporter 400 millions de francs d'ici au 1er janvier 1993. Dans une dizaine d'années, la contribution devrait être portée à 3 centimes par unité de produit, ce qui pourrait constituer un budget de 2,5 milliards de francs.

Ces sommes ne seront pas superflues pour ralentir le flot des emballages qui encombre les 6 700 décharges d'ordures ménagères que compte la France et dont on estime qu'elles sont alimentées pour moitié, précisément, par des emballages. L'objectif d'Eco-Emballages est de récupérer, d'ici à dix ans, 75 % des emballages, dont les trois quarts par recyclage.

R. C.

Cherbourg attend le bateau devant transporter 1,5 tonne de plutonium au Japon

Le bateau de transport japonais *Akatsuki Maru*, qui doit prochainement rapatrier une importante quantité de plutonium à destination du Japon, devrait toucher le port de Cherbourg dans les deux semaines à venir. Le plus grand secret entoure cette affaire en raison du caractère sensible et dangereux des matières qui seront transportées. Une tonne et demie de plutonium, dont une tonne de matière directement valorisable dans un réacteur nucléaire, est en cours de conditionnement à l'usine Cogema de la Hague (Manche). Une quinzaine de conteneurs, renfermant 100 kilos de plutonium chacun, devraient être transportés par la route de la Hague jusqu'au port de Cherbourg, puis chargés sur le cargo japonais.

Ce transport de plutonium par bateau, le plus important jamais réalisé dans l'histoire de l'industrie nucléaire puisque le précédent, effectué en octobre 1984, déjà à destination du Japon, ne portait que sur 251 kilos de plutonium, n'a pas manqué de mobiliser les associations de défense de l'environnement. Robin des bois et les Verts tentent de sensibiliser la population cherbourgeoise tandis que des militants de Greenpeace ont été interpellés, puis relâchés, alors que l'un de leurs bateaux, le *Beluga*, tentait de s'amarrer au quai de chargement de l'*Akatsuki Maru*.



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Un entretien avec M. René Teulade

« Sans maîtrise médicalisée des dépenses de santé, notre système de protection sociale va rapidement exploser » nous déclare le ministre des affaires sociales.

M. René Teulade, ministre des affaires sociales, et les représentants des caisses de sécurité sociale rencontrent, mardi 13 octobre, les syndicats médicaux afin de tenter, dans une ultime négociation, d'aboutir à un accord sur la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. Un projet de loi devait initialement être présenté lors de l'actuelle session parlementaire. Il semble aujourd'hui dans une impasse, compte tenu notamment de l'hostilité de certains syndicats de médecins qui refusent d'adhérer à une telle démarche, préférant, pour leur part, les avantages et les risques de l'installation en France d'une médecine à deux vitesses. Dans l'interview qu'il a accordée au* Monde, *M. Teulade souligne l'urgence qu'il y a, pour les assurés sociaux comme pour le corps médical, à obtenir un tel accord qui engage l'avenir même du système de l'assurance maladie.

M. Teulade aborde, par ailleurs, une série de sujets d'actualité touchant à la protection sociale et à la pratique médicale. Une pratique de plus en plus fréquemment confrontée au gaspillage des ressources de la collectivité nationale, gaspillage que les praticiens ne peuvent plus ignorer, même si nombre d'entre eux se refusent encore à la combattre.

« En France, les dépenses de l'assurance maladie ont atteint 445 milliards de francs en 1991. Elles continuent de croître à un rythme plus de deux fois supérieur à celui des pays de la Communauté économique européenne. Comment comprendre ?

– Nous sommes actuellement en France dans une situation pour le moins originale et dangereuse puisque nous souhaitons maintenir un système fondé sur deux démarches difficilement compatibles : un système de prescription libéral (que personne ne remet en cause) et un système de prestation socialisé offrant l'accès à des soins de qualité et faisant en sorte que l'argent, les revenus, aussi faibles soient-ils, ne constituent pas une barrière dans l'accès aux soins médicaux. Or, la coexistence de ces deux systèmes est, d'un strict point de vue économique, problématique.

» Nous avons, d'une part, des gens qui sont prescripteurs de leurs propres ressources sur des fonds sociaux et, d'autre part, existe une offre de consommation de soins qui se situe quasiment à guichet ouvert. Il nous faut impérativement aujourd'hui trouver un équilibre. Les prescripteurs doivent absolument prendre leur part de responsabilités, c'est-à-dire avoir pleinement conscience des conséquences économiques de leurs actes professionnels. Parallèlement, les usagers doivent savoir que, dans ce domaine, le système de protection a ses limites. Ils doivent comprendre que si l'on casse ce système, si l'on casse la tirelire, ils seront les premiers à en faire les frais.

– Pour reprendre votre formule, est-on aujourd'hui en train de casser cette tirelire ?

– Oui. Ce sera bientôt chose faite si nous n'arrivons pas ensemble à maîtriser cette évolution. Ici, maîtriser ne signifie pas rationner mais rationaliser pour aller vers une meilleure utilisation des ressources. J'affirme que les Français souffrent aujourd'hui d'un gaspillage des ressources de notre système de soins. Jusqu'à présent, on a adopté une démarche qui n'avait rien de géniale : augmenter les cotisations, diminuer les prestations. Dans la situation économique actuelle, ces mesures diminuent les prestations, ce sont les plus vulnérables qui vont trinquer. Il faut donc obtenir des gains de productivité. Je précise que je parle ici de la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé et non de la maîtrise des seuls remboursements de la sécurité sociale.



» Maîtriser les dépenses de la sécurité sociale est, en effet, un objectif à la portée du premier imbécile venu : il suffit de diminuer les remboursements. On ne pourra rien faire si l'on ne trouve pas un consensus avec les prescripteurs. Je m'y attache depuis que je suis ministre et je ne désespère pas d'y arriver.

– Cela dit, toutes vos tentatives ont jusqu'ici échoué, même si elles ont pu, un moment, sembler sur le point d'aboutir. Que s'est-il passé ?

– Nous avons été victimes de toute une série de péripéties dues notamment à l'attitude de la CSMF, syndicat dans lequel l'aile très conservatrice ultra-libérale, qui veut laisser dans ce pays se développer le secteur II à honoraires libres – soit la médecine à deux vitesses – a pris de l'importance. Alors que le docteur Jacques Beaupère, président de ce syndicat, était prêt à signer des accords de maîtrise, il a dû y renoncer. Je vais tenter, néanmoins, d'obtenir la mise en place des mécanismes de maîtrise médicalisée de l'évolution des dépenses.

– Dans le système de maîtrise que vous souhaitez voir mis en pratique, des sanctions sont-elles prévues vis-à-vis des médecins et si oui, lesquelles ?

– Il est bien clair que les médecins qui ne respecteraient pas les critères retenus pourraient faire l'objet de sanctions individuelles. Il reste à trouver l'organisme qui pourra prendre ces initiatives. Les médecins doivent être fortement impliqués dans une telle démarche non pas à mon sens au sein de l'institution ordinale mais plutot dans les commissions paritaires mixtes. Cela dit, je mesure les difficultés que pourraient rencontrer les médecins dans le fait de sanctionner leurs confrères. Nous rencontrons déjà de telles difficultés avec les médecins-conseil de la sécurité sociale dont nous souhaiterions parfois une attitude un peu plus sévère. Nous n'avons guère d'autres moyens, dans un premier temps, que de retenir un certain nombre de prestations sociales que nous fournissons aux médecins. Il faut savoir que la collectivité verse à un généraliste conventionné la prise en charge de ses cotisations à hauteur de 50 000 F par an. On pourrait également aller jusqu'au déconventionnement dès lors qu'un praticien persisterait à ne pas vouloir respecter les règles préalablement définies. Ces sanctions devraient être mises en œuvre dès lors que, dans un plan de santé défini à l'échelon départemental, on observerait des prescriptions systématiquement atypiques. Ce pourrait être le cas, par exemple, des médecins qui prescrivent systématiquement cinq, six ou sept échographies obstétricales lors de grossesses normales alors même que l'on sait que deux ou trois échographies sont suffisantes. Plus généralement, il faut arriver à modifier certains comportements et les médecins sont prêts à jouer ce jeu. Ils ont pris conscience du fait que, si l'on fait éclarer le système qui a solvabilisé 80 % de la population françaises, on glissera vers un modèle américain avec une médecine à deux vitesses et entre 50 et 60 % de la population qui n'auront plus les moyens d'accéder aux soins. Alors, par voie de conséquence, 50 % des médecins français pourront alors fermer leur cabinet et s'inscrire au chômage. Je ne crois pas que tel soit leur objectif.

– Si une telle prise de conscience existe, pourquoi un tel blocage ? Pourquoi tant de langue de bois, tant de négociations avortées. N'approche-t-on pas de la fin du système conventionnel actuel ?

– Il y a, avant tout, le problème de la représentativité de syndicats médicaux. Quand je rencontre sur le terrain les prescripteurs, ils sont parfaitement conscients et volontaires pour une maîtrise médicalisée des dépenses. Or, à l'échelon des discussions syndicales, il en va tout autrement. Aujourd'hui, l'accord est tout à fait possible avec les médecins. Ce n'est pas toujours le cas avec le principal syndicat. En particulier, les chirurgiens-dentistes refusent que l'on fixe des objectifs sur leurs actes, les appareils de dentisterie, sur les prothèses, etc. Cela dit, nous n'avons pas le choix et il nous faut aboutir. D'une manière ou d'une autre, nous n'échapperons pas à cette maîtrise médicalisée. L'opinion publique, au fond, y est favorable. On sait que le gaspillage existe et, grâce à certaines études, il est de mieux en mieux connu et documenté.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
et **FRANCK NOUCHI**

Lire la suite page 15

A l'écoute de nos voisins galactiques

La NASA se lance à son tour dans la recherche d'éventuelles civilisations extraterrestres. Une longue quête à l'issue pour le moins incertaine

POUR certains scientifiques, la recherche est très souvent une longue patience. Parmi eux, les radioastronomes à l'écoute des manifestations d'éventuelles civilisations extraterrestres font figure de recordmen. Depuis 1960, date à laquelle l'Américain Frank D. Drake eut, le premier, l'idée de lancer cette grande traque baptisée SETI (Search for extraterrestrial intelligence), des Etats-Unis à l'ex-URSS, en passant par l'Australie, ils n'ont jamais cessé de tendre vers le cosmos leurs grandes oreilles métalliques. Pour un résultat désespérément nul. Trente-deux ans de fausses alertes et d'espoirs déçus ne les empêchent pas, cependant, de persévérer. Le 12 octobre, 500e anniversaire du débarquement de Christophe Colomb en Amérique, ils ont reçu un renfort de poids. Experte en médiatisation, la NASA a choisi, en effet, ce jour hautement symbolique comme date officielle de son entrée dans la meute des chasseurs de petits hommes verts.

L'agence spatiale américaine mobilisera à temps partiel (2 600 heures au cours des dix prochaines années) le radiotélescope d'Arecibo (Porto-Rico), le plus performant au monde, ainsi que d'autres aux Etats-Unis ou en Australie, et les antennes de trente-quatre mètres de diamètre du DSN (Deep Space Network), le réseau servant à la NASA pour suivre et donner des ordres à ses sondes interplanétaires.

Son programme comporte deux parties. La Targeted Search (recherche ciblée), dirigée par Jill Tarter, du centre de recherche NASA d'Ames (Californie), concentrera l'écoute sur quelque sept cents étoiles assez proches. Situées à moins de 80 années-lumière (1) de la Terre, ces dernières ont été sélectionnées parce qu'elles ressemblent au Soleil en termes de taille et d'âge, et sont donc les plus susceptibles d'être entourées de systèmes solaires similaires au nôtre. Parallèlement, le All Sky Survey, dirigé par Sam Gulkis, du Jet Propulsion Laboratory à Pasadena (Californie), balaiera l'ensemble du ciel, mais avec une sensibilité très inférieure.

Ces recherches s'ajouteront aux trois programmes d'observation que mènent déjà, depuis plusieurs années, les universités Harvard (Massachusets), Berkeley (Californie), et de l'Ohio. C'est ainsi que le projet META, dirigé par le physicien Paul Horowitz (université Harvard), utilise un récepteur de 8,4 millions de canaux simultanés (160 millions à partir de 1994), monté sur deux antennes situées aux Etats-Unis et en Argentine. Les chercheurs et étudiants de Berkeley ont, pour leur part, installé sur le radiotélescope d'Arecibo un récepteur de 4 millions de canaux qui scrute systématiquement et en permanence la portion du ciel observée par tous les utilisateurs de l'installation, dans le cadre d'autres recherches.

Les dollars de Steven Spielberg

La Targeted Search et le All Sky Survey de la NASA travaillent respectivement sur 14 et 2 millions de canaux. Guère plus, donc, que les expériences des universités. Le matériel mis en œuvre par l'agence spatiale américaine possède, cependant, une supériorité écrasante : son électronique associée. Les signaux captés seront, en effet, analysés en temps réel par des ordinateurs ultrapuissants capables d'éliminer le bruit de fond, les parasites, ou les émissions correspondant à des phénomènes ou à des astres connus, de faire le tri entre un sifflement continu ou un « bip bip » pulsé. Bref, de donner immédiatement l'alerte s'ils tombent sur ce qui pourrait ressembler à un signal d'origine artificielle. Cela permettra de prévenir très vite les astronomes du monde entier pour qu'ils braquent immédiatement leur télescope sur un phénomène qui pourrait être très fugace.

Avec 100 millions de dollars sur dix ans, la participation de la NASA au SETI reste modeste à l'échelle des quelque 15 milliards de dollars qu'elle dépense chaque année. Pourtant, un tel déploiement de crédits publics et de matériel eût été impensable il y a seulement une dizaine d'années. De tout temps, des astronomes très sérieux ont été partisans de recherches de type SETI. Mais ils étaient très minoritaires et discrets : il n'est pas toujours facile de résister aux sarcasmes de collègues un tantinet sceptiques. Si des Soviétiques ont pu bénéficier de quelques fonds d'Etat, les Américains doivent généralement se contenter de financements privés. Depuis 1982, la NASA consacre cependant une petite ligne de crédits au développement, avec l'université Stanford, de récepteurs destinés au SETI. L'appareil utilisé par Paul Horowitz provient de cette « filière ». Mais son utilisation par l'équipe de Harvard est commanditée par la Planetary Society, une société savante américaine renommée, et financée en partie par... Steven Spielberg, réalisateur de *ET* et de *la Guerre des étoiles*.

Dérangeante en soi pour qui estime que l'esprit humain domine le monde, l'existence éventuelle d'une vie – et, *a fortiori*, d'une intelligence – extraterrestre ne repose, même aujourd'hui, que sur des présomptions. Le seul raisonnement objectif est d'ordre statistique. On peut raisonnablement estimer qu'il serait étonnant que, parmi les milliards de milliards d'étoiles qui nous entourent, quelques-unes ne présentent pas les conditions favorables au développement de la vie et, pourquoi pas, d'une autre civilisation.

En 1969, André Lwoff, Prix Nobel de médecine, débutait ainsi dans *le Monde* un article de commande sur l'existence éventuelle d'une vie extraterrestre : *« On ne sait rien. La situation ne saurait être pire. Elle me fait souvenir des années de lycée et de ces maudits devoirs de philosophie qui m'obligeaient à disserter de questions dont j'étais totalement ignorant. »* Et, près d'un quart de siècle plus tard, les connaissances ont un peu avancé. On a découvert dans l'espace des molécules « prébiotiques » très proches de celles qui composent les êtres vivants. Plusieurs observations concordantes permettent, désormais, de soupçonner fortement l'existence de planètes ou de « systèmes solaires en formation » autour de certaines d'étoiles.

Dans leur majorité, les scientifiques ne contestent plus guère, aujourd'hui, la possibilité de l'existence, hors de notre globe, d'une forme de vie très primitive, mais celle d'autres « intelligences » reste toujours du domaine de la spéculation. Les progrès de la cosmologie rendent toutefois plus acceptable pour les décideurs l'attribution de fonds publics à la recherche d'éventuelles civilisations extraterrestres. Les parlementaires américains ne s'en font pas moins tirer l'oreille pour voter les quelque 13 millions de dollars demandés par la NASA pour l'année fiscale 1993.

Car une autre objection vient immédiatement à l'esprit des sceptiques : à supposer même qu'ils existent, comment croire que l'on pourra un jour réussir à détecter d'éventuels « voisins » cosmiques probablement situés à des milliers d'années-lumière de chez nous ?

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 14

(1) Une année-lumière est la distance parcourue par la lumière pendant un an. Soit environ 9 461 milliards de kilomètres.

هكذا من الاصل

SCIENCES • MEDECINE

Jogging sur la planète rouge

Fin 1996, les spécialistes pourront, de leur laboratoire, faire une formidable promenade sur Mars grâce à un robot russe

« ON ne se ment plus. Bien sûr, les Etats-Unis ne sont pas encores mûrs pour convenir que leur station spatiale Freedom n'est qu'un laboratoire d'essais, un bel instrument d'étude de la physiologie humaine, et que les grands projets spatiaux, les grandes ambitions sont ailleurs. Aujourd'hui, le problème le plus excitant, confie un spécialiste, *c'est d'aller en des temps records sur la Lune et, au- delà, vers Mars. C'est de mettre la planète rouge à portée de main de la Terre et d'offrir aux futurs aventuriers martiens des voyages de moins d'un an. »*

Mythe ? Rêve d'ingénieur ? Il semblerait que non, même si l'issue de tels projets ne peut se concevoir qu'à très long terme. Au mieux, pas avant 2020. Mais déjà quelques frémissements chez les politiques et les responsables des programmes spatiaux indiquent que l'on est à la veille de renouer activement avec l'étude de ces nouveaux moyens de propulsion – scramjets et moteurs nucléaires de préférence aux moteurs fusées classiques, fussent-ils ou non cryogéniques (1) – qui permettraient des déplacements éclairs.

En attendant ce jour lointain où des héritiers d'Edwin Aldrin et de Neil Armstrong (2) se poseront, pour la modique somme de 70 milliards de dollars, sur le sol de la planète rouge afin d'y établir une base vie et sillonner, dans d'incroyables véhicules à quatre, six ou huit roues, les plaines martiennes à la recherche de quelques richesses minières, force est de préparer le terrain et d'étudier dès maintenant cette terre étrangère au moyen de vaisseaux et de robots automatisés.

Mars n'est pas une inconnue. Depuis longtemps, cette planète à l'atmosphère ténue, la quatrième du système solaire, deux fois plus petite et dix fois moins lourde que la Terre, passionne les planétologistes. De 1962 à 1975, Américains et Soviétiques ont multiplié, avec des fortunes diverses, les vols vers Mars. Jusqu'à cette extraordinaire mission américaine que fut l'envoi, en août et septembre 1975, des sondes Viking dédiées à la recherche de la vie sur Mars. Loin d'apporter une réponse claire à cette angoissante question, leurs modules de descente ont au contraire compliqué les choses en donnant des résultats pouvant être interprétés soit comme le signe de la présence d'organismes vivants primitifs, soit comme celui de réactions chimiques très particulières. Qu'en est-il exactement ? Aux prochaines missions de l'établir.

A la recherche de l'eau

Quand ? Après une longue période largement consacrée à la volcanique Vénus, la communauté scientifique internationale s'apprête à renouer avec la planète rouge. Une première tentative, partiellement réussie, a été faite, en juillet 1988, avec le programme soviétique Phobos réalisé dans le cadre d'une large coopération internationale. Elle a permis de compléter utilement les données recueillies par les sondes Viking dans les domaines de la géologie, du magnétisme, de la cartographie ainsi que dans ceux de l'étude de la composition et de la dynamique de l'atmosphère.

Il faut maintenant aller plus loin, souligne Mme Josette Runavot. Chef du projet Mars 94-96 au Centre national d'études spatiales (CNES), elle estime que les questions les plus importantes portent aujourd'hui sur :

– l'identification des principaux éléments de la structure interne profonde et superficielle de la planète ;

– la reconstitution chronologique de l'histoire géologique de Mars, dont on pense qu'elle devrait fournir la clé de l'étonnante dichotomie géomorphologique existant entre le nord et le sud ;

– la caractérisation géochimique et minéralogique des différentes unités géologiques et leur datation ;

– la reconstitution, enfin, de l'évolution passée de l'atmosphère et la recherche des réservoirs d'eau présents et passés qui permettront de résoudre une autre question : y a-t-il eu une époque au cours de laquelle les conditions propices à l'apparition de la vie ont été remplies sur cette planète (3) ?

Amorcée avec les missions Viking et Phobos, la télédétection – grâce aux progrès accomplis dans le domaine de l'instrumentation – et l'exploration au sol – grâce à ceux réalisés par les logiciels, intelligence artificielle et robotique, – devraient permettre de progresser dans la connaissance à grande échelle de la planète. La première étape de cette nouvelle recherche très internationalisée vient d'ailleurs d'être franchie par les Américains avec le lancement, le 25 septembre, de la sonde Mars-Observer dont on attend qu'elle cartographie la totalité du globe martien, zones polaires comprises.

« Pourtant, Mars-Observer est une petite mission, avec seulement cinq à six expériences, contrairement à la quinzaine que portent les sondes soviétiques, remarque M. Francis Rocard, ingénieur au CNES. *Mais elles sont très pointues. Nous attendons beaucoup de cette sonde. Avec la caméra de cet engin, la MOC, il va être possible de balayer toute la surface de Mars avec une résolution au sol de 480 mètres ou de 7,5 kilomètres, et surtout d'obtenir des images à très haute résolution (1,4 mètre) de quelques sites particulièrement intéressants du point de vue de leur géochimie ou de leur capacité à accueillir de petits robots mobiles d'exploration, les rovers. »*

Grâce à ces véhicules et à leurs véhicules porteurs, les landers, la connaissance du sol de la planète et de sa géologie fera « un grand bond ». La NASA, pour sa part, prévoit l'envoi d'une série de seize modules d'atterrissage d'une centaine de kilos chacun sur lesquels pourraient prendre place de petits rovers de 5 à 10 kilos capables de prospecter dans un rayon d'une trentaine de mètres autour de leur lander.

Ce programme, baptisé MESUR (Mars Environmental Survey) et conçu par l'Ames Research Center de la NASA pour environ 1 milliard de dollars, pourrait commencer avec le lancement, en janvier 1999, de quatre premiers landers par une même fusée. Suivraient trois autres missions : une en 2001 avec sans doute en plus un module en orbite (orbiter) pour relayer les informations recueillies vers la Terre, et deux en 2003.

Parallèlement, les Russes ne devraient pas rester inactifs. Ils multiplient, en effet, les intentions de vols en affirmant qu'à chaque fenêtre de lancement en direction de Mars ils enverront une sonde : soit des vols en 1994, 1996, 1998 et 2001. L'enthousiasme est évident, mais il est probable que les rigueurs économiques dues à la reconstruction du pays, comme l'inflation galopante qui affecte le rouble, auront raison de quelques rêves.

Ainsi la mission franco-russe Mars-94, qui, à l'origine, devait emporter deux ballons gonflés à l'hélium destinés à croiser tranquillement dans l'atmosphère martienne pour y collecter de précieuses informations, a dû réduire ses ambitions. Manque d'argent et quelques difficultés techniques ont imposé le report de cette expérience française à 1996. Autre exemple : la demande faite au CNES par les Russes de mettre la main à la poche à hauteur de 2,5 millions de francs – l'Allemagne pourrait en faire autant – pour payer une partie des travaux engagés cette année sur ces deux programmes pour lesquels les Français ont prévu de dépenser quelque 200 millions de francs.

Des neurones pour Marsokhod

En dépit de ce contexte, les scientifiques des quelque vingt pays qui participent à Mars-94 attendent avec impatience le lancement, en octobre 1994, de cette sonde qui se satellisera, en septembre 1995, autour de Mars et larguera, quelques jours avant sa mise en orbite, deux petites stations scientifiques et deux pénétrateurs qui s'enfonceront profondément dans le sol de la planète. Comme, en début de mission, la transmission des données vers l'orbiter n'est pas possible, le Mars-Observer américain servira alors de relais à l'engin, témoignant ainsi de l'internationalisation de l'exploration de la planète rouge.

Deux ans plus tard, en novembre 1996, partira Mars-96, mission autrement ambitieuse et à haut risque en raison de la présence à bord du module de descente du fameux ballon français et d'un étonnant et très efficace rover à six roues conçu par l'Institut TransMach de Saint-Pétersbourg. Ce dernier engin d'une centaine de kilos, qui, après avoir sillonné le désert du Kamtchatka, a rejoint, en mai dernier, la Californie pour compléter ses essais dans la vallée de la Mort, devrait parcourir quelques kilomètres dans les plaines martiennes.

La tâche ne sera guère facile car le temps de transit aller-retour des communications radio entre la Terre et Mars est en moyenne de l'ordre de vingt minutes contre deux secondes et demiej entre la Terre et la Lune. Difficile, dans ces conditions, de piloter un tel véhicule grâce aux images fournies par sa caméra de bord. *« Il faut donc,* explique M. Francis Rocard, *disposer à bord d'un minimum d'intelligence pour que l'engin puisse résoudre seul des situations (obstacles, crevasses, etc.) que l'on ne peut régler en temps réel depuis la Terre. »*

Pour cette raison, les Français du CNES et du LAAS, qui travaillent à Toulouse sur un véhicule automatique planétaire (VAP) à quatre roues, ont proposé de « doper les neurones » du Marsokhod de la mission Mars-96. Des algorithmes, en cours de développement, pourraient lui donner des capacités d'analyse accrues. Ainsi deviendrait-il possible d'analyser une fois par jour le paysage filmé par la caméra de bord pour en faire un modèle à partir duquel le rover pourrait errer seul toute une journée de son train de sénateur.

Quel progrès par rapport aux Lunokhod de la Lune ou aux premiers Marsokhod dont les Russes viennent de révéler qu'ils équipaient en 1971 leurs sondes Mars-2 et Mars-3. Seule cette dernière parvint alors à se poser sur Mars, et ses émissions s'arrêtèrent au bout de quelques secondes. En 1996, les responsable du projet pourront, eux, faire une formidable promenade grâce au rover russe de Mars-96 depuis... leur laboratoire. Un bel avant-goût de randonnées plus extraordinaires, comme celles que feront, après-demain peut-être dans les plaines et les canyons ocre et noirs de Mars, les futurs colons de la planète rouge.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Moteurs fusées brûlant, comme le troisième étage d'Ariane, de l'oxygène et de l'hydrogène liquides.

(2) Les premiers hommes sur la Lune.

(3) Voir *l'Aéronautique et l'Astronautique* de mars-avril 1992.

L'eau a la mémoire longue

Les échanges d'eau entre le sol et l'air jouent dans le temps et les climats un rôle important que la campagne HAPEX-Sahel (au Niger) s'est efforcée de mieux comprendre

DU 15 août au 15 octobre, deux cents chercheurs de sept nationalités différentes ont étudié, dans le Sahel nigérien, les mécanismes des échanges d'eau entre le sol et l'atmosphère. Ainsi espère-t-on que cette campagne HAPEX (Hydrological Atmospheric Pilot Experiment)-Sahel, qui entre dans le cadre du Programme national (français) d'étude de la dynamique du climat (PNEDC), améliorera les connaissances de ces mécanismes. Ces derniers influencent non seulement le temps local et ponctuel et donc la météorologie au jour le jour, mais aussi la circulation atmosphérique globale et donc les types de temps régionaux saisonniers ou annuels.

Les prévisions météorologiques fiables ne dépasseront probablement jamais la dizaine ou la quinzaine de jours. L'atmosphère, en effet, réagit très vite à toutes les sollicitations, si minimes soient-elles, qui lui viennent de la température, de l'humidité et de la pression. On peut dire que l'air a la mémoire très courte.

Rappelons d'abord que l'air froid est plus lourd que l'air chaud et que l'air léger qui monte se détend et se refroidit. Rappelons aussi que l'air froid, avant d'être saturé, est capable d'absorber beaucoup moins de vapeur d'eau que l'air chaud. Rappelons enfin que le mouvement des masses d'air est conditionné par la répartition des hautes et des basses pressions (1).

Au contraire, l'eau a la mémoire longue. Les océans et les sols stockent pendant des mois, voire des années, la chaleur (l'énergie) reçue du soleil et, après un temps qui est long, la transmettent sous forme de vapeur d'eau à l'air qui la surmonte. Cette vapeur d'eau se déplace avec les masses d'air et s'y condense en fonction de la température. Or, toute évaporation dégage du froid alors que toute condensation dégage de la chaleur. Froid et chaud étant de l'énergie.

Cette « mémoire de l'eau » se voit dans plusieurs phénomènes très différents. Le Niño, par exemple, est caractérisé par une forte augmentation des températures superficielles du centre et de l'est du Pacifique intertropical (*le Monde* du 26 février). Dès que l'on voit ces eaux devenir plus chaudes, les spécialistes peuvent annoncer, plusieurs semaines ou parfois plusieurs mois à l'avance, que les eaux froides qui longent les côtes du Pérou et de l'Equateur vont être remplacées par des eaux chaudes ; que le littoral péruvien, où il ne pleut jamais en temps normal, va être arrosé de pluies diluviennes tout comme la Californie, alors que l'Indonésie et la côte nord-est de l'Australie ne recevront que de rares précipitations, etc. Ainsi est-il possible de prévoir à moyen et long termes les types de temps qui régneront sur plusieurs vastes régions du monde.

La simple humidité du sol

Autre exemple : la couverture neigeuse de l'Himalaya et du Tibet. Si cette chaîne de montagnes et ce haut plateau sont enfouis, au début du printemps, sous une neige abondante, on sait que la mousson d'été – celle qui apporte la pluie sur le sous-continent indien – a toute chance d'être déficitaire. Une grande partie de l'énergie solaire est renvoyée vers le ciel par le blanc et le reste sert surtout à fondre la neige. Les couches moyennes et basses de l'atmosphère ne peuvent donc être réchauffées. L'air restant froid, les basses pressions caractérisant l'air chaud s'installent avec retard sur l'Himalaya et le Tibet. Or ce sont elles – et aussi celles qui règnent sur l'Asie centrale – qui « appellent » les vents océaniques de la mousson d'été.

Même la simple humidité du sol a la mémoire longue. Elle est capable de retenir de grandes quantités d'eau. Cette eau finit par s'évaporer directement ou par la végétation. Et la vapeur d'eau de l'atmosphère se condense tôt ou tard en dégageant de la chaleur. Ce qui donne de l'énergie à l'atmosphère.

Le cycle de l'eau explique l'aridité du Sahara et le climat subdésertique du Sahel. Sur les mers tropicales chaudes (le golfe de Guinée et l'est de l'Atlantique dans le cas du nord de l'Afrique), l'air est chaud. Il se charge d'humidité et monte. En montant, il se refroidit ; la vapeur d'eau se condense (d'où les gros cumulo-nimbus générateurs des formidables averses tropicales). Mais ayant monté, s'étant refroidi et ayant perdu une grande partie de son humidité, cet air tropical doit bien redescendre. C'est ce qu'il fait aux latitudes subtropicales. Descendant, il se réchauffe et devient de plus en plus pauvre en humidité relative et crée les déserts (dont le Sahara) qui caractérisent les latitudes subtropicales.

Comme l'équateur thermique suit le mouvement apparent du soleil, la zone où l'air chaud monte se déplace vers le nord après l'équinoxe de mars et jusqu'au solstice de juin. Si bien qu'une partie de l'air humide parvient sur le Sahel. Or, si le sol désertique a, lui aussi, le pouvoir de renvoyer vers le ciel une bonne partie de l'énergie solaire, le sol humide et la végétation, au contraire, absorbent cette énergie avant de la restituer plus ou moins lentement à l'atmosphère sous forme d'eau évaporée.

Mesures et télédétection

Ce sont justement ces transferts d'énergie, qui impliquent l'eau, le sol et l'air, qu'a étudiés HAPEX-Sahel. Ils y sont suffisamment importants pour que cette région subdésertique serve de laboratoire en taille réelle, pour que ce programme ait réuni des équipes françaises (de l'ORSTOM, du CNRS, de l'INSU, des universités de Lille, de Strasbourg et de Toulouse, de Météo-France, de l'INRA) et des chercheurs nigériens, britanniques, américains, danois, néerlandais et allemands et pour que le ministère de la coopération et les communautés européennes apportent une contribution financière. Le budget total de la campagne étant de l'ordre de 20 millions de francs (salaires non compris pour les personnels français) auxquels s'est ajoutée une participation en argent (salaires des personnels compris) et en matériel (un avion C-130, notamment) des Etats-Unis d'une valeur analogue.

Des mesures d'humidité et de température ont été faites, d'une part dans le sol entre la surface et quelques dizaines de centimètres de profondeur, d'autre part dans l'air depuis le sol jusqu'à une dizaine de mètres de hauteur, enfin entre 100 mètres et 2 000 mètres par avion. De ces avions étaient aussi mesurés les vents et les pressions.

La télédétection par avion et par satellite a été utilisée. Celle qui est faite par les satellites est très importante : seuls les satellites donnent les observations répétitives qui sont indispensables pour « voir » l'évolution à long terme des phénomènes.

Pour le moment, on est sûr que l'évaporation de l'eau du sol joue un rôle dans le temps-de-tous-les-jours et dans le climat régional. Mais on ne sait pas très bien quel est ce rôle. Pour améliorer les connaissances dans ce domaine, la campagne HAPEX-Sahel a étudié de petits bassins versants, en particulier l'infiltration et l'évaporation qui se produisent dans les « mares de bas fonds » où l'eau s'accumule.

Les participants à HAPEX-Sahel ont aussi cherché à comprendre comment se forme la « brousse tigrée » caractéristique de la zone subtropicale, ces bandes de végétation où l'eau de ruissellement est retenue pour des raisons encore inexpliquées et où des plantes vivent tant que leur évapotranspiration ne l'a pas toute utilisée.

YVONNE REBEYROL

(1) L'air lourd des hautes pressions devrait se précipiter vers l'air léger des basses pressions. Mais la Terre tourne. Tous les mouvements concernant de grandes masses de fluides (air et eau) sont donc déviés par cette rotation vers la droite dans l'hémisphère Nord, vers la gauche dans l'hémisphère Sud. En conséquence, l'air tourne autour des basses pressions dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère Nord, dans le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère Sud. Dans les deux hémisphères, ces « tourbillons » tournent en sens inverse autour des hautes pressions.

Nos voisins galactiques

Suite de la page 13

Jean Heidmann, astronome à l'observatoire de Paris-Meudon et secrétaire de la commission de bioastronomie à l'Union astronomique internationale (2), reconnaît l'ampleur du problème. Avec François Biraud, un autre astrophysicien de l'observatoire de Paris-Meudon, il est l'un des deux seuls astrophysiciens français à travailler avec les Américains du SETI, et tous deux espèrent obtenir une copie du récepteur de la NASA, en échange de temps d'observation gratuit sur le radiotélescope français de Nancay, dans le Cher (3).

« L'effort de la NASA est appréciable, mais ce n'est vraiment pas gigantesque face à ce qu'il faudrait faire, estime M. Heidmann. *Nous commençons par les ondes radio, parce que cela est plus facile : elles voyagent très bien sur de très longues distances. Nous les écoutons sur une fréquence bien précise (entre 1 et 10 gigahertz), où les astres et les phénomènes naturels du cosmos font peu de bruit. Mais il est vrai qu'elles pourraient aussi émettre autrement, sur d'autres fréquences, en infrarouge ou à l'aide de lasers ultrapuissants. »*

Reste, enfin, à identifier et à caractériser le « message » éventuellement capté. En 1973, des radioastronomes soviétiques renommés avaient, ainsi, annoncé avoir détecté des signaux *« qui pourraient provenir d'une autre civilisation technique très développée ».* Une semaine plus tard, se souvient Jean Heidmann, des chercheurs américains étaient en mesure de préciser qu'il s'agissait d'un quasar baptisé CTA 102. Par dérision, les radioastronomes appelaient souvent LGM-1 ou LGM-2 (pour *little green man*, petit homme vert) ces curieux phénomènes stellaires, véritable « radiophares de l'espace », dont on ne savait quasiment rien à l'époque. Comment savoir ? *« Evidemment, l'idéal serait que le signal soit clairement codé, mais, une fois écartés tous les astres ou phénomènes physiques connus susceptibles d'émettre de la même manière,* explique Jean Heidmann, *le travail de décryptage pourrait bien demander une génération de travail aux chercheurs. »*

En prévision de ce grand jour, et pour éviter le ridicule qui frappa leurs collègues soviétiques, les promoteurs du SETI ont adopté un code de déontologie qui les oblige à communiquer toute découverte inexpliquée à leurs collègues, qui la garderont secrète jusqu'à ce qu'une majorité de la communauté scientifique soit en mesure d'affirmer que l'explication la plus plausible en soit un signal artificiel. Ces principes sont consignés dans une « déclaration de principe » solennelle, qui stipule également qu'aucune réponse ne pourra être envoyée *« avant que des consultations internationales aient été tenues »* sur son opportunité et la forme à lui donner. De toute manière, rien ne presse : les éventuelles civilisations extraterrestres pouvant se trouver à quelque 1000 années-lumière de chez nous, l'établissement d'un dialogue exigerait quelque deux mille ans d'attente entre l'envoi de la question et l'arrivée de la réponse. *« Il faut évidemment dépasser le niveau du siècle individuel, se placer sur une autre échelle de temps. C'est difficile à faire passer aux niveaux politique et industriel »*, reconnaît Jean Heidmann. Il est effectivement possible que les financiers, par exemple, ne fassent pas preuve de la même patience que les radioastronomes du SETI...

JEAN-PAUL DUFOUR

(2) Jean Heidmann est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Intelligences extra-terrestres* paru aux éditions Odile Jacob.

(3) Cet appareil pourrait être disponible d'ici cinq ans. Mais son installation en France suppose une modernisation du système focal de réception du radiotélescope de Nacay, considéré comme périmé. Une opération pour laquelle aucun crédit n'a encore été alloué pour l'instant.

Un entretien avec M. René Teulade

Suite de la page 13

– Précisément, la récente publication du rapport signé du docteur Claude Béraud, ancien médecin-conseil national de la Caisse nationale d'assurance maladie, a fait grand bruit et suscite toujours de violents remous dans les milieux médicaux. Quelle est, sur ce point, votre opinion ?

– Je reconnais que ce rapport comportait un certain nombre de termes inutilement agressifs, notamment lorsqu'il évoque les médecins « délinquants ». Cela dit, le fond du rapport est très solide et je l'approuve entièrement. Les exemples choisis, qu'il s'agisse de la multiplication des dosages sanguins, du cholestérol, des bilans systématiques pré-opératoires, des échographies obstétricales dans les grossesses normales, etc., sont pleinement justifiés.

– On observe aussi depuis plusieurs années la multiplication de travaux d'évaluation des pratiques médicales. Or, les conclusions de ces travaux semblent ne jamais pouvoir déboucher sur une médication des pratiques médicales. Avez-vous, dans ce domaine, des propositions ?

– Parallèlement à la mise en place du codage des actes médicaux, je veux que dans la convention on tienne compte de tous ces travaux, qu'il s'agisse des travaux d'évaluation des pratiques médicales ou de ceux concernant les coûts par pathologie. Il faut que le corps médical s'engage sur des critères médicaux et s'engage aussi à les faire respecter. Tel est l'objet de la convention et de l'accord proposé sur la maîtrise médicalisée des dépenses. Ce n'est nullement la fin de la liberté de prescription pour les médecins. C'est bien au contraire la prescription responsable.

Les prescriptions abusives

– Que se passera-t-il si, comme de nombreux observateurs le pensent, vous échouez au terme de votre rencontre du 13 octobre ?

– Si nous n'arrivons pas à conclure, demeurera un vide juridique. Dans une telle hypothèse, les assurés sociaux n'en souffriront certes pas à court terme puisque nous avons pris les dispositions nécessaires, mais nous ne discuterons pas de maîtrise médicalisée des dépenses de santé et cela est très grave. Je le répète, sans maîtrise médicalisée, notre système de protection sociale va rapidement exploser.

– Concernant le mode d'attribution des équipement médicaux dit « lourds », mode d'attribution très souvent critiqué, souhaitez-vous revoir le système et la réglementation ?

– Oui. Jusqu'à ces dernières années, la carte sanitaire de notre pays se dessinait davantage au gré des équilibres politiques que des véritables besoins. Ainsi, dans certaines régions, il existe des suréquipements et dans d'autres des sous-équipements. Un effort important a déjà été réalisé pour définir les critères permettant la mise en place des équipements lourds comme les scanners ou les appareils d'imagerie à résonance magnétique nucléaire. Nous en sommes aujourd'hui en France à 500 scanners et à une centaine d'appareils d'imagerie à résonance magnétique. Il existe des critères précis d'attribution. Bien sûr, l'appréciation du ministre restera. Je vous indique d'autre part que nous allons autoriser l'installation de nouveaux équipements sur le territoire avec une modification des indices réglementaires des besoins.

– La mise sur le marché de médicaments aussi chers que le Sumatriptan est-elle, selon vous, de nature à contribuer à une meilleure maîtrise de l'évolution des dépenses de santé ? Comment pourrait-on parvenir à optimiser la détermination du prix des médicaments ?

– Vous posez-là un problème redoutable, lié à l'apparition de nouvelles molécules, souvent très efficaces. Bien souvent, ces nouvelles molécules « bénéficient » d'une importante médiatisation dont le but est en quelque sorte d'« imprimer » dans l'esprit du grand public des besoins auxquels nous avons par la suite beaucoup de difficultés à résister. Les remèdes miracles n'existant pas, il nous faut donc dans un premier temps vérifier à la fois l'efficacité de ces nouveaux produits et nous assurer qu'il n'existe pas déjà, dans cette même indication, des médicaments aussi efficaces.

» De ce point de vue, je le crois, l'affaire du Sumatriptan a été menée de manière exemplaire. Il nous fallait tenir compte de l'impact extraordinaire qu'avait eu une intense campagne médiatique sur les quelque cinq millions de Français qui souffrent de migraine, parmi lesquels 400 000 ou 500 000 migraineux sévères. Tout en sachant que si on faisait n'importe quoi, en terme d'indications et de prix, on risquait de faire sauter la caisse. Pas moins de dix milliards de francs chaque année, telle aurait pu être l'addition finale. Il fallait donc négocier avec la firme qui produit le Sumatriptan, à savoir les laboratoires Glaxo.

– Qui vous disait : il s'agit d'un prix européen, c'est à prendre ou à laisser...

– Nous avons réalisé une enquête très poussée. Pour nous apercevoir que, s'il ne s'agit pas d'un remède miracle contre la migraine, en revanche, sa forme injectable peut contribuer à résoudre des cas de migraines très sévères. Nous avons donc décidé de proposer à la firme un certain nombre de conditions draconiennes à la mise sur le marché du Sumatriptan : ne l'autoriser que sur prescription médicale ; ne rembourser que sa forme injectable ; obtenir le prix le moins élevé d'Europe (1) ; passer un accord d'évolution des dépenses faisant en sorte qu'au-delà du niveau convenu le laboratoire consente à baisser le prix du médicament.

» En outre, nous leur avons fait admettre la nécessité d'évaluer les 10 000 premiers patients pour promouvoir le bon usage et éviter les prescriptions abusives.

» Dans la mesure où Glaxo avait accepté ces contraintes – une première en matière de mise sur le marché d'un médicament qui pourrait à l'avenir servir de référence pour d'autres nouvelles molécules, – nous avons donné au Sumatriptan son AMM.

Autorisation de mise en marché

– Envisagez-vous, comme vous le recommande le rapport Hugues Labrusse (le Monde du 30 septembre), des sanctions à l'égard de ceux qui ont contribué à la campagne médiatique de promotion du Sumatriptan ?

– Nous avons passé un accord avec Glaxo. Si la firme respecte ses engagements, nous passerons l'éponge. Mais d'une manière générale, il importera à l'avenir d'éviter ce genre de campagne de médiatisation excessive. Le médicament n'est pas un produit comme les autres. Ce n'est pas un produit de grande consommation susceptible, comme tel, d'une grande médiatisation. De la même manière, nous devons absolument mettre un terme à certaines pratiques commerciales, comme l'offre de voyages d'agrément à des prescripteurs. Il faut faire davantage d'information médicale et moins d'information strictement commerciale : c'est ce à quoi le gouvernement va s'attacher.

– Il n'y aura donc jamais en France de comprimés de Sumatriptan remboursés par la sécurité sociale.

– Non. En tout cas, pas pour l'instant.

– Mais comment les autres pays font-ils pour rembourser les deux formes ?

– Tous ne le font pas et vous le savez. La plupart font comme nous et ne remboursent que la forme injectable.

– Vous souhaitez donc adopter une méthode identique, avec un accord de maîtrise des dépenses, pour d'autres médicaments ?

– Pourquoi pas.

– Même pour des produits qui ont déjà leur AMM ?

– S'il y a des dérapages, pourquoi pas là encore. Il ne s'agit pour l'instant que d'une démarche expérimentale que nous n'allons pas généraliser tout de suite. Mais cette approche pourrait peut-être permettre de débloquer la situation. Pour ce qui est du remboursement des médicaments, pourquoi ne pas envisager un remboursement, au sein d'une même classe thérapeutique, et à vertu thérapeutique égale, sur la base du prix de la molécule la moins chère ? Savez-vous qu'en Hollande, le Sumatriptan est remboursé sur la base de la déhydroergotamine ?

– Un autre problème vous tient, on le sait, très à cœur : la dépendance des personnes âgées. Quelles solutions envisagez-vous qui permettraient d'améliorer une situation dans bien des cas dramatique ?

– C'est un problème extrêmement difficile pour lequel il ne sert à rien de répéter constamment « y a qu'à, y a qu'à ». Il est à la fois d'ordre technique et politique. Les données de base, tout le monde les connait : un million de personnes vont avoir en France plus de quatre-vingt-cinq ans ; l'emploi se féminise ; l'habitat s'urbanise ; les structures familiales évoluent, etc. A l'allongement de la durée de vie, correspond souvent un plus grand isolement. Comment résoudre un tel problème ?

» Nous travaillons donc sur les différentes hypothèses résultant notamment des travaux parlementaires.

– Vous voulez rompre avec des traditions vieilles de plusieurs siècles ?

– L'objectif est simple : malgré l'évolution des structures familiales, je souhaite que les personnes âgées dépendantes puissent rester dans la dignité le plus longtemps possible dans le cadre de vie qui leur est cher, dans un souci de solidarité plus affirmé entre les générations. C'est ce qu'on appelle le maintien à domicile. Pour cela, nous devons développer les services de proximité. Nous avons commencé à le faire.

Des médiateurs sociaux

– Autre dossier important dont vous avez la charge avec M. Bernard Kouchner, les infirmières...

– Je souhaite qu'elles soient raisonnables. Pour la première fois, cette année depuis longtemps, les écoles d'infirmières, non seulement font le plein, mais ont même plus de candidats que de places offertes. C'est le signe évident que cette profession redevient attractive. Cette nouvelle évolution ne produira ses effets que dans trois ans. Aujourd'hui, une infirmière parisienne débute à 9 000 francs nets mensuels. Je crois que nous avons fait ce qu'il fallait, ce qui était juste, du point de vue de la revalorisation de la carrière des infirmières. Ainsi que du point de vue de l'amélioration de leurs conditions de travail.

– Concernant les médecins, que faudrait-il faire pour lutter contre l'espèce de crise d'identité qui atteint le corps médical ?

– J'observe tout d'abord une très nette évolution de mentalité dans la nouvelle génération : ils prennent conscience que la sécurité sociale constitue pour eux la meilleure garantie de ressources. Et que si l'on ne parvient pas à maintenir ce système, on ira tout droit vers le système américain. Veut-on voir un tiers de la population en marge du système de soins ?

» Il y a quelques années, le médecin qui s'installait vissait sa plaque et était assuré à la fois de revenus substantiels et, de surcroît, de notoriété. Aujourd'hui, ça n'est plus vrai. Le jeune médecin est dans la même position que son copain qui sort d'une faculté de droit ou d'architecture. Il doit apprendre à « faire son trou » dans la société.

» Les médecins ont, je le crois sincèrement, une carte importante à jouer : ils doivent devenir – surtout les généralistes – des médiateurs sociaux, les hommes en qui l'on a confiance. Alors vous me direz, et vous aurez raison, que le temps passé aux conseils, à la prévention, etc., tout cela mérite une revalorisation substantielle de la consultation. Je le crois effectivement.

– Une dernière question d'actualité : le rapport sur les collectes de sang en prison effectuées en 1983-1985, que vous aviez demandé, avec MM. Michel Vauzelle et Bernard Kouchner, à l'IGAS et à l'Inspection générale des services judiciaires, doit vous être remis dans les prochains jours. M. Vauzelle avait indiqué, le 13 mai dernier, à l'Assemblée nationale que, s'agissant d'une « question gravissime », ce rapport serait porté à la connaissance du Parlement. Quand le sera-t-il ?

– Ce rapport va nous être remis prochainement. Je pense que, dans cette affaire, il est important de jouer la carte de la transparence. Même si c'est difficile, il vaut mieux regarder les choses en face. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU
et **FRANCK NOUCHI**

(1) Remboursé à 70 %, le Sumatriptan sera vendu au prix de 363 francs la boîte de deux injections et 399 francs la même boîte avec un auto-injecteur.

Le prix Nobel de médecine à deux biochimistes américains

Edmond H. Fischer et Edwin G. Krebs ont été récompensés pour leurs travaux sur les protéines

Le prix Nobel de médecine 1992 a été attribué, lundi 12 octobre, à deux biochimistes américains, Edmond H. Fischer et Edwin G. Krebs, pour leur découverte concernant *« la phosphorylation réversible des protéines en tant que mécanisme de régulation biologique »* (*le Monde* du 13 octobre). Dans ses attendus, le jury suédois a souligné que *« leur découverte novatrice a été à l'origine du développement d'un champ de recherches qui est aujourd'hui parmi les plus dynamiques. La phosphorylation réversible des protéines intervient dans des phénomènes aussi divers que la mobilisation du glucose à partir du glycogène, l'inhibition des réactions de rejet par la cyclosporine et l'apparition d'une forme de cancer telle que la leucémie myéloïde chronique »*.

Edmond Fischer est né le 6 avril 1920 à Shanghaï (Chine), et Edwin Krebs le 6 juin 1918 à Lansing (Iowa, Etats-Unis). Tous deux travaillent à l'université Washington de Seattle (Etats-Unis). Lors de la cérémonie officielle de remise du prix Nobel, le 10 décembre, à Stockholm, les deux lauréats se partageront la somme de 6,5 millions de couronnes suédoises (environ 1,2 million de dollars). Nous avons demandé au professeur Axel Kahn, directeur de l'unité 129 de recherches en génétique et pathologie moléculaires de l'INSERM, de commenter les travaux des deux lauréats.

Signalisation des cellules vivantes et régulation

par Axel Kahn

Les cellules vivantes doivent être, à tout moment, informées de l'état du monde extérieur et, dans les organismes pluricellulaires complexes, de ce que l'on attend d'elles pour adapter leurs fonctions à ces paramètres ou à ces ordres. C'est ainsi que les cellules perçoivent en permanence des signaux qui sont soit relayés par des hormones ou d'autres médiateurs spécialisés, soit constitués directement par les substances dont l'utilisation et la production cellulaires doivent être modifiées. Ces signaux doivent ensuite être transformés en une modification de fonction.

Dans les cellules vivantes actuelles, l'immense majorité des catalyseurs biologiques indispensables aux diverses fonctions cellulaires sont des protéines. L'activité de ces protéines et, par conséquent, des fonctions dans lesquelles elles interviennent peut être contrôlée au niveau de la production des catalyseurs ; cependant, ce niveau de régulation n'est pas très rapide et il ne permet pas les réponses quasi immédiates aux signaux extra-cellulaires qui sont nécessaires. De ce fait, un tel niveau de régulation intervient avant tout dans l'adaptation à long terme des cellules à un nouvel environnement, et non pas dans leurs réactions à très court terme. Celles-ci exigent que soit modifiée, non pas la quantité, mais l'activité des protéines servant de catalyseurs biologiques (par exemple, des enzymes ou des canaux ioniques).

Le prix Nobel de médecine et de physiologie 1992 récompense la découverte du plus universel des systèmes de contrôle rapide de l'activité des catalyseurs biologiques : la phosphorylation réversible des protéines. Sous l'effet de très nombreux signaux perçus par la cellule, une molécule d'acide phosphorique est transférée d'un composé présent dans toutes les cellules vivantes – l'ATP (adénosine triphosphate) – à des protéines. Une telle réaction est catalysée par des protéines kinases, la réaction inverse, dite de déphosphorylation, étant catalysée par des protéines phosphatases. Les propriétés catalytiques des protéines peuvent être considérablement modifiées par addition ou par soustraction d'un ou de plusieurs radicaux d'acide phosphorique. De plus, la souplesse du système est encore accrue par le fait que plusieurs types de protéines kinases peuvent ajouter des résidus phosphoriques en des endroits différents d'une même protéine sur des acides aminés (1) différents. Chacune de ces phosphorylations aura des conséquences particulières.

On peut donc imaginer ici, au niveau d'un même catalyseur biologique, une intégration d'une grande diversité de signaux, chacun agissant par l'intermédiaire d'une protéine kinase ou d'une protéine phosphatase particulière.

Phosphorylation et métabolisme

Ce sont des réactions de phosphorylation et de déphosphorylation qui expliquent l'adaptation des organismes à des conditions nutritives différentes. Par exemple, ce qu'a à faire notre foie, selon que notre alimentation est composée en majorité de sucres, de graisses ou de protéines, est tout différent et nécessite l'activation de fonctions distinctes. Cela est obtenu par la phosphorylation élective de certaines enzymes du métabolisme en fonction du travail à accomplir.

C'est notamment par l'intermédiaire de réactions de phosphorylation et de déphosphorylation qu'agissent les hormones qui contrôlent la concentration de glucose dans le sang, l'insuline tendant à la diminuer (il s'agit de l'hormone dont l'insuffisance est responsable du diabète) et le glucagon à l'augmenter.

Phosphorylation et cancer

Le cancer peut être défini comme une perturbation des systèmes qui assurent, dans des conditions normales, la division des cellules. Normalement, la stimulation de la prolifération cellulaire, par exemple pour corriger une anémie ou pour obtenir la cicatrisation d'une plaie, est la conséquence du message relayé par des facteurs de croissance. Lorsque la correction ou la réparation sont obtenues, les divisions s'arrêtent. Lorsque celles-ci ne dépendent plus d'un signal et, par conséquent, ne sont plus limitées, il y a cancérisation. Or, les facteurs de croissance entraînent toute une cascade de phosphorylations aboutissant à la division cellulaire. C'est par l'intermédiaire d'un emballement de ce système qu'agissent de nombreux oncogènes, c'est-à-dire ces gènes qui, lorsqu'ils sont modifiés, sont responsables d'une des étapes de l'apparition des cancers.

Cette intervention des protéines kinases dans la prolifération normale ou pathologique des cellules justifie une très importante activité de recherche physiologique et pharmacologique sur des agents capables de bloquer des protéines kinases anormalement actives. Il s'agit là de l'une des voies modernes de la recherche de nouveaux traitements anticancéreux.

Phosphorylation et fonctionnement du cerveau

On sait maintenant que la base cellulaire et moléculaire du fonctionnement cérébral est l'établissement d'une extraordinaire diversité de circuits entre les neurones. Cet établissement et le renforcement des circuits précédemment établis répondent à des stimulations du monde extérieur aboutissant, par exemple, à l'apprentissage et à la mémorisation.

La grande différence entre un circuit électrique et les circuits neuronaux impliqués dans le fonctionnement cérébral est que ces derniers sont discontinus : l'information est transmise du prolongement d'un neurone à un autre neurone grâce à la libération de médiateurs dans une « fente synaptique ». Le bon fonctionnement d'un circuit passe donc par l'établissement de ces jonctions synaptiques et par l'efficacité du transfert, à leur niveau, de l'influx nerveux. De très nombreux résultats indiquent que l'amélioration du fonctionnement des synapses au cours de processus assimilés à l'apprentissage met en jeu des protéine kinases.

Des résultats très récents de destruction de gènes codants pour certaines de ces kinases viennent à l'appui de ce schéma. Dans ces cas, la fonction des gènes commandant la synthèse de deux types de protéines kinases a été détruite par recombinaison homologue, technique qui consiste à remplacer une partie d'un gène par un fragment de même nature, mais non fonctionnel. Des souris complètement dépourvues de protéines kinases, dont les gènes ont été ainsi modifiés, ont démontré un défaut électif de mémorisation entraînant des difficultés d'apprentissage.

Ainsi la découverte du rôle extrêmement important des réactions réversibles de phosphorylation des protéines dans la réponse physiologique à des signaux a-t-elle été d'une exceptionnelle fécondité en biologie. D'une certaine manière, le prix Nobel accordé cette année à ces recherches amplifie la reconnaissance par le jury du Nobel du rôle tout à fait fondamental de l'interface entre le milieu intérieur et le milieu extérieur manifesté en 1991 par la récompense de recherches portant sur les canaux ioniques.

La fonction de ces canaux est d'ailleurs particulièrement réglée par des réactions de phosphorylation-déphosphorylation. La compréhension des mécanismes de transmission des signaux à et dans une cellule a fait bien d'autres progrès depuis la découverte du rôle des phosphorylations, puis des canaux ioniques.

On connaît maintenant l'essentiel des molécules qui perçoivent, en première ligne, ces signaux, ainsi que des intermédiaires entre ces « récepteurs » et les systèmes intracellulaires de synthèse de seconds messagers, petites molécules qui vont principalement moduler l'activité des protéines kinases et phosphatases. Tous ces systèmes constituent autant de niveaux possibles d'interventions thérapeutiques dans un grand nombre de maladies. On peut donc prévoir sans grand rique de se tromper que d'autres Prix Nobel rejoindront dans l'avenir les « défricheurs » des signaux biologiques et les spécialistes de leur transmission.

(1) Les acides aminés sont les constituants des protéines.

A l'hôpital de Los Angeles

Un foie de porc a été greffé sur une femme de vingt-six ans

Un foie de porc a été greffé, samedi 10 octobre au Cedars *Sinai Medical Center de Los Angeles*, sur une femme de vingt-six ans dans le coma. C'est la première fois qu'une greffe de ce type est tentée dans le monde. Selon un porte-parole de l'hôpital, *« la patiente a bien toléré l'intervention. Le foie de porc fonctionne normalement en elle »*. Selon les chirurgiens, l'intervention – qui a duré huit heures – devait permettre d'attendre de trouver un foie humain disponible. Par précaution, les chirurgiens n'ont pas *enlevé le foie défaillant*.

Le mois dernier, un patient de trente-cinq ans était décédé à l'hôpital de Pittsburg, soixante et onze jours après avoir subi la greffe d'un foie prélevé sur un babouin. Il était mort à la suite d'une hémorragie alors que son foie greffé fonctionnait normalement. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CULTURE

CINÉMA

Le palais de la découverte

La grande aventure de Colomb filmée de manière fort peu aventureuse

1492 CHRISTOPHE COLOMB
de Ridley Scott

Il fallut à Christophe Colomb quarante et un ans de vie, sept ans d'efforts en Espagne et trente-six jours de navigation pour découvrir les Bahamas. Il faut exactement une heure de film à Gérard Depardieu pour poser le pied sur sa première plage du Nouveau Monde. En grand arroi de figurants, de costumes et de comédiens internationaux, cette première partie de *1492* a montré le mélange d'idéalisme et de cupidité, de roublardise et de naïveté, d'intrigues, de détermination et de folie qu'a représenté l'embarquement pour les Indes vers l'ouest. Portrait d'un homme «possédé», portrait d'une époque qui est aussi celle de l'Inquisition, de la Reconquista, des prémices de la Renaissance.

Suivant l'Histoire pas à pas, le scénario convoque Isabelle la reine (Sigourney Weaver) et Beatriz la maîtresse (Angela Molina), Marchena le prieur (Fernando Rey) et Sanchez le ministre (Armand Assante), Pinzon le marin (Tcheky Karyo) et Santangel le financier (Frank Langella), en un ballet où chacun vient, à son tour, apporter à Colomb le message dont il est porteur pour compléter le personnage. Avec savoir-faire, le réalisateur se confine au rôle de greffier, enregistrant les dépositions (il faut que tout soit *dit*), et d'agent de la circulation, organisant le passage des foules et des vedettes.

Les comédiens, mis en rivalité autour du personnage principal, défendent chacun sa partie avec énergie. Au centre, Depardieu est comme on le connaît dans ce genre de superproduction, cherchant de l'épaule la faille dans la reconstitution, tirant à hue et à dia sur ses costumes pour faire saillir la viande humaine. L'accent? Pour le public français qui verra le film sous-titré (une minorité), Depardieu ne parle pas anglais, il parle sa langue personnelle, «le depardieu», et c'est très bien ainsi.

Tout irait plaisamment, si le préposé à la musique, Vangelis, n'avait commencé dès les premières images à seriner fortissimo un pot-pourri de flamenco, de *Carmina Burana*, de Voix bulgares et de fanfare du cirque Barnum, auxquels il adjoindra le moment venu les chœurs de l'Armée rouge (époque construction de Komsomolsk), pour atteindre des sommets de kitsch tonitruant.

Donc, après une heure, Colomb s'apprête à poser le pied sur la côte inconnue. Le scénario trouve une élégante astuce pour s'épargner le cliché du type en haut du mât criant «Terre!», et semble en inventer une seconde pour éviter l'approche des bateaux, yeux rivés sur le rivage tant attendu : celui-ci est noyé dans le brouillard. Fort bien. Et c'est là, dans une grande envolée vangelissienne, que le rideau de brume se lève comme à l'opéra : derrière, il n'y a pas l'Amérique, il y a la publicité.

Le cauchemar de la colonisation

En grande débauche de ralentis, de fumée, d'inserts chocs, Ridley Scott déploie soudain son arsenal de cinéaste de pub, qui aussitôt installe une vitre épaisse et glacée entre l'action et le public. Le super-technicien d'*Alien* et de *Blade Runner* (films pour lesquels cette froideur machinique convenait), après avoir trouvé enfin moyen des filmer des êtres humains dans *Thelma et Louise*, semble saisi d'une frénésie d'effets visuels qui ne laissent plus aucune place aux personnages, à l'émotion, bientôt au simple intérêt.

Le scénario, lui, ne suit plus l'Histoire, il s'épuise à courir à ses basques.

Il s'agit de raconter le sentiment d'infini du Nouveau Monde et la confrontation avec ses habitants, Colomb échangeant sa vision de découvreur contre une utopie de fondateur de civilisation, la violence, la bêtise et l'avidité des nobles espagnols, la gloire du navigateur au retour de son premier voyage, le rêve d'une aube pour l'humanité tournant au cauchemar de la colonisation, la déchéance de l'amiral de la mer océane à son deuxième retour en Espagne, puis, faisant (enfin!) l'impasse sur les deux derniers voyages, la vieillesse d'un héros déchu, oublié de ses contemporains, mais dont l'œuvre restera gravée dans les siècles.

Ficelles et confusion

Pour cet intenable programme, les personnages se bousculent, se heurtent, se substituent les uns aux autres, les flash-back et les sauts dans l'avenir tressautent, tandis que la caméra se fait tour à tour lourde de dévotion sulpicienne ou adepte des trucs du film d'épouvante. La démesure-Depardieu est brisée sans scrupule au milieu d'une scène d'apocalypse dans un village cannibale par des images subliminales de pacotille. A peine peut-on entrevoir dans la folie suicidaire du maléfique aristo (Michael Wincott) un écho des «répliquants» de *Blade Runner* qu'il est anéanti par un ressassement de sketch horrifique et inutile. Une catastrophe grandiose pourra anéantir la cité de la Terre promise tandis que l'ami indien de Colomb le quitte pour retourner dans la forêt, trop de ficelles et de confusion ont fait fuir les enchantements. Ceux du regard comme ceux du cœur.

Pourtant, à rebours des habituelles superproductions consacrées à des vies de grands hommes, l'aventure de Colomb est clairement montrée comme un échec, et le film n'entretient aucune illusion sur les conséquences tragiques de l'arrivée des Blancs aux Indes occidentales. Mais c'est pour se livrer à une curieuse tentative de sauver le personnage malgré les conséquences de son geste, au moyen d'un affrontement macho entre Colomb et le ministre Sanchez devant la reine Isabelle. Avec pour conclusion que seul compte le fait d'avoir agi, qu'importe ce qu'il en est advenu.

Cette discutable morale (l'audace de l'acte dédouane de ses effets?) est finalement celle du film tout entier, où l'épopée du tournage, de l'entreprise de production, semble avoir dissuadé de trouver les solutions artistiques qu'exigeait pareil affrontement et avec l'Histoire et avec l'industrie du cinéma.

JEAN-MICHEL FRODON

Colomb bloqué par les syndicats

1492 n'a pas pris le départ escompté dans les salles Pathé de Paris et de région à 14 heures, lundi 12 octobre. Les syndicats CGT, FO et CFDT de la société avaient en effet appelé les personnels de la société à une grève illimitée le jour même de la sortie du film, ceci pour protester contre l'échange des salles intervenu en janvier entre les circuits Pathé et Gaumont. Le projet de filialisation de Pathé aboutirait, selon les syndicats *«au démantèlement des personnels de Pathé-Cinéma et à la diminution de leur salaire»*.

La grève n'a concerné que deux salles à Paris (Pathé-Wepler, Gaumont-Convention 2) mais semble s'être étendue, en région, à 150 écrans, employant 200 personnes. Le conflit n'a, en tout cas, pas fait obstacle au lancement du film de Ridley Scott : il a été vu, dans la seule journée de lundi, par 22 700 spectateurs.

THÉATRE

Une féroce beauté

La barbarie des temps obscurs

MACBETH
Centre Georges-Pompidou

Des guerriers, à genoux, assis sur leurs talons, scandent sur des tambours un récit sans paroles. Derrière la palissade qui traverse la scène, se font entendre les cris d'une terrible bataille. Au sommet ondulent trois fantômes noirs : les sorcières qui vont décider du destin de Macbeth. Et le noir du néant les emporte. Le spectacle du Québécois Robert Lepage cligne de l'œil vers le cinéma épique japonais. C'est tout d'abord ce que l'on peut penser.

Et puis, des soldats relèvent les planches de la palissade, les disposent comme un toit qui serait en même temps un palier. Les acteurs désormais vont évoluer sur deux niveaux. En haut apparaît lady Macbeth, elle est nue, entièrement, se couche pour accueillir son époux vainqueur. Il entre et lui fait l'amour.

Il ne dit rien ou presque, elle parle : *«Mon Macbeth, mon beau Macbeth, mon beau seigneur, mon soldat. (...) Ta lettre m'a aidée à passer pard'ssus l'présent ignarant pour me rende jusque dans l'futur»*... L'adaptation est en québécois, elle est écrite dans le langage râpeux et fourmillant, le langage chaleureux, sensuel à entendre de Michel Garneau.

Insensiblement, la référence au cinéma japonais s'est diluée dans une sorte d'*heroic fantasy*. Ce *Macbeth* est la première partie d'une trilogie, jouée par les mêmes comédiens. Créée au Manège de Maubeuge, elle est reprise à Paris pour le Festival d'automne au Centre Georges-Pompidou et comprend dans l'ordre, *Coriolan* et *la Tempête*. Robert Lepage dit avoir choisi ces pièces un peu par hasard, parce qu'elles sont différentes, qu'il est intéressant pour les acteurs de passer du drame épique à la tragédie, de la tragédie à la comédie métaphysique – ici, pour ce «drame épique», ils adoptent un ton uniforme de profération. Les pièces représentent en tout cas trois étapes dans l'œuvre de Shakespeare, trois étapes dans l'évolution de l'humanité. *Macbeth*, c'est la trivialité, la barbarie des temps obscurs.

Ce temps des pulsions primitives, des passions animales, que Robert Lepage, avec une apparente simplicité, traduit en images d'une féroce beauté. La palissade se défait et se refait, des éclairs transpercent le ciel crépusculaire, se posent sur les personnages comme pour les désigner à la vengeance des dieux.

Ce sont les lumières qui découpent l'espace et le temps. En quelque sorte, elles composent le récit. Robert Lepage invente des mirages nocturnes, fait naître des visions de mondes disparus, et les efface, les transforme sans leur laisser le temps d'être élucidées. On est ébloui, ébahi. Robert Lepage est un magicien.

COLETTE GODARD

▶ Macbeth, les 15, 16, 17 octobre, 20 h 30. Coriolan, les 19, 20, 21, 20 h 30. La Tempête, les 24 et 26, le 25 à 16 heures. Tél. : 42-74-42-19.

ARTS

Un singulier parcours

L'itinéraire d'un sculpteur

ISABELLE WALDBERG
à la galerie Artcurial

Isabelle Waldberg est morte il y a deux ans, sans que lui ait été rendu l'hommage que méritait son œuvre. Est-ce parce que celui-ci était trop à rebours de son temps pour en être compris aussitôt? Singulier parcours en effet : née en 1917 en Suisse, venue à Paris en 1936, elle y fait la connaissance de quelques compatriotes, parmi lesquels Giacometti, qui l'introduit parmi les surréalistes. Elle adhère si vivement au groupe qu'elle émigre à New-York en 1941, où elle côtoie Breton, Duchamp, Ernst et Masson. Elle expose alors chez Peggy Guggenheim des assemblages faits de baguettes de bois ployées et ligaturées, architectures fluides, frêles dessins dans l'espace plus que sculptures.

Abstraction géométrique et allusions ethnographiques s'agrègent en une étrange synthèse, tentative qui n'est guère éloignée de celle qu'entreprennent au même moment Gorky ou Motherwell. Les uns et les autres, tous sous l'influence de Breton, s'inspirent alors alternativement ou simultanément des Indiens d'Amérique, des Eskimos, de Masson et du Picasso post-cubiste des années 20. Mais après son retour en France, en 1946, son œuvre change, non point d'un coup, mais lentement, et d'autant plus fermement que plus lentement. Les structures linéaires s'épaississent, les nœuds qui attachaient les tiges gonflent en volumes courbes, des allusions organiques se dessinent. Les matériaux changent. Au bois se substituent le plâtre et le bronze, à l'assemblage le modelage, au graphisme épuré des débuts une sculpture de plus en plus dense et, si l'on peut dire, maçonnée.

Des années 50 aux années 80, celle-ci se développe méthodiquement. Le socle devient une sorte de plateau horizontal sur lequel s'élèvent des masses tantôt arrondies tantôt coupées net, masses rocheuses et anguleuses. On dirait quelquefois des chaos de schistes et de dalles fixés à l'instant qui précède leur écroulement. Failles, cavernes et cassures creusent les volumes, ces accidents de la matière suggèrent discrètement érosion et destruction. Les œuvres présentées cet automne appartiennent pour l'essentiel à cette seconde époque d'Isabelle Waldberg, quand, détachée du primitivisme surréalisant, elle n'a conservé de son premier engagement esthétique que l'impératif d'expression, qui se satisfait par l'allégorie et la métaphore. Ce sont des sculptures tendues, très denses et austères, libres de toute référence trop contraignante. On aimerait les voir près des Giacometti et des Richier de l'après-guerre. Elles ne souffriraient pas de ce voisinage.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, 75008 Paris; tél. : 42-99-16-04. Jusqu'au 14 novembre.

MUSIQUES

Québec : sous le rock, la chanson

Aux Francofolies de Montréal, les Québécois se souviennent

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Sans doute parce que la ville célèbre son 350e anniversaire, une humeur commémorative baigne Montréal, qui affecte toutes les manifestations de la ville. Les Francofolies de Montréal sont trop jeunes (le festival en est à sa quatrième édition) pour se pencher sur leur passé. En revanche, les générations successives de la chanson québécoise ont profité des Francofolies pour célébrer qui sa survie, qui sa renaissance.

La soirée d'ouverture du festival coïncidait avec la clôture des cérémonies officielles de ce 350e anniversaire. Alain Simard, directeur des Francofolies, avait demandé à tous les Montréalais qui avaient chanté leur ville d'interpréter chacun un titre. De Charlebois *(Je reviendrai à Montréal)* aux sœurs McGarrigle *(la Complainte de Sainte-Catherine)*, en passant par Richard Seguin ou Luc de la Rochellière, les artistes (presque exclusivement francophones) ont égrené le florilège que tout le monde attendait, jusqu'au clou de la soirée, la reformation de Beau Dommage (dont les classiques, *la Complainte du phoque en Alaska, le Blues de la métropole*, marquent un des âges d'or de la chanson québécoise), un événement qui – le temps de trois chansons – a ému la ville, comme aurait pu le faire une réunion des Beatles à Liverpool.

En plein débat constitutionnel, le groupe a fini son dernier titre sur un appel à voter «non», qui trouvera de nombreux échos au long de la semaine. Le référendum sur les accords de Charlottetown ne suscite pas les passions d'autrefois, mais la communauté chansonnière n'a pas renié ses affinités «souverainistes» d'il y a dix ans.



FRANCIS VERNET/BIRMAPRESSE

Michel Rivard

Influences américaines

Sous ces auspices nostalgiques, le festival a continué sa route en faisant la part belle aux grands noms : Richard Seguin, qui commença sa carrière au début des années 70 en duo avec sa sœur Marie-Claire, et qui la retrouva bien sûr sur scène; Michel Rivard, ancien membre de Beau Dommage; Plume Latraverse inchangé, si ce n'est qu'il est peut-être encore plus lui-même; Louise Forestier qui présentait un spectacle construit autour des grandes comédies musicales qu'elle a interprétées, à commencer par *Starmania*. Derrière venaient de jeunes vedettes confirmées : Luc de la Rochellière, Laurence Jalbert...

Les Francofolies de Montréal, inspirées et soutenues par leurs aînées de La Rochelle, sont d'abord un festival transatlantique. Mis à part Gilbert Bécaud, le contingent français ne pouvait prétendre à la notoriété des monuments nationaux québécois. On a donc assisté, pendant la seconde partie du festival, à une confrontation entre les valeurs sûres de la chanson française d'Amérique et quelques innovateurs français, MC Solaar, Peio Serbielle ou FFF.

On s'apercevait au fil des soirées que les deux musiques, la québécoise et la française, étaient aussi ouvertes et sensibles aux influences américaines l'une que l'autre. Mais dans le grand supermarché au sud du Saint-Laurent, les Québécois *«magasinent»* aux rayons country et folk, alors que les Français font leurs emplettes du côté du funk et du rap. Et certaines habitudes, certains penchants, bien ancrés à Paris (les textes destructurés, à la Gainsbourg ou à la Boris Bergman; les voix de «non-chanteurs», Daho ou Birkin), n'ont jamais pris sur les rives du Saint-Laurent.

Les Québécois restent dépositaires presque exclusifs de l'art de la chanson à histoire, de la chanson réaliste, celle qui se joue autant qu'elle se chante. Le spectacle de Louise Forestier, *Vingt Personnages en quête d'une chanteuse*, est à cet égard charmant et édifiant. Empruntant à tous les genres du théâtre chanté, de *Carmen* à *Starmania* en passant par *l'Opéra de quat'sous*, Louise Forestier feuillette son album d'idoles sans jamais se soucier de modernité, de sobriété, misant tout sur l'intensité. Richard Seguin, que beaucoup de choses – l'imagerie ouvrière, le goût de la route, les gros accords de guitare électrique – rapprochent de Bruce Springsteen, ne se fait jamais tout à fait rocker, avec ses textes classiques, clairs, parfois un peu explicatifs.

Douces provocations

Pendant son spectacle Seguin a raconté comment il avait découvert Dylan à travers les «adaptations» de Pierre Delanoé, un détour typique des généalogies compliquées de la chanson québécoise. Comme ses aînés, la nouvelle vague satisfait au goût du public pour les voix (si elles sont grandes tant mieux, si elles sont grosses on fera avec). Chacun à leur manière, rock pour Luc de la Rochellière, country pour Laurence Jalbert, les derniers venus s'en tiennent à la tradition.

Pourtant, dans les clubs, on pouvait découvrir un groupe, Marie et ses quatre maris, qui s'aventure entre rock alternatif et music-hall, sur des territoires explorés chez nous par les Négresses vertes. Lorsque Marie-Hélène Montpetit a recruté quatre musciens, le nom du groupe est venu tout de suite. Chargés d'un bagage pluridisciplinaire (théâtre, cirque, jazz), le groupe pratique un rock simple qui n'a pas toujours les moyens de ses audaces (les rythmes aimeraient bien se faire plus latins). En deux ans et demi, la chanteuse a agrandi son harem d'une petite section de cuivres et a écrit assez de chansons doucement provocantes pour acquérir un public assidu dans les clubs de Montréal. Le contrat d'enregistrement devrait arriver incessamment, et Marie et ses quatre maris être en mesure de se consacrer à plein temps à leur ménage.

Ces artistes, les grands comme les petits, ont encore du mal à traverser l'Atlantique. Si, depuis les premières Francofolies de Montréal, en 1989, le Québec est revenu sur les ondes et dans les bacs des disquaires français, on ne dispose en France que d'une infime partie du répertoire. BMG est la seule multinationale du disque à avoir ouvert une filiale au Québec. Luc de la Rochellière, Roch Voisine, Richard Desjardins, enregistrent pour la «major» allemande et sont diffusés en France.

Echange de bons procédés, Patrick Bruel, autre artiste BMG, jouera au Forum, le Bercy de Montréal, à la fin du mois. Mais la plupart des artistes francophones ont signé avec des labels indépendants, dont le plus important est Audiogram et ne sont distribués en France qu'au coup par coup. C'est ainsi que les derniers albums de Michel Rivard et Richard Seguin n'ont pas été diffusés. A l'inverse, les «majors» établies à Toronto ne se soucient guère de la carrière des Français au Québec, surtout quand ils sont jeunes et sortent de l'ordinaire. Sony Music Canada n'a pas sorti les disques de FFF et de NTM et Warner, qui a l'exclusivité des Négresses vertes en Amérique du Nord, garde toujours au frais le second album du groupe, plus d'un an après sa sortie en France. Il faudra encore quelques anniversaires aux Francofolies pour que la circulation musicale entre Paris et Montréal soit complètement rétablie.

THOMAS SOTINEL

□ **Solidarité musicale pour Vaison.** – Un concert de solidarité est organisé le samedi 24 octobre, à 21 heures, au Centre des arts du Vésinet (78). Affilié au premier groupe de chant choral français, A cœur joie, qui participe depuis quatorze ans aux Choralies de Vaison, le chœur du Vésinet a tenu avec le groupe La Villanelle, un ensemble vocal féminin, et la soliste Dominique Anne Allayrangue, à manifester sa solidarité aux victimes de la catastrophe. La recette sera reversée à l'association AJC-Solidarité Vaison pour aider à la reconstruction de la ville.

▶ Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot, 78650 Le Vésinet. Tél : 39-76-32-75.

Les lendemains de Séville

Expo'92 a fermé ses portes le 12 octobre, jour anniversaire de la découverte de l'Amérique

SÉVILLE

de notre correspondant

Le président, Jacinto Pellon, et le commissaire général d'Expo'92, M. Emilio Cassinello, sont deux hommes fatigués, mais heureux. Ils n'ont pas caché, devant la presse étrangère, leur joie d'avoir fait *mentir toutes les critiques* en remplissant une mission que beaucoup, au départ, qualifiaient d'impossible. A tour de rôle, ils déroulent les statistiques du succès.

Encore approximatifs, les résultats sont là. Depuis son ouverture, le 20 avril, Expo'92 a reçu 42 millions de visites. L'objectif de 38 millions a donc été dépassé, même si les organisateurs avaient tablé sur plus de visiteurs (17 à 18 millions) – ils n'ont été que 15,5 millions – et sur une participation étrangère, notamment européenne, nettement plus importante : celle-ci ne représente qu'un tiers. En tête viennent, d'ailleurs, les Français avec 1 050 000 personnes, suivis par les Portugais (900 000), les Italiens (300 000) et *les Nord-Américains (280 000)*, puis les Anglais et les Allemands avec 200 000. Les Anglo-Saxons ont boudé l'Expo, en dépit de l'énorme campagne effectuée dans ces pays et plus particulièrement aux Etats-Unis. Ces estimations ont été obtenues à partir de sondages qui, de toute façon, ne pourront guère être plus précis.

Après un bon départ en mai et juin, l'affluence avait dangereusement baissé, contrairement aux *prévisions*, au *cours du mois de* juillet et pendant la première quinzaine du mois d'août, faisant craindre le pire. De plus, la grande majorité des visiteurs étaient des Espagnols, et surtout des Sévillans, qui apportaient leurs sandwiches et leurs boissons, jugés trop chers sur place, ce qui avait notablement fait baisser le chiffre d'affaires des concessionnaires, à tel point que certains ont dû licencier du personnel. Aujourd'hui, les responsables estiment qu'une dizaine de concessionnaires sur 120 ont eu de réelles difficultés.

Tout est en effet rentré dans l'ordre à la mi-août et au mois de septembre. La «Muestra» a suscité un enthousiasme populaire énorme jusqu'à la fin. Le samedi 3 octobre, *629 000 visiteurs ont envahi le* site, provoquant un engorgement démentiel dans toute la ville et des queues sans fin à l'entrée des pavillons et des parkings. Le flot a continué jusqu'au dernier jour. Tous les restaurants et les hôtels de Séville étaient pris d'assaut, les visiteurs n'hésitant pas à payer des sommes folles pour ne pas manquer *l'événement. Un regain qui* n'aura pas suffi à Coral, la société de gestion des hôtels, pour qui l'Expo se soldera par un important déficit, en raison de prix trop élevés pour la clientèle. La baisse de 30 % intervenue avant la période creuse n'a pas été suffisante pour lui permettre de refaire le plein, excepté lors du dernier mois.

Un brevet de modernité

Le succès n'est pas tout. La performance est d'être parvenu à faire fonctionner cette machine complexe pendant cent soixante-seize jours, sans accroc notable. L'Espagne a fait la démonstration qu'elle pouvait *«organiser, prévoir, gérer, coordonner un événement multidimensionnel sur une longue période»*, a estimé M. Cassinello, *qui vient d'être nommé ambassa*deur à Londres. Pour M. Pellon, à l'heure des bilans, la bonne marche d'une entreprise de cette envergure dans une petite ville du sud de l'Europe est un élément qui permet d'attribuer à son pays le brevet de modernité tant attendu. La démonstration faite, reste l'addition et les dividendes éventuels *pour l'avenir.*

M. Pellon n'a aucune crainte : *«La balance sera plutôt positive»*, affirme-t-il. Le budget général a certes été dépassé : il est en effet passé de 202 milliards de pesetas (environ 10 milliards de francs) à 225 milliards de pesetas. *Mais* cet obsédé de l'équilibre financier table, au bout du compte, sur un bénéfice. Il faudra attendre les comptes définitifs pour en avoir la certitude. Mais il estime que la société d'Etat Expo'92 s'est autofinancée et que *«le résultat est satisfaisant»*.

De plus, ajoute M. Cassinello, *«l'Expo, qui a permis la réhabilitation de Séville, va jouer un rôle économique moteur pour la région par le biais des nouvelles infrastructures créées»*. Quel rôle pourra jouer à l'avenir ce site pour le développement de l'Andalousie? A *partir du 13 octobre*, Cartuja 93 prend la succession de l'Expo'92. Maintenant commence *«la véritable rentabilisation des investissements»*, a fait remarquer M. Rafael de la Cruz, le président de Cartuja 93, une société contrôlée à 51 % par l'Etat et dont 41 % sont aux mains du gouvernement autonome d'Andalousie et les 5 % restants à la mairie de Séville.

Le sort de la Cartuja

Les 415 hectares de l'Exposition sont divisés en trois zones. La pre*mière, appelée Technico-culturelle* – qui comprend les pavillons thématiques et les pavillons des régions autonomes espagnoles, – sera à nouveau ouverte au public dans les six mois. Une firme américaine, Steve Baqer Association, est en train de repenser son fonctionnement. Une société sera chargée de son exploitation. *«Ce ne sera pas un parc d'attractions, mais plutôt l'équivalent de la Villette, car on veut absolument préserver son côté culturel»*, insiste Mme Christina Garcia Santamaria, directrice du cabinet du président.

Le deuxième secteur, baptisé Espace d'innovation, est destiné à la recherche technologique et scientifique. De quoi sera-t-il constitué? Il est encore trop tôt pour le dire. Des objectifs sont fixés. Reste à trouver des candidats et les moyens de la mise en œuvre de ce parc du futur. La dernière zone, enfin, sera occupée par l'administration et les services. Un centre technologique universitaire s'installera dans le pavillon des Amériques et un campus doit être construit sur la deuxième partie de l'île. Pour l'instant, une bonne trentaine d'entreprises ont manifesté le désir de participer au projet de Cartuja 93 et 33 pavillons nationaux (Expo'92 comptait 112 pavillons) ont annoncé leur intention de rester sur le site. Que deviendront-ils?

Leur utilisation n'a pas encore été déterminée. Certains sont cédés à des institutions : le Canada, par exemple, qui a fait don de son bâtiment à une école d'organisation industrielle pour la somme symbolique de 100 pesetas. M. Javier de la Puerta, chargé de la communication au commissariat général, estime que 65 % de ce qui s'est construit va demeurer. Le reste sera démoli. Table rase devra être faite avant le 31 mars prochain. Les déblais seront, selon le quotidien *ABC*, entreposés au nord de l'île sur un espace grand comme deux terrains de football. La végétation commencera à les recouvrir au printemps prochain. D'ici là, la plupart des 25 000 employés d'Expo'92 seront en quête d'un nouveau *travail. Faire fructifier* cette belle aventure ne sera pas le plus facile.

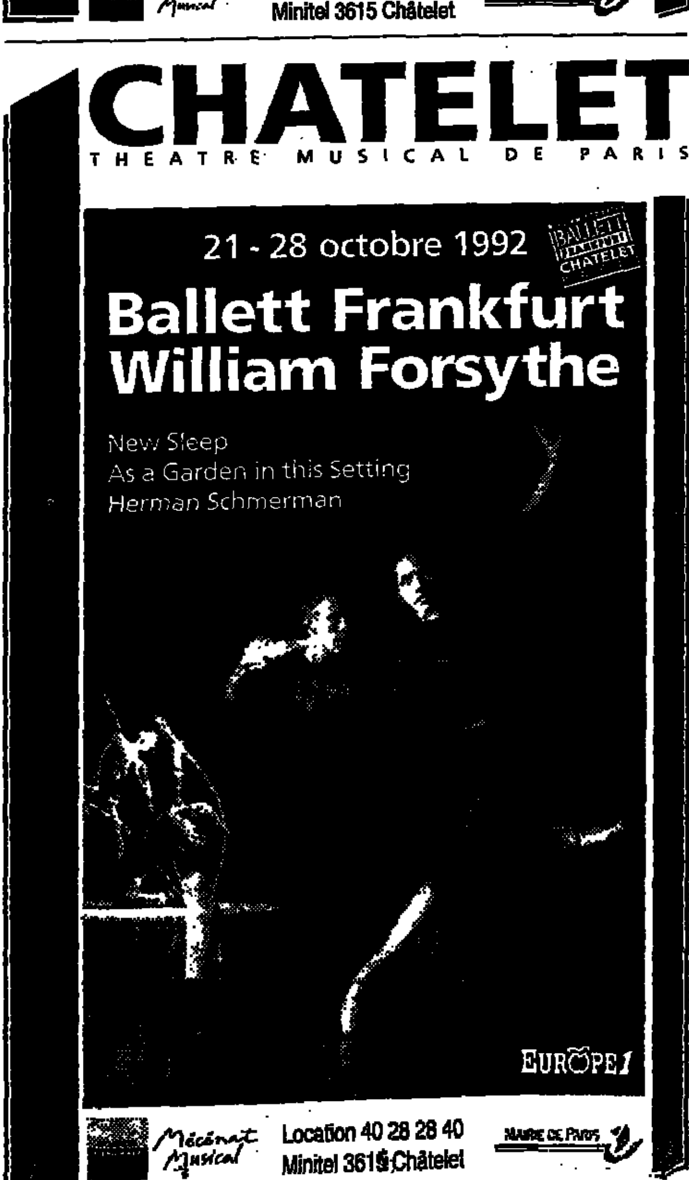
MICHEL BOLE-RICHARD

La France fait don de son pavillon à l'Espagne

La France a décidé de faire *don de son pavillon* à l'Espagne. Les modalités n'ont pas encore été définies, et l'on ignore ce qu'il adviendra de cette structure architecturale minimaliste et de son puits d'images. M. Delage, le commissaire français, a déclaré qu'elle devrait être préservée. Près de 4,5 millions de personnes ont visité cette «vitrine» de la France, soit une moyenne de 27 000 *par jour. Un succès incontes*table puisque, avec le Japon, le Canada, l'Espagne et l'Arabie *saoudite*, la France se trouve dans le peloton de tête.

Le pavillon français a été pour M. Delage *«une très belle opération de relations publiques»* en raison de *«son architecture originale»*, mais aussi de la volonté de proposer une image de qualité. Selon les sondages effectués, *«73 % des Français se sont déclarés fiers d'être Français, et 69,7 % ont déclaré avoir envie de connaître la France»*. Le budget total de cette promotion a été de 400 millions de francs, dont 350 millions à la charge de l'Etat. Le coût de la construction a été de 155 millions de francs. Deux cents personnes ont été employées pendant six mois.

M. B.-R.



AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma : le Fiancé, la comédienne et le maquereau (1968, v.o. s.t.f.), de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub, Sous le soleil de Satan (1987), de Maurice Pialat, 18 h 30 , le Messie (1975), de Roberto Rossellini, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

MERCREDI

Rétrospective Satyajit Ray : la Grande Ville (1963, v.o. s.t.f.), de Satyajit Ray, 18 h 30 ; le Lâche et le Saint (1965, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Satyajit Ray, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : Cellulose I, une nuit de souvenir (1953, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Jerzy Kawalerowicz, 14 h 30 ; Cellulose II, sous l'étoile phrygienne (1954, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Jerzy Kawalerowic, 17 h 30 ; Axiliad (1986, v.o. s.t. anglais - traduction simultanée), de Witold Lesczynski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

MERCREDI

La Rue : Impasse montplaisir : les Dragueurs (1966) de Guy Job, French Lover de Eric Rochant, Bing Bang (1987) d'Eric Woreth, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 14 h 30 ; Feuilleton : l'Abonné de la ligne U (1964) de Yannick Andrei, 16 h 30 ; Rue du commerce . les Derniers Rois de la rue (1990) de Rémi Lainé, Faut qu'ça roule (1989) de Mourad Hallouche, la Course aux petits légumes (1980) de Jean-Claude Broussard, 18 h 30 . Rue des bohèmes : Actualités Gaumont, Ca va ça vient (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30 . Rue de l'écorcherie.

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

MAX & JEREMIE. Film français de Claire Devers : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

LA PLAGE DES ENFANTS PERDUS. Film marocain de Jillali Ferhati, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

PORTES OUVERTES. Film italien de Gianni Amelio, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SEXES FAIBLES. Film français de Serge Meynard : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SIMPLE MEN. Film américain de Hal Hartley, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES. Film kazakh de Talgat Temenov, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARCHITECTURE DU CHAOS (Su., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN (A., v.f.) . UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A , v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BOB ROBERTS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

BOOMERANG (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CONTES (Can.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ESPRIT DE CAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

FAIS COMME CHEZ TOI! (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

INDOCHINE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IP5 (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L 627 (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LÉOLO (**) (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

MÉMOIRE BATTANTE (Can.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OBSESSION FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PAR L'ÉPÉE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA SENTINELLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SILVESTRE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STORYVILLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE PLAYER (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

UNE VIE INDÉPENDANTE (Fr.-russe, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE ZÈBRE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15.

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, mar. 18 h 45.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

BOF... (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 13 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 05.

LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h 05, jeu. 20 h, dim. 22 h 05, lun. 12 h 45.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h 15, ven. 17 h 10, dim. 15 h 25, mar. 21 h 40.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, mar. 15 h 30.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 17 h, dim. 16 h 30.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

EUROPA (danois-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 15.

LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) mer., ven., sam. à 23 h 40.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 13 h 30.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 20 h toutes les heures.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 18 h 45.

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 21 h (toutes les heures) places vendues à Virgin Mégastore.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 17 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, jeu. 15 h 40, ven. 22 h 05.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

MY GIRL (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 16 h 45.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, ven. 13 h 20, dim. 20 h.

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 16 h 45.

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

PETER PAN (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, 17 h 20, sam., dim. 13 h 50, 15 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim. 13 h 45, 15 h 15, 16 h 45 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, 15 h 15, sam. 15 h, dim. 10 h 30 (27 F), 15 h 15.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h, dim. 14 h 05.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA RÈGLE DU JE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 40, lun. 19 h 40.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, sam. 15 h.

ROGOPAG (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 20 h 05, mar. 18 h 35.

LA RUÉE VERS L'OR (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15, T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

SARRAOUNIA (Fr.-mauritanien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 21 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 15, sam. 19 h 15.

THE HARDER THEY COME (jamaïcain, v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) mer., ven., sam. à 23 h 50.

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15, dim. 15 h.

LE VOYAGE EN BALLON (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15 T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30.

LES GRANDES REPRISES

CASABLANCA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

GILDA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLEINS FEUX SUR L'ASSASSIN (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE? (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

THEMROC (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE A DEUX (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 OCTOBRE

« Exposition Van Cleef et Arpels », 10 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hager).

« La Cité des sciences et de l'industrie » (conférence + visite), 14 heures, Maison de la Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Maison de La Villette).

« Jardins et églises des Batignolles-Epinette », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Les peintres aborigènes », 14 h 30, hall du Musée des arts de l'Afrique et de l'Océanie (Le Cavalier bleu).

« Exposition : Monnaies de Chine », 14 h 30, hall d'entrée de la Bibliothèque nationale (Le Cavalier bleu).

« Versailles : les réservoirs du château et de la rue du Peintre-Lebrun », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Cours et ateliers d'artistes de Montparnasse », 14 h 30, métro Notre-Dame-des-Champs (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le musée asiatique Kwok On et quelques nouvelles restaurations au Marais », 15 heures, 41, rue des Francs-Bourgeois (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

101, quai Branly, 15 heures : « Du crayon à l'ordinateur, dessiner pour un métier. Les arts graphiques et la communication visuelle ». Le point sur les formations (Centre d'information et de documentation de la jeunesse).

ÉCONOMIE

BILLET

Inquiétudes allemandes

M. Jürgen Möllemann, ministre allemand de l'économie, s'inquiète en constatant qu'au sein de la CEE rares sont les pays dont la situation économique est en train de se rééquilibrer. Malgré une conjoncture plus que morose, les hausses de prix ne ralentissent plus, les déficits budgétaires se creusent, l'endettement public augmente. Pour que nul ne l'ignore, M. Möllemann a écrit une lettre à M. Théo Waigel, le ministre des finances, pour lui faire part de ses réflexions.

Celles-ci ne vont pas précisément dans le sens d'un assouplissement de ces fameux «critères de convergence» dont le respect sera théoriquement exigé des pays qui, en 1997 ou en 1999, voudront participer à l'Union économique et monétaire. M. Möllemann suggère en fait qu'une pression accrue s'exerce sur les différents prétendants à l'UEM pour qu'aucun gouvernement ne soit tenté de relâcher ses efforts.

On sait bien ce que craignent les Allemands : qu'au dernier moment, c'est-à-dire fin 1996 ou fin 1998, des pays comme l'Italie ou l'Espagne ne soient admis dans la cour des grands que pour faire contrepoids aux côtés de la France à la puissance allemande. Les raisons politiques primeraient alors sur les critères économiques, qui seront de toute façon loin d'être respectés par les pays méditerranéens en matière d'inflation, de déficits publics, d'endettement, de taux d'intérêt. Des craintes d'autant plus fondées que les critères retenus par le traité sont de plus en plus souvent critiqués pour leur excessive rigidité alors même que le chômage augmente un peu partout dans la CEE et que la reprise économique n'est toujours pas au rendez-vous.

L'Espagne et plus encore l'Italie s'engagent dans des plans draconiens d'assainissement de leurs économies dont on peut se demander si l'opinion publique les acceptera ou si leur acceptation ne débouchera pas sur plusieurs années de récession. A l'évidence, existe un risque que soient modifiées, c'est-à-dire assouplies, des exigences qu'on ne retrouve d'ailleurs précisées qu'en annexe du traité...

M. Möllemann n'ignore pas qu'actuellement seuls la France, le Luxembourg et le Danemark sont en règle avec le traité et que l'Allemagne, empêtrée dans les gigantesques problèmes nés de la réunification, aura toutes les peines du monde à rentrer dans le rang. Mais l'idée d'adopter une monnaie unique européenne qui n'aurait pas la solidité du mark demeure totalement insupportable aux Allemands. La rigueur, quoi qu'elle en coûte, reste donc une exigence première outre-Rhin.

ALAIN VERNHOLES

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 12 et mardi 13 octobre 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-1130 du 12 octobre 1992 portant modification du livre V du code des ports maritimes (2e partie : réglementaire) relatif au régime du travail dans les ports maritimes;

– N° 92-1131 du 12 octobre 1992 portant fixation de divers seuils et montants prévus au livre V du code des ports maritimes relatif au régime du travail dans les ports maritimes;

– Du 2 octobre 1992 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'or et substances connexes, dit «permis de Faneix» (Dordogne et Haute-Vienne), à la Compagnie générale des matières nucléaires.

DES ARRÊTÉS

– Du 12 octobre 1992 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans les communes de l'Ardèche, l'Aude, la Corrèze, la Drôme, les Pyrénées-Orientales et le Vaucluse (victimes des récentes intempéries);

– Du 29 septembre 1992 modifiant l'arrêté du 28 décembre 1989 modifié fixant la liste des laboratoires d'analyses de biologie médicale auxquels est réservée l'exécution des actes de cytogénétique en vue d'établir un diagnostic prénatal relatif à l'enfant à naître.

Les négociations commerciales multilatérales

Les responsables américains et européens tentent de masquer l'échec de leurs discussions au GATT

Après deux jours de discussions, dimanche 11 et lundi 12 octobre à Bruxelles, les ministres américains (Mme Carla Hills, représentante spéciale du président Bush pour les négociations commerciales, et M. Edward Madigan, secrétaire à l'agriculture) et les commissaires européens (MM. Frans Andriessen, chargé des relations extérieures, et Ray Mac Sharry, chargé de l'agriculture) se sont séparés sans être parvenus à s'entendre sur la manière d'organiser la production et les échanges agricoles au cours des années à venir.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Malgré l'échec des discussions américano-européennes des 11 et 12 octobre, l'acte de décès de l'Uruguay Round, ces négociations commerciales multilatérales engagées en 1986 à Punta-del-Este, ne peut pas encore être signé. Les deux équipes, sans pour autant donner de dates, ont annoncé leur intention de se revoir et leurs porte-parole ont fait état de «progrès» et de «rapprochement des positions».

Apparemment, l'administration de Washington n'a pas encore complètement renoncé à un succès sur ce terrain commercial, susceptible, peut-être, d'améliorer les chances du candidat George Bush, au moins dans les Etats agricoles. Le dossier sera abordé par les Douze lors du conseil européen, vendredi 16 octobre à Birmingham, et les Etats-Unis peuvent espérer que plusieurs chefs de gouvernement feront alors pression sur M. François Mitterrand pour qu'il assouplisse sa position et élargisse la marge de manœuvre de la Commission européenne qui négocie au nom de la Communauté.

Un tel scénario est plausible encore que certains Etats membres, s'ils déplorent en public l'attitude très négative de Paris, ne sont pas fâchés de se cacher derrière la France pour refuser ce qu'il faut bien continuer à appeler le «diktat agricole» américain. La réduction de 24 % des exportations agricoles, celle de 30 ou 40 % de la production d'oléagineux, qu'exigent les Etats-Unis affecterait, c'est vrai, d'abord la France, mais aucun État membre de la CEE ne serait épargné.

Il est trop tôt pour évaluer l'intensité des tensions que ce nouvel échec va provoquer dans la Communauté. Sur le fond des choses, il semble exclu que la France, même si elle s'efforce d'adopter une attitude plus ouverte pour éviter un isolement, à terme toujours dangereux, puisse changer de cap aussi rapidement, c'est-à-dire avant l'élection présidentielle américaine.

Le plus sûr atout de M. Mitterrand et du gouvernement français dans cette affaire demeure le caractère toujours excessif des demandes américaines. Les concessions qu'avaient en poche Mme Hills et M. Madigan à leur arrivée à Bruxelles, sans être insignifiantes, n'étaient, semble-t-il, pas suffisantes pour permettre cet accord «global et équilibré» auquel aspirent les Européens. Compte tenu de l'impréparation des Français, aucun accord n'aurait probablement pu obtenir leur aval. Mais ces pourparlers ont eu pour avantage de mieux faire apparaître ce qui est possible, ce que l'ensemble des États membres, y compris, en y mettant le temps, la France, devraient pouvoir accepter pour permettre de sortir d'une impasse assurément néfaste.

L'idée, pas forcément aisée à concrétiser, serait de consolider, par des engagements vis-à-vis des États-Unis ainsi que des autres partenaires du GATT, les effets attendus de la réforme de la politique agricole commune (PAC). Celle-ci va se traduire par une réduction de la production ainsi que des exportations sur lesquelles les Douze peuvent jouer. Mais c'est un exercice dangereux et qui nécessiterait, pour avoir une chance d'être accepté, une concertation étroite avec les organisations paysannes. Les agriculteurs, à qui il est demandé, avec la réforme, de limiter leur droit à produire, entendent, légitimement, être sûrs que, du fait d'engagements internationaux, ces contraintes de la réforme ne vont pas rapidement se trouver alourdies. Pour l'instant, les exigences américaines, et c'est ce qui a incité les commissaires européens à les rejeter, ne permettraient pas à la CEE de rester dans les limites de sa réforme.

La volonté manifestée par les deux équipes de reprendre les pourparlers devrait signifier que la trêve actuelle sera au moins provisoirement prolongée. Mais la Communauté ne peut oublier qu'elle vit sous la menace de sévères mesures de rétorsion parce qu'elle refuse de s'engager à réduire sa production d'oléagineux. En cas de confirmation de l'échec des conversations euro-américaines, la «guerre du soja», dont les exportateurs français de vins, de cognac et de fromages figurent au premier rang des victimes désignées, pourrait bientôt se rallumer.

PHILIPPE LEMAITRE

Les exportations de céréales
(en millions de tonnes)

	1981-1982	1991-1992
Total des exportations mondiales	183,6*	198
CEE	17,9	27,9
Etats-Unis	92,5	85,1

* chiffre pour 1982-1983

Source : CIB (Conseil international du blé)

Sur le seul marché du blé, la part de la CEE a augmenté depuis dix ans pour atteindre 20 % du marché contre 30 à 40 % pour les Etats-Unis. Mais outre le fait que la CEE n'exporte que 20 % de sa production contre plus de 50 % pour les Etats-Unis, le commerce du blé n'est qu'une partie du commerce des céréales. Dans son ensemble, celui-ci est dominé par les Etats-Unis qui occupent 44 % du marché de l'exportation contre 13 % à la CEE, alors même que l'écart des productions est bien moindre : 20 % et 13 %.

La FNSEA réaffirme sa «vigilance» à la veille de la journée d'action paysanne

«La résistance est payante. Il n'y a pas eu d'accord contraire aux intérêts des agriculteurs français et européens. C'est ce que nous voulions», nous a déclaré M. Luc Guyau, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), mardi 13 octobre, après le non-accord au GATT et avant la journée d'action lancée, mercredi 14 octobre, par son syndicat et le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) sur le thème «N'oublions pas la terre».

M. Guyau s'est *«félicité de l'attitude résistante du gouvernement français, à une condition : que ça continue».* Il se refuse pourtant à tout triomphalisme : *«On a passé une étape, le circuit est encore long. Nous restons donc vigilants. Il faut résister pour ne pas se soumettre.»*

La journée d'action – à laquelle la Coordination rurale a décidé de ne pas s'associer – est destinée notamment à soutenir les positions européennes dans les négociations en cours au GATT. Elle sera ponctuée par une série d'actions auprès des pouvoirs publics et des administrations départementales concernées par l'agriculture : ainsi les présidents de la FNSEA et du CDJA se rendront en Indre-et-Loire, sèmeront du blé devant la préfecture et visiteront des exploitations touchées par la réforme de la politique agricole commune.

Au mois de septembre

Hausse des prix de 0,1 %

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % au mois de septembre par rapport au mois précédent, selon l'indice provisoire publié mardi 13 octobre par l'INSEE. Après une augmentation de 0,1 % en août et de 0,3 % en juillet, la progression des prix à la consommation est de 1,8 % depuis le début de l'année. Sur les douze derniers mois, elle s'élève à 2,6 %, contre 2,7 % en août : *«Ce résultat conforte l'objectif du gouvernement de 2,8 % sur l'année 1992»*, précise-t-on au ministère des finances. L'écart avec l'Allemagne s'établit ainsi à 1 point en faveur de la France. Depuis le début de l'année, l'inflation atteint 2,8 % en Allemagne, 3,4 % en Italie, 1,7 % en Belgique, 2,9 % au Royaume-Uni et 2,1 % en Suisse.

Plusieurs petites banques relèvent leur taux de base

La flambée des taux d'intérêt à court terme depuis la mi-septembre, conséquence des remous monétaires, affecte la rentabilité des banques, notamment des plus fragiles (*le Monde* du 8 octobre). Certes, le loyer de l'argent a fini par refluer depuis quatre à cinq jours sous les 12 %, après être resté près de trois semaines au-dessus des 13 %, mais certains petits établissements ont fini par relever leur taux de base. Un mouvement qui pourrait faite tache d'huile.

Contrairement aux grandes banques, qui continuent à accomplir leur «devoir civique» et maintiennent leur taux de base à 9,85 %, certaines petites banques privées ont décidé de répercuter les hausses de taux. Elles n'ont pas à gérer les problèmes «politiques» des grandes et cherchent avant tout à préserver leur rentabilité. Neuflize-Schlumberger-Mallet a porté son taux de base de 9,85 % à 11,35 %. Odier-Bungener-Courvoisier a augmenté le sien de 10,35 % à 11,85 %. La Banque industrielle et mobilière privée l'a fait passer de 11,50 % à 15,50 % et l'Union de banque à Paris de 10,45 % à 11,45 %. D'autres décisions similaires pourraient être annoncées dans les prochains jours pour des banques de plus grande taille comme le CCF (Crédit commercial de France, surtout si les taux se stabilisent entre 11,5 % et 12 %.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Sur fond de séparation entre la Bohême-Moravie et la Slovaquie

La Tchécoslovaquie doit aborder une nouvelle étape de la réforme économique

Deux ans après son lancement, la réforme radicale de l'économie tchécoslovaque porte ses premiers fruits : l'inflation est maîtrisée, la balance des paiements est excédentaire, le chômage demeure faible, la privatisation progresse. Ces bons résultats, salués par le Fonds monétaire international (FMI), cachent cependant de réels dangers de profonde crise industrielle, que la séparation du pays ne pourra qu'aggraver.

PRAGUE

de notre correspondant

A entendre les Tchèques et les Slovaques, tout va mal en Tchécoslovaquie. A écouter de nombreux visiteurs étrangers, s'étonnant de l'absence de *« nouveaux pauvres »* dans les rues de Prague, *« la Tchécoslovaquie a l'air de bien se porter »*. La réalité économique et sociale de la Tchécoslovaquie se situe en fait quelque part à mi-chemin entre ces deux images, révélatrices de la situation particulière de ce pays en Europe centrale et orientale.

La transition de l'économie planifiée à l'économie de marché, engagée depuis 1990, s'est jusqu'à présent passée sans heurts ni rejet, même si le coût social est d'ores et déjà important, avec 11 % de chômeurs en Slovaquie mais seulement 2,7 % en pays tchèque. Souhaitée par une très large partie de la population, la réforme libérale continue de jouir du soutien de la majorité des Tchèques, qui ont consacré les partis de droite lors des élections de juin. En Slovaquie, où la majorité des électeurs s'étaient prononcés en faveur de partis de sensibilité de gauche, la réforme économique ressemblera néanmoins fortement à celle réalisée en Bohême-Moravie, même après la séparation, le 1er janvier 1993.

La politique économique des dirigeants tchécoslovaques depuis deux ans a reposé sur deux piliers : stabilisation macro-économique et privatisations. Le premier objectif a été largement atteint. Le solde du budget de l'Etat, légèrement négatif en 1991 (15 milliards de couronnes, soit 3 milliards de francs), était encore positif en septembre, les échanges commerciaux et la balance des paiements sont excédentaires pour la deuxième année consécutive. L'inflation est actuellement inférieure à 10 % en rythme annuel (9 % actuellement), la Tchécoslovaquie faisant mieux que certains pays de la Communauté européenne.

Chute de la production industrielle

La faible hausse des prix depuis le début de l'année (4,5 %, après les 7 % en 1991) a été sensiblement dépassée par celle des revenus des ménages, dont le niveau de vie avait chuté l'an dernier de 15 %. Ainsi, le salaire moyen mensuel est passé de 2 600 couronnes (500 francs), en 1990, à 4 600 couronnes (900 francs) en septembre 1992. Parallèlement, la différenciation des revenus s'est accélérée. Environ 30 % de la population, essentiellement les retraités et les personnes sans aucune qualification, disposent de moins de 2 600 couronnes, alors que des salaires de 15 000 à 25 000 couronnes (3 000 à 5 000 francs) sont monnaie courante chez les cadres et les professions libérales. La privatisation elle aussi a remporté des succès. La vente des commerces d'Etat (près de trente mille) qui a contribué à métamorphoser l'aspect des villes et des bourgs devrait s'achever d'ici à la fin de l'année.

La « grande » privatisation, dont la première vague entre dans la dernière ligne droite, a déjà attiré 1,1 milliard de dollars (5,5 milliards de francs) d'investissements étrangers. Dans la privatisation par coupons à laquelle participent 8,5 millions de Tchécoslovaques, les actions de 174 entreprises, sur les 1 491 à acquérir, ont déjà été vendues et seuls 33 % des actifs proposés restent encore à acheter lors des deux derniers tours d'enchères.

La privatisation se déroule néanmoins sur fond de chute de la production industrielle, pour la troisième année consécutive, les exportations vers l'Occident ne suffisant pas à pallier la disparition du COMECON et la contraction du marché intérieur. Ce phénomène, qui s'accompagne *d'une baisse de la productivité*, a entraîné un accroissement considérable de l'endettement inter-entreprises (200 milliards de couronnes, soit 40 milliards de francs).

Cette situation présente le plus grand risque pour la suite de la réforme économique tchécoslovaque, comme le prouve le cas de Skoda-Pilsen, première entreprise tchécoslovaque à licencier à grande échelle. D'autres entreprises se préparent d'ailleurs à suivre son exemple, comme le second géant de la construction mécanique tchèque, CKD Prague, ou Zetor Brno (tracteurs). Quelque 25 % des sociétés privatisées par coupons sont au bord de la faillite, et risquent d'entraîner dans leur chute un grand nombre de sous-traitants.

La reprise tant annoncée se faisant attendre, le gouvernement a décidé de reporter d'encore six mois l'entrée en vigueur de la loi sur les faillites afin d'éviter le phénomène des dominos. Les nouveaux propriétaires des entreprises, négligés depuis trois ans par l'Etat, vont devoir néanmoins prendre des décisions radicales pour redresser leur situation financière et leur productivité. Le nombre de chômeurs devrait donc augmenter d'ici la fin de l'année, au plus tard dès les premières semaines de 1993. Le taux de chômage pourrait ainsi passer à près de 7 % en République tchèque et à plus de 17 % en Slovaquie, le choc de la séparation s'ajoutant aux difficultés économiques. Le coût de la division est estimé à 17,4 milliards de couronnes (3,4 milliards de francs), supportés par l'économie tchèque, et 20,7 milliards de couronnes (4 milliards de francs) pour l'économie slovaque, selon l'Office fédéral des statistiques.

La balance des paiements tchèque devrait être améliorée d'un montant de 15 milliards de couronnes (3 milliards de francs) tandis que la balance des paiements slovaque devrait perdre 7,1 milliards de couronnes (1,4 milliard de francs). Le PNB devrait baisser en Bohême-Moravie de 2,9 %, et de 2,4 % en Slovaquie, le PNB par tête en pays tchèque étant aujourd'hui de 22 % plus important qu'en Slovaquie. La séparation devrait donc avoir un impact certain en particulier la première année sur la situation économique des deux futurs Etats indépendants. Mais les divorces sont rarement avantageux.

MARTIN PLICHTA

Les déclarations de M. Klaus à Paris

Les deux futurs pays conserveront une monnaie commune

De passage à Paris lundi 12 octobre, le premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus, a détaillé les principaux points de l'accord passé, samedi 10 octobre, entre les gouvernements de Bohême-Moravie et de Slovaquie.

Au 1er janvier 1993 entreront en vigueur les traités régissant les relations entre les deux nouveaux Etats. Ceux-ci mettront en œuvre une union douanière, couvrant, a expliqué M. Klaus, des domaines plus vastes que la plupart des unions existant actuellement dans le monde, notamment les échanges agricoles. Sur le terrain monétaire, *« nous avons décidé de préserver la monnaie tchécoslovaque dans un avenir proche. Nous nous préparons lentement à la séparation »*, a déclaré le premier ministre. Dans un premier temps, donc, la couronne restera en circulation sur tout le territoire. Puis, les deux Etats se doteront chacun de leur monnaie, dont la valeur sera dans un premier temps égale. Ce n'est que dans une troisième étape qu'une *« dévaluation de l'une des monnaies par rapport à l'autre »* pourra intervenir, a expliqué le chef de gouvernement libéral. Le calendrier de cette « désunion » monétaire est encore flou.

M. Klaus est venu en France à titre privé, dans le cadre d'une tournée européenne. Il a cependant rencontré lundi son homologue français, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin. Il avait été précédé de quelques jours dans la capitale parisienne par M. Milan Knazko, ministre slovaque des relations extérieures.

F. L

SOCIAL

En raison de la mévente des automobiles

Volvo pourrait fermer deux usines en Suède

STOCKHOLM

de notre correspondante

La direction de Volvo Car a *décidé, lundi 12 octobre, « d'étudier les conséquences »* de la fermeture des usines de Uddevalla sur la côte Ouest, et de Kalmar sur la côte Est de la Suède, employant chacune 800 personnes environ. Inaugurée avec fierté il y a trois ans, l'usine de Uddevalla avait banni la chaîne et reposait essentiellement sur le concept de la flexibilité. Conçue pour produire 40 000 véhicules, elle n'en produit en fait qu'un peu plus de la moitié. L'avenir de l'usine de Kalmar, en revanche, aurait pu sembler moins menacé mais, avec la chute dramatique des ventes, notamment *sur le marché domestique*, son maintien n'est plus jugé nécessaire aujourd'hui. 18 000 voitures sortent de ses ateliers sur les 30 000 prévues. L'examen des conséquences de ces fermetures devrait être achevé dans quatre semaines.

Volvo souffre de surcapacité. Aussi la direction a-t-elle aussi annoncé son intention de réduire la production de 12 000 voitures dans les neuf mois à venir, une décision qui n'affectera pas uniquement les installations suédoises du groupe mais aussi ses unités aux Pays-Bas et en Belgique. La production de la 850 GLT (fabriquée à Gand) sera réduite de 5 000 unités, celle des séries 200, 900 et 400 aux Pays-Bas et en Suède, de 7 000. Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne les modalités de cette mesure : licenciements, réduction du temps de travail ou congés obligatoires sont à l'étude.

FRANÇOISE NIÉTO

La restructuration de Dassault-Aviation

Des Savoyards perdraient leur emploi pour faire place à des Parisiens

LYON

de notre bureau régional

La direction de l'établissement Dassault-Aviation d'Argonay (Haute-Savoie) vient de présenter au comité d'entreprise les conséquences locales d'un « plan d'adaptation » intéressant l'ensemble de la société (*le Monde* du 1er octobre). Selon les déclarations de M. Michel Henry, directeur de l'usine, des salariés d'Argonay *perdront leur emploi*, si certains de leurs collègues de l'établissement de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) acceptent leur mutation *dans les Alpes. En effet*, Dassault-Aviation prévoit, en Haute-Savoie, une baisse des effectifs qui devraient passer de 684 à 584 personnes, d'ici *à la fin de 1993*.

Cette évolution devra tenir compte, par surcroît, du transfert de 123 personnes venant de la capitale : *« Si les salariés de Saint-Cloud refusent leur mutation, les postes seront proposés au personnel de Haute-Savoie et ce sera autant de suppressions d'emplois en moins »*, a déclaré la direction, désireuse de rassembler à Argonay la chaîne de fabrication des commandes de vol. Un plan social est prévu avec des *départs négociés et des préretraites*, mais les représentants du personnel sont pessimistes : *« Compte tenu de la conjoncture, les gens de Saint-Cloud ne vont pas refuser de venir et c'est bien avec 223 disparitions de postes qu'il faut compter »*, estime M. Richard Gérard (CFDT).

Dénonçant une déresponsabilisation généralisée

Le patronat examinera ultérieurement la question de sa participation aux organismes sociaux

Le CNPF décidera ultérieurement – vraisemblablement en fin d'année – s'il maintient ou non ses représentants dans les conseils d'administration des Caisses nationales de Sécurité sociale (maladie, retraite, allocations familiales). Dans un communiqué publié lundi 12 octobre, l'organisation patronale a indirectement répondu aux propos tenus par M. Jean-Louis Giral (*le Monde* du 8 octobre), ancien président de la Commission sociale du CNPF, évoquant *« le retrait de la délégation patronale »* de la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Dénonçant *« l'attitude inacceptable des pouvoirs publics »* et une *« déresponsabilisation généralisée »*, le CNPF confirme qu'il *« réfléchit sur l'utilité de son rôle »* mais précise qu'il préfère attendre les résultats du groupe de travail qu'il a constitué à cet effet. *« A l'issue de ces réflexions, et en étroite liaison avec la CGPME, une position officielle sera prise »*, souligne-t-il. Plutôt que de proposer un retrait pur et simple, il est probable que l'organisation patronale posera des conditions à son maintien dans les organismes de Sécurité sociale.

A La Poste d'Ille-et-Vilaine

Agressivité commerciale et esprit maison

RENNES

de notre correspondant

Les premiers clients de La Poste doivent être les agents de La Poste. La direction départementale de La Poste d'Ille-et-Vilaine a décidé d'appliquer ce principe... à la lettre.

Elle s'est quelque peu emportée dans son souci d'agressivité commerciale. Constatant que, dans les autres établissements financiers, *« les personnels sont souvent obligés de posséder et de promouvoir les produits offerts par l'organisme qui les fait travailler »*, le responsable du développement a tenu à rappeler, par missive, aux *« huit cent trente agents de La Poste [qui] font virer leur salaire sur un compte bancaire »* tout le tort qu'ils causaient à leur établissement. Cela représente, pour un seul mois, un manque à gagner de 5,2 millions de francs, précise la lettre.

« Le principe de la réforme nous engage vers une logique d'entreprise pour laquelle la promotion des recettes de La Poste est inéluctable », indique le responsable. Un rappel à l'ordre pour les postiers « déviants »...

Ch. T.

CONJONCTURE

Le CNPF réagit vivement au plan de soutien aux PME

« Oublié » par le gouvernement, qui en avait laissé la primeur à la *Confédération générale des petites* et moyennes entreprises (CGPME), le CNPF a vivement réagi, lundi 12 octobre, au plan de soutien aux petites et moyennes entreprises et industries (PME-PMI) (*le Monde* du 13 octobre). Le CNPF constate d'abord que le projet de création d'un fonds de garantie *« porte sur 300 millions de francs au lieu des 500 millions demandés »* et estime que *« rien n'est donc substantiellement modifié dans les grands équilibres du projet de loi de finances »* dont il dénonce *« le caractère inadmissible »*. Le CNPF demande aussi à l'Etat de restituer *« l'intégralité des sommes qu'il a prévu de prendre aux entreprises »*.

Côté syndical, la CFTC a estimé, lundi, qu'elle pourrait demander au premier ministre de surseoir à l'application des aides aux petites et moyennes entreprises, si la CGPME continuait à faire la sourde oreille à sa proposition d'entamer des négociations sur les relations sociales dans les petites entreprises.

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Un entretien avec M. Etienne Mougeotte

« Notre choix stratégique est de viser un public plus jeune, recherché par les annonceurs » nous déclare le vice-président de TF 1

Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, *Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, s'explique sur la nouvelle grille de la chaîne, ses choix stratégiques, son influence politique.*

« TF 1 vient de bouleverser sa grille. Patrick Sabatier est parti, Christophe Dechavanne arrive à 19 heures... Ces changements sont ils dus à la pression de la concurrence ?

– Le choix du rajeunissement est un choix stratégique de TF 1, après analyse et anticipation des comportements d'un public qui a profondément changé. En quelques années, l'offre de télévision s'est considérablement accrue et l'usage de la télécommande a rendu le téléspectateur plus sélectif et moins captif. Ensuite, notre grille avait cinq ans. Tout vieillit, les émissions de télévision aussi. Enfin, il y avait une nécessité publicitaire. Une télévision commerciale doit tenir compte des demandes des annonceurs. Nous préparons la télévision des cinq prochaines années, convaincus que les évolutions en cours dans la société française auront un impact important sur la consommation en général et celle de la télévision en particulier.

– Cela signifie-t-il moins de variétés, plus de « reality-show » ?

– Nous faisons évoluer nos variétés. Drucker et Foucault ont réussi à maintenir leur audience, pas Sabatier. Il a six mois pour préparer un nouveau projet. L'une des tendances de fond est que le public veut s'approprier la télévision. Nos nouvelles émissions sont ancrées dans la vie quotidienne et les relations entre les gens : « Perdu de vue », « L'Amour en danger » font de la télévision un objet d'utilité sociale. Même si la télévision ne doit jamais remplacer l'instituteur ou le psychiatre...

– Les annonceurs jugeaient votre public trop âgé ?

– La chaîne généraliste leader est toujours la chaîne qui a le public le plus lourd et le plus âgé. Notre choix stratégique est donc de viser un public plus jeune, recherché par les annonceurs. Cela dit, la jeunesse est un terme relatif. Disons qu'on cherche davantage les moins de cinquante ans que les plus de cinquante ans.

– Donnerez-vous à Christophe Dechavanne le temps nécessaire à ce rajeunissement de l'audience du 19 heures-20 heures ?

– Dechavanne a une saison pour s'installer et l'objectif premier a été d'ores et déjà atteint. Aujourd'hui, les moins de cinquante ans sont plus nombreux qu'avant, à cette heure-là sur TF 1. Nous avons demandé à Dechavanne d'être proche de 40 % d'audience chez les moins de 50 ans, et cette mission est en passe d'être accomplie.

Du « tout audience » aux cibles...

– Mais son audience globale baisse...

– Le chiffre d'audience-foyer additionne des poires et des prunes, des jeunes et des vieux, des ruraux et des urbains. La télévision commerciale, TF 1 en tête, travaillera de moins en moins sur cette donnée globale, et de plus en plus sur des cibles. C'est une nouvelle phase de notre réflexion, après le discours du « tout audience » de 1987 : même s'il y a un lien entre la cible et l'audience-foyer, nous ne raisonnerons plus sur des parts d'audience indifférenciées. Cela ne veut pas dire qu'on va faire des programmes pour les 6-14 ans entre 8 et 10 heures et pour les 14-20 ans entre 10 heures et midi, ce ne serait ni dans nos cordes, ni dans notre vocation de chaîne généraliste. Et puis, il reste vrai qu'en dessous de 20 % d'audience sur les foyers, une chaîne ne peut être leader sur aucune cible.

– « La Roue de la fortune » reste « La roue de la fortune » même si on change l'animateur. « Coucou c'est nous » ne se fait pas sans Dechavanne. N'y a-t-il pas un risque à bâtir ce rajeunissement de la grille sur des personnes ?

– Il est toujours plus risqué de faire confiance aux hommes qu'aux systèmes ou aux recettes. La contrepartie de ce risque, c'est que la réussite peut être formidablement payante, parce qu'elle contribue à donner une identité à la chaîne. Aujourd'hui, paradoxalement, c'est France 2 et France 3 qui augmentent la programmation des jeux et des séries américaines, au moment où TF 1 prend délibérement des risques. Mais le paradoxe n'est qu'apparent : il est normal que la télévision privée soit plus innovante que la télévision publique.

« L'information spectacle »

– Que devient l'information dans cette politique de cibles ?

– Elle a une place essentielle. Les émissions d'information s'adressent à des cibles dites « élevées » et sont recherchées – contrairement à l'idée reçue – par les publicitaires. La nécessité commerciale pousse donc TF 1 à faire de l'information. Devons-nous faire de l'information spectacle ? La réponse est oui : il y a une certaine forme d'information qui rejoint le spectacle, les magazines en particulier. En revanche, le cœur de l'information, et notamment le journal télévisé, doit rester rigoureux.

– Certains disent que le soir du référendum, par exemple, les animateurs de TF 1 ont délibérément entretenu le suspense sur le résultat ?

– C'est un montage, un procès stalinien manipulé ! J'ai revisionné les trois heures d'émission. Jamais, on n'a pu penser que le « non » pouvait l'emporter en regardant TF 1. Même quand Simone Veil, très émue, ce qui est normal, a douté de la victoire du « oui », on lui a rappelé les estimations. J'y veillais sur le plateau, parce que j'ai une confiance totale dans les estimations de la SOFRES.

– Cette « affaire » ne risque-t-elle pas de faire rebondir les craintes du monde politique sur le pouvoir de TF 1 ?

– Contrairement à ce qu'on croit, un quotidien d'opinion comme *le Monde, le Figaro* ou *Libération* pèse politiquement plus lourd que TF 1. J'en ai la conviction intime. Une chaîne de télévision peut difficilement prendre des positions tranchées. Comme la presse régionale, elle s'adresse à un public très large et doit observer une certaine forme de réserve. Cela dit, si la question est : quelle est l'influence de la télévision ?, celle-ci peut être considérable car une simple image peut avoir un poids décisif à un moment donné.

– La télévision a le pouvoir d'imposer des leaders. N'est-ce pas TF 1 qui a fabriqué l'image de M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR ?

– Je crois à la sélection naturelle. Si M. Nicolas Sarkozy a atteint la notoriété qu'il a aujourd'hui, ce n'est pas parce que TF 1 ou une autre chaîne a décidé de le promouvoir. C'est simplement qu'il a des qualités que d'autres n'ont pas. Ces qualités se résument à ceci : il « passe bien » à la télévision. Quand un rédacteur en chef ou un présentateur de journal veut avoir un représentant d'un parti politique, il cherche quelqu'un qui passe bien, qui parle bien et qui ne soit pas trop long. Des considérations techniques aussi élémentaires s'avèrent déterminantes. Pour prendre un exemple du passé, on peut imaginer que quelqu'un comme Pierre Mendès France aurait été très desservi par le média télévisuel, et c'eût été injuste.

– Si l'opposition souhaite néanmoins promouvoir une chaîne commerciale supplémentaire sur le réseau de l'ex-Cinq, n'est-ce pas précisément pour contrebalancer le « pouvoir » de TF1 ?

– Le problème de la surpuissance de TF 1 me paraît être derrière nous. En termes d'audience, l'addition de France 2 et France 3 donne un ensemble aussi puissant que TF 1. Quant à la question de savoir s'il faut créer une nouvelle chaîne commerciale, l'opposition, si elle revient au pouvoir, ferait bien de méditer sur les erreurs du passé. Cela signifie qu'avant de réattribuer l'ancien réseau de la Cinq à un opérateur commercial, il y a deux conditions impératives : l'alignement de la réglementation française sur la directive européenne et l'interdiction faite aux chaînes publiques de recourir à la publicité. Si ces deux conditions n'étaient pas remplies, la nouvelle chaîne commerciale connaîtrait une débâcle financière. »

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA
et YVES MAMOU

« Le débat » déprogrammé

L'émission politique « Le débat » *animée par Michèle* Cotta, directeur de l'information de TF 1, avec Serge July, *directeur de Libération*, et Philippe Alexandre, éditorialiste à RTL, a été retirée des programmes de TF 1. Raison invoquée : les attaques nombreuses et unilatérales de *Libération* contre la chaîne commerciale. *« Ce n'est pas l'émission qui est sanctionnée, mais l'un des intervenants, Serge July »*, estime *Libération* dans son édition du 13 octobre. C'est l'interview de Jean-Luc Mano, ancien chef du service politique de TF 1, qui dénonçait dans *Libération* les dérives de l'information spectacle pendant la soirée du référendum sur le traité de Maastricht qui semble en cause. Au service de presse de TF 1, un responsable affirme que la chaîne ne réclame pas de complaisance particulière mais exige que ses responsables soient *« appelés chaque fois que la chaîne est mise en cause »*. Une réunion de « conciliation », qui pourrait amener le maintien de l'émission, devait avoir lieu mardi 13 octobre entre le directeur de *Libération* et les responsables de TF 1.

□ **Le résultat net de TF 1 a augmenté de 60 % au premier semestre.** – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe TF 1 a atteint 3,7 milliards de francs au premier semestre 1992, soit une hausse de 17 % par rapport au premier semestre de 1991. Le résultat net (part du groupe) a augmenté de 60 %, passant de 204 millions à 327 millions de francs. Rappelons que le résultat annuel de TF 1 en 1991 était équivalent à celui du premier semestre 1992. La disparition de La Cinq du marché publicitaire n'a pas tardé à faire sentir ses effets sur le compte de résultat des autres chaînes privées et publiques.

TRANSPORTS

Des mesures spécifiques anti-bruit

L'indemnisation des riverains du TGV Méditerranée coûtera 300 millions de francs

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A l'occasion d'une réunion-débat organisée, vendredi 9 octobre, à Cadarache (Alpes-de-Haute-Provence) par la fédération régionale des travaux publics de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a tiré les conclusions du rapport sur le TGV Méditerranée qui lui a été remis, récemment, par un collège d'experts. *« J'ai demandé à la SNCF, qui a accepté*, a-t-il déclaré, *de prévoir une indemnisation spécifique au bruit dans une bande de 300 mètres. « Les riverains*, a-t-il précisé, *disposeront d'un délai de trois ans, après la mise en service du train, pour faire un constat des nuisances subies »* (le *Monde* du 9 octobre).

Cette mesure, qualifiée de *« grande avancée »* par le ministre, devrait entraîner un surcoût d'environ 300 millions de francs. La SNCF va également consacrer 50 millions de francs supplémentaires à un programme de recherche sur la diminution du bruit à la source. Suivant une autre suggestion des experts, M. Bianco va, par ailleurs, proposer aux collectivités territoriales concernées de définir *« une politique cohérente des transports régionaux »* financée en partie par l'État.

Le ministre de l'équipement, qui a signé avec le président de la Fédération nationale des travaux publics, M. Philippe Levaux, une « charte de l'environnement », a d'autre part confirmé la mise en place *« dans les prochaines semaines »* d'une réforme des procédures d'enquête d'utilité publique et la création d'un *« 1 % paysages et développement »* appliqué aux travaux autoroutiers. Les fonds recueillis seront consacrés *« à une meilleure insertion des projets dans l'environnement ainsi qu'à leur meilleure articulation avec le tissu local »*. M. Bianco a enfin annoncé le doublement du programme de construction des murs anti-bruit le long des autoroutes existantes.

G. P.

AFFAIRES

Daimler-Benz et Mitsubishi réaffirment leur volonté de coopération

L'alliance stratégique globale conclue en 1990 entre le japonais Mitsubishi et l'allemand Daimler Benz n'est pas en panne. C'est ce qu'ont réaffirmé plusieurs responsables des deux groupes, à l'issue de réunions de travail qui ont eu lieu le week-end dernier à Tokyo. Les deux géants seraient parvenus à un accord industriel, dans un secteur non précisé, rapporte le *Financial Times* du mardi 13 octobre, qui cite M. Takeshi Eguchi, vice-président de Mitsubishi Corporation. Cet accord, qui serait la première manifestation concrète du partenariat ébauché entre les deux groupes, devrait être mis en place d'ici à la fin de l'année, a indiqué M. Eguchi.

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

En vue de l'information des 27 000 salariés du groupe

Bull crée un « Comité européen » pour le dialogue social

Un accord vient d'être conclu chez Bull pour la mise en place d'une structure d'information et de concertation commune aux 27 000 salariés que le groupe informatique emploie dans quinze pays d'Europe. Ce *« Comité européen Bull »*, a annoncé la direction, lundi 12 octobre, remplace le Comité d'information européen instauré en 1988 à titre expérimental.

Cette nouvelle instance se réunira deux fois par an, en avril et octobre, et pourra présenter des *« recommandations »* auxquelles la direction devra apporter une réponse dans un délai de deux semaines. Son champ d'intervention portera sur des domaines tels que l'emploi, la formation professionnelle, la politique commerciale ou la recherche-développement. Vingt-neuf représentants des salariés siègeront dans cette structure (dont dix pour la France, où Bull compte 16 000 salariés) qui associera également la filiale américaine Zenith Data Systems, spécialisée dans la micro-informatique.

Consécutif à un accord conclu fin septembre, le Comité européen doit être avalisé avant la fin de l'année par les représentants locaux du personnel et chacune des directions nationales du groupe informatique. Selon les dirigeants de Bull, *« il ne s'agit pas d'une instance supranationale »* susceptible de se substituer aux structures de représentation du personnel en vigueur dans chaque pays. Il ne s'agit pas davantage d'une organisation *« calquée sur les institutions françaises »*. De même, l'existence d'un tel comité *« ne signifie pas qu'il n'y aura plus de plans sociaux »* dans le groupe. Ces derniers resteront de la compétence de l'échelon national, conformément aux lois en vigueur.

Un budget spécial sera attribué au Comité européen qui utilisera trois langues de travail (français, anglais, italien). Selon la CFDT, majoritaire chez Bull en France, cet accord *« constitue une avancée significative dans l'information, la concertation et le dialogue social européen »*.

J.-M. N.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Groupe CIC : résultat net semestriel divisé par quatre.** – L'Union européenne du CIC a enregistré au premier semestre 1992 un résultat net consolidé (part du groupe) de 91 millions de francs, contre 367 millions de francs au premier semestre 1991. Le résultat net global atteint 153 millions de francs contre 555 millions de francs au 30 juin 1991. Le produit net bancaire du premier semestre progresse de 5,7 %, tandis qu'une *« bonne maîtrise »* des frais généraux a permis de dégager une progression de 11 % du résultat brut d'exploitation (2,699 milliards de francs). Selon l'Union européenne de CIC, *« l'amélioration du dispositif de surveillance des risques, la fragilisation de la situation des entreprises petites et moyennes et la crise de l'immobilier qui, au sein du groupe, affecte certaines filiales, justifient un effort de provisionnement particulièrement élevé »*. Les dotations nettes aux provisions d'exploitation ont atteint 1,981 milliard de francs (+ 55,2 % par rapport au premier semestre 1991). Après provisions et amortissements, le résultat d'exploitation s'élève à 336 millions de francs contre 646 millions de francs à l'issue du premier semestre 1991.

□ **NEC devrait annoncer des pertes semestrielles supérieures à 400 millions de francs.** – Le géant japonais de l'électronique NEC Corp. devrait enregistrer une perte nette consolidée de 10 milliards de yens (400,5 millions de francs) au premier semestre de l'exercice en cours terminé le 30 septembre, alors que la société avait réalisé un bénéfice de 18,6 milliards de yens (744 millions de francs) pendant la même période de l'année précédente, a rapporté, mercredi 7 octobre, le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe devrait chuter de 6 % à quelque 1 700 milliards de yens (68,2 milliards de francs) durant la même période, selon le quotidien.

AIDE

□ **VAL de Rennes : l'Etat accordera une subvention de 500 millions de francs.** – Le député de l'Ille-et-Vilaine et maire de Rennes, M. Edmond Hervé, a récemment précisé le montant de la subvention de l'Etat dans le financement du futur métro automatique léger rennais. Celle-ci sera de 500 millions de francs, valeur janvier 1991, ainsi que l'atteste un courrier du ministre des transports. Dans le plan de financement du métro de Rennes pour un montant global de 2,6 milliards de francs, la participation de l'Etat figurait jusqu'alors et de façon hypothétique à hauteur de 380 millions de francs. – *(Corresp.)*

CRISE

□ **Mme Geneviève Gomez va quitter Indosuez.** – Mme Geneviève Gomez, présidente de l'Immobilière Satis et de la Foncière des Champs-Elysées (groupe Indosuez), va quitter son poste d'ici à la fin de l'année. La banque a en effet décidé de réorganiser son département immobilier et les nouvelles fonctions proposées à Mme Gomez ne lui convenaient pas. Mme Gomez, comme d'autres, n'a pas vu venir le retournement du marché de bureaux en France : juste avant, elle avait investi dans l'immeuble des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), payé à prix d'or. Elle a également participé au rachat de la tour BP à la Défense.

CAPITAL

□ **Offre publique d'échange d'Elf sur sa filiale Sogerap.** – Les actionnaires minoritaires du holding Sogerap, contrôlé à 55 % par la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), pourront échanger leurs titres contre des actions à émettre de la SNEA, a indiqué, lundi 12 octobre, Elf-Aquitaine. La parité fixée par le conseil d'administration de la compagnie pétrolière est de 15 actions Elf pour 11 actions Sogerap, soit *« une prime de 23 % sur la base des cours de Bourse d'ouverture du 9 octobre »* (374 francs), précise le communiqué . Elf-Aquitaine cotait alors 337 francs. L'OPE sera lancée à partir du 22 octobre pour environ un mois. Les actions Elf seront disponibles fin 1992, après une assemblée générale extraordinaire qui se réunira le 7 décembre. Cette opération va se traduire par une légère dilution de la part de l'Etat français dans le capital de la compagnie pétrolière, détenue via le holding Erap, qui passera de 51,38 % à 50,67 %.

CONTRÔLE

□ **Gaz de France dans les réseaux de chauffage.** – Gaz de France (GDF) a pris le 1er octobre le contrôle, à hauteur de 51 %, de Genèse, une société lyonnaise spécialisée dans l'installation et l'entretien des réseaux de chauffage. Les 49 % restants seront détenus par la société italienne Agip, qui en contrôlait auparavant la totalité. Pour justifier cette prise de participation dont le coût n'a pas été précisé, GDF invoque sa volonté stratégique de *« développer et valoriser ses activités sur le marché du chauffage et de la climatisation »*.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 octobre ↑

Soulagement

Après deux séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris se reprenait un peu mardi 13 octobre dans la foulée de la remontée de Wall Street lundi, mais dans un marché toujours peu actif. En hausse de 0,77 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait ensuite une partie de son avance pour s'incrire en milieu de journée en hausse de 0,55 % à 1 664,21 points.

Une reprise que les professionnels attribuent à la fois à des considérations d'ordre technique et au soulagement après la reprise de Wall Street. Les opérateurs craignent un accès de faiblesse du marché américain toujours relativement proche de ses plus hauts niveaux, alors que la reprise de la croissance est toujours aussi faible et que l'incertitude augmente sur le résultat de l'élection présidentielle du mois prochain.

Par ailleurs, les valeurs françaises sont toujours sous l'influence des marchés de taux d'intérêt. La petite appréciation du dollar vis-à-vis du franc et du mark en début de journée était tout de même interprétée positivement, car elle soulage les taux français. Les opérateurs espèrent encore une baisse des taux d'intérêt en Allemagne.

Du côté des valeurs, à noter les hausses de 6,9 % de Sextant Avionique, de 6 % d'Eurodisneyland et de 5,5 % de Valeo. Baisse en revanche de 4,4 % de SCOA et de 4,1 % de Dassault électronique.

NEW-YORK, 12 octobre ↑

Reprise technique

Après les pertes de vendredi, Wall Street a repris son souffle lundi 12 octobre – grâce à une correction essentiellement technique – dans une atmosphère très calme, plusieurs opérateurs étant absents pour la célébration du Columbus Day. L'indice Dow Jones a terminé à 3 174,41 points, en hausse de 37,83 points, soit une progression de 1,2 %. Le volume des échanges s'est établi à 123 millions de titres seulement contre 179 millions vendredi. Les valeurs en hausse ont été presque deux fois plus nombreuses que celles en baisse : 1 100 contre 601 alors que 560 actions sont restées inchangées.

La Bourse new-yorkaise avait ouvert en hausse dans le sillage de Londres et de Tokyo. Elle a, par la suite, accru ses gains en raison d'une correction technique et en l'absence de statistiques économiques. Selon des analystes, Wall Street a réagi positivement à une déclaration faite samedi par M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, qui indiquait que la Fed pourrait de nouveau baisser ses taux d'intérêt avant l'élection présidentielle du 3 novembre.

VALEURS	Cours du 9 oct.	Cours du 12 oct.
Alcoa	64 1/4	64 5/8
ATT	41 3/4	42 1/8
Boeing	36 3/8	36 5/8
Chase Manhattan Bank	21	21 3/8
Du Pont de Nemours	46 1/4	47 1/4
Eastman Kodak	42 1/8	42 3/8
Exxon	61 5/8	61 1/2
Ford	34 3/4	38 1/4
General Electric	76	75 3/8
General Motors	28 1/8	30 3/4
Goodyear	60 1/8	61 7/8
IBM	78 3/8	78 5/8
ITT	64 5/8	64 5/8
Mobil Oil	61 5/8	62
Pfizer	70 1/2	71
Schlumberger	67 1/2	68 1/8
Texaco	60 1/4	61 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	112 1/8	111 1/2
Union Carbide	12 1/2	12 3/8
United Tech.	45 7/8	47 1/4
Westinghouse	14 5/8	14 5/8
Xerox Corp.	76 1/2	78

LONDRES, 12 octobre ↑

Progression

Les valeurs ont terminé en net progrès lundi au Stock Exchange après l'ouverture en hausse de Wall Street. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 16 points, soit 0,6 % à 2 557,2 points. Le volume des échanges s'est contracté, passant de 484,2 millions de titres vendredi à 303,3 millions.

En plus de l'influence américaine, le marché a également bénéficié d'espoirs de baisse des taux d'intérêt ainsi que de la fermeté du marché à terme.

L'intérêt des investisseurs institutionnels pour les grandes et moyennes entreprises non comprises dans le Footsie a été stimulé par l'introduction de deux nouveaux indices, le FT-SE Mid 250 et le FT-SE 350 permettant de suivre plus facilement leur performance.

TOKYO, 13 octobre ↑

Hausse sensible

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse de 1,09 % mardi 13 octobre sur une reprise technique confortée par la bonne tenue du marché à terme et la détente des taux d'intérêt à court terme. En clôture, l'indice Nikkei a progressé de 188,66 points à 17 490,67 points. Environ 210 millions de titres ont changé de mains.

Les achats des institutionnels privés et publics y ont contribué et ont sensiblement contribué à la progression. Toutefois, beaucoup d'investisseurs hésitent encore à venir sur le marché faute d'incitations nouvelles. Le sentiment que l'indice Nikkei n'est pas sur le point d'enfoncer les 17 000 points et la bonne tenue du terme ont encouragé les initiatives.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Ajinomoto	1 290	1 300
Bridgestone	1 130	1 130
Canon	1 280	1 280
Fuji Bank	1 780	1 800
Honda Motors	1 270	1 250
Matsushita Electric	1 140	1 150
Mitsubishi Heavy	552	557
Sony Corp.	4 030	4 040
Toyota Motors	1 450	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4500	4520
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	670	670
Boiron (Ly)	520	510
Boisset (Lyon)	234	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	845	845
Calberson	205	205
Cardif	660	670
C.E.G.E.P.	153	152
C.F.P.I.	260	264
C.N.I.M.	985	1015
Codetour	264	....
Conforama	....	....
Creeks	112	113 50
Dauphin	195	192
Delmas	985	990
Demachy Worms Cie	350	....
Devanlay	931	960
Deville	105	....
Dolisos	120	120
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	176	....
Finacor	116	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	351	361
Gravograph	155	155
Guintoli	730	725
I.C.C.	157	...
Idianova	59 85	....
Immob. Hôtelière	1010	1010
Internat. Computer	115 10	125
I.P.B.M.	56	56
Locamic	78	....
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	140	....
N.S.C. Schlumberger	780	775
Publ.Filipacchi	400	...
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	90	....
Serbo	160	160
Sopra	295	295
TF1	381	384
Thermador H. (Ly)	307	315
Unilog	258	257
Viel et Cie	93	92
Y. St-Laurent Groupe	885	880

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 61 656

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	108,96	109,48	109,78
Précédent	109,30	109,80	109,96

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
110	0,55	1,40	1,44	

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 867

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 670	1 687	1 684
Précédent	1 671	1 691	1 703

CHANGES

Dollar : 5,0395 F ↑

Le dollar évoluait faiblement à 5,0395 F, mardi 13 octobre, en fin de matinée entre banques à Paris contre 5,0050 F à la clôture des échanges interbancaires de lundi et 5,0075 F, selon le cours indicatif de la Banque de France. Le marché des changes new-yorkais était fermé lundi en raison du Columbus Day.

FRANCFORT	12 oct.	13 oct.
Dollar (en DM)	1,4752	1,4775
TOKYO	12 oct.	13 oct.
Dollar (en yens)	121,02	121,60

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (13 oct.)	11 9/16-11 11/16 %
New-York (12 oct.)	3 15/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	9 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	96,30	96
Valeurs étrangères	83,60	83,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	454,60	446,36
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 657,34	1 655,05
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	9 oct.	12 oct.
Industrielles	3 136,58	3 174,41
LONDRES (Indice « Financial Times »)	9 oct.	12 oct.
100 valeurs	2 541,20	2 557,20
30 valeurs	1 865,20	1 878,80
Mines d'or	72,60	77,70
Fonds d'Etat	89,62	89,70
FRANCFORT	9 oct.	12 oct.
Dax	1 439,66	1 432,54
TOKYO	12 oct.	13 oct.
Nikkei Dow Jones	17 122,37	17 490,67
Indice général	1 309,33	1 320,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,0360	5,0380	5,1360	5,1430
Yen (100)	4,1414	4,1455	4,2179	4,2265
Ecu	6,6200	6,6300	6,6158	6,6350
Deutschemark	3,3935	3,3945	3,4121	3,4172
Franc suisse	3,8072	3,8117	3,8518	3,8600
Lire italienne (1000)	3,8700	3,8900	3,8311	3,8583
Livre sterling	8,5900	8,6100	8,6484	8,6768
Peseta (100)	4,7496	4,7561	4,6983	4,7190

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	11 3/8	11 1/2	11 5/16	11 7/16	10 9/16	10 11/16
Deutschemark	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 7/16	8 11/16
Franc suisse	6 1/4	6 3/8	6 7/16	6 9/16	6 3/8	6 1/2
Lire italienne (1000)	14 5/8	15 5/8	14 3/8	15 3/8	14 3/8	15 3/8
Livre sterling	8 11/16	8 13/16	8 9/16	8 11/16	8 5/16	8 7/16
Peseta (100)	15	16 1/2	15	16 1/2	14 1/2	16
Franc français	11 1/2	11 3/4	11 3/16	11 1/2	10 1/4	10 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 13 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4790	C.N.E 3%	4900	4899	4900	....
840	B.N.P. T.P.	790	789	789	- 0 13
895	Cr.Lyon. T.P.	870	861	861	- 1 03
1651	Renault T.P.	1618	1621	1618	....
1670	Rhone Poul. T.P.	1620	....	....	....
1010	Saint Gobain T.P.	1020	1025	1016	- 0 39
798	Thomson T.P.	789	770	788	- 0 13
590	ACCOR	524	525	528	+ 0 76
740	Air Liquide	725	728	723	- 0 28
865	Créd. Foncier	800	811	798	- 0 25
295	Crédit Loc France	297	300	304	+ 2 36
600	Cr Lyon.(CI)	465	464 50	464 50	- 0 11
1000	Crédit Nat.	1060	1050	1058	- 0 19
360	CSEE	360	355	363	+ 0 83
2180	Legrand (DP)	2051	2040	2040	- 0 54
260	Legris Industries	210	215	215	+ 2 38
640	Locindus	658	658	658	
3940	L.V.M.H.	3532	3560	3560	+ 0 79
525	Lyon.Eaux/Dumez	469	474	470	+ 0 21
390	Sligos	315	315	315	...
535	Société Géné.	520	520	522	+ 0 38
48	Sodexo(P)	45	45	44 20	- 1 78
96	Sodero(Ns)	90	91 50	90	...
975	Sodexho	930	920	918	- 1 29
31	Freegold	24 70	24 40	24	- 2 83
14	Gencor	11 75	11 75	11 75	
395	Gén. Elect.	385	381 10	381 50	- 0 91
170	Gén Motors	154 80	153 90	155 40	+ 0 39
305	Gén. Belgique	291 10	277 60	292	+ 0 31
38	Gd Métropol	32 50	31 30	32 50	
48	Guinness	45 10	46 50	46 50	+ 3 10
19	Hanson PLC	18 15	18 40	18 70	+ 3 03
630	OSP	625	623	623	- 0 32
1230	Chargeurs S A	1158	1165	1159	+ 0 09
290	Christian Dior	272 90	273	268	- 1 80
520	C I C A (M)	547	545	545	- 0 37
360	Ciments franç.	300	300	305	+ 1 67
595	Clarins	516	519	516	....
370	Club Méditer.	343	342	340 10	- 0 85
765	Colas	672	695	670	- 0 30
192	Cpt. Entrep.	192	191	194	+ 1 04
1080	Compt. Mod.	1046	1050	1047	+ 0 19
225	CPR (Paris Réi.)	189	192 50	190	+ 0 53
115	Immob. Phénix	104 60	107	106	+ 1 34
86	Ingénico	80 50	83 90	83 20	+ 3 35
7400	Inst. Mérieux	7540	7540	7790	+ 3 32
385	Interbail	380	381	381	+ 0 26
585	Intertechnique	510	500	498	- 2 35
835	J. Lefebvre	730	735	735	+ 0 68
476	Klepierre	466	465	461	- 0 86
665	Labinal	600	600	599	- 0 17
280	Lafarge	270 30	273 90	274 50	+ 1 55
270	Lebon	287	290	290	+ 1 05
4260	Legrand	3862	3860	3842	- 0 52
615	Schneider	503	510	507	+ 0 80
13 50	SCOA	13 70	13 40	13 20	- 3 65
310	Scor s.a.	305	305	305	....
415	Sefimeg	357 60	357	353	- 1 26
370	Selimeg	368	363 30	370	+ 0 54
119	Sélectibanque	120	119	118 20	- 1 50
153	Sextant A.	116	119	123	+ 6 03
650	S F I M	673	646	646	- 4 01
170	S.G.E.	151	150 10	154	+ 1 99
395	Simco	397	396 50	396 50	- 0 13
590	St. Roassignol	580	581	581	+ 0 17
2220	Deutsche Bank	2183	2198	2201	+ 0 82
1190	Dresdner Bank	1175	1155	1188	+ 1 11
48	Driefontein	39 20	38 95	38 10	- 2 81
245	Du Pont-Nem.	238	237 10	238 60	+ 0 25
225	Eastman Kodak	209 60	212 50	211 50	+ 0 91
10 50	East Rand.	9 55	9 80	9 50	- 0 52
33	Echo Bay	29	28 75	29	....
190	Electrolux	145 70	142	142	- 2 54
111	Ericsson	93 10	95	93	- 0 11
325	Exxon Corp.	310	....	....	...
205	Ford Motor	174 70	182 70	181 30	+ 3 78
26	Toshiba	24	23 85	24	
570	Unilever	555	555	559	+ 0 72
250	Unit. Techn.	235 40	237 60	237 30	+ 0 81
169	Vaal Reefs	147	145	141 20	- 3 95
1060	Volkswagen	884	892	892	+ 0 90
275	Volvo	190 10	...	...	..
79	West. Deep.	58	58	56	- 3 45
395	Xerox Corp.	388 30	....	....	....
107	Yamanouchi	104	102 80	102 80	- 1 15
4 35	Zambia Cop.	3 81	3 80	3 84	+ 0 79

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	....	1 15
Emp.Etat 13,4%83	103 94	10 87
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	103 90	6 04
OAT 10% 5/2000	108 66	3 80
OAT 9,9% 12/1997	104 97	8 25
OAT 9,8% 1/1996	102 70	6 88
PTT 11,2% 85	105 50	8 89
CFF 10,30% 86	102 30	6 76
CFF 10,25% nov 90	107	5 95

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Cofiphos	480	480
Cie Industrielle	3700	....
Cpt Lyon Alemand	314	314
Concorde	480 60	450
Constr.Méc.Prov.	14 90	....
Crédit Gén.Ind.	50	52
Cr Universel (Cie)	370	370
Darblay	844	....
Degremont	1710	1715
Delmas Vieljeux	2000	2001
Didot Bottin	580	585
Eaux Bassin Vichy	2905	2905
Ecia	280	271 90
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	976	....
Porcher	400	....
Promodès (CI)	345	360
Publicis	553	541
Rochefortaise	110 50	....
Rosario	145	141
Rougier	181	....
S.A.C.E.R.	440	442
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C. Alcan	157	....
Saga	360	369
Saint Dominique (F.)	107	106 50
Salins du Midi	505	511
Navigation (Mé)	181	181
Opserg	253 10	253 60
Oriel (CI)	478	476
Origny-Desvroise	550	550
Palais Nouveauté	1291	....
Paluel Marmont	550	550
Parfinance	155	....
Paris France	238	239
Paris Orléans	194	....
Partisans Invest	253 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	410	..
Alcan Aluminium	77 25	..
American Brands	238	....
Arbed	440	..
Asturienne Mines	78 10	...
Banco Popular Espa.	420 50	415
B.Reglements Int.	22500	22100
Can.Pacifique	60	59
Chrysler Corp.	112	114

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cambodge	1000	....
Carbone Lorraine	350	301
Case Poclain	3 50	....
C.B.C.	240	230
C.E.G.F (Frigor.)	661	652
Centenaire Blanzy	306	....
Ceragen	36	....
Champex Ny	43	....
CIC (CP)	152	143 20
C.I.M.	601	....

PUBLICITÉ

FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

SICAV (sélection) 12/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	180 24	175 42
Amén-gan	6721 32	6462 81
Amplitude	584 45	567 43
Assoc.	1132 90	1132 90
Atout Futur	393 21	383 62
Aurecic	1065 18	1034 16
Avenir Alizes	1689 89	1656 75
Axa Capital	173 44	168 39
Axa Court Terme	8227 47	8227 47
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	856 69	830 77
Axa Ep.Fr.Ex Agegarg.	740 27	718 71
Axa Europe	121 76	118 21
Axa Investments	99 79	96 88
Axa NPI	106 07	102 98
Fructi-Associations	36 45	36 45
Fructi-Cap	43 43	42 79
Fructidor	237 79	234 28
Fructifrance action C.	836 05	815 66
Fructifrance action D.	816 71	796 79
GAN Rendement	5181 65	5105 07
Gestilion	15272 03	15196 05
Gest.Associations	162 88	159 30
Horizon	1144 72	1111 38
HLM Monétaire	14432 45	14432 45
Indicia	926 92	908 61 •
Indus.Fse.Court T.	1522 93	1522 93 •
Interepar	106361 02	103263 13
Interoblig	13930 41	13657 26
Priv Associations	30465 96	30465 96
Proficas	951 46	928 25
Quartz	124 15	121 12
Réalvalor	658 87	643 89
Rentacic	161 76	159 37
Revenus Trimestr.	5317 28	5264 63
Revenu-Vert	1156 77	1128 56
St Honoré Vie & Santé	921 94	880 13
St Honoré Bons du Tr.	11613 75	11555 97
St Honoré Global	219 62	209 66
St Honoré Invest	724 36	691 51
St Honoré Pacifique	532 15	508 02

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 13/10	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 007	....	4 7	5 2
Ecu	6 617	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 610	....	328	348
Belgique (100 F)	16 479	....	15 9	18 9
Pays-Bas (100 fl)	301 750	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 849	....	3 4	4 1
Danemark (100 krd)	87 880	....	82	90
Gde.Bretagne (1 L)	8 533	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 614	....	2 3	3
Suisse (100 f)	381 240	....	371	391
Suède (100 krs)	90 240	....	85	93
Norvège (100 k)	83 460	....	78	88
Autriche (100 sch)	48 274	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 748	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 815	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 026	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	4 138	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/10
Or fin (kilo en barre)	55700	55800
Or fin (en lingot)	55850	56000
Napoléon (20f)	329	325
Pièce Fr (10 f)	300	.....
Pièce Suisse (20 f)	321	330
Pièce Latine (20 f)	319	325
Souverain	413	415
Pièce 20 dollars	2000	1905
Pièce 10 dollars	1010	1100
Pièce 5 dollars	575	.....
Pièce 50 pesos	2080	2100
Pièce 10 florins	330	335

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الاهمل

CARNET DU Monde

Anniversaire de naissance

– Bons anniversaires

Luc,

De la part de
Adrianne, Françoise, Catherine.

Décès

– **Abram TOPOR,**
24 février 1903-9 octobre 1992.

Inhumation au cimetière de Bagneux, le 14 octobre 1992, à 15 h 45.

– Françoise,
sa femme,
Antoine,
son fils,
M. et Mme Georges Bernard,
ses parents,
Georges et Marie-Hélène Bernard,
son frère et sa belle-sœur,
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Lhotte,
ses beaux-parents,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de

Marc BERNARD,

le samedi 10 octobre 1992, à Paris.

Il avait trente-neuf ans.

Vous pouvez envoyer des dons à l'AREMAS, hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres, 75007 Paris.

13, rue Gandon,
appt 164,
75013 Paris.

– Mme Georges Boublil,
Jean-Charles, Isabelle, David, Alexandre,
Mme J. Lévy,
Mme R. Saadoun,
M. et Mme H. Boublil,
Leurs enfants,
Et les familles Belaisch, Samama, Tadjouri, Zeitoun,
Parents et alliés,
font part du décès de

Georges BOUBLIL,

survenu le 9 octobre 1992.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le mercredi 14 octobre, à 11 h 15.

– Montpellier, Paris, Genève.

M. et Mme Jean-Pierre Causse
et leurs enfants,
M. Alain Causse,
ses enfants et petits-enfants
Et Mme Bernadette Adam,
M. et Mme Georges Emprin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Jornot
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Eugène CAUSSE,
née Madeleine Aressy,

le 11 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu au temple de la rue Brueys, à Montpellier, le mercredi 14 octobre à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière protestant.

« L'Amour ne périt jamais »
I Corint. XIII, 8.

« Comme une gerbe de blé qu'on emporte en son temps. »
Job. V, 26.

– Mme Maxime Duguet,
M. et Mme Noël Duguet
et leurs enfants,
M. et Mme Mihai Ritter
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès dans sa quatre-vingt-troisième année, de

M. Maxime DUGUET,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le 12 octobre 1992, dans la plus stricte intimité.

Mme Maxime Duguet,
les Terrasses du soleil, C1,
40, route des Breguières,
06110 Le Cannet.

– Mme Micheline Edou-Hornung,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à *Dieu* de

Etienne EDOU,

le 10 octobre 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Grand-Camp (Seine-Maritime), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les élèves,
Anciens élèves
Et collègues de

M. Jean GUILLARD,
professeur en mathématiques spéciales au lycée Condorcet,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 9 octobre 1992.

Notre mémoire gardera le souvenir d'un grand professeur, attentif et passionné.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 8 octobre 1992, de

Jean-Edouard GOBY,
ingénieur civil des Ponts et Chaussées,
docteur en droit,
ancien ingénieur
de la *Compagnie du canal de Suez*,
membre de l'Institut d'Egypte.

Il a publié d'importantes études sur le rôle des ingénieurs français en Egypte et *sur l'entreprise du canal* de Suez.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le mercredi *14 octobre*, à 9 heures, suivi de l'inhumation au cimetière de Sèvres.

De la part
De son épouse Mme Jean-Edouard Goby,
De sa sœur Michelle Goby,
Des familles Sabatier, Ughetto, Adamowicz, Bourgin-Daujat.

Parc Eiffel,
32, rue des Bruyères,
92310 Sèvres.
23, avenue Scuderi,
06100 Nice.

– Mme Gaston Lagarde,
son épouse,
M. et Mme Pierre Lagarde,
M. et Mme Paul Lagarde,
M. et Mme François Lagarde,
M. et Mme Jacques Lagarde,
M. et Mme Hans Heider,
M. et Mme Jean-Michel Fabiani,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et arrière petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Veyrier-du-Lac, le 8 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de

Gaston LAGARDE
professeur honoraire
à la faculté de droit de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques ont été célébrées dans *l'intimité, le 10 octobre, en l'église de* Veyrier-du-Lac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue de Lamballe,
75016 Paris.

– Bône, Constantine, Paris.

Jean-Pierre et Nelly Naouri,
Denis et Myriam Naouri,
Marie-Paule et Michel Guionnet,
ses enfants,
Pascale, Didier, Carole, Isabelle, Ygal, Shirly, Antoine, Camille,
ses petits-enfants,
Les familles Naouri, Elbaze, Deraï, Benamou, Sebbah, Karoubi,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raoul NAOURI,
née Suzanne Elbaze,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 11 octobre 1992.

L'inhumation aura lieu le 14 octobre, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

16, rue Gabrielle-d'Estrées,
92170 Vanves.

– M. et Mme Etienne Delaporte,
ses parents,
M. et Mme Bernard Levallois,
ses beaux-parents,
Marie-Noëlle et Marc Nouaille
et leurs enfants,
Véronique et Bruno Lussiez
et leurs enfants,
Claire et Patrice Enfer
et leurs enfants,
Stéphanie et *Philippe* Legris
et leurs enfants,
Anne-Marie et Chantal Levallois,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François LEVALLOIS,
née Marie-Hélène Delaporte,

survenu à l'âge de vingt-huit ans, le *10 octobre* 1992, et *vous prient* d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le jeudi 15 octobre, à 15 heures, en l'église de Girolles, Avallon (Yonne).

Marie-Hélène a rejoint François, décédé le 16 novembre 1991.

2, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.
26 *ter*, rue de Nice,
69008 Lyon.
26, rue Saint-François-de-Paule,
06300 Nice.

– Mme Jean Masson,
son épouse,
M. Jean-Michel Masson,
M. et Mme Pascal Garnier,
Mlle Anne-Lise Masson,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MASSON,
professeur honoraire, OPA.

Les obsèques seront célébrées à Reims, dans l'intimité, le jeudi 15 octobre 1992.

– Mme Hilda Ohayon,
née Corcos,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Salomon François OHAYON,

survenu le 7 octobre 1992, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'enterrement a eu lieu au cimetière *parisien de Pantin*, le vendredi 9 octobre.

– Mme Marcel Roulmann,
son épouse,
Jean-Jacques et Françoise Roulmann,
François et Marjorie,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Marcel ROULMANN,
médaille militaire,
croix de guerre des TOE,
médaille de l'Aéronautique,

le 11 octobre 1992, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 octobre, à 14 heures, à Saint-Urbain de La Garenne-Colombes.

– Mme Claude Simon,
Remy, Jean-Marc, Marion, Michel,
Et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Claude SIMON,

survenu le 10 octobre 1992.

Les obsèques ont lieu dans la plus *stricte intimité*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

– Mme André Servant,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

André SERVANT,
chef de la division honoraire
de la France d'outre-mer,

survenu à Pantin, le 9 octobre 1992.

13, avenue du Colonel-Fabien,
93500 Pantin.

– L'association AIDES-Paris-Ile-de-France
a la douleur d'annoncer le décès de

Alain VERTADIER,
volontaire et créateur de Vision Force,

survenu à Paris le 24 septembre 1992.

Tous les volontaires de AIDES témoignent à sa famille et à ses amis leur estime et leur amitié.

– Fanny Weckstein,
son épouse,
Laure et Pierre Gomel,
Marc et Françoise Weckstein,
ses enfants,
Ludovic, Nicolas, Vladimir,
ses petits-enfants,
Marie Moscovici,
sa belle-sœur,
Pierre et Denis Moscovici,
ses neveux,

Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Charles WECKSTEIN,

survenu le 11 octobre 1992.

Les obsèques auront lieu le mercredi 14 octobre, à 16 heures, au cimetière parisien de Bagneux (porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, avenue Junot,
75018 Paris.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à l'intention de

Jean DOUCERAIN,

décédé le 13 août 1992, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, le samedi 24 octobre, à 16 heures.

M. et Mme Yves de La Croix-Vaubois,
M. et Mme Jean-Noël Doucerain,
M. et Mme Bruno Doucerain,
M. et Mme Dominique Doucerain,
Mme Patrice Doucerain,
Leurs enfants et petits-enfants,

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 14 octobre 1972, disparaissait

André JOUCLA-RUAU,
professeur à l'université de Provence.

Son épouse demande à tous ceux qui l'ont connu une pensée émue pour lui.

Ses collègues et amis du département d'études hispaniques gardent de lui un chaleureux souvenir.

Mme André Joucla-Ruau,
5, rue Ernest-Duchesne,
13007 Marseille.

Communications diverses

– Centre culturel Vladimir-Medem, 52, rue René-Boulanger, 75010 Paris, le mardi 13 octobre 1992, à 20 h 30. « Y a-t-il une nouvelle approche de la responsabilité de Vichy dans sa politique antijuive pendant l'Occupation ? » Table ronde, François Bédarida, Pierre Birnbaum, Henri Minczeles, Annette Wieviorka.

– Jeudi 15 octobre 1992, à 20 h 30 : « La fureur de lire », au CBL, 10, rue Saint-Claude 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19. Antoine Spire présentera : Myriam Anissimov, auteur de *Dans la plus grande intimité*, et Paula Jacques, auteur de *Déborah et les anges dissipés*.

Précisions

– Yves Grosrichard, qui vient de mourir (*le Monde* du 13 octobre), tout en étant chroniqueur parlementaire à *l'Œuvre* dès 1932, collaborait également avant la guerre au *Canard enchaîné*, dirigé alors par Maurice Maréchal. Il avait repris sa collaboration avec l'hebdomadaire satirique après la Libération et en a été le corédacteur en chef de 1947 à 1953.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5888

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II		■							
III					■				
IV						■			
V		■							■
VI				■					
VII									
VIII					■		■		
IX	■		■						
X								■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Paroles... en l'air. – II. Revient sur sa position après que l'on ait fait pression sur lui. – III. Peut apparaître avant de paraître. Retirer le pain de la bouche. – IV. Elle se *fait rejoindre* par de nombreux hommes. Sent mauvais. – V. Forçais la note. – VI. On la fait mousser. Parties. – VII. Bord d'eau. – VIII. N'avance à rien. Interdit le plongeon. – IX. Faire l'ouverture. – X. Agents de liaisons. – XI. On les aime bien même s'ils nous font suer. De quoi ne plus avoir les pieds sur terre.

VERTICALEMENT

1. Quelque chose que l'on peut effectuer d'un trait. Pronom. – 2. Lieu de trafic. Prend souvent la mouche. – 3. Quelqu'un qui se retrouve au trou. Saint. – 4. Sans retard. Satisfis un besoin. – 5. Bon *élément de jeu. Fait gagner.* Participe. – 6. Du pareil au même. Rames. – 7. Il expédie sans bâcler. Pays de Charlotte. – 8. Stoppe le « jeu ». – 9. Sous le manteau. Pinceau de prix.

Solution du problème n° 5887

Horizontalement

I. *Ignobles*. – II. *Rougeoyer*. – III. Il. Irisée. – IV. Dame. – V. On. Otent. – VI. Mers. – VII. Onéreuse. – VIII. Galant. Sa. – IX. Item. Ion. – X. Et. Pendre. – XI. Epelée.

Verticalement

1. Iridologie. – 2. Golan. Natte. – 3. Nu. Gelé. – 4. Ogino. Rampe. – 5. Béret. En. El. – 6. Loi. Emut. Ne. – 7. Eysines. Ide. – 8. Sée. Trésor. – 9. Reg. Anes.

GUY BROUTY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : *620 000 F*
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

221 MQ 02 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

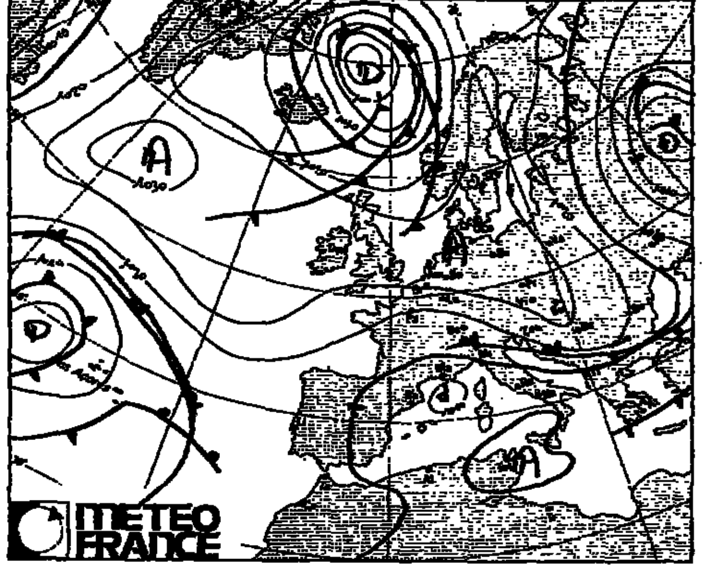
____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

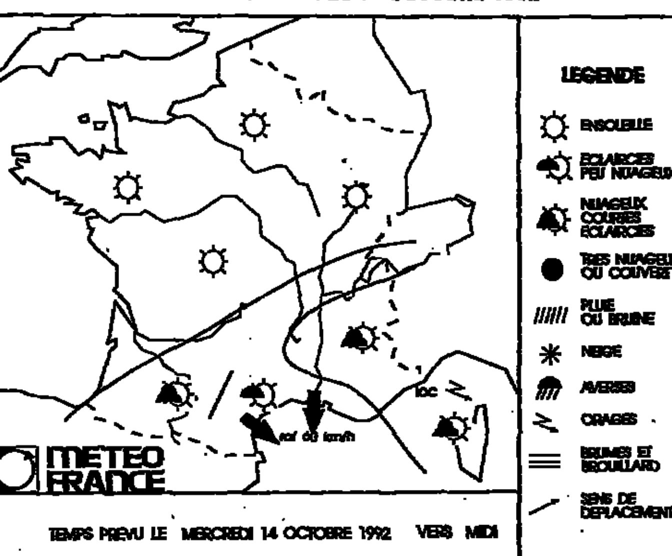
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE 1992



Mercredi : beau temps en général, et frais. – Au nord d'un axe Bordeaux-Nevers-Besançon, le soleil se lèvera avec quelques bancs de brouillard. Ils se dissiperont rapidement et laisseront place à une belle journée, très bien ensoleillée. En soirée, quelques nuages élevés voileront le ciel à partir des régions Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie et Picardie.

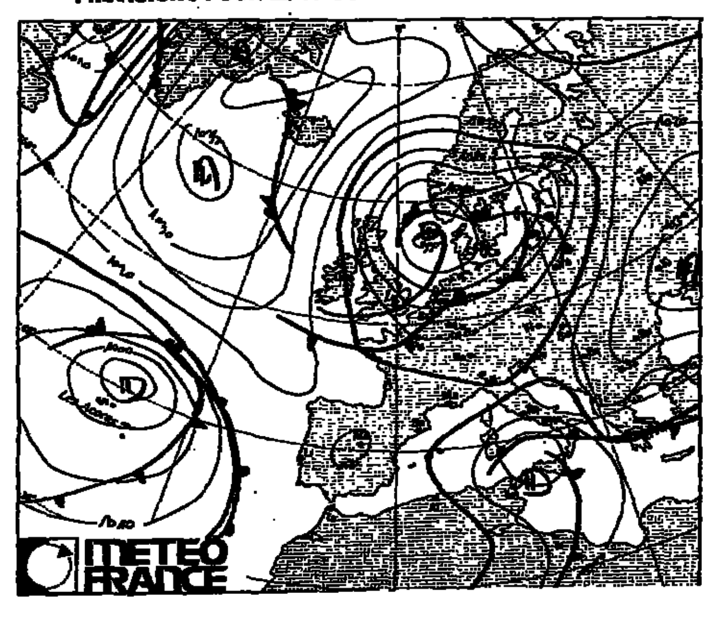
Au sud de cette limite, le ciel sera graduellement plus nuageux. Sur Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Corse, les nuages seront nombreux le matin. Ils se morcelleront au fil des heures de l'ouest vers l'est. Toutefois, la Corse restera très nuageuse et conservera une tendance pluvio-orageuse toute la journée.

Partout ailleurs, entre ces deux zones, après les brumes matinales, nuages et éclaircies alterneront le plus souvent. Le soleil fera des apparitions de plus en plus belles au courant de l'après-midi.

Le vent de nord-ouest soufflera à 40 km/h sur le Roussillon. En Manche, il se renforcera également, pour atteindre 60 km/h en rafales, en soirée.

Les températures minimales seront fraîches, de – 2 degrés à + 1 degré au nord du pays, où l'on verra les premières gelées blanches. 2 à 5 degrés sur les côtes de la Manche et dans la moitié sud du pays, et avoisinant les 10 degrés sur le littoral méditerranéen. Quant aux températures maximales, de 11 à 13 degrés au nord, elles seront comprises entre 14 et 16 degrés au sud, et 17 à 20 degrés, localement 22 degrés sur le littoral méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-10-1992 à 18 heures TUC et le 13-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	22	13	N
BIARRITZ	17	13	N
BORDEAUX	16	7	C
BOURGES	15	7	C
BREST	13	8	D
CAEN	14	4	D
CHERBOURG	14	6	D
CLERMONT-FER.	12	6	N
DIJON	15	4	D
GRENOBLE	17	7	C
LILLE	14	2	D
LIMOGES	13	9	C
LYON	12	6	B
MARSEILLE	20	14	P
NANCY	13	0	D
NANTES	16	9	D
NICE	21	13	P
PARIS-MONTS	14	4	D
PAU	18	9	C
PERPIGNAN	18	13	C
RENNES	16	8	D
ST-ETIENNE	10	9	C
STRASBOURG	14	1	D
TOULOUSE	16	10	N
TOURS	14	5	D
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	24	15	C
AMSTERDAM	12	0	D
ATHÈNES	29	19	C
BANGKOK	35	25	N
BARCELONE	16	13	C
BELGRADE	14	1	D
BERLIN	8	– 2	B
BRUXELLES	12	– 1	D
LE CAIRE	31	19	C
COPENHAGUE	8	0	C
DAKAR	30	25	N
DELHI	28	20	N
DJERBA	–	–	–
GENEVE	13	10	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	25	15	N
JÉRUSALEM	30	16	D
LISBONNE	18	10	D
LONDRES	13	4	D
LOS ANGELES	20	16	N
LUXEMBOURG	12	0	D
MADRID	16	9	C
MARRAKECH	24	12	D
MEXICO	17	12	P
MILAN	18	12	C
MONTRÉAL	13	9	P
MOSCOU	4	– 7	A
NAIROBI	27	14	C
NEW-YORK	18	12	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	22	10	N
PÉKIN	17	10	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	22	12	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	2	– 5	N
SYDNEY	18	10	D
TOKYO	23	17	P
TUNIS	28	16	C
VARSOVIE	6	6	C
VENISE	17	9	N
VIENNE	12	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Les droits inaliénables de la bêtise

FRANCE 2 *devait parler de science.* A la rentrée, le biprésident Bourges avait promis aux foules une grande fête scientifique à 20 h 50. L'événement était programmé dans les gazettes. Cela s'appelait «Les nouveaux continents», et devait nous entraîner d'un même mouvement *dans l'espace, dans l'ovule et* dans le cerveau. On était un peu intimidés, pas certains de tout suivre, *mais plutôt rassurés par la* participation aux agapes de Bernard Pivot. Au moins, si l'on restait *en rade, il nous prendrait par la* main. Bref, tout était prêt. Au dernier moment, la fête est déprogrammée. Il paraît – on ose à *peine répéter ici le chef d'inculpa*tion – il paraît qu'en haut lieu elle a été jugée trop intelligente. On imagine *le légitime courroux du biprésident* : comment ! De l'intelligence à 20 h 50 ! Mais c'est une atteinte aux *droits inaliénables de la* bêtise ! On ne plaisante pas avec la bêtise. N'insistons pas : Alain *Woodrow a déjà expliqué dans* « le Monde Radio-Télévision » tout le mal qu'il fallait penser de cette *déprogrammation.*

A la place, le service public nous offrit « Fort-Boyard ». C'est un jeu de piste. Il faut courir, ramper, nager, trouver des messages, des trésors. En l'occurrence, les concurrents étaient *les médaillés français aux Jeux olympiques de* Barcelone, Marie-Jo Pérec, Catherine Plewinski, quelques autres. Ils *devaient cohabiter avec des ser*pents, tremper le bras dans des récipients grouillant de vers de *terre. Le tout ponctué de* «putain», «merde», «chuis nulle», «jette-toi à droite». Ça se laissait *regarder*, et du point de vue des droits inaliénables de la bêtise, l'émission n'encourait aucun *reproche.* Mais le biprésident se souvenait-il qu'un soir de semaine, à cette heure, les enfants sont couchés ? Passons encore.

En face, TF 1 baignait dans l'irrationnel et la musique planante. *Cela s'appelait «Mystères», le premier mystère étant celui-ci : dans* le titre de l'émission, «Mystères» donc, le «s» du milieu était inscrit *à l'envers. Pourquoi ? Est-ce ainsi* que les Saturniens sont censés dessiner les «s» ? Premier *mystère. Il y en eut d'autres. En une* heure et demie, on recensa une soucoupe volante, un trésor enfoui *– là aussi – et une rencontre avec* Dieu. Des messieurs à cravate, des professeurs à microscope, *des directeurs de ceci ou cela, se* succédèrent pour authentifier la cargaison. L'émission s'acheva *quatre mystères plus loin. Com*ment avait-on tenu jusqu'au bout ? Ce fut le dernier mystère de la *soirée.*

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 13 octobre

TF 1

- **20.45 Cinéma : *Rive droite, rive gauche.*** ■ Film français de Philippe Labro (1984).
- **22.35 Les Films dans les salles.**
- **22.40 Téléfilm : Tueur sans gages.** De Lou Antonio
- **0.15 Magazine : Le Club de l'enjeu.** *Invités : Bruno Durieux, ministre délégué au* commerce extérieur ; Louis Schweitzer, président de Renault ; Armand Cohen, stomatologue.

F 2

- **20.50 Cinéma : *La Fureur de vivre.*** ■■■ Film américain de Nicholas Ray (1955).
- **22.40 Visages d'Europe.**
- **22.45 Magazine : *Bas les masques.*** Présenté par Mireille Dumas. Je veux rester en France.
- **23.50 *Journal des courses, Journal* et Météo.**
- **0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

F 3

- **20.45 Les Aventures de Tintin.** Le Sceptre d'Ottokar.
- **21.40 Magazine : Faut pas rêver.** *Pologne : travail au noir ; Turquie : fort* comme un Turc ; Pérou : le dieu Condor.
- **22.35 Journal et Météo.**
- **23.05 Courts métrages : Libre court.** *Lad ; Sans rires ; L'Ombre d'un rôle ; La* Guerre des toiles.

CANAL PLUS

- **20.35 Cinéma : The Doors.** ■ Film américain d'Oliver Stone (1991).
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.55 Cinéma : La Double Vie de Véronique.** ■■■ Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski (1991).
- **0.30 Cinéma : La Loi du désir.** ■ *Film espagnol de Pedro Almodovar* (1986) (v.o.).

ARTE

- **20.40 Soirée thématique : Derrière les barreaux.** Soirée proposée par la ZDF.
- **20.41 Documentaire : Fermeture des portes.** *De Roswitha Ziegler.*
- **21.25 Téléfilm : Adieu à un pseudo-paradis.** De Tevfik Baser.
- **23.00 *Cinéma d'animation :* Some Protection.** De Marjut Rimminen.
- **23.10 *Documentaire : Sandrine à Paris.*** De Solveig Anspach.

M 6

- **20.45 ▶ *Téléfilm :* La Formule magique du professeur Popper.**
- **22.10 Téléfilm : Le Jardin secret.**
- **23.55 Magazine : Culture pub.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Archipel médecine.** La médecine légale.
- **21.30 Retour de Mogadiscio.** 2. Une indifférence coupable.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** La fabrique de l'homme occidental. 1. La marque.
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 *Musique :* Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 4 juillet à Bagatelle à Paris). Sonate pour piano n° 21 en si bémol majeur D 960, de Schubert ; Nocturnes, *Valses, de Chopin, par Janis Vakarelis,* piano.
- **22.00 Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraieb.
- **23.09 *Ainsi la nuit.*** Les Tableaux d'une exposition pour piano, de Moussorgski ; Trio pathétique pour piano, clarinette et basson en ré mineur, de Glinka.
- **0.33 L'Heure bleue.**

Mercredi 14 octobre

TF 1

- **14.35 Club Dorothée.**
- **17.25 Jeu : Une famille en or.**
- **17.55 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.25 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !**
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 23.45).
- **19.55 Tirage du Loto.**
- **20.00 Journal et Météo.**

- **20.40 *Sport : Football.*** *Coupe du monde (match éliminatoire)* : France-Autriche en direct du Parc des Princes ; à 21.30, mi-temps et Loto.
- **22.40 Magazine : Ex libris.** Schwarzkopf, Mahmoody : les secrets de leurs victoires. Invités : le général Schwarzkopf *(Mémoires)* ; Betty Mahmoody *(Jamais sans ma fille 2, pour l'amour d'un enfant)* ; Pascal Bruckner *(le Divin Enfant)* ; Nina Bouraoui *(Poing mort)*.
- **23.50 *Journal, Météo et Bourse.***

F 2

- **15.30 *Variétés :* La Chance aux chansons.**
- **16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.45 Feuilleton : Beaumanoir.**
- **17.15 Magazine : Giga.**
- **18.30 Le Jeu !**
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- **19.59 Journal, Journal des courses et Météo.**



- **20.50 *Téléfilm : Etincelle de vie.*** De Buzz Kulik.
- **22.20 Visages d'Europe.**
- **22.25 Documentaire : Le Grand Jeu URSS-USA.** De Jean Labib. Texte dit par Jean Lacouture et Bernard Guetta. 6. Le soleil se lève aussi à l'Est : 1980-1991 (dernière partie).
- **23.30 Journal et Météo.**
- **23.45 Magazine : Le Cercle de minuit.**
- **0.55 Téléfilm : Le Voyage en grande Tartarie.** De Jean-Charles Tacchella.

F 3

- **14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
- **17.00 C'est Lulo !**
- **18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez. Invitée : Elsa.
- **18.30 Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
- **18.55 Un livre, un jour.** *Pêle-mêle*, de Christian Lacroix.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.55, le journal de la région.
- **20.06 Jeu : Hugodélire.**
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Magazine : La Marche du siècle.** Femmes de convictions.
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.50 Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- **15.00 Sport : Football.** Championnat d'Europe espoirs : France-Autriche.
- **16.50 Documentaire : Les Allumés.** Chiyonofuji, star du sumo, de Mike Milne.
- **17.15 Documentaire : Les Requins, anges ou démons...** *De Michael De Gruy et Mimi Armstrong.*
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

- **18.30 Ça cartoon.**
- **18.50 Le Top.**
- **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.**
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **21.00 Cinéma : Delta Force 2.** □ Film américain d'Aaron Norris (1990).
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.50 Cinéma : Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça !** ■ *Film espagnol de Pedro Almodovar (1984).* Avec Carmen Maura, Angel De Andres Lopez, Chus Lampreave (v.o.).
- **0.30 Cinéma : Prospero's Books.** ■■ Film franco-britannique, de Peter Greenaway (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Magazine : Mégamix** (rediff.).
- **18.00 Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
- **19.00 Documentaire : Les Pionniers de l'Amazonie.** *De Denis Ruellan et Philippe Hamelin.*
- **19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.**
- **20.30 8 1/2 *Journal.***
- **20.40 Journal musical.** Festivals, festivals, festivals.
- **21.10 Danse : La Grande Fugue.** Chorégraphie de Georg Hans von Manen. Musique de Beethoven.
- **21.40 ▶ Documentaire : *Les Musiciens du quatuor.*** 1. Vienne, premier mouvement.
- **22.40 Musique.** Quintette en si bémol majeur, de Schubert, par le Quatuor Amadeus et William Pleeth.
- **23.35 Documentaire : Albert Race Sample, survivre au Texas.**

M 6

- **15.20 *Variétés : Multitop.***
- **16.45 Magazine : Nouba.**
- **17.15 Jeu : Zygopolis.**
- **17.35 *Série : Campus Show.***
- **18.05 Série : Booker.**
- **19.00 Série : Les Routes du paradis.**
- **19.54 *Six minutes d'informations, Météo.***
- **20.00 Mode 6** (et à 1.20).
- **20.05 Série : Madame est servie.**
- **20.35 *Magazine : Ecolo 6.***
- **20.45 Téléfilm : Appels au secours.** De Robert Markowitz.
- **22.30 Magazine : Le Glaive et la Balance.** Les violences conjugales.
- **23.25 Magazine : Vénus.**
- **0.50 Magazine : Nouba.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Antipodes.** *Auteurs dramatiques du Sud,* metteurs en scène du Nord : bilan de neuf ans de collaboration.
- **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- **22.00 URTI.** Comptines de Wallonie d'hier et d'aujourd'hui.
- **22.40 *Les Nuits magnétiques.*** La fabrique de l'homme occidental. 2. La chaîne.
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 17 juin 1988 à Paris). Quatre motets pour un temps de pénitence, de Poulenc ; Messe pour une abbatiale pour douze voix mixtes *a capella*, de Fischer, Motets op. 74, de Brahms, par le Chœur de Radio France.
- **21.45 Concert** (donné le 16 avril à Radio France) : Pression pour violoncelle, Dal niente pour clarinette, Allegro sostenuto pour clarinette, violoncelle et piano, de Lachenmann, par Alain Damiens, clarinette, Pierre Strauch, violoncelle, Pierre-Laurent Aimard, piano.
- **23.09 Ainsi la nuit.**
- **0.33 L'Heure bleue.**

Le Monde

La proposition de mise en accusation de MM. Fabius, Hervé et de Mme Dufoix par le groupe RPR

Le bureau de l'Assemblée examine la demande de saisine de la Haute Cour dans l'affaire du sang contaminé

Le bureau de l'Assemblée nationale (1) doit se réunir mercredi 14 octobre en fin de *matinée, pour examiner* la recevabilité de la proposition de mise en accusation de MM. *Laurent Fabius, Edmond* Hervé et de Mme Georgina Dufoix devant la Haute Cour de justice afin d'*établir* leur responsabilité dans l'affaire du sang contaminé en leur qualité d'ancien premier ministre, de secrétaire d'Etat chargé de la santé et de ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Cette demande *n'avait été déposée, mardi* matin, que par le groupe RPR. Les députés devront procéder à *l'élection des douze juges de la* Haute Cour, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des voix lors des deux tours précédemment organisés, en avril et en décembre 1989.

Les manuels de droit n'ont pas du tout d'âme. A leur lecture, on apprend que les cours d'assises, spécialement composées de magistrats, sont des «juridictions d'exception» et que la Haute Cour de justice est une «juridiction politique». Si, pris isolément, les mots «exception» et «politique» sont anodins, le fait de les rapprocher du mot «justice» donne aussitôt au mélange un goût désagréable. Malgré les nombreuses modifications de terminologie et de procédure intervenues depuis 1789, la Haute Cour de justice n'est pas parvenue à se débarrasser du soupçon d'«intérêt politique» qui entoure les quelques rares affaires soumises ou, même, seulement proposées à cette juridiction.

Dans la justice ordinaire, les tribunaux ne choisissent pas leurs affaires en lisant les journaux. *C'est le parquet qui les leur* apporte, en saisissant un juge d'instruction qui examinera les charges sous le contrôle d'une chambre d'accusation. Soumis hiérarchiquement au ministère de la justice, le parquet pourrait, parfois, se montrer peu empressé. Aussi la loi a-t-elle prévu la plainte avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction, qui est le moyen de forcer la mécanique judiciaire à se mettre en route.

Procédure et stratégie électorale

En revanche, la Haute Cour de justice ne répond pas à ces règles. Ainsi, le simple fait d'envisager d'instruire contre un ministre est une décision qui revient aux seuls élus du Sénat et de l'Assemblée nationale. La question elle-même ne peut être posée que de l'intérieur de ces Assemblées, car il n'existe aucune passerelle, aucun lien entre la justice ordinaire et la Haute Cour. Qu'un juge d'instruction se déclare incompétent au motif qu'un ministre serait susceptible d'être inculpé dans son dossier, n'entraîne pas la saisine de la Haute Cour. De même, l'action de Mes Jacques Vergès et Eric Dupont-Moretti, transmettant récemment aux présidents des deux Assemblées une plainte contre trois ministres au nom d'un *hémophile contaminé,* n'avait qu'un effet purement médiatique. On ne dépose pas de plainte devant la Haute Cour.

Le soupçon d'impunité

Dans son rapport, établi alors qu'était envisagée la mise en accusation, en 1987, de M. Christian Nucci, M. Charles Jolibois, sénateur (Rép. et ind., Maine-et-Loire) observait : *« Cette compétence exclusive de la Haute Cour assure une protection efficace aux membres du gouvernement contre un éventuel harcèlement par des poursuites sans fondement sérieux. »*

L'argument n'est pas totalement convaincant pour deux raisons : il y a, d'abord, le soupçon d'impunité, réelle ou supposée, que cette compétence exclusive peut faire surgir dans l'opinion publique. Ensuite, rien n'empêche que ce « harcèlement » soit d'origine politique et, dans ce cas, l'attribution de l'initiative des poursuites aux Assemblées n'est pas une garantie, même si M. Jolibois soutenait : *« Cette obligation d'un accord des deux Chambres à mode d'élection différent est une assurance contre l'existence de mises en accusation hâtives ou, éventuellement, motivées par des considérations « politiciennes », telles que pourrait en décider une seule Assemblée ayant l'exercice de la responsabilité politique et étant, par ailleurs, plus sensible aux fluctuations de l'opinion. »*

Il est difficile, cependant, de parler d'une réelle indépendance. Certes, cette indépendance va être retrouvée dans la suite de la procédure, puisque ce sont des magistrats de la Cour de cassation qui composent la commission d'instruction. C'est donc, surtout, dans les premiers instants de la poursuite, dont seuls les parlementaires apprécient l'opportunité, que les soupçons d'intérêt partisan peuvent apparaître.

Déjà, en 1968, M. Pierre Desmottes, auteur d'une thèse sur la responsabilité pénale des ministres, constatait que les propositions de mise en accusation *« étaient souvent l'objet d'un détournement de procédure à des fins de stratégie politique ou électorale »*.

MAURICE PEYROT

(1) Le bureau est composé du président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, des six vice-présidents, des trois questeurs et de douze secrétaires élus à la proportionnelle des groupes.

Selon la Fédération internationale des droits de l'homme

La police turque aurait été complice de l'assassinat de l'écrivain Musa Anter

Qui a commandité le meurtre de Musa Anter ? Cet écrivain kurde de soixante-quatorze ans, connu et respecté même par les plus farouches opposants du nationalisme kurde, a été assassiné, le 20 septembre, par des inconnus en pleine rue de Diyarbakir (*le Monde* du 22 septembre et du 2 octobre) .

Une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) s'est rendue sur place, du 17 au 24 septembre. Elle a rapporté des *« éléments de preuve (...) suffisants pour dénoncer l'existence au minimum d'une complicité des forces de police avec les assassins de Musa Anter »*, a indiqué, jeudi 9 octobre, Me William Bourdon, l'un des membres de cette délégation. Il s'agit du récit de trois journalistes d'un petit journal local, *la Voix de Diyarbakir,* qui, bien que réticents, ont accepté de témoigner. Selon Me Bourdon, ces trois journalistes, présents sur les lieux peu de temps après l'assassinat, auraient été conduits sous la menace d'une arme à feu dans une voiture. Menacés de mort s'ils révélaient cette rencontre inopportune, ils ont parcouru, selon Me Bourdon, cent soixante kilomètres *« en franchissant tous les barrages de police avec des coups de klaxon »*.

Épargnés parce qu'ils ne sont pas des journalistes pro-kurdes mais travaillent *« pour un journal qui a ses entrées chez le gouverneur »*, les trois journalistes *« font une enquête et vérifient la plaque minéralogique du véhicule. C'est une voiture de la police de Silvan »*, explique Me Bourdon. *« Il s'agit au minimum d'une voiture suiveuse de protection »* des tueurs, conclut l'avocat de la FIDH.

De préférence à des blindés britanniques et français

Le Koweït achète des chars américains

L'émirat du Koweït a décidé d'acheter deux cent trente-six chars Abrams M-1A2 conçus par le groupe américain General Dynamics, de préférence au char britannique Challenger et après avoir éliminé le Leclerc français de la compétition. Le contrat est évalué à quelque 9 milliards de francs.

Un porte-parole koweïtien a expliqué que le choix s'était porté sur un char qui avait démontré, en 1991, ses capacités en terrain désertique face aux armées irakiennes pendant la guerre du Golfe. De son côté, Sir Colin Chandler, le PDG du groupe britannique Vickers, qui fabrique le Challenger, a estimé que son rival a obtenu le contrat après des pressions de nature politique sur Koweït de la part des Etats-Unis.

A l'origine, l'émirat avait mis le Leclerc français en concurrence avec les chars américains et britanniques. Puis, le blindé du groupe GIAT-Industries n'a plus été retenu. Pour Vickers, la perte du marché koweïtien est grave, venant après un premier insuccès en Suède (pour deux cents chars). Seule, à ce jour, l'armée de terre britannique a commandé cent quarante Challenger, et ce contrat ne suffit pas à assurer le fonctionnement des chaînes de fabrication chez Vickers. General Dynamics, GIAT-Industries et Vickers sont à nouveau en compétition à Oman (soixante chars), dans les Emirats arabes unis (quatre cents) et, dans une moindre mesure, en Arabie saoudite (deux cents chars complémentaires), qui a déjà choisi l'Abrams lors d'un précédent contrat.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté 27 à 42

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1992 a été tiré à 476 928 exemplaires.

EN BREF

□ *ALGÉRIE : deux islamistes extrémistes tués par la police.* – Alors qu'ils tentaient de forcer un *barrage* en ouvrant le feu, deux islamistes extrémistes ont été tués par la police, *« après les tirs de sommation d'usage »*, dimanche 11 octobre, dans un village proche d'Oran, a indiqué l'agence Algérie Presse Service. Par ailleurs, selon le quotidien *El Watan*, deux inspecteurs de police ont été blessés par balles par des inconnus, dimanche, dans le fief islamiste de Belcourt à Alger. – *(Reuter.)*

□ ***120 kilogrammes de cocaïne saisis à bord d'un bananier à Marseille.*** – 120 kilogrammes de cocaïne d'une valeur de 120 millions de francs à la revente ont été saisis, lundi 12 octobre, sur le port de Marseille, à bord d'un bananier en provenance d'Amérique latine. Le *Peggy-Dow*, basé à Rotterdam, avait été mis en cale sèche à Marseille afin d'y subir des réparations.

□ **FOOTBALL : France-Autriche.** – Le défenseur parisien Jean-Luc Sassus et l'attaquant caennais Xavier Gravelaine effectueront leurs débuts dans l'équipe de France, qui rencontrera l'Autriche, mercredi 14 octobre au Parc des princes, en match de qualification pour la coupe du monde 1994. L'équipe de France aura la composition suivante : Martini ; Sassus, Boli, Sauzée, Casoni ; Fournier, Deschamps, Durand ; Papin (cap.), Cantona, Gravelaine. Remplaçants : Silvestre, Gnako, Ginola, Vahirua, Lama.

□ **AUTOMOBILISME : Rallye de San-Remo.** – Le Français Didier Auriol (Lancia Delta HF) a dû abandonner, lundi 12 octobre, dans la première épreuve spéciale du Rallye de San-Remo à la suite d'une sortie de route provoquée *par le bris de goujons de roue. Le* pilote de Millau, déjà vainqueur de six rallyes cette saison, reste toute*fois le mieux placé pour emporter* le titre mondial.

A nos lecteurs

La distribution du Monde de lundi (daté mardi 13 octobre) a été perturbée en raison *d'un arrêt de travail d'une* partie du personnel administratif du journal. Le conflit porte sur les conséquences d'une réorganisation du service de diffusion décidée par la direction.

Nous présentons nos excuses aux lecteurs qui auront éprouvé des difficultés à se procurer *le Monde* et aux abonnés qui ne l'auront reçu qu'avec retard.

En raison de l'actualité la page « chronologie » sera publiée jeudi 15 ocobre (« le Monde » du 16 octobre).

Demain dans « le Monde »

« Education-Campus » : ingénieurs en réseaux

Pour faire face à la compétition européenne, les formations d'ingénieurs multiplient les regroupements, au niveau international, *hexagonal ou régional*.

« Arts et Spectacles » : jazz à Paris et à Nancy

En dépit de la crise qui coupe les crédits et accentue les frilosités, Paris et Nancy seront à l'unisson du jazz avec Michel Portal, Charlie Haden, Dee Dee Bridgewater, l'Ivoirien Alpha Blondy et le Sénégalais Youssou N'Dour. On pourra aussi entendre *Anna Livia Plurabelle*, d'André Hodeir, une œuvre écrite d'après Joyce et dirigée par Patrice Caratini.

Supplément immobilier d'affaires

L'immobilier de bureaux connaît *une grave crise en raison* de la spéculation qui a sévi dans ce secteur pendant les années glorieuses. Le dégonflement de cette «bulle» à l'échelle mondiale met les professionnels en difficulté et particulièrement les banques qui provisionnent des pertes.

هكذا من الاصل

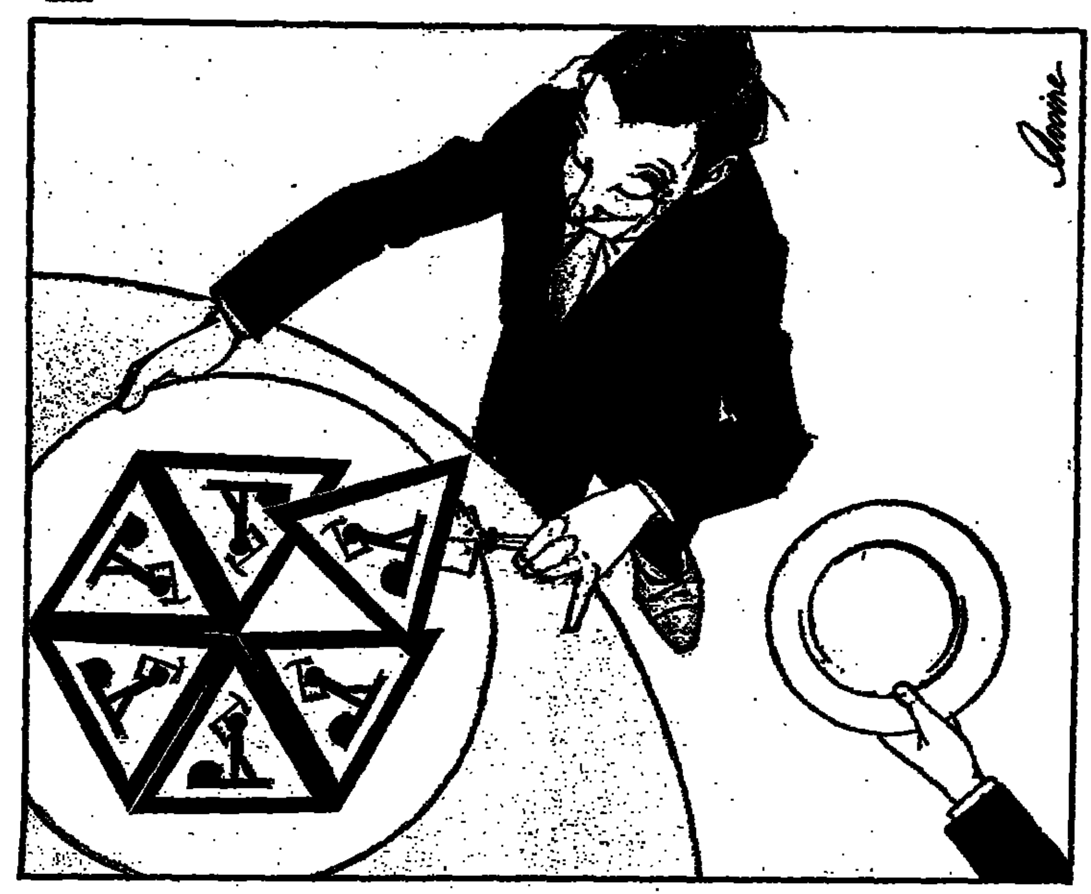
Le Monde

I N I T I A T I V E S

DOSSIER

Le partage du travail sans utopie

Avec près de 3 millions de chômeurs l'idée de partager les emplois semble une solution. Les expériences montrent que ce n'est pas simple



TUÉ par la malheureuse affaire des trente-neuf heures par semaine payées quarante, au début du premier septennat de M. François Mitterrand, le thème du partage du travail revient en force. Il quitte même la sphère des utopies, de celles que fréquentaient encore, avec une application bienveillante, Guy Aznar ou André Gorz, propagandistes invétérés.

Mme Martine Aubry s'y réfère explicitement quand elle annonce en juillet de nouvelles mesures en faveur du travail à temps partiel et pour le développement de la préretraite progressive. Des syndicalistes s'expriment à nouveau sur le sujet, Jean Kaspar (CFDT) pour s'en faire l'apôtre, Marc Blondel (FO) et Louis Viannet (CGT) (voir *le Monde des débats* du 10 octobre) pour multiplier les objections outragées. Signe des temps *(sic)*, la revue *Futuribles* y consacre un numéro spécial (mai-juin, nº 165-166) conçu comme l'aboutissement de dix années de réflexion. Une fois de plus, Dominique Taddeï et Gilbert Cette, qui prônent l'aménagement du temps de travail lié à une réduction, reprennent du service.Outre les politiques et les acteurs sociaux, qui évoquent cette éventualité, il se trouve maintenant des chefs d'entreprise pour l'envisager, et certains pour signer des accords novateurs, malgré les réactions outragées du CNPF, pour lequel le dossier est clos. En 1982-1983, la diminution d'une heure de la durée hebdomadaire ne s'est-elle pas traduite par, seulement, 17 000 emplois supplémentaires, à comparer aux millions de salariés ?

La situation du chômage explique largement ce regain d'intérêt. Après quinze années de politiques publiques de lutte, et presque autant de traitement social, chacun en vient à la conclusion qu'aucune méthode actuellement utilisée et pas même le retour hypothétique à une croissance suffisamment élevée ne permettront le retour de tous dans l'emploi. De ce point de vue, la dernière période a ajouté au trouble. Après les restructurations brutales des années 80 se multiplient désormais les restructurations rampantes qui n'épargnent plus personne, les cadres y compris.

L'économie a beau se tenir, les entreprises dégager des profits, un mouvement est engagé : les gains de productivité progressant et la concurrence internationale s'accentuant, on fabrique plus ou autant avec toujours moins de salariés. Et cette tendance ne fera que se poursuivre. Que faire ?, entend-on alors de toutes parts, sur le mode inquiet. Plus personne ne parle sérieusement de la réduction du temps, en dépit de l'exemple allemand. D'abord parce qu'il est prouvé que seule une baisse massive, inévitablement liée à une amputation relative de la rémunération, pourrait avoir des effets.

Ensuite, en raison des modalités mêmes, car en tout état de cause elles devraient être différentes selon le secteur d'activité, le type d'entreprise ou sa taille et, par conséquent, à ce point variées qu'elles n'auraient pas d'impact immédiat. Parallèlement, le chômage devient, dans les faits et durablement, un système cynique de partage du travail entre ceux qui en ont un, et ceux qui n'en ont pas. Pour aller plus loin, il est même possible de soutenir que le mode de fonctionnement actuel du travail s'est adapté empiriquement à cette exigence de la répartition, mais à sa manière bien entendu.

CONCRÈTEMENT, le fort développement du travail précaire, ces dernières années, va dans ce sens qui a provoqué un véritable bouleversement dans notre paysage social. Se sont ainsi multipliées ce que les spécialistes appellent les formes particulières d'emploi, dont le travail à temps partiel *stricto sensu* qui concernait 2,8 millions de salariés en mars 1992. Avec des statuts différents, et parfois extrêmement vulnérables, ce sont 5 millions de personnes qui, en moyenne entre 1982 et 1990, subissaient des rapports plus ou moins distendus avec l'emploi, contre 3,2 millions entre 1970 et 1975. Dès lors, l'alternative est bien là. Ou bien, ces emplois « atypiques », comme on les appelle encore, continueront de croître pour tenir lieu de partage du travail, avec les dérapages fatals vers l'exclusion. Ou bien, en tenant compte des facteurs économiques et sociaux, les partenaires sociaux et les chefs d'entreprise iront vers une autre répartition, à la fois plus souple et mieux maîtrisée. Dans un cas, et au mieux pourrait-on dire, cela donnera le travail à temps partiel imposé ou contraint, tel que le vivent les caissières d'hypermarché notamment. Dans l'autre, il faudra donner un autre sens au temps de travail et, comme le dit André Gorz, accepter l'idée d'une séquence d'activité qui ne serait pas que directement productive pour que le temps libre ne se résume pas à de l'oisiveté...

Il y a sûrement un moyen, malcommode jusqu'à présent, imprécis également, pour réconcilier ces deux options contraires et pourtant indissociables, ne serait-ce que pour des raisons de stricte efficacité économique et sociale. Déjà, et c'est un changement fondamental, il convient d'observer que la revendication sur ces thèmes est passée des organisations syndicales, basée uniquement sur la réduction du temps de travail, aux employeurs qui ont pris souvent l'initiative pour réclamer des aménagements d'horaires pour une meilleure utilisation des équipements. A ces conditions, à terme, le partage du temps de travail deviendrait une réponse acceptable, loin de l'utopie, si l'imagination s'en mêle.

Alain Lebaube



هكذا من الأصل

Un coût mal évalué

Un manque à gagner pour les salariés et les entreprises

EN période de chômage, partager le « capital travail » afin d'en faire profiter le plus grand nombre possible de salariés implique pour les uns d'accepter une baisse de rémunération et occasionne pour les entreprises des frais supplémentaires difficiles à chiffrer avec précision.

Du côté des salariés, 20 % d'entre eux affirment souhaiter un temps partiel à certains moments de leur vie à condition d'avoir la possibilité de revenir au temps plein lorsqu'ils ils le désirent. Par ailleurs, la CFDT dénonce avec force les trop petits contrats de moins de treize heures par semaine. Les cotisations sociales sont prélevées sur les maigres rémunérations comme pour tout salarié mais, en revanche, ils ne sont pas couverts par la Sécurité sociale. Motif : trop peu d'heures de travail. Une injustice, on a presque envie de dire une escroquerie, dont peu de gens sont conscients. Perte sèche également pour la retraite, diminuée en proportion du nombre d'heures effectué. Le manque à gagner n'est donc pas seulement immédiat mais décalé dans le temps. En outre le risque du chômage est d'autant plus mal vécu que les allocations sont, comme les retraites, proportionnelles aux salaires.

En cas d'employeurs multiples, d'autres problèmes se posent. Le temps perdu en déplacements dépasse souvent trois ou quatre heures par jour et les congés deviennent hypothétiques. Le salarié qui cumule les petits emplois n'arrive pas toujours à faire coïncider les périodes de vacances et certains ne peuvent jamais prendre un repos total.

D'où les clauses du projet de loi visant à inciter les entreprises à pratiquer le temps partiel. La loi reconnaît implicitement un coût supplémentaire pour l'entreprise mais elle veut aussi lutter contre les petits emplois. Elle prévoit une déduction de 30 % des charges sociales pour l'employeur à condition que les contrats se situent entre 19 et 30 heures hebdomadaires. Et, naturellement, que tous les employés bénéficient rigoureusement des mêmes dispositions en matière de formation, de classification et d'évolution de carrière.

Globalement, la baisse des revenus la plus difficile à assumer est celle de la première année qui suit le passage au temps partiel, pour des raisons fiscales. En effet, l'imposition est calculée sur les revenus de l'année précédente et le salarié qui vient de passer à temps partiel, donc qui vient de voir son revenu diminuer, doit encore payer des impôts sur son salaire précédent.

Le coût pour les entreprises est très contesté. Pour l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP), plus les œuvres sociales sont développées, plus les frais sont multipliés, les salariés à temps partiel bénéficiant des mêmes droits que les salariés à temps plein. Jouets de Noël, colonies de vacances, cantines, tickets restaurant : autant de dépenses en sus pour l'entreprise. *« S'il y a consensus sur le refus de chiffrer ce coût, c'est de crainte de tomber dans le sordide »*, avoue un responsable de l'ANDCP.

La multiplication des interlocuteurs peut également être dissuasive ; on met volontiers en avant le coût administratif de la gestion du personnel : établir deux bulletins de salaire reviendrait deux fois plus cher qu'en établir un. Les directeurs de ressources humaines mentionnent également le prix de la formation : s'il y a, disent-ils, deux personnes sur un poste, les frais de formation sont multipliés par deux.

Baisse de productivité

Gabriel Bacq, directeur des ressources humaines de l'AFNOR, considère ces coûts de gestion comme négligeables. Sur 600 salariés, l'AFNOR compte 66 % de femmes, dont 44 % sont cadres. 15 % pratiquent le temps partiel uniquement par choix personnel – des temps partiels qui vont du mi-temps aux 9/10es. Il évalue à 5 000 francs par an et par personne ce surplus de frais administratifs. Pour lui, il serait malhonnête d'en exagérer l'importance. *« L'entreprise a pour vocation de prendre en compte la réalité quotidienne des salariés –* affirme t-il, *– en particulier dans le secteur tertiaire »*.

Dominique Taddéi, chargé de mission au ministère de l'industrie, va plus loin : *« Parler de coût pour l'entreprise n'est pas sérieux. A l'époque de la bureautique, les frais sont dérisoires. Deux bulletins de salaire ne reviennent pas deux fois plus cher qu'un. Le seul domaine où les coûts pourraient effectivement être multipliés, c'est la formation, mais là encore il faut savoir que le temps partiel concerne essentiellement des tâches d'exécution, non de conception. Plus les qualifications sont basses, moins les entreprises font de la formation. »*

Le recrutement est rendu un peu plus compliqué, cela, il le reconnaît volontiers. Mais par ailleurs, pour lui, la productivité est nulle à partir de six heures par jour ; on rentre alors dans ce qu'il appelle le phénomène de rendement décroissant. On se souvient qu'en 1982 la réduction du temps de travail a été de 4,5 % grâce au passage de 40 à 39 heures hebdomadaires et à la cinquième semaine de congé. Or la production, elle, n'a été réduite à cette occasion que d'à peine 2 %, preuve s'il en est besoin que des horaires de travail chargés sont inutiles, que ce soit en usine ou sur des écrans d'ordinateurs. La perte de vigilance aboutit à une baisse de productivité. La notion de temps travail est née au dix-neuvième siècle avec le travail en usine et ne s'applique qu'à des tâches d'exécution et non à des tâches de conception car elles sont les plus faciles à partager. *Ce sont aussi ces tâches* qui font les gros bataillons des demandeurs d'emplois.

Liliane Delwasse

Des entreprises pionnières

La réorganisation des horaires peut éviter les suppressions d'emplois ou la précarité

CE sont des oiseaux rares. Partager le temps de travail volontairement et créer ainsi des emplois est loin d'être une pratique courante dans les entreprises. La Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) est une de ces exceptions. Certains, les syndicalistes surtout, évoquent l'héritage de Michel Baroin, l'ex-PDG du groupe, mort accidentellement, mais dont le passage, *« celui d'un homme en avance sur son temps et préoccupé du social »*, a laissé des traces.

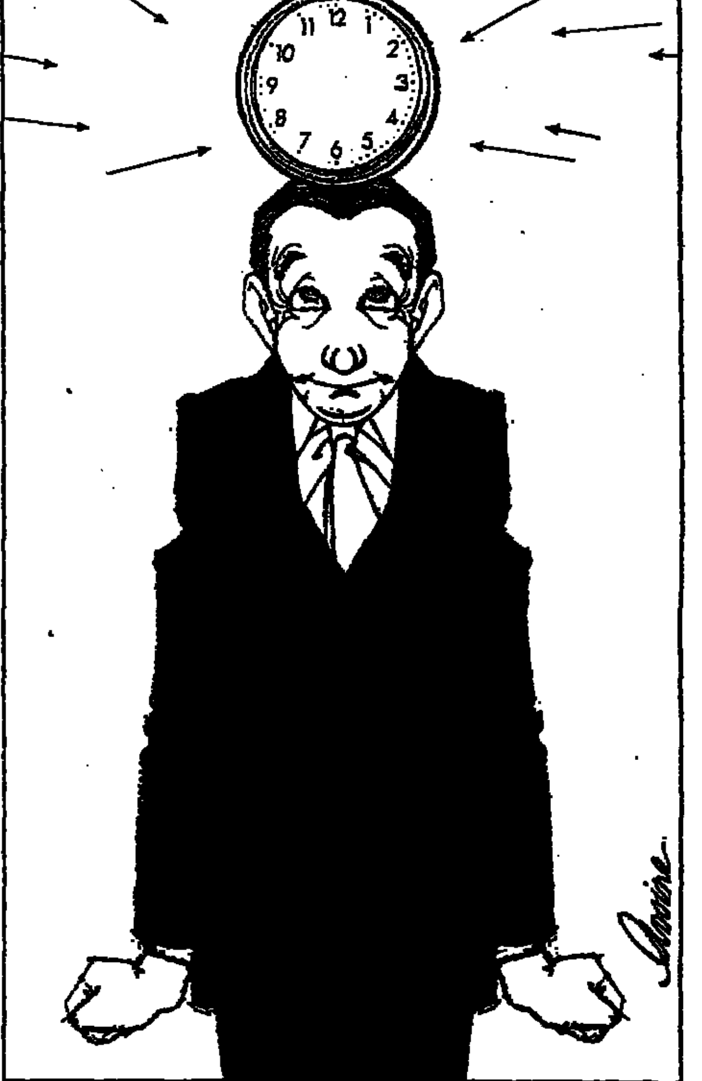
En 1983, la GMF, d'un côté, la CFDT, FO et la CGC, de l'autre, signent un protocole sur le temps partiel qui autorise les salariés à diminuer leur temps de travail – avec une baisse de salaire proportionnelle – jusqu'à cinq demi-journées par semaine. Le terrain est favorable. Une grande majorité des 4 000 salariés sont des femmes. Beaucoup d'entre elles souhaitent consacrer un peu plus de temps à leurs enfants. D'année en année, le protocole, dont le texte prévoit une tacite reconduction, s'améliore afin de s'adapter encore mieux aux besoins de 60 % du personnel qui travaille dans des bureaux commerciaux de petite taille.

Des 2 % à 3 % de volontaires enregistrés au départ, on arrive aujourd'hui au seuil de 10 % de salariés (400 personnes) qui travaillent. à temps partiel : des femmes en grande majorité, qui restent chez elles toute la journée du mercredi. Ce choix se fait par étape. La première année, le salarié peut revenir sur sa décision et reprendre son travail à temps plein. Au-delà, son temps partiel est entériné. Très peu de reculades en général. *« Même si leurs enfants plus âgés n'ont plus vraiment besoin d'elles,* souligne Marc Héraud, délégué syndical central CFDT de la GMF, *les salariées qui ont choisi de ne pas travailler le mercredi persistent. C'est un choix de qualité de vie. »*

Ces aménagements ont, de l'avis de l'ensemble des partenaires, certainement *« créé un appel d'air qui a permis la création d'emplois »*. Mais la prudence reste de mise. La CFDT explique qu'elle *« soupçonne que le protocole aille dans ce sens »*, la CFTC confirme que *« c'est un accès possible »*. Bruno Seydoux, directeur des affaires sociales à la GMF, lâche lui aussi du bout des lèvres que *« les mouvements en cascade, le jeu de taquin entraîné par le choix du temps partiel, ont dû favoriser la création de 50 à 100 emplois »*. *« La majorité de ces embauches,* précise Marc Heyraud (CFDT) *concernent des jeunes compétents et techniquement au point, ce qui correspond aux besoins actuels du groupe, qui s'informatise de plus en plus. »*

Améliorer la qualité

Le seuil des 10 % atteint il y a deux ans est maintenant stabilisé. Cependant, les syndicats estiment qu'*« il pourrait être pourtant facilement dépassable »*. *« Les gens se montrent de plus en plus intéressés,* constate Serge Frullani, délégué syndical CFTC. *C'est une réelle opportunité. »* La direction de la GMF, elle, hésite un peu. *« Le processus doit-il être poussé plus loin ?* s'interroge Bruno Seydoux. *C'est vrai que dans une petite unité commerciale il est plus efficace pour la continuité du travail d'employer quatre salariés à temps partiel plutôt que deux à temps plein. Mais vous comprenez bien que les charges de gestion peuvent devenir trop lourdes. »* C'est un premier argument pour rester au seuil de 10 %. Un autre, avoué à mots couverts par certains syndicats, met en évidence les difficultés conjoncturelles actuelles et le risque pour la GMF de devoir serrer les rangs après dix ans de croissance des effectifs. Le temps partiel, à défaut d'embaucher, permettra de limiter sensiblement le nombre des licenciements.



La conjoncture et la charge de travail restent encore aujourd'hui des alliées pour les Pompes Salmson, autre adepte du temps de travail partagé. L'entreprise (720 salariés) fabrique du matériel de pompage pour l'habitat, notamment des circulateurs pour chauffage central, où elle est numéro un en France. Elle a réussi à se mettre à l'abri des mauvaises fluctuations du marché de l'habitat en se tournant vers l'export, où elle réalise près de 50 % de son chiffre d'affaires. Le 19 décembre 1991, la CFDT, la CGC et la CGT signent avec la direction un accord sur la modulation du temps de travail afin de mieux adapter l'activité aux pointes saisonnières.

La fourchette hebdomadaire d'heures de travail varie de 34 à 43 heures. Au terme d'une période d'un an, chacun des salariés ayant dû effectuer en moyenne 38,5 heures par semaine, tout dépassement donne droit au paiement d'heures supplémentaires. *« Cet aménagement,* explique Gérard Devallée, responsable du personnel, *n'a pas créé en soi des emplois nouveaux. Organiser cette flexibilité interne nous a plutôt permis de limiter le travail précaire et donc de changer la nature des contrats de saisonniers qui travaillaient avec nous depuis longtemps, mais en intérim ou en contrat à durée déterminée. Nous avons ainsi pu transformer 40 collaborations en contrats à durée indéterminée. »*

« Cet accord, précise la section CFDT, *est complémentaire de celui signé en 1985 sur l'organisation du temps de travail et qui avait permis une meilleure utilisation des équipements. Nous avons travaillé cette fois-ci à une meilleure utilisation des compétences. »* Toutefois, tous les acteurs sont d'accord pour reconnaître que ce bel édifice tient bon en grande partie en raison d'une charge de travail importante. L'amélioration de la productivité et de la qualité porte ses fruits à l'export. Pas question donc de lâcher ce créneau qui entraîne les pompes Salmson sur les cinq continents.

Marie-Béatrice Baudet

La carrière en suspension

Le manque de disponibilité est un obstacle à la motivation et aux promotions

LE mi-temps, elle ne l'a pas gardé longtemps. Pourtant, après la naissance de son enfant, Juliette, cadre à la BNP, avait cru qu'elle pourrait organiser harmonieusement sa vie entre ses deux pôles d'intérêt : son travail et sa famille.

Pas si simple. Il a fallu faire face, bien sûr, à une perte de salaire importante et puis, professionnellement, *son avenir s'est* mis à ressembler à un cul-de-sac. *« Il n'y a rien à faire : quand on travaille à mi-temps, on a forcément une image de touriste, de dilettante. On te trouve un poste, mais après il n'y a plus moyen d'en bouger. »* Au bout de quelques mois, elle a demandé à passer au quatre-cinquièmes, c'est-à-dire à prendre son mercredi. Depuis, sa situation s'est débloquée. Elle a pu changer de service et réintégrer une équipe. Cependant, elle reste persuadée que le temps partiel n'est pas compatible avec certaines tâches, comme les fonctions financières, commerciales et les responsabilités hiérarchiques.

Roseline, cadre chez IBM, a opté d'emblée pour le quatre-cinquièmes dans le cadre du congé parental : *« Quand on veut avoir un job intéressant, on ne peut pas faire moins. »* Cela dit, il est clair pour elle que son travail à temps partiel la freine dans son évolution : *« Les promotions sont déjà comptées pour tout le monde, alors pour les quatre-cinquièmes... »* *« Il ne faut pas se faire d'illusions,* souligne Chantal Cumunel, secrétaire nationale de la CFE-CGC, *l'évolution de carrière des gens qui travaillent à temps partiel sera plus lente, ou alors ils leur faudra repasser à temps complet. »*

Une observation que l'on retrouve dans le rapport Marimbert intitulé « Situation et perspectives du travail à temps partiel », qui souligne, d'une part, que dans bien des cas le travail à temps partiel est *« un emploi d'attente »* que les salariés finissent par quitter s'ils ne parviennent pas à bénéficier de la véritable promotion que représente le seul passage à temps plein avec la même qualification ; d'autre part, qu'il est synonyme de moindres possibilités d'accès à des niveaux élevés de responsabilités et de qualifications.

Introduire la flexiblité

Alors, une situation désespérée ? *« Si le projet de loi sur le travail à temps partiel a pour seul objectif de régler les problèmes de chômage, on n'arrivera à rien dans ce domaine »*, commente Jacques Voisin. Le secrétaire national adjoint de la CFTC voit cependant se profiler au fond du texte une petite lueur d'espoir : *« Dans le projet de loi,* souligne-t-il, *il y a un volet intéressant qui devrait permettre de se pencher sur la question. Il s'agit de l'incitation à la négociation dans les branches et dans les entreprises. »*

Le statut du travail à temps partiel a beaucoup souffert de l'absence de négociations entre les partenaires sociaux, chaque salarié concerné allant traiter de façon isolée avec son employeur. Une véritable négociation devrait déjà sortir ces emplois de la catégorie des contrats de travail atypiques et leur donner une certaine honorabilité au lieu de cette sulfureuse étiquette qui leur colle à la peau. Car bien souvent, dans les entreprises, on a tendance à confondre temps de présence et qualité de travail.

Pour Bruno Gentil, directeur général adjoint de l'Institut entreprises et personnel, c'est dans l'organisation du travail que réside la solution du problème. Pour que les salariés à temps partiel ne soient pas pénalisés dans leurs possibilités de carrière, il faut, estime-t-il, bousculer *« les organisations rigides centrées sur des postes individuels fixes »* et introduire *« la flexibilité dans l'organisation de l'entreprise »* avec le développement d'équipes autonomes axées sur des projets. Cette organisation devrait permettre *« une utilisation optimale des compétences parfaitement compatibles avec le travail à temps partiel »* et... une évolution de carrière.

Catherine Leroy

Les signes extérieurs de la présence

QUAND ils évoquent le partage du travail, nombre de *directeurs de ressources* humaines invoquent un curieux ratio pour en signifier les difficultés d'application : le rapport incompressible entre le volume des effectifs et la quantité de postes occupés. Ce qu'ils nomment crûment le théorème du *« mètre carré par postérieur »* de salarié employé.

Qu'elle travaille à temps plein ou à temps partiel, chaque personne employée aurait en effet, à les entendre, les même exigences. Disposer de casiers ou d'une armoire, *« individuelle »* si possible, avoir un bureau bien à soi où ranger ses propres affaires, et pourquoi pas un siège attribué, si ce n'est – pour les cadres – une pièce strictement réservée... Les mêmes prétendent que la reconnaissance d'un statut social stable dans l'entreprise passe par ces signes extérieurs de la présence.

Et tous d'affirmer que cette règle non écrite, symbole de l'individualisme ou de l'égoïsme bien français, augmente fatalement le coût de toute mesure en faveur d'un partage du travail qui ne s'accompagnerait pas d'un partage des équipements de base. Puisqu'il faut consacrer de la place, de la surface et prévoir du matériel, non en fonction des postes, mais du nombre d'occupants.

Pour expliquer cet effet inattendu, mais redoutable, les gestionnaires parlent d'une spécificité nationale, les salariés d'autres pays ne manifestant pas autant d'attachement à des marques aussi probantes de leur position professionnelle. Culturellement ou sociologiquement, cela viendrait de nos traditions hexagonales, estiment-ils encore. C'est peut-être pourquoi, dans la mythologie des entreprises, il n'y a rien de pire que d'être assis *« sur un siège éjectable »*.

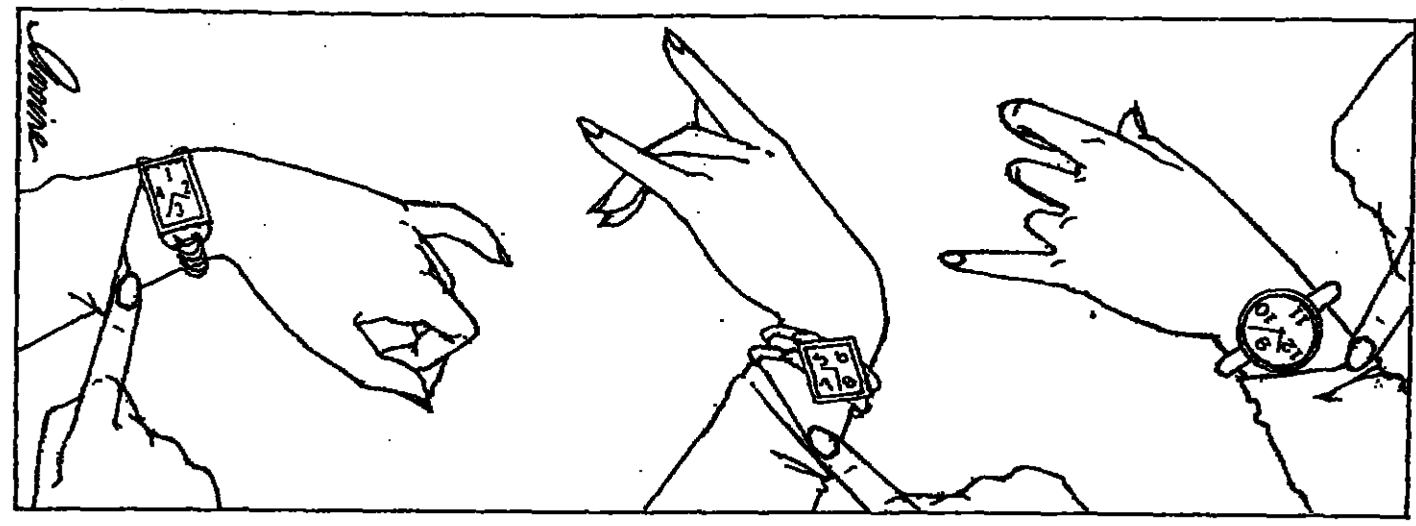
A. Le.

INITIATIVES

DOSSIER • Le partage du travail sans utopie

Odile, Christine, Armelle et les autres

Brillantes et diplômées, elles s'échinent à combiner responsabilités de haut niveau et petits horaires



ODILE, Christine, Armelle, Brigitte, d'autres encore... Au début des années 80, après un démarrage de carrière prometteur, les hasards les rassemblent pour un complément de formation prestigieux : un MBA préparé à l'INSEAD à Fontainebleau. C'est là qu'elles vont devenir amies.

Elles aiment s'impliquer à fond dans leur travail. Toutes ont des capacités et des compétences exceptionnelles. Elles ont fait Polytechnique, Supélec, Centrale ou l'équivalent dans un pays étranger... Et elles ont opté pour une carrière en grande entreprise par désir d'avoir un champ d'action large, d'organiser, de diriger, par goût de l'activité concertée....

Après l'INSEAD, elles se dispersent dans des sociétés multinationales où elles progresseront rapidement. Mais elles restent en contact. Au fur et à mesure que les années passent, un sujet prend une place croissante dans leurs conversations les jours de retrouvailles : comment s'organiser pour mettre des enfants au monde et réussir à les élever dans de bonnes conditions?

Jusqu'à la trentaine, elles avaient évité de se poser cette question. Pour une femme qui aspire à réaliser un beau parcours professionnel, ce serait *« suicidaire »* de penser à la maternité avant d'avoir longuement fait la preuve de ses talents dans une entreprise. Mais ce délai ne leur a pas vraiment coûté : *« Je fonçais,* se souvient Odile, *je débordais d'idées et d'ambition »*; *« Des années de travail acharné,* dit Brigitte, *mais, précisément, c'est le travail acharné que j'aime!»* Vers la fin des années 80, elles décident d'opter pour le temps partiel. Odile, qui a des responsabilités au niveau européen dans une grosse société de matériel informatique et doit constamment voyager, obtient de passer à une activité plus sédentaire de consultante qu'elle assurera vingt-quatre heures par semaine : *« Un travail intellectuellement très intéressant »*, souligne-t-elle. Christine, quant à elle, chef de marque dans une société de parachimie, demande à travailler quatre jours sur cinq mais se le voit refuser par le directeur du marketing : *« C'est impossible »*, lui dit-on. Elle menace de démissionner. *« Le lendemain, le PDG me téléphonait pour me donner son accord pour le temps partiel, et me proposait de faire un choix entre trois postes intéressants. »*

C'était en 1989, période faste pour l'économie. Les jeunes femmes nagent dans l'optimisme. *« Les entreprises ont du mal à trouver des cadres. Comme les femmes sont dans l'ensemble plus stables que les hommes, elles sont prêtes à faire un effort pour nous garder. A nous d'essayer de faire évoluer les pratiques en matière de temps de travail. Les hommes eux-mêmes seront contents d'en profiter. »* Christine ne s'est-elle pas entendu dire par certains de ses collègues masculins : *«C'est injuste, ce temps partiel! Pourquoi pas nous!»*

Aujourd'hui, la récession réduit ces espoirs. Des entretiens menés auprès d'anciennes de l'INSEAD montrent que les réductions d'horaires sont rapidement «grignotées». Christine est ainsi passée de quatre jours d'activité à ... quatre et demi. Dans le cadre, il est vrai, d'une promotion. D'autres constatent qu'on ne leur propose que des tâches sans grand intérêt. Ces déboires en amènent plus d'une à se tourner vers d'autres types de solution. Un travail carrément différent, par exemple, en milieu universitaire. Ou bien la création d'entreprises.

C'est ainsi que Brigitte, qui fut directrice de banque, vend désormais du séminaire de très haut niveau en marketing bancaire, s'offrant de cette façon les horaires plus souples dont elle avait besoin. De même, Margaret, une ancienne collègue de Christine, sortie la première d'une école d'ingénieurs anglaise où elle était la seule fille, et diplômée de Harvard, s'est lancée dans la vente par correspondance de jouets pédagogiques. Une entreprise qu'elle fait progresser au fur et à mesure ... que ses enfants grandissent. *« Plus de 60 % des créations d'entreprise aux Etats-Unis sont le fait de femmes. Et ce n'est pas le hasard »*, souligne l'auteur des entretiens d'anciennes de l'INSEAD, Avivah, elle-même partie à Bruxelles fonder la sienne.

Surmonter les obstacles

Ces réorientations sont souvent vécues comme très positives. Mais elles permettent rarement aux intéressées de donner leur mesure. Ne les considérait-on pas dans les firmes où elles sont passées comme capables d'assumer des responsabilités de grande ampleur? Les efforts de celles qui continuent à s'acharner à faire entrer le temps partiel dans la vie des entreprises ont donc une grande importance : elles esquissent les voies nouvelles qu'il faudra bien se décider à emprunter dans un avenir proche.

Les sociétés qui ont une attitude d'ouverture à l'égard du temps partiel sont le plus souvent de culture anglo-saxonne. Les Etats-Unis sont d'ailleurs une référence régulièrement évoquée : *« Nous sommes très en retard sur eux dans ce domaine,* assure Christine. *On y fait beaucoup pour rendre possible la vie plus équilibrée : temps flexible, crèches dans les entreprises, travail partagé...!»* Son propre cas illustre la difficulté de la démarche : revenue à un horaire presque complet avec des responsabilités lourdes, elle a *« craqué »*, pris un an de congé parental, repris récemment un mi-temps... C'est le rythme même du travail en entreprise qui fait question quand on a des ambitions. Une de ses collègues, Nicole, a trouvé l'équilibre en acceptant de faire son deuil d'une bonne part de ses espérances professionnelles à la seule condition qu'on lui maintienne un travail intéressant : un choix assez fréquent.

De la diversité de leurs expériences transparaissent quelques leçons : le temps partiel demande de la part du salarié une attitude de souplesse dans les horaires. Son adoption ne peut progresser qu'au cas par cas, en tenant compte de toutes les données de la situation : développé sans précaution, il serait vite source de désorganisation. Certains secteurs de l'entreprise peuvent l'intégrer mieux que d'autres : les services fonctionnels plus que les services opérationnels. Mais nombre d'obstacles peuvent être surmontés en combinant habilement l'ouverture d'esprit et l'imagination.

Anne-Marie, ingénieur en informatique et cadre dans une des entreprises leaders du secteur, a ainsi réussi à poursuivre sa carrière au sein d'une équipe commerciale : *« Voilà peu de temps encore, le temps partiel n'était considéré comme possible que dans des services coupés des clients. Avec quelques aménagements qui m'ont évité d'être en première ligne, je fais l'expérience du contraire tout en ne travaillant que trois jours par semaine. »* Désireuse de pouvoir de nouveau s'impliquer pleinement, elle rêve d'une formule de « temps partagé » : deux femmes s'épauleraient pour assumer ensemble la totalité d'une responsabilité de haut niveau. *« N'est-ce pas l'avenir d'ailleurs,* soulignent Brigitte, Odile et plusieurs autres, *puisque le futur, on le sait, c'est répartir le travail, si l'on veut faire reculer le chômage?»*

Marie-Claude Betbeder

Les petites heures des caissières

Des services courts pour de petites rémunérations

« VITE, on se dépêche, les clients attendent... » Elles attrapent leur fond de caisse, signent le registre de présence et courent vers le magasin en ajustant leur tailleur rouge. Il est 10 h 30; la seconde équipe de caissières de l'hypermarché Auchan à Issy-les-Moulineaux vient d'entrer en scène.

Six jours sur sept, à quelques heures d'intervalle, six groupes de douze caissières répètent le même ballet, pour couvrir la plage d'ouverture du magasin, de 8 h 30 à 22 h 30. Elles travailleront chacune entre cinq et six heures et demie d'affilée – jusqu'à 20 heures le samedi. Toutes disposent de contrats de travail à durée indéterminée de 30 heures hebdomadaires.

En réalité, elles en font souvent plus, actuellement 35 en moyenne, dont 5 en heures dites complémentaires (payées en heures normales jusqu'à 39 heures hebdomadaires). Ce volant d'heures sert à pallier les absences ou bien à renforcer les équipes en période de pointe. On peut aussi demander, au dernier moment, à une caissière de rester une demi-heure ou une heure de plus, en cas d'affluence particulière ou de retard d'une collègue. Un supplément de travail qu'elles peuvent refuser. Ce qu'elles font rarement : avec un salaire de 4 540 francs brut par mois pour 30 heures hebdomadaires, ce serait un luxe. Des étudiants en contrats de 12 à 20 heures, effectuées essentiellement le vendredi soir et le samedi, complètent les effectifs. D'une semaine sur l'autre, les équipes de caissières tournent, de manière que chacune assure les horaires les plus pénibles, ceux du soir et du samedi. Sans cette contrainte, il n'y aurait pas suffisamment de volontaires à ces moments-là.

Une grande disponibilité

Cette flexibilité tous azimuts est largement utilisée dans les hypermarchés. Il s'agit, pour ces grandes surfaces, d'adapter le plus rapidement possible et au moindre coût le nombre de caissières aux fortes variations horaires, journalières, hebdomadaires et saisonnières de l'activité commerciale. Seul un grand nombre de caissières engagées pour des *« petits contrats »*, combinés le cas échéant à des heures complémentaires, parvient à assurer une telle souplesse, affirment les responsables de magasin.

En analysant le fonctionnement de vingt établissements appartenant à quatre sociétés, Françoise Guelaud, chercheur au CNRS et auteur d'une étude intitulée « Les *diverses formes de gestion de la* flexibilité dans les hypermarchés », a ainsi dénombré treize sortes de contrats à temps partiel, allant de 8 heures hebdomadaires à 36. *Chez Carrefour Auteuil (Paris)*, par exemple, outre les étudiants, qui effectuent 10 à 20 heures hebdomadaires, les caissières sont embauchées pour 30 heures. Ensuite, les plus méritantes passent, à plus ou moins brève échéance – et si cela leur convient, – à des contrats de 37 heures. Une sorte de promotion. En effet, pour la plupart des caissières, le temps partiel, qui plus est à volume et horaires variables, n'est pas un *« temps choisi »*. Beaucoup voudraient avoir des contrats plus substantiels, voire de 39 heures, pour bénéficier d'une vie professionnelle et de revenus plus stables.

D'ailleurs, l'utilisation importante d'heures complémentaires se justifie-t-elle pleinement? Pour Françoise Guelaud, on pourrait parfaitement relever le niveau de beaucoup de contrats. Car dans les magasins qu'elle a visités, le volume d'heures complémentaires, qui représente de 10 % à plus de 20 % du total des heures des contrats à temps partiel, *« dépasse largement les besoins pour faire face aux seuls aléas* [de l'activité] *et à l'absentéisme de courte durée »*. Le système adopté relèverait donc, dans une certaine mesure, d'*« une politique délibérée »* qui, en instituant des temps de travail individualisés, renforce la dépendance des caissières à l'égard de leur hiérarchie.

Les rapports sont conçus selon le modèle du troc : une caissière doit montrer une grande disponibilité si elle veut que son responsable lui accorde une autorisation d'absence lorsqu'elle-même en aura besoin. De plus, la hiérarchie peut favoriser les caissières les plus conciliantes en leur proposant davantage d'heures complémentaires – ou bien aux horaires les moins pénibles, – au détriment des collègues qui se montrent moins souples.

La grande disponibilité demandée aux caissières rend difficile l'organisation de leur vie personnelle et familiale. Les hypermarchés se plaignent d'ailleurs d'un taux important d'absentéisme qui se répercute sur la qualité du service rendu à la clientèle. Il existe plusieurs solutions pour tenter d'y remédier. Chez Auchan, à Issy-les-Moulineaux, toute absence, même pour cause de maladie – ainsi que pour maternité et congés payés, – supprime la prime d'assiduité de 260 francs mensuels... Pour autant, l'absentéisme n'a pas disparu et l'on constate, comme dans la plupart des hypers, un fort taux de turn-over qui traduit l'insatisfaction des caissières, liée notamment à l'insuffisance d'heures effectuées.

Françoise Guelaud estime, elle, que des organisations du travail innovantes permettraient d'améliorer leur sort. Elle propose par exemple de laisser les caissières, regroupées en *« îlots-caisses »*, choisir leurs horaires à l'intérieur d'une charge de travail globale fixée chaque semaine pour le groupe en fonction des prévisions d'activité. Ce modèle sera mis en place au début de 1993, mais à l'échelle du magasin entier, chez Carrefour Auteuil. Autre solution, plus ambitieuse : allier horaires choisis et polyvalence sur différents secteurs du magasin. Ce qui permettrait de rapprocher la durée des contrats du plein temps. La mise en place de ces méthodes est coûteuse en temps, mais, une fois rodées, elles sont efficaces, reconnaissent les responsables de magasin qui les ont expérimentées. Ces derniers sont encore peu nombreux, car de telles solutions nécessitent, selon le chercheur du CNRS, *« une évolution des mentalités »* de l'encadrement, jusqu'ici habitué à une gestion à court terme, privilégiant les préoccupations financières au détriment du social. Mais, tôt ou tard, on devrait s'apercevoir que ces deux aspects sont liés.

Francine Aizicovici

Le temps partiel des femmes

TEL *qu'il se pratique aujourd'hui*, le partage du travail se réduit à deux seuls éléments. Le chômage d'abord, qui est une méthode particulièrement *expéditive*. Le travail à temps partiel ensuite, à propos duquel les experts opèrent une distinction aussi juste qu'invérifiable dans les faits entre celui qui résulterait *d'un choix personnel* du salarié et celui qui *serait « contraint »* par l'emploi occupé lui-même.

Une troisième formule existe bien encore, dont le ministère du travail espère la relance, mais qui ne figure ici que pour mémoire, à savoir la préretraite progressive. Celle-ci, inaugurée en 1984, ne compte au total que 12 500 bénéficiaires qui travaillent à mi-temps à partir de cinquante-cinq ou cinquante-six ans et six mois, et perçoivent 80 % de leur salaire antérieur (50 % à la charge de l'entreprise). Mais, chaque année, il n'y a guère que quelques milliers de salariés pour choisir cette solution, dont 3 600 en 1991. Ce qui n'empêche pas le gouvernement de prévoir *15 000 places en 1993*, avec une amélioration du dispositif. Quant au travail saisonnier, qui pourrait s'apparenter à du partage, non seulement on le *mesure difficilement, pour cause* de clandestinité notamment, mais les rares tentatives pour l'organiser avec le système des employeurs multiples se sont *traduites par à peine quelques* dizaines d'emplois.

Reste donc le travail à temps partiel, qui paraît se stabiliser au niveau de la moyenne européenne, avec 2,8 millions de personnes concernées. Il représentait 12,4 % des emplois d'actifs occupés, selon l'enquête annuelle de l'INSEE de mars 1992, à comparer aux 10,8 % de 1985 et surtout aux 7 % de 1982. *Seuls le Japon* (20 %), le Royaume-Uni (21,7 %), le Danemark (23,3 %), la Suède (23,4 %) et les Pays-Bas (34,3 %) font plus. A l'inverse, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et même la Finlande (7,6 %) font moins.

Mais, en France comme à l'étranger, *ce mode d'emploi* s'adresse prioritairement aux *femmes, puisque les Pays-Bas*, qui se distinguent, font état, au mieux, de 16,7 % d'hommes travaillant à temps partiel, contre 3,5 % chez nous. Une Française active sur quatre (24,2 %), donc, occupe un emploi de ce type, un chiffre à comparer, cependant, aux *62,2 %* de Néerlandaises, aux 43,2 % de *Britanniques et aux 40,5 % de* Suédoises, par exemple. Ce qui recouvre aussi des réalités sociales sensiblement différentes, le développement de *l'emploi féminin précaire* ayant accompagné, en Grande-Bretagne, la chute des emplois industriels masculins.

Autre particularité, à recouper avec la précédente : le temps partiel se trouve davantage présent dans les secteurs tertiaires que dans l'industrie. C'est vrai pour la France, avec un taux de 16,2 %, et plus encore pour la Grande-Bretagne (29,9 %), le Danemark (30 %) et les Pays-Bas (37,9 %). Certaines branches atteignent des records, qui renvoient au *fameux « temps partiel* contraint », telles que les hypermarchés (28,7 %), les *petites* surfaces commerciales indépendantes (31,1 %), les services aux particuliers, bien sûr (40,2 %), et, plus inattendues, les *pharmacies* (41,3 %). *Enfin*, mais ce n'est pas une surprise, le travail à temps partiel se caractérise par sa forte proportion d'emplois peu ou pas qualifiés. *En 1989, on comptait* 116 000 cadres et professions intellectuelles dans ce statut, contre 1 237 000 employé(e)s.

Toutefois, deux indices montreraient *que le temps partiel* recèle des potentialités. D'une part, interrogés par la CEE comme par le CREDOC, 19 % des salariés souhaiteraient travailler ainsi, et 22 % des femmes qui ne le font pas encore. *D'autre part, les offres* d'emplois à temps réduit sont proportionnellement plus nombreuses à l'ANPE que celles à temps complet, compte tenu de la demande.

En 1991, il y avait eu, en effet, 115 000 offres enregistrées pour 209 000 demandes.

A. Le.

STRATÉGIES

PME sans frontières

Les secrets de gestion des « petites multinationales »

SANS tapage médiatique, des PME aux apparences modestes, croisent le fer sur les marchés mondiaux avec leurs grandes sœurs multinationales et font mouche plus souvent qu'on ne le pense. Avec au moins la moitié de leur chiffre d'affaires à l'exportation, des filiales et des marchés essaimés aux quatre coins de la planète, des taux de croissance annuels de 20 %, 40 % et plus, ces entreprises appartiennent à la famille des PME dites mondialisées.

Parmi les 500 à 600 spécimens de cette espèce, Somfy, Catimini, Socla, Lafuma, Elsydel, Imaje et quelques autres sont des noms souvent cités en exemple. Autant d'histoires passionnantes et inattendues. Spécialisée dans les fermetures automatiques de stores et de portes de garages, Somfy, par exemple, a acquis en un peu plus de vingt ans une place de leader mondial sur son créneau. Elle réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs, dispose de seize filiales à l'étranger et emploie 700 salariés. En proposant des produits très spécialisés dans la robinetterie industrielle, Socla a aussi ouvert les vannes de l'opulence : un chiffre d'affaires de 200 millions dont 65 % à l'exportation, deux cent dix salariés, sept filiales de distribution internationale.

En matière de gestion et de management, ces entités du troisième type ne correspondent évidemment en rien au cliché de la petite affaire provinciale et familiale à la légendaire myopie hexagonale. Elles ont tout emprunté à la culture des grands groupes : l'esprit comme les moyens de communication. *« Agés en moyenne de quarante à cinquante ans, les managers qui les animent sortent des mêmes écoles et se posent les mêmes questions de stratégie que leurs homologues des multinationales »*, analyse Gérard Debrinay, directeur général d'Algoé, un groupe de sociétés de conseil chargé par le ministère de l'industrie de plusieurs études sur ce vivier. Grâce aux incroyables progrès technologiques des vingt dernières années, elles possèdent également des structures opérationnelles quasiment identiques – et donc aussi compétitives que celle des grandes entreprises.

Nécessité et philosophie

Mais, pour réussir à l'étranger, il ne suffit pas de reproduire un état d'esprit, encore faut-il pouvoir faire preuve d'innovation et de créativité. *« En termes stratégiques, elles remplissent les trous noirs des grandes entreprises »*, commente Jacques Chaize, directeur général de Socla. Elles se nichent donc souvent sur des créneaux technologiques non maîtrisés ou provisoirement délaissés. C'est notamment le cas d'Imaje. Ancien cadre marketing d'une filiale de Thomson, son PDG, Jean-Claude Millet, avait décidé de créer sa propre affaire car sa direction n'avait pas voulu se lancer dans le marquage par jet d'encre. D'autres offrent des prestations surtout à la portée de spécialistes pointus comme Somfy, qui a fait carrière sur le thème du service de proximité.

Autant par nécessité que par philosophie, les PME mondialisées se sont très tôt orientées sur le travail en réseau. Valoriser les compétences de chacun au travers de structures souples, légères et décentralisées communiquant grâce à une informatique tout aussi flexible et modulaire, tel est généralement l'organisation choisie. *« Mon rôle consiste à animer et à fédérer un réseau de PME »*, explique par exemple Paul Dreyfus, PDG de Somfy International. Confiant les missions fonctionnelles aux représentants des différentes filiales, la maison mère n'emploie aucun salarié ! A l'instar de délégations internationales, les Allemands, les Australiens les Japonais, par exemple, viennent donc régulièrement débattre, en terre française, des problèmes de *« l'état fédéral »*, favorisant ainsi un véritable brassage des cultures.

Dans toutes ces entreprises, le mot bureaucratie est tabou. Salarié tranquille s'abstenir. Produits et pays nouveaux, chacun vit et se passionne pour les challenges de l'entreprise. Cette fringale de conquêtes et de défis explique en partie les taux de croissance de ces athlètes de la motivation. *« Leur enjeu est même de maintenir la dynamique d'origine, de la foi qui renverse les montagnes* (les grands groupes)*»*, met en avant Gérard Debrinay. Elles sont donc pour ainsi dire condamnées à une logique de développement et à des réorganisations fréquentes pour éviter l'installation des habitudes poussives.

Lettres de noblesse

Partenariat, alliances, joint-ventures : elles utilisent toutes les formules de coopération pour s'associer les compétences qui leur font défaut et développer localement ce qu'elles n'auraient pas les moyens de faire en solo. Par exemple, pour s'implanter sur le marché thaïlandais, Elsydel, spécialisée dans les matériels de péage d'autoroutes et de gestion de parkings, a confié une partie importante de ses fabrications à une entreprise locale.

Ce partenariat est un fameux tremplin pour les PME qui cherchent à entrer dans le Club des *« 50 % exportés »*. Ainsi, en s'associant à travers le programme européen Eurêka avec Campofrio, premier groupe agro-alimentaire espagnol pour concevoir une usine ultra-moderne de fabrication de jambon, Tecnal, spécialisée dans les systèmes automatisés, a acquis toutes ses lettres de noblesse internationales et décroché dans la foulée de *« juteuses affaires »*.

Evidemment, le tableau de ces PME a quelque chose d'un peu idyllique auquel la réalité se charge de mettre, de temps à autre, une touche de pathos. La course à la croissance doit impérativement générer des profits forts pour assurer les indispensables investissements. Une gageure en période de crise. Imaje, l'entreprise qui fait rêver tout le monde, n'est-elle pas obligée d'envisager un plan social prévoyant la suppression de cent quarante-deux emplois malgré une croissance forte mais insuffisante pour faire face à ses besoins d'autofinancement ?

Ces entreprises de spécialistes se valorisent vite et sont donc très tentantes pour les grands de ce monde. Au-delà d'un certain seuil de développement, leur indépendance devient difficile à sauvegarder. Ainsi, Socla vient de passer tout dernièrement sous le contrôle de Danfoss.

Catherine Lévi

ATMOSPHÈRES

Remanier l'environnement

De plus en plus de personnes se consacrent à améliorer le cadre de vie

PARIS, vu de par-dessus les toits – disent ceux qui ont eu la chance de survoler la capitale – frappe par l'abondance des terrasses et des jardins aménagés dans la partie haute des immeubles. Beaucoup de ces coins de verdure sont récents. Bien des cours se parent elles aussi, peu à peu, d'un bouleau... d'une treille, d'un petit massif. Et il faudrait pouvoir redécouvrir du même regard ce qui se cache dans l'épaisseur des bâtiments : ces *« paysages d'intérieur »* selon l'expression imaginée par les professionnels, qui décorent de plus en plus souvent, bureaux, halls d'hôtel, centres de loisirs, salles d'expositions, etc.

Dans les parties publiques de la ville, le même mouvement se fait sentir. Plus de 4 000 personnes travaillent actuellement à la direction des parcs, jardins et espaces verts de la Mairie de Paris. Et elles ne suffisent pas à la tâche : la Ville fait appel également à des entrepreneurs paysagistes, notamment pour la création de nouveaux espaces. Au sein de ce vaste ensemble est né presque spontanément voilà quatre ans un service de visite des jardins publics. Fonctionnant les premiers temps avec une seule personne, celle qui l'avait imaginé, il en occupe aujourd'hui six : ces « guides de la Ville de Paris » sont débordés par leur succès, mais n'ont pas encore conquis leur existence officielle. Embauchés comme jardinier, architecte, ingénieur forestier..., ils traduisent bien, par ce surgissement presque clandestin, une autre irruption : celle d'une sensibilité débordante à tout ce qui est « espaces verts » ou « nature ». Et Paris n'est ici qu'un exemple d'une situation quasi générale.

Rassembler de la documentation sur ce qui se fait (expositions, rénovations, visites organisées, conférences...) ou bien sur ce qui s'écrit en matière de parcs et jardins est une expérience saisissante : on est immédiatement submergé ! Et pourtant, si l'on en croit Isabelle Auricoste, paysagiste ou architecte paysagiste – cette appellation est contestée en France par l'ordre des architectes, mais utilisée couramment à l'étranger, – qui fut professeur à l'Ecole nationale supérieure du paysage (ENSP) de Versailles avant de participer à la mise en route de la nouvelle Ecole supérieure de Bordeaux, cet engouement n'est que *« la pointe visible de l'iceberg »*. Moins même, la traduction trop immédiate et un peu déviée de nos inquiétudes en matière d'environnement, en d'autres termes un *« épiphénomène »*.

Le vrai problème *« c'est le paysage »*, comme l'explique Anne Lefebvre, paysagiste au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de Seine-et-Marne. Mais le mot lui-même fait problème. Alors qu'il désigne un ensemble de rues et de bâtiments (paysage urbain) aussi bien que des espaces champêtres, il n'évoque plus guère que les seconds dans le langage courant. Il s'est en quelque sorte rétréci.

En revanche, du côté des paysagistes professionnels, il subit une évolution inverse : spécialistes traditionnels de la composition des parcs et jardins, ces derniers ont de plus en plus une conception du paysage qui y inclut tous les éléments du cadre de vie : *« Une organisation générale de l'espace. »*

Opérations immobilières

La confrontation des deux mouvements n'est pas simple : *« Nous voyons croître l'intérêt des élus et de la population pour le paysage*, dit Anne Lefebvre, *mais leur attention se focalise sur les espaces verts, alors qu'il y a urgence à se demander quelle évolution il faut pour les campagnes, ce que pourrait être une forme d'urbanisation harmonieuse, quel équilibre trouver entre ces deux mondes. »* Ce n'est pourtant pas un dialogue de sourds, car la sensibilité écologique actuelle crée un terrain favorable à une évolution rapide des esprits. *« Tout converge actuellement dans ce sens »*, souligne Isabelle Auricoste. L'ampleur du problème que posent les friches industrielles saute maintenant aux yeux : chantiers navals, zones minières ou portuaires, immenses terrains, communes entières où il n'y a plus aucune activité agricole ni industrielle. D'autre part, avec les perspectives ouvertes par la nouvelle politique agricole de la Communauté (PAC), l'espace rural va de plus en plus être repensé sous peine de devenir friche à son tour.

Enfin, révoltes et dégradations font découvrir qu'avec le type d'urbanisme qui a prévalu après guerre (reconstruction, puis grands ensembles, développement anarchique des périphéries qui sont des zones dévastées), l'espace urbain a perdu lui aussi ses repères. *« Pour rendre possibles de vastes opérations immobilières, on a supprimé l'émiettement du terrain en parcelles ; sans voir que du même coup on détruisait les processus spontanés de gestion de ces espaces qui étaient liés à la parcellisation. »* Au bout du compte, ce sont donc tous les processus traditionnels de gestion de l'espace qui ont disparu et le désordre devient visible parce qu'il se généralise.

De la sensibilité au cadre de vie qui pousse à planter quelques arbres à une prise de conscience inquiète de la nécessité de s'affronter à ce désordre, il n'y a parfois qu'un pas à franchir : les architectes paysagistes se voient aujourd'hui submergés de demandes émanant de collectivités locales, d'élus, d'administrations qui découvrent les problèmes. Mais on attend trop souvent d'eux des recettes, des normes. *« Notre rôle est plutôt d'analyse et d'orientation*, dit Isabelle Auricoste. *Nous aidons à reformuler les problèmes, à cerner les objectifs importants. Et surtout nous devrons assumer une tâche de réflexion qui ne fait que s'amorcer : sur quelles bases, sur quels principes construire le paysage de demain ? Nous constatons la fin d'un système de régulation qui a perdu toute vitalité, mais nous ne savons pas encore ce qui pourra le remplacer. »*

Un point du moins paraît sûr : il faut mettre en place des processus *« qui permettent de nouveau à l'espace de se gérer lui-même, autrement dit d'être produit spontanément par l'activité humaine »*. L'étude des sociétés montre en effet que *« toujours l'espace de l'habitat humain a été généré par des activités »*. Il ne sert à rien de tenter de protéger des réalités dépassées : on ira à l'échec si l'on ne s'appuie pas sur des *« processus économiques viables »*.

M.-C. B.

Les métiers du paysage

LES paysagistes (ou architectes paysagistes), au nombre d'un millier, sont ceux à qui reviennent les tâches de *conception*. *L'Ecole nationale* supérieure du paysage (ENSP) de Versailles, qui devrait bientôt déménager à Blois (Loir-et-Cher), recrute chaque année sur concours 35 étudiants de niveau bac + 2 pour le cursus de trois ans, complété par une année de stage *avec un mémoire*. *Depuis un* an, le même diplôme de paysagiste DPLG est préparé dans les mêmes conditions dans la section paysage de l'Ecole d'architecture de Bordeaux. Les deux établissements ont l'ambition de former des *« généralistes »* capables de réfléchir sur les mutations du paysage et d'inventer des solutions neuves.

D'autres écoles offrent une *formation d'un peu moins haut* niveau : l'ENITHP d'Angers, *qui prépare à un diplôme d'ingénieur des techniques de l'horticulture et du paysage* (bac + 5) ; et l'ESAJ de Paris, *école privée qui propose à des* bacheliers sélectionnés sur dossier *un diplôme* préparé en quatre ans. Elles sont un peu moins tournées que les premières vers la conception et un peu plus vers la gestion de l'environnement.

Les paysagistes ne sont pas assez nombreux en France et ils trouvent facilement du travail. Mais ce métier s'exerce le plus souvent sur le mode libéral avec une alternance de périodes creuses et de surcharges. *Un métier-passion*, disent les intéressés.

A l'heure actuelle, un sur trois ou quatre seulement trouve un emploi salarié ; mais en embaucher pourrait entrer peu à peu dans les mœurs. On le constate en effet dans les conseils d'architecture d'urba*nisme et d'environnement* (CAUE), les directions départementales de l'équipement et de l'agriculture, les directions régionales de l'environnement et de la nature, les conseils généraux et régionaux...

Il existe par ailleurs des *« entrepreneurs du paysage »* qui réalisent les espaces verts publics ou privés (y compris terrains de sport, golfs, bordures d'autoroutes, élagage et soins aux arbres, reboisement...) et assurent par ailleurs *leur entretien. Pour eux aussi*, les temps sont plutôt fastes, *même si la crise de la* construction ralentit quelque *peu l'afflux des commandes*.

Petites pour la plupart, les entreprises font travailler 35 000 personnes. Elles recrutent des « adjoints techniques jardins-espaces verts » (de niveau BTSA) et voudraient pouvoir en embaucher bien davantage (on n'en forme pas assez actuellement), des chefs de chantier (titulaires d'un BTA), des techniciens d'exécution. Ces derniers, qui sont en réalité des ouvriers qualifiés, font cruellement défaut à la profession : le métier, physiquement exigeant, souffre du *même discrédit* que ceux du bâtiment.

Pourtant, l'attrait qu'exerce toute activité en contact avec la nature pourrait sans doute permettre de dépasser ces réticences dans le cadre d'une *conception rajeunie* de l'organisation du travail.

Un important effort de rénovation des diplômes a été entrepris par le ministère de l'agriculture. Un nouveau BTS pourra être préparé à partir de la rentrée de 1993 : celui de technicien supérieur en aménagement paysager. Ce BTS et les BTSA sont de bons *diplômes* pour diriger une entreprise. En outre, au niveau du technicien d'exécution, on trouve désormais un BEPA, *option « aménagement de l'espace »*, regroupant trois spécialités : *travaux forestiers*, travaux paysagers, entretien de l'espace rural. *Enfin, il existe* également un diplôme intermédiaire lui ausssi rénové : le BTA de « gestion et conduite de chantiers paysagers ». A tous les niveaux les débouchés sont pour le moment assurés, et le secteur paraît avoir un bel avenir devant lui.

M.-C. B.

L'esprit des lieux

« ETRE paysagiste, c'est faire un métier ouvert, sans barrière. On peut s'y lancer après des parcours variés, aucun diplôme n'est exigé. Et c'est bien ainsi car il s'agit moins d'une profession que d'un champ culturel (partagé avec beaucoup d'autres : architectes, forestiers, peintres, paysans...), d'une certaine attitude, d'une façon de regarder le territoire sur lequel on vit et d'en imaginer la transformation. » Alexandre Chemetoff est un paysagiste pour une fin de siècle hantée par l'échec des villes construites trop vite et sans souci de *« l'esprit des lieux »*. L'agence qu'il dirige à Gentilly (Val-de-Marne) s'intéresse particulièrement aux quartiers à concevoir ou à réhabiliter, aux ZAC, aux secteurs difficiles des villes.

Pour lui, le métier de paysagiste n'existe qu'ancré dans la culture d'un pays et plus précisément dans les particularités de cette culture – cela même, souligne-t-il, qu'en France la quête du progrès a eu tendance à refouler au nom des valeurs universelles. *« L'esprit des lieux a été victime de l'esprit des lois »*, juge-t-il ; mais il ajoute aussitôt : *« Sans doute était-il juste de prendre ses distances puisque les moments du passé où l'on s'est beaucoup réclamé des valeurs du sol ont été parmi les plus sombres »*.

Etre paysagiste c'est aussi se confronter aux bouleversements subis par la société française, naguère massivement paysanne, aujourd'hui occupée à promouvoir la mise en jachère des terres. Bien des éléments du paysage sont engloutis ou risquent de l'être *« ... un héritage millénaire apprécié, aimé pour toutes les traces qu'il porte des interventions humaines. Une sorte de Très Grande Bibliothèque... »*. Alexandre Chemetoff ne fait pas de la conservation du passé une religion : *« On peut introduire les changements les plus radicaux. Ce qui est grave c'est d'agir dans l'inconscience. Avant de recouvrir d'un coup de peinture une fresque ancienne on s'interroge. Actuellement on fait disparaître un paysage sans se poser de question. »*

Pour faire comprendre sa démarche il évoque le travail entamé sur le tracé de la Bièvre, petite rivière qui naît dans les Yvelines pour se jeter dans la Seine, à Paris, à hauteur de la gare d'Austerlitz – transformée dans les années 50 en égoût souterrain : *« Son tracé a façonné tout un pan du paysage parisien, du côté des Gobelins notamment, mais aussi une série de communes de la banlieue sud. Quand on regarde ces dernières, on a tendance à les considérer comme chaotiques ; on n'arrive plus à les voir comme le lieu d'une histoire qui a laissé de multiples traces et qui s'inscrit dans une géographie. »* L'intérêt de la démarche réside moins dans la redécouverte (aux deux sens du terme) de la Bièvre que dans la possibilité de comprendre la raison d'être de l'aqueduc de Médicis, de tel viaduc d'autoroute, des jardins en terrasse... Avec la rivière c'est tout le sens porteur du paysage qui resurgit.

L'enjeu du travail du paysagiste apparaît alors : ce que l'on va bâtir ou tracer doit être lié à cet héritage. Le paysage est l'art de la relation entre de multiples éléments. C'est lutter contre l'oubli ; mais aussi *« pour le progrès, pour la transformation de la réalité, pour une radicalité nécessaire »*.

M.-C. B.

TRIBUNE

Revitaliser les territoires

par Michel Rousseau

NOUS pouvons sans révolution consolider nos «économies-territoires» et limiter les pertes de substance, avec leur cortège de migrations et de chômage. Les outils et les méthodes qui permettent de réussir sont aujourd'hui connus. Il s'agit donc de mettre en place localement les moyens de réaliser ces actions nouvelles que chacune des institutions et autorités aujourd'hui en place est incapable de conduire seule. La prospérité de 40 % des Français qui vivent dans des communes de moins de 5000 habitants en zones rurales ou semi-rurales en dépend. Leur inquiétude est venue grandir à la mesure de la crise du secteur agricole, traditionnel pourvoyeur de richesse et d'activités.

Nous n'avons pas de recettes miracles à proposer, mais seulement des innovations en termes d'organisation dans la recherche systématique de meilleurs résultats pour les milliers d'entreprises qui constituent le tissu économique local. Il n'y a pas d'ailleurs d'autre solution que d'entreprendre avec ces entreprises un travail aux marges, planifié, constant et acharné, en mesure sur une ou deux décennies de faire les différences en termes de création de richesses et d'emplois. Les stratégies de développement à mettre en place doivent concerner en priorité, dans chaque département, les quelques centaines de PMI qui y exercent. Elles seules sont en mesure de fixer les populations, de féconder leur environnement et d'entraîner les économies locales. Des gains substantiels peuvent être obtenus en France à partir de ce réseau de petites industries.

Après dix ans d'observation sur le terrain, nous avons la preuve que des marges existent pour densifier ce réseau et permettre aux entreprises en situation de le faire de se développer plus rapidement. Cette dernière catégorie comprend généralement près de 30 % de l'effectif total des PMI qui, méfiantes, discrètes, s'en tiennent à une croissance réduite. Certains exemples européens montrent que ces mêmes entreprises peuvent tenir sur cinq à dix ans des performances de croissance de 20 % et 30 % l'an, si la qualité du système qui les entoure leur garantit succès et longévité. La recette est connue; là où les expériences ont été menées, les chefs d'entreprise, réunis en groupes de dix ou quinze, bénéficient de tous les services possibles, pratiquement gratuits, mis en place par la collectivité, qui concentre ses moyens au sein de l'équivalent d'un «institut de management local» chargé de l'application d'un plan stratégique contrôlé et mesuré en permanence. Collectivités locales, banquiers, chercheurs, commerciaux, tous les soutiens et toutes les compétences y sont réunis. Deux innovations importantes caractérisent cet institut : la participation systématique de l'enseignement supérieur et de ses meilleurs éléments, professeurs et étudiants, et celle des grandes entreprises et de leurs cadres supérieurs en mesure de se mettre par demi-journée au service de la petite industrie dans leur voisinage.

Cette mobilisation repose sur une ambition locale de reconquête d'une prospérité perdue ou menacée. Cette reconquête concerne tous les habitants et toutes les institutions d'un territoire. Afin de surmonter plus facilement deux obstacles habituels dans notre pays: la bureaucratie qui décourage et les rivalités locales qui paralysent, nous proposons de créer des «instituts de management départementaux pour l'entrepreneuriat et l'emploi», chargés de l'application des plans stratégiques et de la coordination des actions des différentes institutions dont les compétences et l'expérience seront alors mieux utilisés. L'action sur les PMI est un exemple de projet indispensable et prioritaire, car il s'agit du socle économique d'un territoire; au-delà, un ensemble de programmes peut être mis en place s'adressant à tous les secteurs et métiers où il est nécessaire d'agir; les problèmes de formation étant évidemment étroitement associés et traités en parallèle de l'évolution des activités.

LE modèle que nous connaissons, qui fonctionne dans une petite province d'Europe proche de la France, consiste en un plan stratégique appliqué depuis quatre ans, doté de soixante-quatorze programmes au carrefour de l'économie et du social s'appliquant aux activités les plus diverses. Trente-cinq conseillers-coordinateurs de haut niveau travaillent à la mise en place et au suivi de ces programmes avec les institutions locales. Les responsables du plan stratégique rendent compte à une forme de directoire, composé des dirigeants des différentes institutions et présidé par la plus haute autorité locale élue. Les chefs d'entreprise y sont largement représentés. Les résultats après quatre ans, mesurés à travers l'impact sur l'emploi, y sont éloquents. Ces formidables chantiers qui mobilisent les acteurs locaux redonnent espoir et confiance aux habitants concernés. Le soutien de l'opinion locale est essentiel au succès, et nous proposons de consolider l'esprit de «participation» par des mesures qui renforceront la respiration du tissu économique et social. Bien entendu, le département possède dans notre pays tous les atouts pour être le cadre de réalisation de ces projets, au moins dans les trois quarts des cas. Sans faire une doctrine de ce niveau d'action, aucun spécialiste sérieux ne prétendra agir à une échelle qui s'en éloignerait radicalement. Il nous permettra par ailleurs de consolider la vie locale en se prêtant à la création de «fondations départementales» pour donner aux jeunes des frontières nouvelles qui, jusqu'à ce jour, ne sont accessibles qu'au plan national. Les domaines de l'action culturelle, sociale (déjà très associative), de l'environnement, de la formation et de l'emploi, et des actions Nord/Sud intelligentes offrent des terrains de missions immenses. Une loi mécénat généreuse et non jacobine permettrait de stimuler localement le mouvement associatif. Les départements pourraient recruter aussi les jeunes : entraîneurs, concepteurs et coordonnateurs de projets qui, aujourd'hui, ne trouvent pas le cadre pour agir. Plusieurs centaines de milliers de travaux et missions peuvent naître ainsi en quelques années à travers le pays. Le plus étonnant est que rien de conséquent n'ait été déjà réalisé dans ce sens.

Ces innovations doivent être accompagnées de l'émergence de responsabilités nouvelles pour les élus les plus proches des habitants : les maires, qui devraient contribuer à rapprocher les citoyens des processus de décision et des orientations concernant l'avenir de leur territoire. Dans chaque département, des collèges de maires devraient être constitués et avoir un droit de veto sur la nomination des directeurs des grands services de l'Etat, comme ils devraient pouvoir donner leur avis sur l'efficacité et l'accueil de ces services. Une amélioration définitive de la relation administré/administration en dépend. Sont concernés tous les grands services collectifs de l'Etat et les monopoles commerciaux (EDF, La Poste, France Télécom). La transparence qui en résultera ne pourrait que favoriser les actions et l'insertion de ces entreprises.

D'urgence, par exemple, il serait nécessaire de constituer des commissions d'élus et de professionnels chargées en priorité d'établir et de faire respecter un style architectural de l'habitat par «terroir» et de suppléer au pouvoir bureaucratique et solidaire des D.D.E. et des Bâtiments de France.

En cette fin du vingtième siècle, il est temps de revoir l'évolution de notre vie locale. Les attentes sont connues, les outils et méthodes ont été expérimentés et sont maîtrisés. Plans stratégiques pour l'entreprise et l'emploi, initiatives nouvelles susceptibles de mobiliser les énergies, émergences de nouvelles formes de participation et de responsabilité, ces trois volets sont indispensables à la revitalisation de nos départements. Nous devons avoir le courage, pour les mettre en œuvre, de surmonter les pesanteurs bureaucratiques et institutionnelles qui conduisent à l'inefficacité et aux dépenses nouvelles.

▶ **Michel Rousseau est professeur à l'université Paris-Dauphine et maire de Saint-Denis-des-Puits (28). Auteur du *Management des économies locales*, Eyrolles.**

ÉCHOS

Théâtre d'entreprise

■ La seconde édition du *Festival international du théâtre d'entreprise* se déroulera les 19 et 20 octobre à Nantes (Loire-Atlantique). Entretien d'évaluation, limites de compétences, contrôle qualité, conséquences d'un licenciement, cloisonnement des services, *alcoolisme sur le lieu de travail* seront abordés sur scène à cette occasion.

▶ ***Renseignements :*** **tél. : (16)-1 40-44-38-38 ou (16)-1 40-20-23-23.**

L'image de la chimie

■ A Toulouse, les élèves de *l'Institut national polytechnique* et de l'Ecole nationale supérieure de chimie organisent, les 22 et 23 octobre, un débat sur le thème «L'ingénieur chimiste face à l'image de sa profession dans le public». Aux journées participeront des représentants de groupes tels que Elf Aquitaine, L'Oréal, Rhône Poulenc, etc.

▶ ***Renseignements :*** **tél. : (16) 61-17-56-20 ou (16) 61-17-56-05.**

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.
Les personnes intéressées doivent contacter STAG'ETUD, 12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3-6 mois. Ind. : 1 500 F/mois + tickets restaurant. Profil : bac, comptabilité, connaissance EXCEL. Mission : comptabilité générale, relance clients, règlement fournisseurs, saisie informatique. 02296.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4000 F. Profil : bac + 3/4, comptabilité, tableurs (EXCEL), anglais. Mission : dans le cadre de l'installation d'un logiciel bancaire, mise en place d'une gestion des immobilisations et d'un *reporting automatisé*, amélioration de la trésorerie. 02497.

□ Lieu : La Défense (Arche). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2, BTS. Mission : Gestion comptable des crédits de recherche. 02287.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1-3 mois. Ind. : 4000 F. Profil : bac + 2/3, connaissance d'EXCEL. Mission : participer au suivi quotidien de la gestion comptable des OPCVM, au contrôle et à l'analyse de ces derniers. 024960.

PERSONNEL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1620 F. Profil : bac + 2/4. Mission : recrutement de spécialistes en banque et finance. 02500.

□ Lieu : Cachan. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % du SMIC. Profil : bac + 2/3, gestion des ressources humaines et micro-informatique. Mission : participer à la mise en place d'un module de gestion de la formation et à l'élaboration du budget frais du personnel. 02295.

MARKETING

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, école de commerce, marketing téléphonique, bases de données. Mission : participation à l'élaboration d'un *annuaire économique alimentaire* : remise à jour, saisie des données et suivi impression. 02117.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1-3 mois. Ind. : 4000 F par mois. Profil : bac. Mission : suivi administratif et mise en place du plan épargne actions. 02495.

□ Lieu : Cergy. Date : immédiat. Durée : 4-6 mois. Ind. : 3500 F. Profil : bac + 2, DUT, ESCAE, micro-informatique. Mission : suivi des résultats commerciaux du réseau des concessionnaires. 02484.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, Macintosh et télémarketing. Mission : réaliser des études de marché auprès d'une cible de professionnels et de particuliers. 02440.

□ Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : remboursement des frais + prime de réussite. Profil : bac + 2/3, permis de conduire, savoir utiliser File Maker Pro sur Macintosh si possible. Mission : définir et mettre en œuvre la politique de marketing-direct *auprès des comités d'entreprise* et négocier avec les responsables de CE les conditions de vente. 02269.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 minimum, CELSA, CFJ, Sciences-Po, excellente maîtrise de la langue française. Mission : rédaction de plaquettes, brochures et dossiers de presse. 02286.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, bonne pratique du téléphone. Mission : télémarketing, remise à jour de fichiers, saisies informatiques. 02515.

VENTE

□ Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 2-3 mois. Ind. : 1500 F + %. Profil : bac + 1/2, force de vente. Mission : prospection commerciale sur fichiers déjà existants (éventuellement création de nouveaux prospects). 02473.

□ Lieu : Saint-Ouen-l'Aumône. Date : 19 octobre. Durée : 2 mois. Ind. : 2 000 F. Profil : bac + 1/2, vente. Mission : participer à la réalisation d'une base de données clients industriels (travail des métaux) par enquête téléphonique, saisie des données recueillies, analyse des résultats. 02435.

□ Lieu : Paris + déplacements. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : très motivante. Profil : bac + 2. Mission : promotion d'un produit artistique et culturel de qualité exceptionnelle au profit d'une grande œuvre humanitaire. 02268.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3-6 mois. Ind. : 3000 F + prime selon qualité du travail. Profil : bac + 4/5, formation en ingénierie linguistique, outils informatiques. Mission : participer à la veille scientifique et technologique ; effectuer des bilans et des recherches, analyse d'applications. 02509.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 4000 F. Profil : bac, connaissance AS 400. Mission : analyse de la sécurité (profils utilisateur, droits d'accès), développements de CL et QUERY. 02507.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 4000 F. Profil : bac + 2, DUT informatique-électronique. Mission : analyse des couches réseau entre des PC et un AS 400. 025084.

□ Lieu : Cachan. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, MS DOS, réseaux C, Fortran. Mission : développement d'une interface. 02486.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 1 500 F (mi-temps). Profil : bac, bonne élocution. Mission : accueil et prise de rendez-vous. 02460.

□ Lieu : Bayonne. Date : novembre. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac +2, attaché(e) de presse ou relations publiques. Mission : attaché(e) de presse, relations publiques. 02514.

TECHNOLOGIE

□ Lieu : Berlin. Date : immédiat. Durée : 3 mois, prévoir temps de formation de 2-3 semaines à Lyon. Ind. : 5000 F + frais de déplacement et d'hébergement. Profil : bac. + 2/4, BTS génies mécanique ou civil, école d'ingénieurs, allemand courant indispensable. Mission : assistance technique au chef d'agence de Berlin dans le cadre de la création d'une filiale, mise en place et suivi des relations avec l'usine située en France, établissement de devis. 02180.

DROIT

□ Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, droit, économie, droit des sociétés, Word 5 apprécié. Mission : assister le responsable juridique, rédaction, conclusion, assignation. 02444.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Boulogne. Date : novembre. Durée : 1 mois. Ind. : 30 % du SMIC. Profil : bac, secrétariat et anglais. Mission : secrétaire-standardiste, travail sur Macintosh. 02438.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1500 F + prime. Profil : bac + 2, aimer contacts et téléphone, si possible connaissances informatiques. Mission : assistance d'un service commercial ; proposer aux clients et prospects des formations de courte durée, relancer par téléphone une clientèle déjà connue et déjà contactée, gérer une carte de fidélité déjà mise en place, participer à l'organisation sur le plan administratif du service. 02483.

□ Lieu : Villejuif. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % du SMIC. Profil : bac + 1, secrétariat, motivé par la micro-informatique. Mission : frappe et mise en forme de courriers sur Pagemaker sur PC, répondre aux appels clients. 02448.

□ Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1500 F par mois. Profil : bac. Mission : accueil, standard, divers travaux de bureau. 02482.

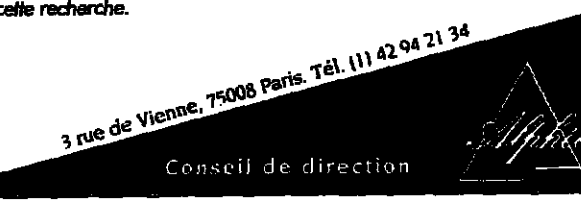
CARRIÈRES INTERNATIONALES

Togo

General manager

Prendre en charge la responsabilité globale d'un centre de profit, sur les plans technique, gestion et commercial.
C'est la mission très complète que vous propose cette société (40 MF, 90 personnes), filiale d'un important groupe pétrolier, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de tubes et raccords en plastique et d'emballages industriels.
Doté d'une formation supérieure (ingénieur ou école de commerce), âgé de 28-35 ans, vous bénéficiez d'une expérience similaire, acquise de préférence dans un pays d'Afrique noire.
Cette fonction peut constituer un véritable tremplin pour accéder à des responsabilités élargies au sein du Groupe, à l'issue d'une période de deux ans.
Cette opportunité est également ouverte à un homme de 55-60 ans ayant une expérience éprouvée de l'animation d'un centre de profit dans un contexte similaire, pour une durée déterminée.
Le poste est basé à LOME (TOGO).
Merci d'adresser CV + lettre manuscrite, sous réf. 513 L, à notre conseil Alphée, à qui nous avons confié cette recherche.

3 rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. (1) 42 94 21 34



Conseil de direction



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection sur dossiers, titres et épreuves (écrites et orales) de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'un nombre estimé de 4 agents (carrière A5 / A4) spécialisés dans la:

REDACTION DE TEXTES DE POLITIQUE SCIENTIFIQUE EN LANGUE FRANÇAISE

COM / R / A / 97

TÂCHES: dans le cadre de la politique communautaire, de la préparation et de la mise en œuvre des programmes communautaires de recherche et de développement technologique, préparer et rédiger des textes pour différentes catégories de documents de politique scientifique: propositions de programmes, documents d'analyse ou d'évaluation, notes d'information et de synthèse, etc.

FORMATION: formation universitaire dans un des domaines concernés sanctionnée par un diplôme.

PROFIL: expérience de travaux de rédaction acquise dans des organismes publics ou privés concevant, exécutant ou analysant des activités de recherche. Les candidats devront posséder une excellente maîtrise des ressources de leur langue principale et une connaissance approfondie des grands problèmes et enjeux de la politique scientifique en Europe, des priorités scientifiques et technologiques, de l'impact économique et social de la recherche, des problèmes éthiques et juridiques, etc.

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSIBILITE A LA SELECTION: □ **contrats:** temporaires (à durée indéterminée); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 20 / 11 / 1947. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie de la langue française et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, grec, néerlandais, portugais); □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 20 / 11 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.22.38).**

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

CANCR

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Nous sommes une Société américaine, leader *dans l'instrumentation de laboratoires et le* micropositionnement, nous recherchons un

AUDITEUR INTERNE

■ Rattaché au Senior Vice-Président Finance du Groupe, mais basé dans la division française à EVRY (91), vous serez amené, dans un premier temps, à vous occuper *principalement des filiales européennes. Vous aurez notamment* à définir et contrôler les procédures applicables en Europe, à développer un programme extensif d'audit, et à auditer les résultats et les consolidations périodiques du Groupe.

■ Vous devez être parfaitement bilingue anglais/français (une autre langue européenne serait un plus), connaître les principes de consolidation américains (US GAAP) et êtes disponible *pour de fréquents déplacements.*

■ Diplomé ESC plus études comptables supérieures, bénéficiant d'une expérience de quelques années en Cabinet *d'Expertise Comptable anglo-saxon, le candidat retenu* devra faire preuve de flexibilité, de rigueur, d'adaptabilité à des environnements différents et de capacité à travailler de manière indépendante.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V. et prétentions) sous réf. PG13/10 à RSCG CARRIERES 19/21 Bd Gambetta 92137 Issy-Les-Moulineaux Cédex.

★ RSCG CARRIERES



BCEOM

Société Française d'Ingénierie

de dimension internationale - 500, personnes, 320 MF de CA - Europe, Afrique, Asie, Amérique du Sud recherche

ECONOMISTE SENIOR

pour prendre en charge ou participer à la réalisation d'études de projets de développement.
La connaissance du secteur transport serait appréciée. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Ce poste, basé à Saint-Quentin-en-Yvelines, implique de fréquentes missions à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de motivation sous référence 92/33 à BCEOM - D.R.H.
Place des Fréres Montgolfier - 78286 GUYANCOURT Cedex. Fax : (1) 30.12.10.95.

OKC

mercredi 28 octobre 1992 de 16h30 à 18h30



FRANCE TELECOM

vous invite à assister à sa tribune :

"Le défi du changement"

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

Partenariat avec 9 journaux européens

Karrierechance Papierindustrie

Wir sind einer der führenden Schweizer Papierhersteller mit Sitz im Großraum Zürich. Auf dem Gebiet der Spezialpapiere ist unser Name international ein Begriff. Unsere führende Marktstellung ist das Ergebnis einer systematischen Marketingstrategie, hohem Qualitätsstandard und einem anspruchsvollen Kundenservice. Im Rahmen unserer Expansionsziele ist folgende Schlüsselposition zu besetzen:

ENTWICKLUNGSINGENIEUR VERFAHRENSTECHNIK

Er ist dem Entwicklungsleiter direkt unterstellt und übernimmt die verantwortliche Leitung von Betriebsversuchen und Produktüberwachung in der Standardphase. Als kompetenter Fachmann führt er praxisorientierte Entwicklungen in der Papierveredelung (Streicherei) und der Papierherstellung durch, ist Ansprechpartner für Vertrieb und Produktion und pflegt Kontakte zu Kunden und Lieferanten.

Sie haben bereits branchentypische Erfahrungen, sind von der Ausbildung Chemiker HTL, Ingenieur HTL oder haben eine vergleichbare Ausbildung und waren -idealerweise- in der Forschung und Entwicklung bereits erfolgreich tätig. Mit der entsprechenden Fachkompetenz, Teamfähigkeit, Durchsetzungsstärke und Englischkenntnissen sind Sie "unser Mann".

Wenn Sie diese anspruchsvolle Tätigkeit in einem erfolgreichen Unternehmen anspricht, bitten wir Sie, Ihre aussagefähigen Bewerbungsunterlagen mit Lebenslauf, Lichtbild, Zeugniskopien sowie Angaben zur Einkommensvorstellung an die von uns beauftragte Unternehmensberatung unter Kennziffer D 462 L, Enzianstraße 4b, 8130 Starnberg/Percha, zu senden. Herr Michael Groß steht Ihnen gerne für telefonische Vorabinformationen tagsüber unter Tel. 0049-81 51 / 7 93 21, abends und am Wochenende unter Tel. 0049-89 / 840 31 38 zur Verfügung. Absolute Vertraulichkeit sowie sorgfältige Berücksichtigung von Sperrvermerken sichern wir Ihnen zu.



Konsul GmbH
Management- und Personalberatung BDU

Technische Herausforderung im Bereich Spezialpapiere

Wir sind einer der führenden Schweizer Papierhersteller mit Sitz im Großraum Zürich. Auf dem Gebiet der Spezialpapiere ist unser Name international ein Begriff. *Unsere führende Marktstellung ist das Ergebnis einer systematischen* Marketingstrategie, hohem Qualitätsstandard und einem anspruchsvollen Kundenservice. Im Rahmen *unserer Expansionsziele ist folgende Schlüsselposition zu besetzen:*

GEBIETSVERKAUFSLEITER SPEZIALPAPIERE

Sein Verantwortungsbereich umfaßt die kompetente Betreuung und Pflege eines bestehenden Kundenstammes, hauptsächlich im Export weltweit. Im Zusammenhang mit einem größeren *Investitionsprojekt führt er neue,* technisch hochwertige Produkte ein. Mit dem notwendigen Know-how erschließt er neue Märkte und forciert unsere *weltweiten Verkaufs- und Marketingaktivitäten.*

Wir suchen das Gespräch mit einem kommunikationsstarken Dipl.-Ingenieur oder Techniker, der nach mehrjähriger Berufserfahrung in der Forschung und Entwicklung den nächsten Karriereschritt im Vertrieb von technisch anspruchsvollen und erklärungsbedürftigen Produkten anstrebt. Nach entsprechender Einarbeitung soll unser Kandidat in der Lage sein, sein Aufgabengebiet erfolgsorientiert zu bearbeiten. Die Aufgabe bietet Eigenverantwortung, Selbständigkeit und persönlichen Freiraum. Sprachkenntnisse: Deutsch, Englisch, Französisch eventuell Italienisch.

Haben Sie Interesse mit uns neue Ziele zu erreichen? Dann senden Sie bitte Ihre aussagefähigen Bewerbungsunterlagen mit Lebenslauf, Lichtbild, Zeugniskopien sowie Angaben zu *Einkommensvorstellungen an die* von uns beauftragte Unternehmensberatung unter **Kennziffer D 461 L, Enzianstraße 4b, 8130 Starnberg/Percha. Herr** ***Michael Groß*** *steht Ihnen gerne für telefonische* **Vorabinformationen tagsüber** unter **Tel. 0049-81 51 / 7 93 21, abends und am Wochenende** unter **Tel. 0049-89 / 840 31 38** zur Verfügung. Absolute Vertraulichkeit sowie sorgfältige Berücksichtigung von Sperrvermerken sichern wir Ihnen zu.



Konsul GmbH
Management- und Personalberatung BDU

هكذا من الاصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

Opérationnel et Business Minded

Groupe industriel et international de tout premier plan, nous renforçons le département financier de l'une de nos branches d'activité (1,2 Milliard de Francs) et créons, auprès du Directeur du Contrôle Financier, le poste de :

EUROPEAN CONTROLLER

Paris **environ 400 KF**

— Animer, organiser, restructurer, contrôler, décider, proposer, réaliser..., les qualificatifs ne manquent pas pour décrire les responsabilités qui vous seront confiées. Si l'essentiel de vos efforts portera sur l'Allemagne, dans un premier temps, vous interviendrez très rapidement et de façon très opérationnelle, sur l'ensemble des filiales Européennes de la branche.

— 32/34 ans, de formation supérieure (Grande Ecole de Commerce, Expertise Comptable), vous maîtrisez parfaitement les techniques comptables et de gestion pour les avoir mises en oeuvre dans un environnement industriel et international. Vous aimez voyager, parlez allemand couramment ainsi que l'anglais et vous avez l'étoffe du N° 1 de demain.

— Merci d'adresser votre candidature : lettre et CV, sous réf. H361 M à Ernst & Young Conseil, 51 rue Louis Blanc, Cedex 75 - 92037 Paris La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité. Pour plus d'informations, vous pouvez aussi appeler au 46 93 72 18.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

OC

LA FRANÇAISE DES JEUX

Chef de Projet Gestion/ Organisation

Paris/Nord

Vous justifiez d'une expérience de 4 années minimum dans un cabinet d'organisation et/ou d'audit, complétée idéalement d'une première expérience, en entreprise, de pilotage d'informatisation de fonctions.

Rejoignant l'équipe responsable de l'exploitation de nos jeux (comptabilisation des mises, calculs des commissions, diffusion des statistiques commerciales etc...) vous seront confiées les missions suivantes :

■ Après une prise de connaissance approfondie de notre métier, vous participez à la refonte de notre système actuel. Vous êtes également l'interface entre nos équipes informatiques commerciales et de gestion au quotidien.

■ Vous assurez un rôle dynamique de conseil et d'assistance technique auprès de l'ensemble de l'équipe d'exploitation, notamment en matière de nouveaux jeux.

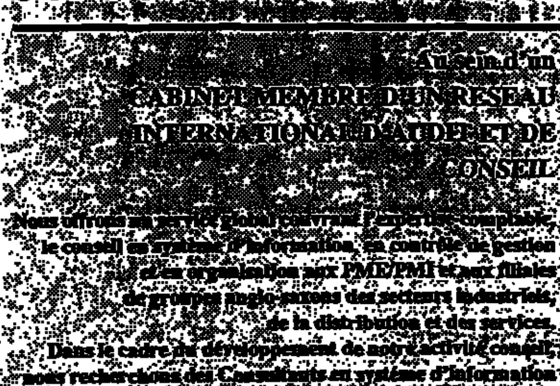
Agé d'environ 30 ans, vous êtes de formation *Ecole de Commerce ou d'Ingénieur. Vous êtes* impérativement dynamique, ouvert et ambitieux.
Vous possédez naturellement d'excellentes qualités de communication et d'animation.

Contacter Frédéric Pougeon au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tel. + rémunération actuelle à Michael Page Finance *30 bis, rue Spontini 75116 PARIS* sous réf.FP8494MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

L.B.W.

CONSULTANTS EN SYSTEME D'INFORMATION


Au sein d'un CABINET MEMBRE D'UN RESEAU INTERNATIONAL D'AUDIT ET DE CONSEIL
Nous offrons un service global couvrant l'expertise comptable, le conseil en système d'information, en contrôle de gestion et en organisation aux PME/PMI et aux filiales de groupes anglo-saxons des secteurs industriels, de la distribution et des services.
Dans le cadre du développement de notre activité conseil, nous recherchons des Consultants en système d'information

De formation supérieure (BAC + 5), âgé(e)s de 25 à 30 ans, vous disposez d'une expérience de 3 à 5 ans en entreprise ou en cabinet dans les deux domaines qui nous concernent : la gestion et l'informatique.
Notre approche du conseil concilie méthode, qualité, personnalisation. Nous exigeons fiabilité, esprit d'équipe ainsi que des facultés d'écoute et de communication.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous la réf 91447 à :

LTA/VITAE - 31 Bd Bonne Nouvelle
75002 PARIS- qui transmettra.

RESPONSABLE JURIDIQUE et du PERSONNEL

Rouen - 340 KF +

Ce Groupe Chimique International réalise plus de 2 Milliards de $ dans le monde et développe sa pénétration du marché à partir de sa filiale française et de ses récentes acquisitions dans la chimie de spécialités en France et en Europe pour atteindre un CA de 600 Millions de Frs avec 250 personnes. Pour accompagner ce développement et pour seconder ses managers sur les plans administratifs, juridiques et de gestion sociale, le poste de Responsable Juridique et du Personnel est créé sur le site de production rouennais.

A ce titre, sous l'autorité directe du Président, aidé par ses deux adjoints administratifs (services généraux) et comptables (administration de la paye), il prend en charge les relations administratives, les assurances, le contentieux et les relations sociales où il insuffle un esprit d'efficacité conforme aux valeurs qui font la réussite de cette entreprise dévouée au service client.

A 34 ans, avec votre formation juridique complétée par une spécialisation dans la fonction Personnel, votre expérience du management industriel sur site, votre esprit pugnace et votre culture internationale (maîtrise de l'anglais souhaitée), vous vous êtes reconnu : pour en parler, M. René CASIMIR, Directeur AWV Ressources Humaines, est votre contact personnel et confidentiel : appelez-le maintenant au (1) 47 20 06 50 ou écrivez-lui (lettre, CV, photo) : 1, rue Auguste Vacquerie - 75116 PARIS.



FASTRAL

---

mercredi 28 octobre 1992 de 9h à 11h

Le Monde — **Crédit Mutuel**

vous invite à assister à sa tribune :

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

"Gestion des ressources humaines : un second souffle"

Consultant en Formation

7 millions d'heures de formation gérées, une méthodologie reconnue c'est la *performance* de notre groupe. Notre mission : préparer les hommes et les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics à leur avenir. Pour participer à notre développement en région parisienne, nous recherchons un CONSULTANT EN FORMATION.
Votre fonction vous mettra en relation perma[illegible]ec **les entreprises** (information, analyse des *besoins, conseil pour l'élaboration et le suivi* [illegible] formation), **avec les salariés** (conseil pour le choix de la formation), **avec les organism**[illegible]**tion** (ingénierie et coordination des actions). Vous êtes jeune diplômé de l'enseignem[illegible] (commercial, économique, gestion des ressources humaines), vous avez au moins [illegible]nce professionnelle.

Merci d'adresser lettre manuscr[illegible]émunération actuelle s/réf. CF/6 à notre conseil **THALMA RESS**[illegible] de Constantinople - 75008 Paris, qui vous [illegible]ité totale.

THALMA

Debis

---

mercredi 28 octobre 1992 de 16h30 à 18h30

Le Monde

BOSSARD CONSULTANTS

vous invite à assister à sa tribune :

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

"Bossard et les nouveaux territoires du conseil"

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES





ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Une importante société du secteur de la communication recherche :

RESPONSABLE RECRUTEMENT/CARRIERES

Basé au siège à Paris et rattaché au directeur du personnel, il prendra en charge la gestion individuelle des carrières et le recrutement des personnels non cadres. Assisté d'une petite équipe, il mettra en place une méthodologie d'évaluation des compétences et jouera un rôle de conseil des directions. Il mettra en œuvre et gérera une véritable bourse de l'emploi interne. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, et ayant acquis une expérience d'environ 4 ans de la gestion des carrières et du recrutement, de préférence dans le secteur tertiaire. (Réf. A/9030M)

RESPONSABLE DU PERSONNEL D'UN ETABLISSEMENT

Basé à Paris et rattaché au responsable administratif de l'établissement, il prendra en charge, en liaison avec la direction des ressources humaines, la gestion individuelle des dossiers, mettra en œuvre la méthodologie de recrutement et de gestion des carrières. Assisté d'une petite équipe, il établira les tableaux de bord et participera aux réunions avec les partenaires sociaux. Il jouera le rôle de correspondant de la direction des ressources humaines sur tous les aspects : formation, questions juridiques... Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (formation juridique et/ou gestion du personnel) et ayant acquis une expérience opérationnelle d'au moins trois ans de la fonction personnel. (Réf. A/9031M)

Ecrire à Hugues CELERIER, en précisant la référence choisie. **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

LILLE

NEU

Rattaché à un Groupe industriel (2,2 milliards de F - 3 200 personnes), le Groupe Neu réalise plus de 1 milliard de F de chiffre d'affaires. Il compte 1 300 personnes environ, réparties en 20 filiales (15 en France et 5 à l'étranger). Nos métiers d'ingénierie et d'ensemblier s'exercent dans les techniques du traitement de l'air et de l'environnement (dépollution, décontamination, ventilation, transport de charges, etc.). Nous recherchons un

Juriste d'Affaires

Rattaché au Responsable Juridique, vous aurez pour principales missions :

- d'assister et conseiller les filiales pour l'élaboration et la négociation des contrats (ventes et achats), en identifiant les risques et en intégrant les données financières et fiscales ;
- de gérer le règlement des litiges et les assurances RC correspondantes ;
- de sensibiliser les opérationnels aux règles juridiques.

Vous avez une formation solide en droit des affaires. Vous êtes un juriste de terrain, bénéficiant d'une expérience acquise en entreprise, de préférence. Vous êtes disponible, autonome et vous communiquez facilement. Vous parlez anglais couramment.

*Merci d'envoyer votre CV, sous référence 23 840-201 à notre Conseil Onoma, BP 105, 59001 Lille Cedex. 3616 UGE * ONOMA.*

ONOMA



GROUPE COURTAUD

BRUXELLES — RENNES — NANCY — NICE — STRASBOURG — ANNECY

PARIS — LILLE — LYON — NANTES

L'Europe de 93 se construit avec vous.

GESTIONNAIRE DES IMPORTATIONS

Vous rêvez d'entrer dans une société internationale d'avant-garde, capable de vous apporter un épanouissement professionnel et une carrière évolutive ► Une société qui porte un éclairage nouveau sur l'industrie et qui fonde sa différence sur la créativité et la valorisation des ressources humaines ► Débutant ou première expérience, de formation supérieure de type Juridique ou Commerce International, vous maîtrisez l'anglais et vous avez un sens du contact développé ► Vous souhaitez concilier à travers votre fonction un travail opérationnel et une réflexion de fond sur nos méthodes et notre organisation ► Au sein du service Import/Export, votre mission sera double ► D'une part, vous assurerez en totale autonomie la gestion de nos importations par fret maritime, en relation avec nos prestataires externes et les équipes internes de SONY FRANCE ► D'autre part, vous participerez à la redéfinition de nos procédures de travail en vue de nous adapter au nouvel environnement légal et douanier de 1993 ► Si vous voulez passer du rêve à la réalité... ► Fabienne Margotteau étudiera votre candidature (CV, lettre et prétentions) et vous remercie de l'adresser, sous la référence 1310/GI, à Sony France, 15 rue Floréal, 75017 Paris ►

SONY
Le créateur

MEDIA-SYSTEM

Le développement de **logiciels graphiques** performants est notre métier.

Filiale en France d'un important groupe U.S. solidement implanté en Europe, nous commercialisons des produits et services destinés aux professionnels des arts graphiques et aux utilisateurs de micro-informatique professionnelle. Notre culture d'entreprise est forte et notre croissance, nos projets nous conduisent maintenant à créer le poste de

Finance Controller
250 - 280 KF
Bilingue Anglais

Avec 3 à 5 ans d'expérience confirmée du reporting anglo-saxon, vous maîtrisez bien les aspects comptables, budgétaires, prévisionnels de la gestion. Vous pratiquez EXCEL et MAC.

Bras droit de notre Directeur Financier, assisté de 3 personnes, votre rôle se définit par l'impératif d'élaborer et d'exploiter au plus haut niveau les données de gestion de notre centre de profit.

Votre fonction implique aussi la nécessité de favoriser la réflexion stratégique de la *direction générale sur la base d'informations fiables et bien maîtrisées.*

Diplômé d'études supérieures en gestion-comptabilité-finance, nous attendons de vous une compétence affirmée, autonome, pertinente et adaptative, acquise en environnement international.

Ce poste est basé non loin de Vélizy-Villacoublay (78) sur un parc technologique attrayant.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV, photo et rémunération à notre *Conseil sous référence E CNT 01 M, qui garantit la confidentialité.*

EQUIPES ET ENTREPRISES
3, rue de la Bourse 75002 PARIS

PARIS • LONDRES • MANCHESTER • FRANCFORT • STUTTGART • MILAN • MADRID

MEMBRE DE SYNTEC

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CONSULTANTS CONFIRMES

PARIS - AIX-EN-PROVENCE - BRUXELLES

De formation supérieure, vous avez fait vos premières armes en Entreprise avant de rejoindre le Conseil. Vous souhaitez donner aujourd'hui une nouvelle impulsion à votre carrière et exploiter concrètement votre potentiel commercial, créatif, relationnel dans un contexte professionnel où responsabilités et autonomie sont indispensables.

Notre Cabinet, en mettant à votre disposition une logistique éprouvée (aux plans méthodologie, technique, informatique, marketing), une notoriété, des réalisations reconnues va vous permettre de concrétiser vos aspirations. Votre réussite et vos résultats vous apporteront une rémunération attractive et favoriseront votre évolution parmi nous.

Nos projets sont nombreux et diversifiés : ils nous permettront d'étudier, ensemble, la meilleure adéquation avec votre candidature.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence BAD 1 à Bertram DURAND, Président Directeur Général, **CNPG CONSEIL**, 69 Bis av. Pierre Grenier, BP 35, 92101 BOULOGNE CEDEX.

AIX EN PROVENCE · BORDEAUX - BRUXELLES · AMSTERDAM — **CNPG CONSEIL** — HAMBOURG - LONDRES · MADRID - MILAN · STOCKHOLM

CNPG EST MEMBRE DU RESEAU EUROPEEN ENEX

JURISTE IMMOBILIER

La qualité de notre service, ce sont avant tout des collaborateurs de qualité.

Leader incontesté sur notre marché, nous recherchons un JURISTE IMMOBILIER.

De formation supérieure (Maîtrise de Droit au minimum et connaissances comptables souhaitées), vous avez de préférence une expérience de 1 à 2 ans ou au moins de solides connaissances en DROIT IMMOBILIER.

Au sein de la Direction Juridique, vous assisterez le Responsable du Secteur Immobilier (baux commerciaux, acquisition de terrains et d'immeubles, construction, assurances, désordres, fiscalité...).

Merci d'adresser votre candidature au Groupe DARTY - Service Juridique - 11 Bd Pershing - 75858 PARIS CEDEX 17.

TV . VIDEO . HIFI



ELECTROMENAGER

CONTESSE



CHARGE D'ETUDES
GESTION DES CARRIERES

Au sein de notre Direction du Personnel et des Relations Humaines, vous secondez le Chef du Service "Carrières" (composé de 5 personnes). Votre mission première est de proposer, concevoir et mettre en place un nouveau système de gestion prévisionnelle des emplois pour une population de 1700 personnes (50% Ingénieurs et Cadres). Vous participez bien entendu au suivi des outils actuellement existants. De formation 3ème cycle de gestion de personnel, vous avez l'esprit créatif, des qualités relationnelles, et avez impérativement réussi une mission similaire au cours d'une expérience de 5 ans minimum en gestion prévisionnelle des ressources humaines.

SGN est membre du Réseau Eurisys (5000 pers., 3 Mds de F de CA en 1991), l'une des premières références mondiales dans le domaine de l'ingénierie sectorielle et des services à l'industrie. Dans cet environnement, compétence technique, pluridisciplinarité, rigueur et méthodologie seront vos meilleurs atouts pour évoluer. Ce poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser votre candidature sous référence O/S/LM/19 à Odile Van Kote, SGN Direction du Personnel et des Relations Humaines 1, rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

SGN
RESEAU EURISYS

CURRICULUM

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations

LA VILLE DE SOISSONS



Ville d'Art et d'Histoire
située à 95 km de Paris
33.000 Habitants

RECRUTE PAR VOIE DE MUTATION

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS
ATTACHÉ (H/F)

Rattaché au Secrétaire Général et intégré à l'équipe de direction, vous animerez un service de 5 personnes pour assurer :

- l'élaboration et la mise en oeuvre des budgets et le suivi de la comptabilité
- la gestion des emprunts et des *garanties d'emprunts*
- la mise en place de tableaux de bord financiers
- *la programmation pluriannuelle* des investissements et le suivi des subventions
- *le conseil financier*

De formation supérieure, vous possédez une solide expérience de l'Administration Communale, notamment dans le domaine financier et de bonnes connaissances en informatique.
Vous avez, en outre, une réelle aptitude à la communication et au travail d'équipe.

Poste à pourvoir immédiatement.

safari



Collaborateur du Directeur Général des services, il sera responsable des politiques régionales en matière d'économie.

Recrutement selon les conditions statutaires :

- Administrateur territorial par voie de mutation
- Fonctionnaire d'un corps équivalent par voie de détachement

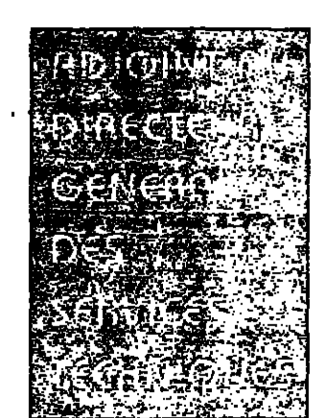
Merci d'adresser votre candidature accompagnée de votre CV détaillé à :
M. le Président du Conseil Régional de Franche-Comté, Direction des Ressources Humaines,
4 square Castan, 25031 BESANCON CEDEX

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Noudet, Directeur des Ressources Humaines. Tél. 81 61 62 50

safari

■ *MAIRIE* BANLIEUE OUEST ■

RECHERCHE



Vos principales missions seront :

- la gestion des demandes de travaux des habitants de la commune,
- la liaison et la coordination avec les conseils de quartiers,
- la prise en charge des différents services opérationnels : voirie, atelier, garage, festivités, espaces verts (200 personnes environ).

Titulaire d'un Bac + 5, spécialité génie civil de préférence, vous avez un esprit d'équipe et des qualités relationnelles. Dynamique, vous possédez une bonne expérience des problèmes de gestion et vous occupez déjà un poste à responsabilité dans une ville importante.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous réf. ADRN à : SAFARI, 17 bd Poissonnière, 75082 Paris cedex 02 qui transmettra.

safari

La Ville de Saint-Mandé (Val de Marne)

AUJOURD'HUI, COLLABORATEUR DU SECRETAIRE GENERAL, DEMAIN, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT.

SAINT-MANDE

Adresser votre candidature accompagnée d'un CV à : Monsieur le Maire, 10 place Charles Digeon, 94160 Saint-Mandé.

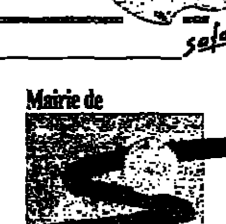
Tél : 49 57 78 15

Vous êtes Attaché Territorial ou Directeur et possédez une formation juridique (Droit Public). Auprès du Secrétaire Général, vous prendrez en charge l'étude et la préparation des dossiers. Une expérience similaire est souhaitée.
Votre sens des responsabilités et votre esprit d'initiative, notamment, vous permettront d'accéder à terme aux fonctions de Secrétaire-Général-Adjoint.

Avantages : régime indemnitaire - prime informatique.

safari

Mairie de



Sotteville lès-Rouen

30.000 habitants

RECRUTE par voie contractuelle

CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En étroite collaboration avec le service urbanisme, vous serez chargé :

- de la politique de développement économique,
- des relations avec les industriels, les commerçants et artisans,
- de la valorisation de la Zone Industrielle du développement des marchés.

Vous êtes titulaire d'un diplôme de 3ème cycle économie, développement local.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaille avant le 25 octobre, à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville.
BP 19, 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX

safari

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

recrute

DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT DU TOURISME ET DU CADRE DE VIE

Ce poste s'adresse à un fonctionnaire titulaire du grade d'administrateur ou de directeur, d'ingénieur en chef ou équivalent

MISSIONS :

Sous l'autorité du directeur des services techniques, encadrement, coordination et animation des trois services de la direction :

- Service de l'environnement.
- Service du tourisme.
- Service de l'habitat et du cadre de vie.

PROFIL :

- Expérience administrative de plusieurs années, en particulier dans un poste d'encadrement.
- Références professionnelles et/ou personnelles dans les domaines de l'environnement, du tourisme et de l'aménagement.
- Connaissance des collectivités locales.
- Sens des contacts humains.

Les agents de catégorie A intéressés doivent adresser leur candidature au :

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE
M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
Esplanade Charles-de-Gaulle – 33074 BORDEAUX

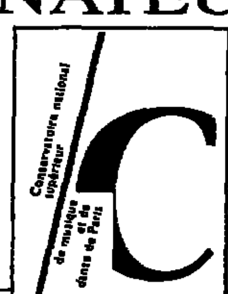
AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE 1992

Le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris.

Nous formons en 3 ans des professionnels de haut niveau dans les métiers du son.
Nous recherchons aujourd'hui un

COORDINATEUR H/F

De formation supérieure scientifique et/ou musicale, vous possédez une réelle expérience du milieu professionnel.
Vous serez chargé de la coordination des enseignements avec les organismes partenaires (Association des Studios Français, CNAM, FEMIS, INA, IRCAM, Radio France, etc.).
Vous assurerez également des prestations pédagogiques dans les



matières de votre compétence.

Merci d'envoyer votre lettre de candidature et C.V. à :
Monsieur le Directeur du CNSMDP
209, avenue Jean Jaurès
75019 PARIS.

Pour tout renseignement :
40 40 45 12.

Date limite d'envoi des dossiers :
15 novembre 1992.

La ville de Villeurbanne, 2e ville du Rhône, 120 000 habitants, recrute par voie de mutation, détachement ou inscription sur liste d'aptitude

INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
Option bâtiment

Chargé de la direction des ateliers bâtiment (110 agents).
L'aptitude à l'encadrement et à la conduite du changement sera un critère essentiel du recrutement.

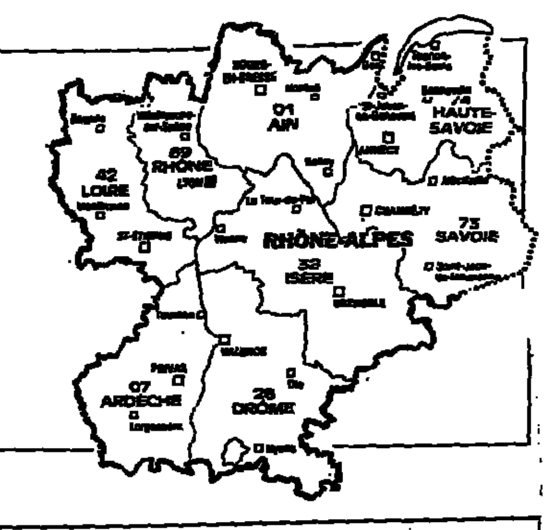
Envoyer candidature, CV détaillé et photo dans les plus brefs délais à : Monsieur le Maire, Direction des ressources humaines, Hôtel-de-Ville, B.P. 5051, 69601 VILLEURBANNE Cedex.

vi **ll** *eurbanne*

هكذا من الاصل

OPÉRATION SPÉCIALE

L'EMPLOI EN RHÔNE-ALPES



Pour la mise en œuvre de son Schéma Directeur Informatique 92/97
la Caisse Nationale d'Assurance Maladie recrute

11 INFORMATICIENS

Conditions générales : Niveau minimum BTS/IUT, MAITRISE, INGÉNIEUR. Pour tous les postes la pratique de la méthode MÉRISE sera un plus. La rémunération sera celle du *marché selon le niveau et l'expérience acquis.*

Fonctions recherchées : Analyse/concepteur - Ingénieur études - Ingénieur système.

- **LYON : 4 postes à pourvoir immédiatement dans les domaines de compétence suivants :**
  - Langage C - WINDOWS - LOO, Client/Serveur, 5 ans d'expérience
  - Langage C - WINDOWS - LOO, Client/Serveur, 5 ans d'expérience *et avoir été Chef de Projet*
- **GRENOBLE : 7 postes à pourvoir immédiatement dans les domaines de compétence suivants :**
  - MVS COBOL Transactionnel
  - GCOS8 - COBOL - DMIV TP/TP8
  - Spécialiste méthodes d'automatisation de l'exploitation et connaissance des produits sous GCOS8

Candidatures à adresser à :

M. le Directeur du CREDI Rhône-Alpes
« L'Alliance », 96, rue de Stalingrad – 38000 GRENOBLE

Après seulement 10 ans d'existence, SUN n'est pas seulement le leader mondial incontesté des stations de travail et des serveurs UNIX, c'est aussi la croissance la plus rapide des entreprises américaines en 5 ans. SUN, c'est également un état d'esprit et une qualité de vie que vous découvrirez dans la filiale française (400 pers.) résolument tournée vers ses clients. Nous recherchons aujourd'hui

2 INGENIEURS TECHNICO- COMMERCIAUX

Postes basés à Lyon

1 Spécialiste Gestion - 1 Spécialiste UNIX

Au sein de la Direction Commerciale, vous assistez techniquement notre force de vente dans le processus commercial par différentes actions : analyse des besoins du client, réponses aux cahiers des charges, présentations techniques de nos produits, gestion technique des comptes.

Agé de 28 à 32 ans, vous avez une formation Ingénieur (bac + 5), des aptitudes commerciales et une bonne maîtrise de l'anglais.

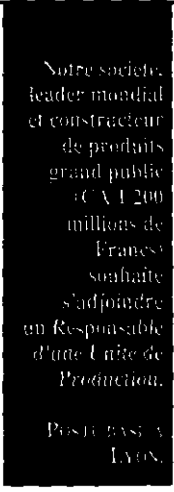
Pour le premier poste, vous avez en outre, une expérience de 3 à 5 ans de la gestion (Développement ou Support), sur des systèmes hétérogènes. Vous avez acquis une très bonne connaissance des applications et des besoins des clients dans ce domaine. Réf NJ93006

Pour le second poste, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans et de réelles compétences en UNIX. Réf NJ93007

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite), sous la référence choisie à DRH SUN MICROSYSTEMS - 13, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY.

sun microsystems

HCAD



Responsable d'une Unité de Production

ARTS ET MÉTIERS, CENTRALE, INSA...
+ 10 À 15 ANS D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Directement rattaché à notre Directeur Général, vous assumez le rôle de manager, responsable d'une unité de production et assurez le rôle de fournisseur expert auprès de notre unité de montage. Vous avez à ce titre une autorité de compétence technique -connaissance des métiers de la tôle impérativement et de la plasturgie.

Votre mission : être le "moteur" à la tête d'une équipe de 350 collaborateurs et d'un budget actuel de 11 MF que vous contribuerez à développer.

Patron d'Unité, vous avez fait vos preuves en matière d'organisation de la production et souhaitez devenir au sein d'une nouvelle structure un homme de progrès, un dirigeant capable d'apporter votre contribution tant au niveau technique et qualitatif qu'humain.

Après avoir donné à votre fonction toute sa dimension (env. 5 ans) vous pourrez poursuivre votre évolution dans notre Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M1310 à notre Conseil : INSIDER, Parc des Cornailles, 51/59 rue Ledru Rollin, 94853 IVRY SUR SEINE cedex.



VILLE DE SAINT-ÉTIENNE

(200 000 habitants)
située dans le Parc régional du Pilat, en plein essor culturel
recherche

1 JURISTE CONFIRMÉ

(Attaché territorial)

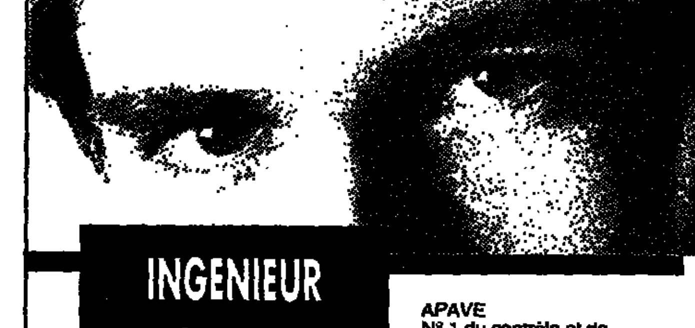
En collaboration avec la Directrice du service juridique, vous serez chargé de l'instruction et la conclusion des dossiers, de la rédaction d'actes juridiques à caractère spécifique, des actions précontentieuses et *contentieuses avec les avocats de la ville.*

Dynamique, pragmatique, négociateur, sens du travail en commun sont les qualités requises pour ce poste.

Adressez candidature et CV avant le **6 novembre 1992** à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines – Service Recrutements-Concours
42007 SAINT-ÉTIENNE Cedex

Renseignements sur le poste auprès de :
Mme BADIOU : 77-42-88-12 ou M. GRETHA : 77-42-88-02



INGENIEUR "AUTOMATISMES"

APAVE
N° 1 du contrôle et de l'assistance technique, un nom synonyme d'un savoir-faire et d'une notoriété dans le service auprès de l'Industrie, du Bâtiment et du Tertiaire.

De formation technique supérieure, vous justifiez d'une expérience "terrain" des automatismes industriels qui vous permettra de prendre progressivement en charge notre activité "automatismes".

Dans un premier temps, vous participerez à des missions d'inspection technique dans le domaine de la sûreté des systèmes, à l'analyse du *marché et réaliserez des actions de formation du personnel des entreprises.*

Dans un second temps, vous formaliserez et démultiplierez votre savoir-faire auprès de nos intervenants.

Valorisez vos compétences en intégrant un groupe dans lequel la notion de Service prime.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à
***APAVE LYONNAISE**, Direction des Relations Humaines,*
177 route de Saint Bel, B.P. 3, 69811 Tassin Cedex.

AXIAL



LYON - ANNECY - CLERMONT - DIJON - GRENOBLE - SAINT-ÉTIENNE - VALENCE



AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
La Ville de Romans (Drôme - 33 200 habitants) - Tête de réseau de villes (Grenoble, Pont-de-Claix, Belfort, Huy) RECRUTE

POUR DÉVELOPPER SA VOCATION EUROPÉENNE

UN CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

DONT LA MISSION SERA :

- *La gestion administrative et technique, et l'animation d'un réseau de coopération entre des villes et des collectivités territoriales européennes et d'autres pays étrangers, créé dans le cadre du programme communautaire MEDURBS.*
- *Le suivi administratif et technique des projets de coopération promus dans le cadre de ce réseau.*
- *L'organisation et l'animation des relations européennes à Romans.*
- *le montage des projets et dossiers dans le cadre des programmes*

Adresser candidatures manuscrites avec CV et photo à : Monsieur René-Christian Béraud - Maire Adjoint, chargé des affaires européennes, de la coopération internationale et de la solidarité - Hôtel de Ville BP 1002 - 26102 ROMANS CEDEX - Fax : 75 05 90 26.

SECTEURS DE POINTE

Filiale d'un groupe international leader mondial sur son secteur, nous fabriquons des produits de conditionnement pour l'industrie pharmaceutique répondant aux exigences toujours plus grandes de notre clientèle. Notre très forte expansion (doublement de production sur 1 an) et la création de nouvelles lignes de fabrication (ligne de mélangeage et salle blanche) s'appuient sur un service technique : Travaux neufs Maintenance dont nous recherchons le Chef de service.

INGENIEUR
TRAVAUX NEUFS - MAINTENANCE

Sous l'autorité du Directeur d'usine vous devrez manager une équipe de 14 personnes pour :

- *assurer le bon fonctionnement général des matériels,*
- *mettre en place une maintenance préventive,*
- *contribuer à l'élaboration de projets techniques et en assurer la réalisation,*
- *participer aux réunions internationales avec vos collègues des autres unités du groupe.*

Ingénieur généraliste, vous avez une capacité à dialoguer, vous lisez et parlez couramment l'anglais, et vous justifiez d'une expérience industrielle de 5 ans au moins. Une bonne connaissance de la langue allemande serait un plus.

Poste basé dans une région verdoyante du nord de l'Aisne.

CA 92 prévu : 170 MF, dont 52% à l'export. Effectif actuel 270 salariés.

Si ce challenge vous intéresse, adressez votre candidature avec CV, photo et prétentions à PHARMA GUMMI FRANCE - B.P. 26 02170 LE NOUVION EN THIERACHE ou déposez dès maintenant votre CV sur minitel 3616 EUROMES Code 21139

3616 EUROMES



PHARMA-GUMMI

OKC

Directeur de l'architecture technique et des moyens informatiques

Cet important établissement financier a une stratégie d'expansion et développe un ensemble de moyens pour renforcer, quantitativement et qualitativement, ses performances économiques. Il veille à faire évoluer en permanence son outil informatique et crée dans ce but le poste de **Directeur des Moyens Techniques.**

Rattaché directement à la Direction Générale, vous assumerez une double fonction de conseil auprès de celle-ci et de management d'une équipe d'une trentaine d'informaticiens. *Dans ce cadre, vous ferez évoluer l'architecture technique en prenant en compte les* évolutions prévisibles de l'entreprise et des techniques ; à la fois informé et ouvert aux évolutions technologiques, vous mènerez une réflexion prospective pour guider la *Direction Générale dans ses choix d'investissements. D'autre part, vous aurez* la responsabilité opérationnelle des fonctions "Exploitation", "Système" et "Réseau" ; il vous appartiendra d'optimiser l'organisation et les moyens à mettre en oeuvre pour satisfaire les *exigences de qualité et de fiabilité et de mobiliser les énergies pour contribuer à la réussite* de l'entreprise.

Ingénieur de formation, vous avez développé vos compétences techniques et vos qualités de manager dans un environnement grand système (de préférence *BULL*). Vous êtes attiré par une fonction qui associe réflexion anticipative et action dans un contexte très évolutif. Vous saurez vous affirmer dans la gestion quotidienne et participer à la définition et à la mise en place des moyens stratégiques de l'entreprise. Créatif et réaliste, vous entraînerez l'adhésion de vos équipes. Merci d'adresser votre candidature sous référence C.151/M à Catherine CHARVET qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Oberthur Consultants 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

membre de syntec



Un rôle déterminant pour la qualité de nos logiciels

ALCATEL Radiotéléphone (1 500 personnes), filiale du numéro un mondial des télécommunications, est leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. Et notre croissance à la mesure de celle du marché des communications mobiles. Dans ce contexte fortement concurrentiel, nous renforçons notre équipe "Outils et Méthodes".

INGENIEURS GENIE LOGICIEL

GESTION DE CONFIGURATION

Pour optimiser la qualité de notre production *de logiciels, vous sélectionnez et adaptez les* outils en fonction des projets. Vous participez à la définition de notre politique de gestion de configuration dans un contexte européen.

OUTILS DE TESTS

Vous définissez pour nos équipes d'ingé*nieurs un guide méthodologique des tests.* Vous choisissez et mettez en place les outils, réalisez si nécessaire leur spécification et leur conception.

Dans les deux cas, au sein du Département Etudes Logiciel, vous travaillez en relation avec la Direction Qualité et la Direction Informatique. Vous êtes chargé de la formation et du support technique des groupes de développement dont vous accompagnez les réalisations.

Ingénieur de Grande Ecole ou Universitaire, une expérience (d'environ 3 ans) du développement de **logiciels embarqués** *vous a fortement sensibilisé aux méthodes du Génie Logiciel.* Ces techniques vous passionnent et vous voulez y exprimer la rigueur, la créativité et le sens du concret qui vous animent. Nous évoluons dans un contexte international où la pratique de l'anglais est courante.



RADIOTELEPHONE

La communication au cœur de l'action.



Merci d'écrire, s/réf. **M/92/314**, à notre conseil : Marie-Jeanne CAPDEPUY
INFORAMA International - Division Carrières - 50, rue Marcel Dassault - 92100 Boulogne.

HCA

INGENIEUR GENIE CLIMATIQUE

INGENIERIE Dans le cadre d'importants projets tertiaires, vous prendrez en charge les lots relevant de votre spécialité, de la conception du système à la mise en service, en vous appuyant sur une équipe de techniciens et des outils performants.

Ingénieur diplômé (ENSAIS, INSA, *ENSM, ESEM, ou équivalent*), vous avez une première expérience dans le domaine de la climatisation et de l'intérêt pour la micro-informatique.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature complet, sous réf. SC/ICL, à SERETE - Service Recrutement- 86, rue Régnault 75013 PARIS

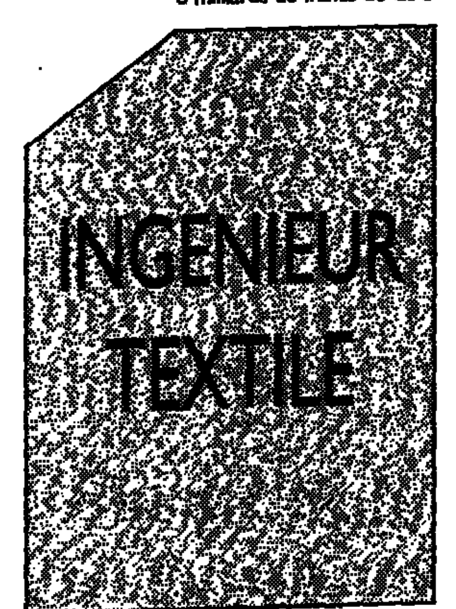
serete *Constructions*

Filiale du 1er groupe privé d'ingénierie en France, nous sommes une société de taille humaine évoluant *dans le domaine des* techniques de pointe du bâtiment et du management de *projet.*

HCA

DU PONT DE NEMOURS

Dans le MONDE : 140 000 personnes, 135 implantations, 40 milliards de $ de C.A. 1 800 produits et gammes de produits En FRANCE : 1 600 personnes. 6 milliards de francs de C.A.



DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Direction des Ressources Humaines
137, rue de l'Université
75334 PARIS CEDEX 07

DÉPARTEMENT FIBRES

Notre département Fibres, leader dans les fibres synthétiques, recherche

UN INGENIEUR TEXTILE

Vous serez responsable technique de la teinture et de la *finition chez nos clients (tisseurs et tricoteurs) en France* et en Belgique, et prêterez assistance technique aux tisseurs.

Jeune diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs Textile (ESTIT, ESITE ou autres) ou de Chimie, avec une spécialisation teinture et finition, vous justifierez de deux années *minimum d'expérience dans une fonction similaire.*

Vous avez la maîtrise parfaite de la langue anglaise, un bon esprit d'équipe et une aptitude à la communication. La connaissance de la langue allemande serait un atout.

Vous êtes mobile géographiquement et disponible pour vous déplacer fréquemment en France et à l'étranger.

Votre fort potentiel vous permettra d'accéder à d'autres opportunités de développement dans un environnement international *évolutif.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :



RSCG CARRIERES

ALCATEL

CETT

Filiale du groupe multinational ALCATEL, nous sommes l'un des partenaires principaux d'un important projet dans le domaine des télécommunications. Nous recherchons notre

RESPONSABLE DU GROUPE VALIDATION
GESTION DE RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

POSTE BASÉ À PARIS OUEST

VOTRE MISSION : Au sein du Département "Système-Architecture" ❑ vous coordonnez et animez une équipe de 3 personnes ❑ vous vérifiez que les développements effectués correspondent aux spécifications ❑ vous suivez la phase d'intégration du logiciel ❑ vous déterminez les tests de contrôle et analysez les résultats.

VOTRE PROFIL : ❑ ingénieur confirmé ❑ 32 ans au moins ❑ de solides compétences en qualification/validation de systèmes complexes ❑ une expérience de développement de systèmes de transmissions *(multiplexeurs, brasseurs, équipements de gestion locale, ...)* ❑ *la maîtrise de* l'environnement UNIX ❑ ANGLAIS INDISPENSABLE.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ un poste clé dans notre structure ❑ des moyens techniques et humains à la hauteur de nos ambitions ❑ un environnement high-tech où vos compétences seront valorisées ❑ un *projet novateur aux enjeux internationaux* ❑ *de réelles perspectives d'évolution* au sein du groupe ALCATEL.

Pour un entretien individuel avec la société le 5/11/92

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 7 ter, rue de la Porte de Buc - 78000 VERSAILLES. *Fax : (1) 39 49 51 94 en indiquant la référence 5853 sur la lettre et sur l'enveloppe.*

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN

Publipanel



SECTEURS DE POINTE

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture a un poste vacant à son siège à Paris

ADMINISTRATEUR DE DONNÉES

Position :

Le titulaire sera chargé de concevoir et mettre en œuvre des bases de données relationnelles, gérer le dictionnaire de données, participer aux migrations et assurer la formation technique.

Titres et expérience requis :

– Grade universitaire en informatique ;
– Huit ans d'expérience de l'informatique dont quatre ans dans le domaine des SGBD mainframe, de préférence DATACOM/IDEAL ;
– Excellente connaissance de l'anglais ou du français et bonne connaissance de l'autre langue.

Traitement et indemnités :

Salaire initial net : approximativement 50 000 US dollars par an.

Le curriculum vitae détaillé avec une photo devrait parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 3 novembre 1992 en rappelant la référence DIT-076 :

Chef, division du développement des ressources humaines (DIT-076)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

Groupe International de tout premier plan, partenaire des constructeurs automobiles européens, recherche pour son centre technique

CHEF DE PROJET
SYSTEME D'INJECTION ELECTRONIQUE

A partir d'un cahier des charges défini avec le constructeur automobile, le chef de projet assure la coordination de l'action des différents services (commercial, achats, études et industrialisation) de l'entreprise et les constructeurs automobiles.

Au plan technique, il est le garant du respect du planning et des budgets jusqu'à la mise en production du produit. Contact permanent avec le client.

INGÉNIEUR de formation ayant une bonne connaissance des moteurs et plusieurs années d'expérience dans le milieu automobile.

Maîtrise de la langue anglaise appréciée.

Merci d'adresser dossier (CV + photo + prétentions) sous réf. 2401 à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS *qui transmettra.*

SILEC
GROUPE SAGEM

Ingénieur Technico-Commercial Câbles de Télécom

Au sein du groupe SAGEM, notre société (3100 personnes, 2,5 milliards FF de CA) fabrique et commercialise des câbles, du matériel de raccordement et des équipements de signalisation. Nous recherchons pour le département Télécommunications, un ingénieur chargé d'assurer la réalisation d'affaires auprès des marchés **grands comptes** en France et à l'Export. En *liaison avec le commercial, ce collaborateur traite* les appels d'offre et suit l'exécution des contrats directement auprès du client, apportant ses conseils sur le plan technique. Il participe aux commissions techniques et fait évoluer nos produits. Agé de 30/40 ans, vous êtes ingénieur Télécommunications et justifiez d'une expérience confirmée en tant qu'ingénieur d'affaires ou chef de projet dans le domaine des câbles, des transmissions ou des *commutations. Vous êtes capable* d'entretenir des relations à haut niveau et maîtrisez *parfaitement* l'anglais. Ce poste est basé à **Paris** et nécessite des déplacements fréquents dans toute la France.

Si vous êtes intéressé par ce poste, merci d'adresser votre candidature sous la référence A1391.92M à notre conseil Chantal Baudron s.a., 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

UN MONDE NOUVEAU SE CRÉE TOUS LES JOURS

GDI simulation

Etude et réalisation de simulateurs utilisant la technique informatique temps réel et électronique (calculateurs, vidéo et asservissements) recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN
230 KF

Au sein du laboratoire d'études électroniques, vous assurez la cohérence des moyens de développement (schématique, simulation et implantation éléctronique), vous participez à la mise en place des méthodes et moyens de génie logiciel, vous gérez le parc micro-informatique et le réseau (éthernet sous micro Vax/Unix). Vous suivez les implantations électroniques réalisées en CAO. De formation universitaire ou école d'ingénieurs, vous avez une première expérience dont encadrement.

Poste basé à Suresnes (92).

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo à Madame FAIVRE, Ressources Humaines, Giravions Dorand Industries, 5 rue Jean-Macé, 92150 Suresnes.

Groupe CESELSA

GROUPE
SOFRESID

Important Groupe d'Ingénierie International
RECHERCHE

dans le cadre de la création d'une nouvelle structure destinée à promouvoir le savoir-faire du Groupe en matière d'environnement et d'énergie,

INGENIEURS PROCEDES EXPERIMENTES

(Réf. M H31)
notamment dans les applications raffinage et pétrochimie.

INGENIEURS COMMERCIAUX

(Réf. M H32)
désireux de participer à ce challenge riche de perspectives pour candidats de valeur.

Pour ces 2 postes la connaissance de l' Anglais est indispensable.

*Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous référence correspondante à **SOFRESID** Direction des Relations Sociales 59, rue de la République 93100 MONTREUIL.*

WUNDERBAR!*
début de carrière réussi comme
ingénieur produits

Filiale d'un des premiers groupes français, notre Société conçoit, fabrique et commercialise des biens d'équipements légers à destination de marchés importants (aéronautique, électronique...). Notre unité de l'Oise (240 personnes) désire consolider ses positions en Allemagne, où nous avons une agence très active près de Düsseldorf, en intégrant un INGENIEUR PRODUITS.

Basé dans l'Oise, en liaison avec notre Responsable Marketing, et proche de l'ensemble industriel, vous serez l'interface de notre agence allemande pour l'ensemble des problèmes techniques et marketing.

Vos déplacements outre-Rhin (25% de votre temps), la formation initiale que l'on vous dispensera vous permettront de participer à la stratégie produits, d'apporter un soutien technique à notre agence et d'avoir cette polyvalence souhaitée. Naturellement, cette action qui implique une formation d'ingénieur nécessite autonomie, réelles qualités d'ouverture, aisance relationnelle et bilinguisme.

Ecrivez très vite, sous la réf. M 1113 H à notre Conseil NEMESIS - 10, rue de Richelieu - 75001 PARIS

NEMESIS

* FANTASTIQUE

Ingénieur en organisation
Bilingue anglais

Livrer 1,6 million de colis/jour sur des destinations long courrier, c'est le challenge quotidien de Federal Express, leader du transport express international (95 000 personnes dans le monde dont 435 en France).
En tant que consultant interne, votre objectif sera d'optimiser les ressources actuelles de l'entreprise par l'étude de la faisabilité de différents projets opérationnels. Vous les analyserez et les qualifierez dans tous leurs aspects : financier, humain, technique... Maître d'œuvre, vous participerez ensuite activement à leur mise en place. Des missions très variées vous permettront d'exprimer votre potentiel.
Bac + 5, de préférence ingénieur, idéalement MBA, vos capacités d'implication, d'autonomie, de rigueur et de professionnalisme s'allient à votre goût du travail en équipe... Alors rencontrons-nous.

Adressez votre candidature, sous réf. IO/1092, à Federal Express, Service du Personnel, 125 avenue Louis Roche, 92238 Gennevilliers Cedex.

FEDERAL EXPRESS

FEDERAL EXPRESS, LE PLUS RAPIDE VERS L'AMERIQUE

SYNTHELABO 5eme Groupe Pharmaceutique sur le marché français + 7 000 personnes - 6,6 Milliards de Francs de CA 1,1 Milliard de Francs consacrés à la recherche.

Filiale de Synthélabo, Ela Médical est le premier constructeur français de stimulateurs cardiaques et de systèmes Holter et connaît une progression annuelle de 25% de son CA.

ela medical

Ingénieur Concepteur de Circuits Intégrés Analogiques

Vous participerez à l'étude de nouveaux stimulateurs cardiaques au sein du Laboratoire de R & D. *Dans ce but*, votre rôle sera de concevoir des circuits intégrés à *dominante analogique* (basse tension, faible consommation, faible bruit) dans des process CMOS et BICMOS, MICRONIQUE et SUBMICRONIQUE.
Vos compétences dans le domaine des circuits à capacités commutées et de la micropuissance seront très appréciées ainsi que vos connaissances des outils de C.A.O. (simulation, layout, ...).
Diplômé d'une Grande Ecole, votre expérience professionnelle de 2 ans *minimum* dans un domaine comparable vous permettra une intégration et une évolution rapides.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 92ICC à l'attention de : Madame DONNAREL - Direction du Personnel - 98/100 rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE.



Synthélabo

Notre PME (180 pers.), filiale d'un Groupe National spécialisé dans l'électronique de pointe et l'informatique industrielle, recherche dans le cadre de l'expansion de son Service Etudes basé à NICE :

CHEF DE PROJET RESEAU — *Réf. 120.01*

Dans le domaine des réseaux de communication (Transmissions de données et phonie), vous assurerez : les travaux de pré-étude en relation avec les clients ; la définition des architectures réseaux ; la gestion technique des projets.
Ingénieur (Bac+5) de formation Electronique/Télécom..., vous avez une bonne connaissance de l'architecture réseau + normes ISO, RNIS et pouvez justifier d'une expérience d'environ 7 ans en milieu industriel. De plus, vous pratiquez l'anglais avec aisance.

CHEF DE PROJET SYSTEME — *Réf. 120.02*

Dans le domaine des moyens de commandement, de contrôle et de communication, vous assurerez : les travaux de pré-étude ; la gestion technique des projets et des produits (veille technologique).
Ingénieur Système (Bac + 5), de formation Electronique ou Généraliste, vous avez l'expérience des Etudes et Développement en électronique ou logiciel ainsi que de bonnes connaissances générales dans le domaine des transmissions (intégration de systèmes et des postes de commandement). Une expérience d'environ 5 ans en milieu industriel et la pratique de l'anglais sont requises.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en mentionnant la référence choisie à notre conseil qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

ADC *107, avenue Léon Bérenger 06700 Saint-Laurent-du -Var*

هكذا من الاصل

SECTEURS DE POINTE



Filiale d'EURIWARE, deuxième groupe informatique français d'ingénierie et services dédiés à l'industrie, GRAPHAEL intervient sur l'ensemble des systèmes d'information et de communication des entreprises : gestion de données techniques, application de CAO/Calcul, architecture de systèmes distribués, mise en œuvre de solutions Télécom...
Notre offre est diversifiée : conseil, audits, schémas directeurs, conception et réalisation de systèmes, assistance technique, FM...
Notre croissance soutenue nous conduit à intégrer un

Chef de projet confirmé

De formation supérieure (X, Supélec, Centrale...) complétée par une formation de gestion type IAE, vous avez 5 à 7 ans d'expérience informatique en environnement industriel et avez participé activement à des projets de grande envergure.

Vous maîtrisez la méthode MERISE et vous avez travaillé dans l'un des environnements techniques suivants : réseaux, SGBD/R (ORACLE, INGRES ou SQL Server), Système UNIX, SQL et/ou Windows.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de projets informatiques complets dans un environnement client/serveur. De la *phase de spécification jusqu'à la mise en exploitation, vous assurez la* responsabilité des choix de conception, l'animation et le suivi d'une ou plusieurs équipes, les relations avec l'utilisateur final et le respect des *engagements pris (coûts, délais...).*

Vous avez prouvé vos dispositions à l'animation et à l'encadrement : vous saurez être moteur et pédagogue. Avant tout, c'est l'esprit de Service qui fait de vous le cadre opérationnel dont nous avons besoin.

Merci d'adresser votre dossier sous référence LM/04 à Marie-Hélène Bugari, GRAPHAEL, Actipôle, 12/14 rue du Fort de Saint-Cyr, 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

Graphael
RESEAU EURISYS

CONTESSE

mercredi 28 octobre 1992 de 14h à 16h

JOURNÉES
Le Monde
PROSPECTIVES



vous invite à assister à sa tribune :

"La gestion des hommes par famille professionnelle. Deux exemples : la famille des explorateurs et celle des juristes"

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

LE MONDE DES CADRES

AIDES FÉDÉRATION NATIONALE RECRUTE
UN ADJOINT
A LA COMMUNICATION ET AU DÉVELOPPEMENT

PROFIL :
- Formation école supérieure de commerce ou gestion (ou en fonction du profil EFAP, CELSA, école d'ingénieur).
- *5 ans d'expérience dans la publicité, le marketing, la promotion, l'organisation d'événements.*

FONCTION :
- Rattaché au D.E., il participe à l'élaboration de la stratégie de communication et de collecte de fonds.

Il est responsable de la mise en œuvre des actions.
Il travaille en réseau avec les comités locaux, et il est prestataire de services.

CONDITIONS :
- Poste basé à Paris demandant une bonne disponibilité et une forte capacité de travail.
- Anglais et qualité de rédaction et d'expression.
- *Salaire 180 à 220 000 F brut annuel, fonction expérience.*

Merci d'adresser CV et prestations à : **M. Yann LE CAM** – 247, rue de Belleville – 75019 PARIS

1er GROUPE EUROPEEN DE FORMATION PERMANENTE (275 consultants-formateurs en Europe - 400 titres de stages).

Dans le cadre de son fort développement, la **DIVISION FORMATION** recherche des :

CONSULTANTS-FORMATEURS H/F
ACHATS

- Vous prendrez en charge l'animation de stages existants que vous ferez évoluer.
- Vous participerez à la création de nouveaux stages au sein d'une équipe de professionnels.
- Vous concevrez et animerez des actions de formation adaptées en analysant et en diagnostiquant les besoins en formation de nos clients.

Actuellement Responsable des Achats, vous êtes de formation ingénieur et possédez une expérience minimum de 10 ans dans la fonction Achats en milieu industriel de préférence.
Aujourd'hui homme de stratégie, de marketing d'achats et de négociation, vous restez un opérationnel dans votre approche du métier.

Vous avez acquis une solide pratique de :
- l'analyse de la valeur avec les bureaux d'études et si possible une bonne connaissance des approvisionnements.
- la mise en place de tableaux de bord en liaison avec les services Qualité - Approvisionnements *et Financiers.*

Vous avez une forte motivation et un goût prononcé pour la formation, ainsi qu'une volonté permanente de progresser dans votre domaine de compétence.

Vous êtes persuadé, comme nous, qu'aider les entreprises à améliorer les performances de la fonction achats est une activité passionnante et en plein *développement. Venez nous rejoindre et* **développer votre expertise** au sein de la Division Industrie Logistique de la CEGOS. Nous vous proposons une rémunération attractive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous la référence 8181/LM à M.F. ALETTI - CEGOS - Division Recrutement - Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cedex.



CONSEIL
FORMATION
RECRUTEMENT

Deux jours pour décider de votre avenir professionnel



Le Monde organise
les 4es Journées Prospectives
les 27 et 28 octobre 1992

UNESCO - 125, avenue de Suffren,75007 Paris
métro : Ségur

Renseignements : (1) 48-06-51-91 du lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures

Mercredi 28 octobre entrée libre et gratuite

Les tribunes des entreprises

BOSSARD CONSULTANTS
« Bossard et les nouveaux territoires du conseil .
Salle I de 16 h 30 à 18 h 30

BULL
« Passeport pour l'avenir ou comment faire évoluer la réalité sociale en fonction d'une ambition technologique novatrice ».
Salle II de 9 h à 11 h

CRÉDIT MUTUEL
« Gestion des ressources humaines : un second souffle ».
Salle I de 9 h à 11 h

ELF
« La gestion des hommes par famille professionnelle. Deux exemples : la famille des explorateurs et celle des juristes ».
Salle II de 14 h à 16 h

FRANCE TÉLÉCOM
« Le défi du changement ».
Salle II de 16 h 30 à 18 h 30

LA POSTE
« La force de La Poste : les hommes »
Salle I de 14 h à 16 h

PRICE WATERHOUSE
« Auditeur et consultant : recrutement, carrières et débouchés en 1993 ».
Salle I de 11 h 30 à 13 h 30

SNCF
« La SNCF : décentraliser et anticiper ».
Salle II de 11 h 30 à 13 h 30

Les rendez-vous des métiers

FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS :
« Les travaux publics : quels métiers ? quelles ambitions ? »
Salle IX de 9 h 30 à 11 h 30

FÉDÉRATION NATIONALE DU BÂTIMENT :
« Profession : bâtiment ».
Salle IX de 14 h 30 à 16 h 30

TEMPS DENSE et le CIGREF
« Profession : informatique ».
Salle IX de 17 h à 19 h

Le débat

« Vendeurs et commerciaux : comment combler le déficit ? Les enjeux de la formation des vendeurs de demain ».
Salle I de 19 h à 21 h

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

Si Harpagon connaissait La Poste d'aujourd'hui, il suivrait certainement vos cours de comptabilité.



FORMATEURS EN COMPTABILITE

Jeunes diplômés DESCF minimum, avec une expérience en cabinet d'expertise comptable ou en entreprise, n'allez toutefois pas croire que nos comptables soient les Harpagon de la gestion. Pas plus que nos formateurs en comptabilité qui sont loin d'être avares en conseils.

Devenir l'un de nos formateurs, c'est permettre à tous nos comptables de rester à la pointe de leur métier. Pour cela, vous développerez des enseignements dans le domaine des techniques comptables et, sur le terrain, des missions de conseil, d'assistance et d'audit.

Vos facultés d'adaptation et vos aptitudes pédagogiques sont essentielles, tout comme votre goût du travail en équipe.

Alors, si rejoindre notre Institut de Gestion situé à Evry (Essonne) vous motive, merci d'envoyer votre dossier de candidature à :

Alain Lantaume - Directeur de l'Institut de Gestion - 2, rue du Facteur Cheval 91011 Evry cedex.

Pour répondre aux besoins de tous
La Poste a besoin des compétences de chacun



MEDIAPA



UNE MISSION QUI OUVRE L'APPETIT...

Nous sommes la filiale française - de création récente - d'une des premières multinationales américaines, leader mondial de PRODUITS NUTRITIONNELS. CA en croissance de 50%/an. Face à ce constat de réussite, nous recherchons un Directeur des Ventes pour coordonner le travail de nos Distributeurs.

A 30/40 ans, vous possédez une expérience confirmée de la vente, acquise dans des entreprises ou groupes importants. Vous aimez et savez travailler, prendre des décisions dans l'urgence, vous possédez une grande aisance de contact et pouvez dialoguer à tous niveaux d'interlocuteurs (en Français et Anglais indifféremment). Enfin, impératif fondamental d'une telle fonction, vous êtes disponible pour vous déplacer à tout moment, dans n'importe quel pays.

Si vous êtes ce professionnel d'envergure, adressez votre candidature en anglais avec photo à FORBES SCHRODER & CO - 3 rue Chardin - 75016 PARIS.

QRC



Vous possédez du talent pour la communication écrite,

Vous êtes par ailleurs passionné par l'aventure spatiale,

Vous souhaitez participer à l'essor des sciences et techniques spatiales.

La Délégation à la Communication du CNES, Agence Française de l'Espace, vous offre un poste de

REDACTEUR

au sein de son service publications basé à TOULOUSE pour la réalisation de son journal de communication externe et de documents publicitaires et institutionnels.

Diplômé(e) d'une Ecole ou Université spécialisée dans les techniques rédactionnelles et graphiques, vous avez pû mettre en pratique, lors d'une première expérience, votre parfaite maîtrise de la langue française, votre curiosité, votre rigueur intellectuelle et votre créativité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au CNES Division Ressources Humaines du Siège 2 place Maurice Quentin - 75039 PARIS Cedex 01 - sous *référence 92/DC/01*.

MINITEL 3615
CODE CNESPACE

HCA

Venez donner le ton à notre magazine

Nous sommes l'une des premières revues françaises (diffusion à + de 300.000 exemplaires).

Depuis plusieurs décennies, nous avons traversé les modes et bâti notre notoriété auprès d'un public très élargi avec une image alliant classicisme et modernité.

Notre Direction Générale recherche son

Rédacteur en Chef
H/F

Vous animez et dynamisez une équipe d'environ 30 pigistes et photographes.

Vous construisez les sommaires, faites rédiger les articles, orchestrez les prises de vues à Paris et en régions.

Vous identifiez des correspondants en Province, coordonnez les reportages et choisissez l'iconographie.

Vous montez le corps du magazine et sous-traitez la maquette à des prestataires.

Vous avez 35/40 ans, une bonne expérience dans le monde de la presse. Vous avez du goût et des connaissances en Arts décoratifs.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite sous réf. 1001/M à notre conseil

JC2
103, rue La Fayette 75010 Paris.

Paris Lyon Toulouse Nice Nantes Lille Nancy Chartres Cholet Le Mans Metz



Label OPQCM CSNCR

WÄRTSILÄ DIESEL GROUP

Leader mondial dans le domaine des moteurs Diesel industriels – plus de 5 000 employés dans plus de 30 pays – et membre du Groupe finlandais METRA, cherche à remplacer son

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

récemment nommé à une autre fonction attrayante au sein du Groupe.

Vous avez idéalement entre 30 et 35 ans, et vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur.

Vous parlez couramment l'anglais et le français. La maîtrise d'autres langues sera un atout supplémentaire.

Vous justifiez d'une expérience réelle en environnement international et vous avez envie de rejoindre une équipe restreinte de direction générale.

Vous possédez une bonne connaissance de communication d'entreprise interne et externe, domaine dans lequel vous avez réussi une expérience significative.

Venez nous rejoindre au sein de la direction générale du Groupe WÄRTSILA DIESEL, basée à STRASBOURG. Vos responsabilités consisteront à :

- seconder la direction générale du Groupe dans la fonction « communication interne et externe » ;
- renforcer l'image visuelle du Groupe ;
- assurer les relations avec la presse au niveau du Groupe ;
- assurer la liaison avec le Groupe METRA pour les sujets ressortissant de la communication ;
- coordonner l'équipe de professionnels de la communication qui œuvrent au sein du Groupe pour mettre en place et appliquer la politique de communication ;
- apporter votre soutien à la promotion des ventes au travers du réseau mondial des ventes WÄRTSILA DIESEL.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) à :

WÄRTSILA DIESEL INTERNATIONAL - M. Bertrand JEANMAIRE
12, quai Saint-Jean - 67080 STRASBOURG Cedex

Ville de SCEAUX, 18 000 habitants, recrute un(e) :

Responsable d'Edition

BAC + 4 "Communication" (CELSA apprécié), expérience 3-4 ans minimum, vous connaissez la mise en page traditionnelle et informatique (pratique indispensable de Page Maker), les techniques de photogravure et d'impression. Vos qualités rédactionnelles font de vous un(e) professionnel(le) de la fonction.

Supervisant le travail d'un(e) graphiste, vous intégrez une petite équipe ; ferme mais souple, capable de vous adapter à divers interlocuteurs (élus, responsables d'associations, public), votre disponibilité, votre goût pour le service public feront la différence.

Si vous êtes intéressé(e), adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV), sous référence A2 10 02, à notre Conseil, Catherine BALBARIE
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération
75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

(Organisation et Publicité)



La Cité des Sciences, établissement public de 1 000 personnes est le plus grand centre culturel d'Europe consacré aux Sciences et aux Techniques. Elle recherche pour sa Direction Communication un :

Chef du Service de Presse

une entreprise culturelle en projet

Vous avez une solide formation en sciences qui vous a permis d'acquérir des connaissances approfondies dans les domaines scientifiques ou techniques renforcée par une expérience d'au moins 10 ans dans une fonction de communication.

Vous dirigerez un service chargé de l'ensemble des relations presse.

La capacité à animer une équipe et la maîtrise de langues étrangères sont des atouts indispensables.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo sous réf. 1704 au Responsable du Personnel, Cité des Sciences et de l'Industrie, 75930 PARIS Cedex 19.



L.B.W.

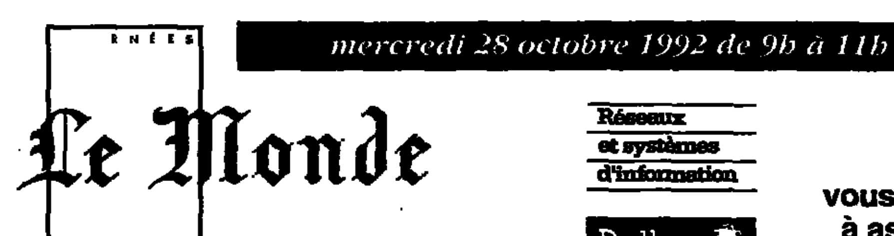
LES DIRIGEANTS

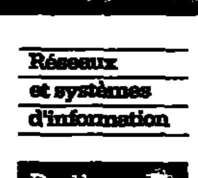
CREER LA DIRECTION DE LA QUALITE

Paris - Nous sommes un groupe immobilier spécialiste du logement social et leader sur ce marché (120.000 logements construits, 100.000 logements gérés). Notre ambition est d'améliorer la qualité de nos prestations. Pour y contribuer, nous créons une direction de la qualité et recherchons son responsable. Rattaché au directeur général, il aura pour mission de concevoir et de proposer des actions d'amélioration de la qualité des prestations de chaque direction qu'il assistera. Il coordonnera et suivra en permanence le développement de la qualité dans l'entreprise. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (école d'ingénieurs ou école de commerce), âgé d'au moins 35 ans et ayant acquis une expérience reconnue de la mise en place de la qualité dans une grande entreprise de service. Rigueur, adaptabilité, sens de l'analyse et de synthèse sont nécessaires pour réussir dans cette fonction. Ecrire à Dominique BAUD-BERTRAND, en précisant la référence A/F9028M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.**



PA Consulting Group
Creating Business Advantage





vous invite à assister à sa tribune :

"Passeport pour l'avenir ou comment faire évoluer la réalité sociale en fonction d'une ambition technologique novatrice"

UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

MERCER
Management Consulting
Strategic Planning Associates

Nous aidons les grands groupes mondiaux à élaborer et à mettre en oeuvre des changements majeurs pour améliorer leurs profits et leur croissance.

A la suite de notre fusion avec Temple, Barker and Sloane aux Etats-Unis, symbolisée par l'adoption d'un nouveau nom, nous comptons plus de 700 collaborateurs dans le monde.

Pour soutenir notre croissance rapide en Europe, nous recherchons des individualités à fort potentiel, ayant les capacités de résoudre des problèmes complexes et de convaincre des équipes dirigeantes de premier plan.

Les candidats devront avoir une expérience réussie de direction en entreprise ou de conseil de haut niveau.

Merci de nous écrire au 7, rue Galilée, 75116 PARIS.

Boston Chicago New York San Diego San Francisco Washington Toronto Londres Genève Paris

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial



AREA, Société des autoroutes Rhône-Alpes crée un poste de :

RESPONSABLE PRODUITS, CLIENTS, SERVICES

Mission : • Elaborer et réaliser des études terrain, audits, enquêtes d'image... afin d'optimiser la politique commerciale, • Développer des stratégies promotionnelles des produits et services AREA et en mesurer l'impact auprès des usagers, • Assurer l'interface entre les différents partenaires afin d'améliorer les services offerts aux automobilistes.

Profil : • Agé(e) de trente ans environ, diplômé(e) d'une école supérieure de commerce (Sup de co, ESCAE, ...) vous disposez d'une première expérience réussie dans le marketing opérationnel. • Avoir travaillé, dans les activités automobiles ou touristiques, serait un atout apprécié. • A la fois homme de terrain et homme d'études, vous possédez de réelles qualités relationnelles, commerciales et de gestionnaire.

Envoyez lettre manuscrite, CV et photo à :
AREA - Service du personnel (réf. : GR)
BP 48 - 69672 BRON Cedex.

AREA

A R E A , V O T R E S E R V I C E



LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,4 MILLIARDS DE C.A. DONT 31 % A L'ETRANGER

150 REACTEURS NUCLEAIRES ALIMENTES DANS LE MONDE

SOYEZ LE MOTEUR D'UN INVESTISSEMENT A LONG TERME...

CHARGÉ D'AFFAIRES COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS

Dans le cadre de l'adaptation de nos moyens et de nos structures au nouveau contexte des états de l'ex-URSS, nous créons un poste de chargé d'affaires C.E.I. basé à notre siège de Vélizy.

Directement rattaché à la Direction commerciale, ce collaborateur assurera la prospection des clients potentiels pour les différentes branches du Groupe. Il participera aux missions à caractère technique et commercial en C.E.I. et pilotera les moyens d'actions sur place à Moscou et Kiev. Il agira avec le souci de renforcer un *réseau relationnel afin de nous permettre d'étayer une politique basée sur le long terme.*

Nous souhaitons confier ce poste à un professionnel possédant une première expérience réussie de l'activité commerciale pour des produits de haute technicité sur les pays de l'Est. Ingénieur ou de formation *commerciale supérieure, rompu aux exigences et aux contraintes de la négociation, il sera disponible pour de* fréquents voyages. La connaissance de l'Anglais et du Russe (même perfectible) est indispensable.

Merci d'adresser dossier complet, C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 6 CX 1/M à PANEL 181 avenue Charles-de-Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine, qui vous garantit toute confidentialité.

FSA FRANÇOIS SANCHEZ ASSOCIES **PANEL**

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

R E T R O U V E Z L E S A N N O N C E S S U R 3 6 . 1 5 L M





هكذا من الاصل

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Directeur commercial

Paris

Nous sommes une société allemande spécialisée dans la fabrication de produits chimiques spéciaux, utilisés comme revêtement protecteur dans la voierie et les réseaux divers. Pour notre société française nous recherchons un directeur général chargé de la vente et du marketing.

Ce poste s'adresse à une personnalité dynamique, jeune, diplômée d'une école de commerce ou d'ingenieurs, ayant une expérience réussie dans la vente de produits similaires. Le sens du management et une bonne connaissance de l'allemand sont indispensables à l'exercice de ces fonctions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (avec photo et prétentions) sous référence CB 22 *à notre conseil, Marie-Françoise Praml-Bode, qui vous garantit la plus stricte confidentialité.*

DR. MARIE-FRANÇOISE PRAML-BODE
PERSONAL- UND UNTERNEHMENSBERATUNG
DÜSSELDORF · PARIS · BERLIN
GRAFENBERGER ALLEE 128A · D-4000 DÜSSELDORF 1 · TEL. 19.49.211.6796313

BAC +4/5

avec ou sans première expérience

ECOLES DE COMMERCE - UNIVERSITES - HOTELLERIE - AGRO...

Halte aux idées reçues !



"Certes, je suis jeune mais déjà diplômé et surtout, je suis très déterminé. Je demande les responsabilités d'un poste évolutif, un salaire motivant et souhaite m'impliquer totalement dans une équipe dynamique.
Savez-vous que chez McDonald's, la valeur n'attend pas le nombre des années? McDonald's, je connaissais bien, côté consommateur. Aujourd'hui, je connais bien de l'intérieur. Les premiers mois ont été très intenses, il fallait apprendre à connaître les rouages d'une véritable PME. Grâce à une formation efficace, je deviendrai bientôt chef d'entreprise. Mes futures fonctions : recruter des équipiers, animer une centaine de personnes, les former, faire progresser un chiffre d'affaires, optimiser la gestion et la rentabilité de mon restaurant... dans le respect de la charte McDonald's : Qualité, Service, Propreté.
Bien sûr, pour en arriver là, je me suis vraiment investi, effort reconnu mais aussi encouragé par une grande liberté d'action. Aux jeunes diplômés comme aux confirmés, McDonald's ne fixe aucune limite.
L'épanouissement de nos collaborateurs est en effet considéré comme la base de la satisfaction de nos clients."

Cent nouveaux postes sont aujourd'hui à pourvoir : nous vous invitons à partager notre réussite sur Paris et Région Parisienne, en adressant votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, C.V., photo) à McDonald's France - Département des Ressources Humaines - 59 Quai A. Le Gallo 92513 Boulogne Billancourt Cedex sous réf. MON 13.



Ça se passe comme ça

Solidement implantés sur les départements GARD, HERAULT, ARDECHE et LOZERE, nous appartenons *au 6e groupe bancaire français.*
Notre nouvelle organisation commerciale nous conduit à renforcer notre Force de Vente. Nous recherchons des

Jeunes professionnels de la banque H/F

pour pourvoir les postes de

Conseillers de clientèle privée
Conseillers d'entreprises individuelles
Conseillers PME

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous pouvez justifier d'une première expérience commerciale réussie *en agence. Vos performances* et votre potentiel pourront vous permettre d'accéder à des postes de Directeur d'Agence.
Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel, sous réf. 1092, 10 place de la Salamandre, 30013 Nîmes Cedex.

BANQUE POPULAIRE du Midi

Nous ne sommes pas populaires sans raisons.

DIRECTEUR COMMERCIAL pour la CREATION DE NOTRE FILIALE FRANÇAISE

Nous sommes en Europe une société leader dans LA VENTE DE PRODUITS ET DE SERVICES INDUSTRIELS.

Vous aurez à recruter et à animer une force de vente, à développer des produits nouveaux. Vos qualités : dynamisme, rigueur et intelligence relationnelle.

Vous aurez aussi à définir et développer les objectifs et les actions marketing (PRODUITS, MARCHE, TARIFS, COMMUNICATION) dans le cadre de la politique européenne.

De formation supérieure, vous avez 30/40 ans ou plus, votre anglais est courant et votre allemand bienvenu.

Ce poste est basé en région parisienne.

Merci de communiquer votre C.V. et votre lettre de motivation manuscrite (sous référence 2D) à

HEVEA *CONSEIL* - 1, av. de la Bédoyère
92380 GARCHES

FONTENAY INDUSTRIES ILE-DE-FRANCE SUD qui regroupe les services après-vente de ses différentes sociétés françaises pour en faire une nouvelle entité commune au Groupe, cherche

DIRECTEUR DE FILIALE

apte à prendre appui sur un chiffre d'affaires de 70 millions pour assurer à la filiale un développement important avec l'extension du réseau et la création de directions régionales. *Vous avez l'expérience des biens d'équipement ainsi que de l'organisation et de la gestion d'un service après-vente et avez fait preuve de vos qualités de manager.*

Vous parlez l'anglais et souhaitez progresser au sein d'un groupe en forte expansion dans un contexte européen et vous êtes sensible à une rémunération attractive.

Dans ce cas, vous adressez votre candidature à notre Conseil V. COMBES, 2 Boulevard Soult - 75012 PARIS, qui la traitera en toute confidentialité.